TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max. 28
Min 12
PRONOSTICS

La Patrie

Journal au Peuple

35e ANNEE—No 18 — QUATORZE PAGES | MONTREAL, MARDI 18 MARS 1913 | LE NUMERO : UN CENTIN

LA CHAMBRE REFUSE, PAR 34 DE MAJORITE, DE FAIRE UNE ENQUETE SUR L'ELECTION D'HOCHELAGA

Aux affidavits produits par M. Gauthier, député de St-Hyacinthe, l'honorable M. Doherty oppose d'autres documents démontrant qu'il s'agit d'une affaire de chantage où figurent des parjures et des gens sans aveu.

(Du cor. spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 18 — Une autre séance mouvementée, sans toutefois ressembler à celle de la semaine dernière. Lorsque la Chambre s'est réunie à trois heures hier après-midi, les deux côtés étaient remplis,et les galeries bondées. Le public encore sous l'impression des incidents de samedi, croyait voir se renouveler le spectacle, mais fut quelque peu désappointé.

Le premier ministre était à son siège accompagné de l'honorable Louis Coderre et autres ministres.

Sir Wilfrid Laurier est arrivé quelques instants après l'ouverture de la séance et son entrée fut saluée d'applaudissements de la gauche.

A cause de la fête St-Patrice, presque tous les députés portaient à leur boutonnière le trèfle cher aux Irlandais.

Le premier ministre a fait sanctionner le congé de Pâques du 17 au 25 mars, puis quelques députés ont soulevé des questions personnelles sans grand intérêt public.

M. Gauthier, de St-Hyacinthe, porte ensuite ses accusations relativement à l'élection partielle d'Hochelaga. Les accusateurs ont fait une preuve tellement faible et contradictoire, qu'à la demande du ministre de la justice, la proposition de M. Gauthier pour une enquête devant le comité des Privilèges et Elections a été rejeté par un vote de 87 à 53 donnant une majorité de 34 au gouvernement.

L'honorable Louis Coderre, qui s'était tenu dans les couloirs de la Chambre pendant le débat, comme l'exige la procédure parlementaire, a repris son siège à une heure et demie ce matin. Il a reçu une véritable ovation. Le premier ministre a annoncé qu'aujourd'hui, il demandera de voter les crédits supplémentaires de l'année courante.

L'ACCUSATEUR GAUTHIER ET L'ELECTION D'HOCHELAGA.

M. L. J. Gauthier, qui s'est chargé de porter les accusations contre le secrétaire d'Etat relativement à l'élection d'Hochelaga dit :

Je me lève sur une question de privilège qui a été remise de jour en jour depuis une semaine à cause d'une indisposition du Secrétaire d'Etat. Avant d'aborder le sujet, je désire cependant déclarer que

C'EST A CONTRE COEUR

que je soulève cette question. Je n'ai ni haine ni animosité contre le Secrétaire d'Etat, pas plus au point de vue personnel qu'au point de vue politique, mais des circonstances plus fortes que moi me forcent à agir de la sorte. Les journaux ministériels ont mis en circulation une nouvelle à l'effet que la Chambre serait saisie d'un scandale en rapport avec l'élection partielle d'Hochelaga. Puis un autre rapport à l'effet que les documents relatifs à ce scandale avait été transmis au chef de l'Opposition par le député de Rouville, ensuite qu'après examen, ces documents avaient été trouvés insuffisants, par le chef de l'Opposition et par l'hon. M. Lemieux ; enfin que la question serait soulevée par le député de St-Hyacinthe, laissant croire ainsi que je participais à une

TENTATIVE DE CHANTAGE

contre le Secrétaire d'Etat. J'ai refusé d'accepter ces documents lorsqu'ils m'ont été offerts pour la première fois, et je l'ai déclaré de mon siège dans cette Chambre ; mais lorsque cette nouvelle parut dans les journaux, je changeai d'idée et j'ai l'intention maintenant de les porter à la connaissance de la Chambre. Je voulais soulever cette question lundi dernier, mais l'on m'a dit alors que le Secrétaire d'Etat était malade à Montréal, qu'il avait passé deux jours à l'Hôpital Royal Victoria. Je déclarai que je n'avais aucune animosité contre l'hon. M. Coderre, soit personnellement, soit au point de vue politique. Tout le monde sait que

LA LUTTE DANS L'ELECTION D'HOCHELAGA NE S'EST PAS FAITE ENTRE CONSERVATEURS ET LIBERAUX.

Le parti libéral n'avait pas de candidat dans cette élection, parce que Sir Wilfrid Laurier voulait auparavant avoir du gouvernement certaines explications au sujet de la démission de M. Monk comme membre du Cabinet. La lutte s'est faite entre le Secrétaire d'Etat et M. Doyon. Le Secrétaire d'Etat fut élu. Le 17 février, un affidavit concernant cette élection fut signé à Montréal, et avec votre permission, je vais en donner lecture.

AFFIDAVIT BOURASSA

Montréal, 18 février 1913.

Je, soussigné, Emile Bourassa, domicilié 826 rue des Erables, à Montréal, déclare positivement et solennellement ce qui suit :

Trois ou quatre jours avant la date de la nomination, lors de la dernière élection d'Hochelaga, au fédéral, en novembre dernier, MM. Oscar Coderre, avocat de Montréal et son frère l'hon. Louis Coderre, actuellement Secrétaire d'Etat, et Zéphir Normandin, avocat de Montréal, me demandèrent de leur choisir dix bons hommes pour passer des "télégraphes" au cas de contestation. Chaque jour, de cette date, je me tins à leur disposition, allant régulièrement au bureau de MM. Coderre, Fortin et Coderre, avocats, pour donner des nouvelles et chercher des instructions en vue de l'élection d'Hochelaga.

Le jour de la nomination, comme il y avait élection contestée, je reçus ordre de me préparer à la lutte et d'amener mes amis. Le lendemain, je présentai mes amis, Elie Lalumière, électricien, et Hélis Horner, agent d'immeubles, à MM. Louis et Oscar Coderre, ainsi qu'à Z. Normandin, et je leur donnai l'adresse de M. Barthélémi Caron, hôtelier de Montréal.

Ces trois derniers devaient organiser avec moi, à la demande de MM. Coderre frères et Normandin, un superbe service de télégraphe. Le ou vers le 12 novembre, j'amenai M. Eugène Cardinal, employé civique au bureau de M. Coderre, toujours dans le même but.

Le ou vers le 13 novembre, le fils aîné de l'hon. Bruno Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur, lui-même avocat, est venu au bureau de MM. Coderre, et il est revenu chaque jour dans la suite, pour se tenir au courant de l'organisation, et tenir son honorable père au fait de ce que l'on se proposait de faire en bien ou en mal pour gagner l'élection envers et contre tous. Il servait d'intermédiaire, disait-il, entre les membres du cabinet Borden,par son père, son père et nous.

Le ou vers cette date, le fils Nantel nous déclara que son père voulait à tout prix faire quelque chose pour M. Louis Coderre et le "parti," et que nous n'avions qu'à parler, qu'il verrait son père dans la veillée, et que ce dernier et l'hon. Bob Rogers "settleraient tout çà." Nous lui avons demandé pour nous, "qui nous mettions au blanc" comme organisateurs du système de télégraphe, de nous accorder du patronage, des positions, si l'élection de Louis Coderre réussissait. Le fils Nantel nous a répondu qu'il verrait son père à ce sujet ; lui exposerait la situation, la nature de nos demandes, et nous rendrait réponse. Le même jour, avant l'entrevue du père et du fils Nantel, mes amis et moi, avons montré à M. Nantel fils, notre système de télégraphie, lui avons expliqué, lui disant que nous pouvions ainsi organisés, passer plusieurs centaines de télégraphes.

Enthousiasmé, le fils Nantel, nous déclara que, par son père, l'hon. Bruno Nantel, il savait que le cabinet Borden redoutait les conséquences de la démission Monk, les effets des assemblées nationalistes, tenues dans le moment dans la division d'Hochelaga par Armand Lavergne et Tancrède Marcil, et que les ministres étaient décidés à tout faire pour gagner cette élection. Il partit pour se mettre en communication avec son père.

Le fils Nantel nous est revenu peu de temps après, nous disant que son père, l'hon. ministre du Revenu de l'Intérieur, était au courant de tout ce qui se préparait, et qu'il, le père, tenait ses collègues au courant de l'organisation, ajoutant que rien ne manquait.

C'est vers cette date que l'hon. M. Rogers vint à l'hôtel Windsor, pour régler définitivement les frais de l'élection. MM. Louis Coderre, Jos. Angrignon, Jos. Major et autres sont allés le rencontrer. J'étais chez M. Louis Coderre ce soir-là, et il m'a déclaré lui-même qu'il allait rencontrer M. Rogers dans ce but.

Le ou vers le 15 novembre dernier, notre travail consistait donc à MM. Horner, Lalumière, Trempe, Denis Poitras, Eugène, Cardinal, Isaïe Forest, Napoléon Latraverse, de Sorel, plusieurs autres, et moi, à organiser des équipes de télégraphes pour le jour de la votation, à se procurer le nom des personnes absentes, mortes ou qui ne vont pas voter, ou encore d'étudier et d'utiliser les listes électorales "stoffées" et préparées lors de la dernière inscription. M. Anthime Fortin, avocat, nous remit un exemplaire des listes "stoffées" qui avaient été préparées dans le temps, en déclarant devant M. Oscar Coderre, M. Lalumière et moi : "Vous ne dirai plus que je suis contre vous autres, et que je suis un conspirateur, voilà des listes "stoffées," faites tes voter."

J'ai présenté à M. Louis Coderre, alors candidat, MM. Lalumière et Horner, en lui disant devant M. M. Normandin, qui les connaissait, que ces messieurs organisaient avec moi les télégraphes.

M. Louis Coderre se contenta de sourire, et M. Normandin d'ajouter que mes deux amis voteraient très bien "les fils de propriétaires." Ce qu'ils firent du reste, le jour du poll, à ma connaissance personnelle. L'organisation, il va sans dire, se faisait aux bureaux de MM. Coderre, 97 St-Jacques, et sur leur demande. Le fils de l'hon. Bruno Nantel vint chaque jour nous encourager au nom de son père, nous répétant que les ministres craignaient le résultat final, de ne rien épargner.

La veille de la votation, nous nous sommes tous réunis au bureau de MM. Coderre, qui nous donnèrent

M. L. J. GAUTHIER, député de St-Hyacinthe.

rendez-vous pour 8 heures le lendemain au comité central, rue Notre-Dame Ouest. A l'heure dite, le lendemain, nous avons rencontré M. Oscar Coderre et M. Z. Normandin qui nous distribuèrent des listes de votation "stoffées" pour les polls, de la Pointe St-Charles. Nous avions du travail pour toute l'avant-midi.

Nous avons voté en lieu et place de MM. Adélard Mailloux Ernest Chauret, Raoul Fourassa, Gaston Labelle, Raoul Sarrault, Jos. Brosseau, George Viens, les Masson, les Doutre et d'autres que je cite de mémoire; mais dont MM. Lalumière et Horner ont conservé les cartes de votation. Nous sommes venus dîner au comité, après avoir rempli les ordres reçues le matin, et voté nos "fiches."

Dans l'après-midi, après le dîner, nous allions voter au poll 92 rue Notre-Dame Ouest, dont le poll venait d'être "contrôler" par M. Z. Normandin, organisateur de Coderre, quand MM. Lalumière, Trempe, Horner et moi, en automobile jaune autos appartenant à M. Vanier, architecte, nous fûmes pourchassés par MM. Armand Lavergne et Edmond Lepage, qui possédaient une automobile plus vite que la nôtre. Nous dûmes les éviter en changeant brusquement de rue et débarquer. M. Lalumière rencontra alors M. Oscar Coderre qui s'en allait "contrôler" le poll 80. Ils allèrent tous deux en auto, celui de M. Oscar Coderre, au poll 80, et l'ouvrage fait, nous pûmes voter là les "fiches" que nous avions. Mes amis Horner, Trempe et moi, nous retournâmes au comité central dire ce qui se passait à M. Louis Coderre qui s'y trouvait accompagné de MM. George Bower, surintendant de la Canada Sugar Refining Company, Limited, et de M. Jos. Angrignon, son organisateur en chef. Nous avons alors pris l'auto de M. Bower, je crois, dont se servait M. Louis Coderre ce jour-là, et MM. Bower, Louis Coderre et Angrignon nous conseillèrent d'y monter, parce que cet auto était couvert et qu'on ne pouvait nous distinguer.

Nous repartîmes alors avec M. Angrignon qui nous servit de guide le reste de l'après-midi. C'est lui qui allait chercher chez M. Z. Normandin nos listes, nos "fiches" d'indication pour passer nos télégraphes, puis il nous menait où il fallait voter. C'est ainsi que nous votâmes au poll 92, 80, 50 et autres. Cet après-midi-là, nos amis Denis Poitras, Lacouture, Caron, J. Leclaire, Alex. Lapierre, N. Lattraverse, Isaïe Forest, Eugène Cardinal, A. Péloquin, le père de Jos. Major et autres travaillèrent ferme. M. Denis Tansey, député de Ste-Anne au provincial, dirigea trois équipes irlandaises de télégraphes qui avaient leur pied à terre au comité central ce jour-là, à la connaissance personnelle de M. Louis Coderre et de ses organisateurs. M. Raoul Lacroix, architecte, a eu la bonté de nous fournir trois autos. M. Jos. Major nous encourageait à télégraphier bien vite, et lorsqu'on lui eut déclaré que nous avions passé une vingtaine de télégraphes chacun, et nous continuâmes naturellement. M. Isaïe Forest, George Daoust, Aimé Robitaille et Dostaler, travaillaient comme équipiers de M. Eugène Cardinal, employé civique à Montréal.

L'HON. LOUIS CODERRE, Secrétaire d'Etat.

Vers 4.30 heures p.m., au comité central, M. H. Horner déclara devant moi à l'hon. Louis Coderre qu'il venait de passer 25 télégraphes. Et M. Louis Coderre de répondre à Horner: "continuez tant que vous le pourrez, mais ne le dites pas."

Inutile de parler du soir de la victoire. Jusqu'ici nous n'avions eu que des promesses d'argent, de positions et de patronage de la part des organisateurs de M. Louis Coderre, de son frère, de l'hon. Bruno Nantel, par son fils, et de l'hon. Bob Rogers, par l'organisateur en chef Angrignon.

Dix ou quinze jours après la votation, M. Jos. Angrignon arrivant d'Ottawa, arrêtait au bureau de MM. Soderre, Fortin et Coderre, 97 St-Jacques, où j'étais avec M. Horner. M. Angrignon nous déclara qu'il était allé à Ottawa rencontrer l'hon. Bob Rogers, pour se faire payer la balance des dépenses de l'élection d'Hochelaga. Il paraissait mécontent. Il nous rapportait que M. Rogers lui avait déclaré qu'il n'y avait plus d'argent dans la caisse électorale à Ottawa, pour le moment, et qu'il devait le retourner le voir plus tard à Ottawa.

Une semaine plus tard, un samedi, si je me le rappelle bien, j'étais au bureau de M. Coderre avec M. Horner, quand M. Angrignon, qui revenait d'Ottawa, cette fois encore, nous dit que les choses étaient au même point avec M. Rogers, et qu'il avait ordre de ce dernier de se mettre en communication avec MM. Charles Beaubien et Armand Grenier à ce sujet.

Il téléphona du bureau devant nous à MM. Beaubien et Grenier, et il partit immédiatement. Depuis ce temps-là j'ai souvent rencontré M. Angrignon, M. Oscar Coderre, M. Z. Normandin et même l'hon. Louis Coderre.

Je leur ai demandé de respecter leurs engagements et de reconnaître nos services.

Ils ont tous étudié la question et M. Angrignon qui venait de s'acheter une automobile, nous a proprement dit "d'aller chez le diable", M. Horner est même allé à Ottawa et M. Louis Coderre a refusé de le recevoir. J'ai moi-même écrit à M. Louis Coderre, et il n'a pas cru devoir me répondre. Le même tour est arrivé à M. Eugène Cardinal qui me l'a lui-même certifié.

Les promesses enthousiastes de l'hon. Bruno Nantel, à nous faites par son fils, sont également restées stériles.

Et je signe ces déclarations, les sachant absolument vraies et conformes en tout point aux faits qui se sont passés au cours de l'élection d'Hochelaga, et dont j'ai été partie ou témoin. Et j'ai signé, sachant que ces déclarations avaient la même force et la même valeur que si elles étaient faites suivant l'acte de la preuve au Canada.

Et j'ai signé l'original et les copies :

(Signé) EMILE BOURASSA.

Assermenté devant moi, ce jour, 13 février 1913.

Commissaire de la Cour Supérieu

(Signé) J. A. TURCOTTE,

Commissaire de la Cour Supérieure.

AUTRES DOCUMENTS

Je corrobore les témoignages plus haut donnés par M. Emile Bourassa, ayant été moi-même partie ou témoin, et je fais ces déclarations sachant qu'elles ont la même force et la même valeur que si elles étaient faites suivant l'acte de la preuve au Canada.

Et j'ai signé l'original et les copies.

(Signé) ELIE LALUMIERE
et H. HORNER.

M. Gauthier donne ensuite lecture de deux lettres écrites par M. Coderre et adressées à MM. Emile Bourassa et Elie Lalumière. Ces deux lettres se lisent comme suit:

(SUITE A LA 8e PAGE)

FRIEDMANN "BOYCOTTE" A NEW-YORK

La ville lui refuse l'autorisation de pratiquer son traitement.—Des centaines de malades désirent voir le célèbre docteur allemand.

Que va-t-il advenir ?

NEW-YORK, 18.—Le Dr F. F. Friedman est prêt à traiter, sans honoraires, tous les tuberculeux. C'est du moins ce qu'à déclaré son frère, le Dr Arthur Friedmanu,hier.

Il a dit que les autorités médicales de la ville lui avaient refusé la permission de donner son traitement ailleurs que dans certains hôpitaux. Depuis son arrivée à New-York des centaines de malades ont été continuellement à ses trousses.

" La plupart, a dit le Dr Arthur Friedman, viennent d'autres villes et les hôpitaux de New-York n'ont pu les recevoir. Il y a surtout un homme dont la température est de 104 à 105 degrés. Il s'attache aux pas de mon frère, et celui-ci ne peut pas le soulager, le guérir, parce qu'il n'en a pas le droit. Il y a des centaines de personnes à New-York, que mon frère serait heureux de traiter, simplement pour rendre service à l'humanité, mais il a les mains liées. Je le dis et je le répète: lorsqu'on lui refuse la permission de traiter les nombreux malades qui le suivent et implorent son assistance, on commet un grand crime contre l'humanité."

Hier, le Dr Friedmann s'est rendu à l'hôpital Bellevue et a administré son remède à une douzaine de tuberculeux.

30 PERSONNES SONT BLESSEES

CALGARY, Alb., 18.—Rempli de passagers, la plupart des femmes, un tramway du parc Tuxedo a échappé au contrôle du garde-moteur W. J. Fuson, en descendant la côte de la rue Fourth. Débarrassé de tout frein, le pesant tramway s'est précipité à une vitesse de vingt milles à l'heure. Arrivé au pied de la côte, il n'a pu suivre la courbe rapide des rails et est allé se coucher sur le flanc à quelques pas d'un édifice, après avoir fracassé un poteau soutenant des fils téléphoniques.

Trente personnes ont été blessées plus ou moins sérieusement. Donald Moberly, de la Seizième Avenue, a dû être transporté immédiatement à l'hôpital Général. Il souffre de lésions internes graves.

LE COMTE DE WARWICK MALADE

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 18 — Une dépêche de Londres annonce que le comte de Warwick est gravement malade à son château de Warwick. Son état de santé inspire de grandes inquiétudes à ses médecins.

MONTREAL AURA AU MOINS DIX NOUVELLES ECOLES CATHOLIQUES EN CONSTRUCTION CETTE ANNEE

La population catholique de notre ville ne pourra pas—comme la population protestante—se plaindre du manque d'écoles.— La Commission Scolaire de Montréal en construira cinq ou six.— Les dix nouvelles écoles pourront contenir au moins dix mille élèves et seront, on s'y attend, remplies dès leur ouverture.

Cinq autres commissions bâtissent des académies pour les enfants

La population catholique de notre ville ne pourra pas — comme la population protestante — se plaindre du manque d'écoles pour les enfants, car Montréal comptera à la fin de l'année au moins dix nouvelles écoles. La Commission des Ecoles de Montréal a en effet décidé la construction de cinq ou six nouvelles écoles et les autres seront construites par la Commission des Ecoles de St-Grégoire le Thaumaturge, dans la paroisse de l'Immaculée Conception, la Commission Scolaire d'Outremont, la Commission Scolaire de St-Jean Berchmans, la Commission Scolaire de Rosemont et la Commission Scolaire d'Hochelaga.

La Commission des Ecoles Protestantes a fait tout ce qui était possible pour empêcher l'état de choses actuel, mais on manque d'écoles chez les protestants ; de leur côté, les Commissions Catholiques sont à l'oeuvre depuis longtemps pour assurer à la population catholique toutes les écoles dont elle a besoin.

De toutes les nouvelles écoles, la plus avancée est celle de la Commission Scolaire de la paroisse St-Jean Berchmans, l'Académie Guay, qu'on a nommée ainsi en l'honneur du président de la Commission, le Rév.J.D.Guay,curé de la paroisse fondée il y a cinq ou six ans et déjà prospère.

M. Charles Bernier, l'architecte, a préparé les plans de cette académie dont la construction va coûter $115,000. La nouvelle école aura 24 classes qui pourront loger 45 élèves c'est-à-dire que 1,000 à 1,100 élèves pourront être admis à l'Académie Guay. Elle est en construction au coin des rues Chabot et Bellechasse et sera prête pour l'ouverture des classes, au mois de septembre. M. Alfred Pilon est le constructeur de cette école et M. Bernier a la surveillance des travaux. On dit — mais c'est encore un secret — que les paroissiens de St-Jean Berchmans veulent commencer, l'an prochain la construction d'une église. M. J. C. Legris est le secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles de cette paroisse.

L'école que la Commission de St-Grégoire le Thaumaturge va construire cette année, sera située sur la rue Parthenais, entre les rues Rachel et Marie-Anne. M. Charles Bernier est également l'architecte de cette contsruction, qui coûtera $150,000 et qu'on a aussi confiée à M. Alfred Pilon.

Les entrepreneurs qui ont obtenu des sous-contrats sont MM. Nap. Gignac, E. Dussault, J. E. Hardy, W. Rochon et Charles Donohue.

L'Académie Proulx — c'est ainsi qu'on appellera la nouvelle école, en l'honneur du Père Proulx, le président de la Commission, — aura 22 classes de 50 élèves. Elle sera ouverte le 1er septembre, mais ne sera terminée que dans le courant du mois de décembre. M. E. Pinsonneault est le secrétaire-trésorier de cette Commission Scolaire.

Les plans de ces deux nouvelles académies font honneur à M. Bernier, l'architecte, et les Commissions qui les ont approuvés. Les deux constructions seront à l'épreuve du feu.

La nouvelle Ecole de Rosemont serait commencée déjà, si la Commission Scolaire n'avait eu une difficulté à régler. L'archevêché ayant agrandi la paroisse de St-Jean Berchmans, située tout à côté de Rosemont, on a pris un peu plus de deux rues dans cette dernière paroisse pour les donner à la paroisse du Rév. M. Guay. Or, le terrain où la Commission de Rosemont voulait ériger son école se trouve maintenant à la ligne de démarcation, la moitié dans Rosemont et la moitié dans St-Jean Berchmans. Il va falloir changer de terrain mais la construction de la nouvelle école ne saurait tarder, car les architectes, MM. Viau et Venne, en ont terminé les plans de matin.

La Commission Scolaire d'Outremont est à faire préparer les plans de sa nouvelle Académie par son architecte. Ce sera une Académie modèle sans doute, car Outremont est une ville vraiment modèle.

C'est aujourd'hui même que la Commission Scolaire d'Hochelaga demande des soumissions pour sa nouvelle école, l'école Barry, qui sera également construite cette année.

Voilà donc cinq nouvelles écoles pour Montréal !

Enfin — malgré tous les ennuis qu'elle a eus depuis quelques mois — la Commission Scolaire Catholique de Montréal n'a pas perdu beaucoup de temps et elle va commencer cette année la construction de cinq ou six nouvelles écoles.

M. CHARLES BERNIER, l'architecte des Académies Guay et Proulx.

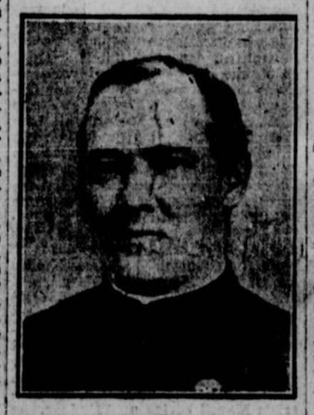

LE REV. PERE PROULX, le président de la Commission Scolaire St-Grégoire le Thaumaturge, qui construit une nouvelle école.

LE REV. M. J. B. A. GUAY, le président de la Commission Scolaire de St-Jean Berchmans, qui construit une nouvelle Académie.

L'ACADEMIE GUAY, en construction dans la paroisse St-Jean Berchmans.

L'ACADEMIE PROULX, en construction dans la paroisse de l'Immaculée Conception.

PORTRAITS HUILES GRATUITS A TOUS LES LECTEURS DE LA "PATRIE"

Ne perdez pas de vue qu'il faut trois semaines, environ, pour faire un bon portrait huilé avec la photographie que vous nous remettrez ; aussi si vous voulez EVITER L'ENCOMBREMENT, apportez votre photographie de suite. Vous éviterez les retards et l'encombrement inévitables, si tout le monde attend d'avoir rassemblé ses vingt coupons avant de nous donner sa photographie pour faire exécuter son portrait. En vous y prenant de suite vous aurez la prime, aux conditions indiquées, aussitôt vos vingt coupons recueillis.

RAPPELONS LES CONDITIONS —

La série de vingt coupons numérotés de 1 à 20 donne droit sur la présentation de cette série, aux Bureaux de la PATRIE, à un superbe portrait huilé en buste, blanc et noir (dimension 17 sur 19) pris d'après n'importe quelle photographie. Le portrait est absolument gratuit ; vous devez payer le cadre qui coûte $1.69, ou plus suivant votre choix. Vous ne pouvez pas avoir le portrait sans acheter le cadre.

PORTRAIT COLORE — Si vous voulez faire mettre en couleur naturelle les mains, les joues, les yeux de votre portrait, cela coûtera $1.00 extra ; de même si vous voulez avoir DEUX BUSTES dans le même cadre cela coûtera $1.00 de plus.

POUR AVOIR UNE CERTITUDE. En apportant votre photographie pour faire faire le portrait, avant d'avoir rassemblé les vingt coupons, vous devrez laisser un dépôt de 50 cts qui viendra en déduction du prix de votre cadre que vous choisirez lorsque votre portrait sera prêt.

Nos lecteurs en dehors de Montréal et de la banlieue pourront envoyer leur photographie par la poste, en adressant : DEPARTEMENT DES PORTRAITS de la PATRIE, et ils recevront leur portrait par express en payant le prix du cadre et les frais de transport. S'ils veulent que leur portrait soit commencé d'avance comme il est dit ci-dessus, ils devront envoyer le dépôt susmentionné de 50 cents.

Découpez le coupon de ce jour dans la PATRIE.

LA CHAMBRE REFUSE, PAR 34 DE MAJORITE, DE FAIRE UNE ENQUETE SUR L'ELECTION D'HOCHELAGA

(SUITE DE LA 1ère PAGE).

Chambre des Communes
Ottawa, 13-2-13.

Mon cher Emile,

Tes amis m'apprennent que tu as appris que la position au département des Travaux Publics avait été donnée à un autre. C'est malheureusement vrai. Je te répète encore une fois que j'ai fait tout mon possible depuis un an que je travaille pour toi. Il me semble qu'il me serait maintenant plus facile de trouver ce qui te convient soit dans mon ministère, soit ailleurs.

Bien à toi,
(Signé) LOUIS CODERRE.

Chambre des Communes,
Ottawa, 14-2-13

M. Elie Lalumière,
Montréal,

Au sujet de la position dont vous m'avez parlé, je verrai dans un avenir prochain à vous donner satisfaction.

Je prends surtout en considération la bonne recommandation que vous m'avez donnée auprès de moi, mon cousin Emile Bourassa.

(Signé) LOUIS CODERRE.

M. Gauthier produit ensuite deux affidavits signés par Elie Lalumière et E. Horner, attestant qu'ils ont reçu de M. Joseph Major, un des organisateurs de l'hon. Louis Coderre lors de la dernière élection, la somme de $100 chacun en billets de $10 de la Banque Nationale, dont ils donnent même les numéros.

Le document suivant produit par M. Gauthier est un affidavit de M. Georges Jarry.

Je soussigné, George Jarry, domicilié 282 St-Thimothée, dans la ville de Montréal, déclare positivement et solennellement ce qui suit:

Deux ou trois jours avant la votation, lors de l'élection partielle du comté d'Hochelaga, M. Louis Coderre étant alors candidat conservateur, j'ai rencontré M. Emile Bourassa, M. Elie Lalumière, qui me demandèrent si je voudrais travailler avec eux qu'il y aurait un système de télégraphes.

La veille de la votation au soir, j'avais rendez-vous chez M. L. Normandin à un hôtel rue Natre-Dame-Ouest. Et là j'ai rencontré M. Zéphir Normandin, Eugène Cardinal et M. Forest, et nous avons parlé de l'organisation d'un système de télégraphes pour le lendemain matin, jour de la votation. Nous devions tous nous rendre à bonne heure au comité central, rue Notre-Dame-Ouest.

Après les avoir laissés tard dans la soirée, je me rendis le lendemain matin vers 9.30 heures a. m., au comité central, rue Notre-Dame O.

Là j'ai rencontré Zéphir Normandin qui m'a demandé si j'étais prêt à travailler ; c'est-à-dire à passer des télégraphes. J'ai répondu non, parce que je n'approuvais pas la politique de M. Louis Coderre, et que je faisais partie de l'organisation adverse. Je voulais et j'avais ordre de me tenir au courant de l'organisation conservatrice d'Hochelaga. Quelque temps après la votation, M. Emile Bourassa que je voyais souvent, me demanda si je ne connaissais pas un moyen de lui faire payer, par M. Louis Coderre, les services rendus au cours de l'élection d'Hochelaga. Je lui ai conseillé d'aller voir M. Coderre lui-même et de s'entendre avec lui. M. Emile Bourassa de me répondre qu'il était en maudit contre toute l'organisation bleue et qu'il avait écrit à M. Louis Coderre, Secrétaire d'Etat et que ce dernier n'avait répondu à aucune de ses nombreuses lettres. En conséquence il me déclara qu'il était décidé de se faire payer ses services par n'importe quel moyen.

A quelques jours de là, en face des bureaux de la "Presse," je rencontrais M. Elie Lalumière qui me faisait à peu près les mêmes déclarations, n'ayant pas été payé. M. Lalumière était prêt me disait-il à tout conter l'affaire du système de télégraphes à M. Charles Avila Wilson, député de Laval, ou à un autre député libéral, et à faire éclater le scandale, car disait-il, on a voulu se servir de nous autres comme des outils, et maintenant que les bleus ont réussi, ils ne s'occupent plus de nous payer. Ils rient de nous autres, etc., etc. Je lui ai conseillé qu'il serait mieux de se taire et d'employer un autre moyen. Il m'a répondu qu'il en trouverait un, car il fallait que ça marche.

Vers ce même temps j'ai revu M. Emile Bourassa qui me dit : "penses-tu qu'il y ait moyen de se faire payer." Je lui ai répondu que je le croyais. Après discussion, il a été décidé de préparer des affidavits et de tout relater ce qui s'était passé de travers dans l'élection d'Hochelaga. Pour en arriver là M. Emile Bourassa alla rencontrer MM. Elie Lalumière et Horner afin de les mettre au courant et de les décider à signer les affidavits.

Le 13 février 1913, un jeudi, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, M. Emile Bourassa rassemblait MM. Horner et Lalumière au bureau de M. Tancrède Marcil, courtier en immeubles, 97 rue St-Jacques, chambres 42-44, et là devant moi demanda à M. Marcil s'il voulait rédiger son affidavit, qu'il était prêt à tout dire ce qui s'était passé lors de l'élection d'Hochelaga. Immédiatement M. Marcil se mit en frais d'écrire la déposition de M. Emile Bourassa. M. Tancrède Marcil écrivait à son bureau à la plume sous la dictée même de M. Emile Bourassa. Pendant ce temps-là MM. Lalumière et Horner étaient en conciliabule en dehors du bureau de M. Marcil. Ce dernier était à finir l'affidavit de M. Emile Bourassa, quand MM. Horner et Lalumière revinrent au bureau. M. Marcil leur donna lecture de l'affidavit. Là, MM. Lalumière et Horner firent ajouter certaines déclarations, quelques détails qu'ils connaissaient et qu'ils voulaient dans l'affidavit.

M. Marcil leur fit la lecture complète de la déposition et MM. Bourassa, Lalumière et Horner décidèrent de faire des copies à la machine pour qu'ils puissent en avoir chacun une. Ce qui fut dit fut fait. M. J. Arthur Langlois, associé de M. Tancrède Marsil, qui avait été témoin des déclarations, voulut bien transcrire lui-même les dépositions à la machine. Les copies terminées, M. Marcil les distribua aux intéressés qui les lurent encore une fois pour s'en rendre bien compte, et lecture faite,. MM. Emile Bourassa, Lalumière, Horner, Marcil et moi, nous rendîmes chez MM. Kent et Turcotte, où un des messieurs Turcotte, commissaire de la cour Supérieure, voulut bien, à la demande de M. Tancrède Marcil, faire signer par les intéressés les copies déposées devant lui et assermenter ces messieurs.

Nous sommes ensuite revenus au bureau de MM. Marcil et Langlois, agents d'immeubles, et MM. Bourassa, Lalumière et Horner me remirent une lettre personnelle à l'adresse de MM. Rogers, Nantel et Coderre, et me chargèrent de les représenter auprès de ces ministres. Il fut décidé immédiatement de partir par le premier train pour Ottawa, ce qui fut exécuté. Arrivé à Ottawa, vers 11 heures p.m. environ, nous nous rendîmes, MM. Marcil, Bourassa, Horner, Lalumière et moi, à l'hôtel Windsor. Quelque temps après nous étions aux bâtisses du Parlement et nous assistions au vote enregistré ce soir-là sur la deuxième lecture du bill de la marine Borden. Après la séance, je remis personnellement à l'hon. Bruno Nantel, un des affidaits. M. Nantel en donna immédiatement connaissance devant moi à l'hon. Louis Coderre. Nous étions assis près d'une table dans la chambre qui fait face à l'entrée des chambres, derrière le trône de l'Orateur. Je leur ai dit que j'étais venu dans leur intérêt et les mettre au courant de ce qui se passait et je leur ai dit de faire ce qu'ils en voudraient. Et je suis retourné au Windsor, après leur avoir dit que je retournais à Montréal le lendemain matin. Vers deux heures du matin, M. Tancrède Marcil, qui était avec nous au Windsor, était appelé au téléphone et peu après retournait au parlement pour rencontrer, m'a-t-il dit, MM. Coderre et Nantel, qu'il faisait demander aux appartements de M. Blondin. Vers 3.30 heures du matin, M. Tancrède Marcil revint au Windsor, me disant de rencontrer M. Coderre à son bureau pour 9.30 heures sans faute, ce que je fis. Après l'avoir cherché vainement un peu partout, ne connaissant pas à quel bureau il se tenait l'avant-midi, j'ai enfin rencontré l'hon. Louis Coderre, qui était escorté de M. O. Patenaude, M.P.P. pour Laprairie. M. Coderre, après avoir causé avec moi de l'affaire, me demanda d'entrer dans un bureau privé et de régler avec M. Patenaude.

Après avoir discuté la situation, j'ai soumis par téléphone à MM. Bourassa, Lalumière et Horner, qui étaient retournés à Montréal, les propositions que faisait M. Patenaude. Ils m'ont répondu d'accepter pour eux $100 avec une lettre leur promettant une position : ce qui avait été convenu pendant l'élection d'Hochelaga. M. Patenaude se refusa aux lettres, mais se déclara prêt à payer la somme promise. J'ai alors retéléphoné à Montréal pour leur dire ce que M. Patenaude me déclarait. La réponse fut de Montréal que MM. Lalumière et Horner montaient à Ottawa.

Les négociations en restèrent là jusqu'à l'arrivée de MM. Lalumière et Horner, que j'allais rencontrer à la gare vers 7.30 p.m. A la gare j'ai rencontré M. Tancrède Marcil, qui s'en retournait à Montréal par le train de 8 heures. A la nouvelle de l'arrivée de MM. Horner et Lalumière, nous décidâmes de rester à Ottawa et d'aller rencontrer M. Louis Coderre.

Vers 9.15 heures p.m., nous rencontrions l'hon. Secrétaire d'Etat dans son bureau : MM. Lalumière et Horner, devant M. Marcil et moi, réclamèrent à M. Coderre ce qu'il leur avait été promis pour agir comme télégraphes. M. Coderre ne nia nullement les offres faites par ses organisateurs au cours de l'élection. Il reconnut très bien MM. Lalumière et Horner. Il paraissait bien au fait du système de télégraphes, ne nia aucun des détails avancés par MM. Lalumière et Horner, détails justifiant la demande de ces messieurs.

Il se contenta de dire qu'il était pauvre, ne pouvait payer cher les services rendus dans Hochelaga et qu'il ne pouvait également se compromettre au point de promettre des positions par lettre et tout de suite.

Après une vive discussion, de la part de MM. Coderre, Horner et Lalumière, M. Marcil et moi les laissant discuter tout à leur aise. M. Marcil leur dit qu'il serait préférable pour lui M. Coderre, de régler cette affaire à l'amiable, plutôt que d'avoir un scandale sur les bras, puis après avoir déclaré à M. Coderre qu'il n'avait rien à faire dans cette affaire, M. Marcil prit son chapeau et sortit.

La discussion se continua plus forte encore, plus aigre, entre MM. Coderre et Lalumière ; à un point que M. Lalumière voyant que M. Coderre se refusait à donner des lettres, leur assurant des positions, à lui et à Emile Bourassa, prit son chapeau et sortit en criant dans le corridor. Je m'empressai de le rattraper, lui disant de se calmer. Il revint, et M. Louis Coderre écrivit tout de suite deux lettres, l'une à M. Emile Bourassa et l'autre à M. Lalumière, leur promettant à tous deux des positions sans en déterminer ni la nature ni le salaire. J'ai pris moi-même connaissance des deux lettres. M. Louis Coderre, devant MM. Lalumière, Horner et moi, appela ensuite son frère à Montréal, par téléphone, lui déclarant que l'affaire était réglée, et de trouver l'argent nécessaire pour finir de tout régler. Là, il nous donna ordre d'être à Montréal le lendemain matin, à 10 heures a.m., au bureau de M. Patenaude, député de Laprairie, et que celui-ci était au courant et paierait pour lui.

Tel que convenu, le lendemain, nous étions à Montréal, et je me présentais chez M. Patenaude avec MM. Bourassa, Horner et Lalumière. MM. Patenaude, Oscar Coderre, frère du Secrétaire d'Etat et Jos. Major nous attendaient. La discussion reprit de plus belle parmi les intéressés. Jos. Major déclarant que M. Louis Coderre n'avait pas d'argent et que c'était lui, comme toujours qui devrait payer. M. Jos. Major disait que lui-même n'avait pas d'argent. MM. Patenaude et Coderre, Oscar, laissaient parler M. Major. Il fut convenu que M. Lalumière qui devait partir pour voyage serait payé avant la soirée par M. Major, et que les autres attendraient jusqu'à lundi matin à 11 heures. Au cours de l'après-midi, M. Major tenta vainement de se procurer de l'argent pour payer M. Lalumière, et ne put réussir. Donc, le lundi matin, nous nous rendîmes vers 11.30, chez M. Jos. Major, à son bureau et là, il nous remit chacun $100 à MM. Lalumière, Horner et Bourassa pour services rendus au cours de l'élection d'Hochelaga, et à moi à titre de dédommagement pour dépenses d'hôtel et de voyages faits dans l'intérêt de M. Louis Coderre. Du reste, ce montant que j'ai reçu de M. Major m'a été remis à la demande expresse de MM. Louis Coderre et Patenaude sans ma sollicitation d'aucune sorte.

Comme il avait été convenu entre les parties, je remis à M. Major les affidavits que j'avais en ma possession.

A la demande de M. Tancrède Marcil devant moi, au retour, MM. Bourassa, Lalumière et Horner donnèrent les numéros des billets de banque de $10 Banque Nationale qu'ils venaient de recevoir de M. Major en règlement final. MM. Lalumière et Horner signèrent une attestation à cet effet dans les mains de M. Marcil. M. Bourassa me remis ces numéros sans les signer toutefois.

Et je fais ces déclarations, les sachant rigoureusement vraies et sachant qu'elles ont la même force et la même valeur que si elles étaient faites suivant l'acte de la preuve au Canada.

Et j'ai signé volontairement,
(Signé) GEORGE JARRY.
Assermenté devant moi ce 8 mars 1913.
(Signé) : R. BEDARD, C.S.S.
District de Montréal.

M. Gauthier dit qu'il ne connait pas les trois signatures de ces affidavits, qu'il ne leur a jamais parlé. Quant au signataire de l'affidavit suivant, M. Tancrède Marcil, il le connait pour avoir fait des luttes électorales contre lui, M. Marcil s'étant présenté trois fois comme candidat conservateur. M. Gauthier donne lecture de l'affidavit de M. Marcil.

Montréal, 8 mars 1913.

Je soussigné, Tancrède Marcil, courtier en immeubles, ayant mon bureau au No 97 de la rue St-Jacques à Montréal, Canada, déclare positivement et solennellement ce qui suit:

Comment j'ai été mis au courant du vol de la dernière élection partielle d'Hochelaga? C'est bien simple.

MM. Coderre ont leur bureau au-dessus du mien, au No 97 St-Jacques, édifice de la Banque d'Hochelaga, et j'ai pu constater facilement par le va-et-vient de certains personnages qu'une partie de l'organisation de l'élection d'Hochelaga se faisait là. Ma curiosité fut piquée et j'ouvris l'œil et le bon. J'y ajoutai même le bon office de mes deux oreilles. Par des bribes de conversation, par le dévouement d'un ami sûr, je fus vite au courant de l'organisation de télégrauhes que nos amis d'hier voulaient faire manœuvrer contre nous. Je doublai de précautions. Quelques jours avant la votation, et surtout la veille, j'en avertis MM. Armand Lavergne, J. N. Cabana et Eddy Lepage. Ces messieurs ne pouvaient se rendre à l'évidence, ne croyant pas à tant de souplesse de la part d'alliés d'hier. Le jour de la votation M. Lepage me raconta qu'il venait de poursuivre avec M. Lavergne, dans son auto, une escouade de télégraphes, mais qu'il avait dû suspendre la poursuite embarrassé qu'il avait été par des rencontres importunes de voitures diverses à un certain coin de rue. L'hon. Louis Coderre avec le concours de ses honorables collègues sortit vainqueur le soir de la votation, mais j'étais convaincu du vol de l'élection. A quelques jours de là, comme j'entrais au 97 St-Jacques, un jeune garçon, cheveux roux, d'allure vive, m'arrêta et me dit à brûle pourpoint: M. Marcil, Coderre et les bleus vous ont volé l'élection d'Hochelaga au moyen de télégraphes, j'en étais, ce sont des c... ils ne nous ont même pas payés.

J'étais encore tout interloqué de l'apostrophe, quand M. Elie Lalumière se nomma et me déclara son intention de tout déclarer au "Devoir" ou à n'importe quel député libéral. Ne connaissant pas M. Lalumière, je me contentai de lui dire de s'adresser à M. Louis Coderre lui-même.

Quelques jours plus tard, M. George Jarry me présentait M. Emile Bourassa qui me fit les mêmes doléantes de M. Lalumière. Il en fut de même de M. Horner que je connaissais comme associé de la maison H. H. Brosseau, courtier en immeubles.

Mon ami George Jarry me tenait au courant de leur état d'âme.

Le 13 février 1913, dans l'après-midi, M. Emile Bourassa me demanda si je voudrais prendre sa déposition, un affidavit, racontant en détail tout ce qui s'était passé d'illégal dans l'élection d'Hochelagg. Je me rendis à ses désirs et j'écrivis sous sa dictée. Pendant la déposition de M. Bourassa, MM. Horner et Lalumière vinrent au bureau et après lecture faite, me demandèrent d'ajouter ou de développer certaines parties. Cette déposition fut copiée à la machine à écrire par mon associé M. J. Arthur Langlois, puis MM. Bourassa, Horner et Lalumière en reçurent chacun une copie, la lurent, puis me demandèrent où ils pourraient la faire assermenter. Je demandai à M. Turcotte s'il était commissaire de la cour supérieure, et sur sa réponse affirmative, je conduisis MM. Bourassa, Horner et Lalumière chez M. Turcotte. M. George Jarry m'accompagnait.

Ces documents furent signés par MM. Horner, Bourassa et Lalumière qui furent assermentés, puis M. Turcotte signa à son tour chacun des documents tout comme ces messieurs l'avaient fait précédemment. Les documents signées, MM. Bourassa, Horner et Lalumière me demandèrent d'écrire une lettre personnelle à l'adresse des honorables Rogers, Nantel et Coderre, et de la remettre à M. George Jarry qui devait agir comme leur représentant. J'écrivis la lettre sous la dictée de M. Lalumière, et M. Langlois, mon associé l'écrivit ensuite à la machine. MM. Bourassa, Horner et Lalumière, la signèrent devant moi, et M. Jarry la reçut avec ordre de la remettre personnellement à qui de droit.

Il fut résolu de partir aussitôt que possible pour Ottawa. Comme j'avais des affaires à transiger à Ottawa, je partis avec eux. Arrivé à Ottawa, je me retirai avec M. George Jarry au Windsor, où nous prîmes une chambre. Je me rendis aux bâtisses du parlement pour assister au vote sur la deuxième lecture du bill Borden. Après avoir constaté la fragilité des promesses électorales, donné la main à quelques amis, causé avec des ex-alliés, je retournai au Windsor.

J'étais à peine à ma chambre, qu'on m'annonça que quelqu'un m'appelait au téléphone. C'était M. Louis Coderre qui me demandait de l'aller rencontrer seul aux appartements de M. Blondin. Je me rendis chez M. Blondin où je rencontrai les honorables Coderre et Nantel, ainsi que M. Jos. Rainville et M. Patenaude. Je saluai ensuite M. Blondin. Nous causâmes naturellement des affidavits. Je leur racontai ce que j'en savais. Ils me demandèrent ce que ces télégraphes voulaient. Comme je l'ignorais dans les détails et que M. Georges Jarry était à Ottawa pour les représenter, je leur demandai de s'adresser à ce dernier. MM. Coderre et Rainville descendirent avec moi jusqu'au Windsor, il était plus de 3 heures a. m., et en me laissant M. Coderre me demanda de vouloir bien demander à M. Jarry d'être à son bureau dans la matinée à bonne heure. J'en avertis aussitôt M. Jarry. Dans la matinée du lendemain, je m'occupai de mes affaires, et M. Jarry s'occupa de sa mission auprès des honorables Rogers, Nantel et Coderre. Au lunch au Windsor, M. Jarry me causa de ses entrevues avec MM. Coderre et Patenaude Rien n'était conclu, et MM. Bourassa, Lalumière et Horner étaient retournés à Montréal par le train du matin.

Je me disposais à prendre le train de 8 heures p. m. pour Montréal, quand M. Georges Jarry m'annonça que MM. Lalumière et Horner étaient en route pour Ottawa, et que je ferais peut-être bien de rester pour l'aider à régler l'affaire à l'amiable. Je consentis et le même soir, j'accompagnai MM. Lalumière, Horner et Jarry au bureau de mon ami Louis Coderre. Après une discussion ennuyeuse pour tout le monde, je conseillai à M. Coderre d'éviter un scandale si possible et je laissai la place. Quelque temps après, M. Jarry m'annonçait que tout était fini, réglé, et nous partîmes pour le Windsor. Chemin faisant, M. Lalumière me demanda de prendre connaissance des lettres à lui adressées ainsi qu'une pour M. Emile Bourassa. Les deux lettres étaient des promesses vagues de positions et signées par M.Louis Coderre. De retour à Montréal, ces messieurs se rendirent à mon bureau et se mirent en communication avec différents, personnages, dont MM. Patenaude, M. P. P., Oscar Coderre et Jos. Major. J'appris d'eux qu'ils avaient reçu ordre de M. Louis Coderre lui-même de se faire payer un certain montant d'argent, quelques deniers en reconnaissance des services signalés rendus contre nous dans Hochelaga. C'était complet. le lundi matin, quand MM. Bourassa, Horner et Lalumière m'annoncèrent qu'ils avaient été payés par M. Jos. Major au nom de M. Louis Coderre en billets de $10 de la Banque Nationale. Ils me demandèrent une attestation à cet effet par écrit ainsi que les numéros des dits billets, puis signèrent, MM. Lalumière et Horner seulement.

Quelques jours après, grâce à la discrétion des uns, à la bêtise des autres, le scandale d'Hochelaga courrait la rue, les coulisses du parlement et les journaux d'opposition qui n'en connaissaient pas le premier mot, mais brodaient des chinoiseries à ce sujet.

Jusqu'aux journaux ministériels qui pris de peur, se mirent à attaquer tout le monde et à donner de la couleur locale à ces prétendus scandales.

Toute la vérité, c'est que l'élection d'Hochelaga est un vol comme le prouvent les affidavits signés par MM. Bourassa, Lalumière et Horner corroborés par les déclarations assermentées de MM. Jarry et la mienne. Les lettres de M. le Secrétaire d'Etat en constituent la confirmation avec l'argent donné et reçu.

Et profondément dégoûté de tout ce gâchis fait pour excuser la volte-face d'un parti qui au pouvoir oublie ses engagements d'honneur faits au peuple au temps de l'opposition. J'ai signé ces déclarations les sachant conformes à la vérité

(Signé) TANCREDE MARCIL.

COMMENT GUERIR UN RHUME EN UN JOUR.

Prenez les Tablettes au Quinine "Laxative Bromo". Les pharmaciens remettent l'argent, si le remède ne guérit pas. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boîte. 25c.

Assermenté devant moi, ce 8 mars 1913.
(Signé) P. BEDARD,
C.C.S. District de Montréal.

En terminant la lecture des affidavits, M. Gauthier, propose la résolution suivante, appuyé par M. Chisholm, d'Inverness.

LA MISE EN ACCUSATION

"Que le député représentant la division électorale de St-Hyacinthe, ayant déclaré de son siège en Chambre, qu'il est informé d'une manière digne de foi et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes,

Qu'à une récente élection partielle qui a eu lieu dans la division électorale d'Hochelaga, le 19 novembre 1912, l'honorable Louis Coderre était candidat et qu'il a été, là et alors dûment élu pour cette chambre;

Qu'à la dite élection, à la connaissance avec la connivence et pour l'avantage du dit Louis Coderre, il a été organisé un système régulier de substitution de personne auquel ont activement participé les nommés Emile Bourassa, de la cité de Montréal, Ells Horner, du même lieu, et Elie Lalumière, aussi du même lieu, dans l'expectative et avec la promesse du dit Louis Coderre et de ses agents qu'ils les dits Emile Bourassa, Ells Horner et Elie Lalumière, recevraient une récompense en argent et sous forme de positions dans le service public.

Qu'après la dite élection, en divers temps et lieux, jusqu'au 14 février dernier, les dits Emile Bourassa, Ells Horner, et Elie Lalumière, ont pressé le dit Louis Coderre de remplir les promesses sus mentionnées et ont menacé, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, de divulguer et faire connaître publiquement le dit système de substitution de personne et la part prise en cette affaire par le dit Louis Coderre;

Qu'en vue d'empêcher la divulgation du dit système de substitution de personne, le dit Louis Coderre, a en date du 14 février dernier, écrit la lettre suivante qui a été dument remise au dit Emile Bourassa;

Chambre des Communes, Ottawa.
14, 2, 13.

Mon cher Emile:— Vous amis m'apprennent que vous avez été informé qu'une autre personne a été nommée pour remplir la vacance dans le département des Travaux Publics, C'est malheureusement vrai. Soyez persuadé que depuis un an j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous, mais maintenant il me sera plus facile de vous trouver un emploi convenable dans mon département ou ailleurs.

Bien à vous,
LOUIS CODERRE.

Que le 14 février dernier, le dit Louis Coderre a, pour le même objet, écrit la lettre suivant qui a été dûment remise au dit Elie Lalumière:—

Chambre des Communes, Ottawa.
14, 2, 13.

M. Elie Lalumière, Montréal, Qué.:— Au sujet de la position dont vous m'avez parlé, j'espère pouvoir vous satisfaire prochainement, j'apprécie d'une manière spéciale l'excellente recommandation de mon cousin, Emile Bourassa.

LOUIS CODERRE.

Que le 17 février dernier, Jos. Major, de la cité de Montréal, l'un des organisateurs du dit Louis Coderre, à la dite élection, dans le même but d'empêcher la divulgation du dit système de substitution de personne, ou en vue de récompenser le dit Emile Bourassa de ses services en rapport avec le dit système de substitution de personne, ou dans ces deux buts, a payé au dit Emile Bourassa la somme de cent piastres:

Que le 17 février dernier, le dit Joseph Major, de la cité de Montréal, dans le même but d'empêcher la divulgation du dit système de substitution de personne, ou à titre de récompense au dit Elie Lalumière pour ses services en rapport avec le dit système de substitution de personne, ou dans ces deux buts, a payé au dit Elie Lalumière la somme de cent piastres;

Que depuis le 14 février dernier, le dit Emile Bourassa a été nommé à un emploi dans le service public du Canada;

En conséquence, qu'il soit résolu, que les dites allégations soient référées au comité des Privilèges et Elections pour faire une enquête complète sur les dites allégations, mais spécialement, et sans restreindre le champ de la dite enquête, sur toutes les circonstances se rattachant à l'organisation d'un système de substitution de personne à la dite élection, dans l'intérêt et avec la coopération du dit Louis Coderre et de ses agents, sur les lettres susdites écrites aux dits agents Emile Bourassa et Elie Lalumière, sur le paiement aux dits susdits agents des sommes sus mentionnées, et aussi sur la nomination du dit Elie Bourassa à un emploi dans le service public.

Et qu'il soit aussi résolu, que le dit comité ait le pouvoir d'assigner et interroger des témoins sous serment et d'envoyer quérir tous papiers et documents que le comité jugera nécessaires pour les fins de la dite enquête."

REPONSE DU SECRETAIRE D'ETAT

L'honorable Louis Coderre se lève et est accueilli par des applaudissements prolongés.

"J'ai entendu, dit-il, de mon siège les accusations portées contre moi par le député de St-Hyacinthe, et je déclare que je nie entièrement le bien fondé de ces accusations. Maintenant, suivant la coutume parlementaire, je vais me retirer pour le temps que cette affaire sera discutée. Mais avant de ce faire, je veux exprimer ma gratitude au député de St-Hyacinthe qui a été assez bon d'attendre jusqu'à aujourd'hui pour présenter sa motion, sachant que j'ai été malade toute la semaine dernière."

Le Secrétaire d'Etat quitte son siège et ne le reprendra qu'une fois la question réglée.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

L'honorable Doherty, ministre de la justice, déclare que l'affaire est très importante. Il faut l'envisager de deux façons: Si les preuves fournies par M. Gauthier sont fondées, où le procès doit-il avoir lieu? Il croit que le seul tribunal possible soit une cour de justice, car d'après les renseignements qu'il possède, il y a dans cette affaire des parjures, et on peut même y découvrir du chantage.

Le ministre donne lecture des affidavits suivants qui sont d'une éloquence se passant de commentaires.

Je soussigné, Napoléon Latraverse, de Sorel, déclare solennellement:

Je suis informé que dans une prétendue déclaration solennelle signée par Emile Bourassa, à Montréal, le 13 février 1913, mon nom serait mentionné comme ayant rencontré un certain nombre de personnes le 18 novembre et que nous aurions reçu des instructions de préparer des télégrammes "personaters" pour le jour d'élection. d'Hochelaga tenue le 19 novembre dernier et faire des listes fictives de voteurs absents ou morts, que nous aurions reçu des listes fictives de ces noms de la part de Monsieur Anthime Fortin et qu'en outre des personnes déclarent, disent ou insinuent que j'aurais participé à ce système de télégraphie "Personation."

Je déclare qu'en autant que je suis concerné, ces accusations ou insinuations sont absolument fausses et non fondées.

Et je fais cette déclaration solennelle sachant qu'elle a la même force et la même valeur que si elle était faite en vertu de l'Acte de la preuve du Canada de 1893, et j'ai signé un

(Sign)
NAPOLEON LATRAVERSE
Signé et déclaré devant moi à Ottawa ce 14ème jour de mars à1913.
(Signé)
FRANK B. PROCTOR,
A. Com. H. C. P.

Je soussigné, Joseph Armand Péloquin, ci-devant de la ville de Montréal, et maintenant résident dans la ville d'Ottawa, déclare solennellement :

Que mon nom est mentionné dans une prétendue déclaration signée par Emile Bourassa, à Montréal, le 13ème jour de février 1913, de manière à laisser entendre que je me suis rendu coupable de sunstitution d'électeurs aux bureau de votation à la dernière élection qui a eu lieu dans le comté d'Hochelaga, gu mois de novembre dernier.

Je nie absolument ces accusations ou insinuations.

J'ai travaillé à l'élection de l'honorable Monsieur Coderre mais je n'ai jamais voté au nom d'un autre électeur à la dite élection, et les accusations ou insinuations portées contre moi sont fausses.

Je fais cette déclaration solennelle la sachant vraie et sachant qu'elle a la même valeur et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve du Canada de 1893.

(Signé) A. J. PELOQUIN.
Signé et déclaré devant moi à Ottawa le 14ème jour de mars 1913, A.D.
(Signé) J. D. LABELLE,
Sommissaire.

Je soussigné, Denis Tansey, de la semblée Législative de la Province ville de Montréal, membre de l'Asde Québec, déclare solennellement ce qui suit :

J'ai pris connaissance d'un document qui m'a paru être une déclaration statutaire, signée à Montréal par un nommé Emile Bourassa, le 13ème jour de février 1913.

Dans cette déclaration, se trouve le paragraphe suivant :

"Monsieur Denis Tansey, M.P.P., "avait la direction de trois bandes "de télégraphes Irlandais dont le "lieu de réunion était au comité "central, à la connaissance personnelle de Monsieur Coderre et de "son comité."

Je n'ai aucune hésitation à déclarer que ces allégations sont absolument fausses et mensongères.

Je fais cette déclaration solennellement, sachant consciencieusement qu'elle est vraie et qu'elle a la même valeur et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve de 1893.

(Signé) DENIS TANSEY.
Signé et déclaré devant moi dans la ville d'Ottawa, le 14ème jour de mars 1913 A.D.
(Signé) JOHN R. OSBORNE,
Commissaire.

Je, soussigné, Anthime Fortin, avocat de Montréal, déclare qu'avant, pendant ou après la campagne électoral du mois de novembre 1912, dans le Comté d'Hochelaga, je n'ai dit ou fait quoi que ce soit d'illégal et que je n'ai participé en aucune façon à des manoeuvres irrégulières ou frauduleuses aux fins d'aider l'un ou l'autre des candidats.

Toute allégation tenant à m'incriminer de quelque façon que ce soit à l'occasion de cette élection serait fausse, malicieuse et ridicule.

Et je fais cette déclaration solennelle la sachant vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada 1895

(Signé) A. FORTIN.
Déclaré et signé en ma présence à Montréal, ce 15ème jour de mars 1913.
(Signé) J. A. RENAUD.
Commissaire de la Cour Supérieure, District de Montréal.

Je, soussigné, Oscar Coderre, avocat de Montréal, déclare qu'il n'est pas à ma connaissance que Anthime Fortin, avocat de Montréal, ait participé de près ou de loin à des manoeuvres irrégulières, illégales ou frauduleuses, lors de la dernière élection fédérale en novembre 1912, dans le Comté d'Hochelaga et en autant que je connaisse la conduite du dit Anthime Fortin, lors de cette élection, je corrobore sa déclaration plus haut.

Et je fais cette déclaration solennelle la sachant vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada 1913.

(Signé) OSCAR CODERRE.
Déclaré et signé en ma présence à Montréal, ce 15ème jour de mars 1913.
(Signé) J. A. RENAUD.
Commissaire de la Cour Supérieure, District de Montréal.

Ayant appris que mon nom était mentionné sur une certaine déclaration faite par M. Emile Bourassa et autres, le 13 février 1913, à l'effet que j'aurais participé à une organisation de personnification, durant la dernière élection dans Hochelaga, je déclare que cette déclaration est entièrement fausse, en autant que je suis concerné.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada de 1893,

(Signé) ALEX. MAJOR.
Déclaré et signé en ma présence, ce 14 mars 1913.
(Signé) J. A. RENAUD.
Commissaire de la Cour Supérieure, District de Montréal.

GARNITURES DE PLUMES 'LONDON' ET FORMES DE CHAPEAUX 'LONDON' POUR

Modes de Pâques

Merveilleusement élégants, originaux et beaux sont les nouveaux chapeaux, dont on verra un grand nombre pour la première fois. La plupart sont petits, avec nouvelles garnitures en plumes d'autruche, bulgares et de l'Orient. D'autres en nouvelles Nell Rose, bleues, tan, violettes et nouvelles combinaisons. Une monture de plumes pleureuses et de plumes d'autruche est ce qui est très porté. Puis il y a d'autres montures qu'on n'a jamais vues encore, telles que Kismet, Corinthe, Neptune, Chic, Sirène, Nymphe, Bengale, Soudan, plumes de luxe françaises ; aussi très bel étalage de nouvelles plumes pleureuses à un brin, grande variété de nouveaux coloris du printemps. Les prix de ces plumages varient de .... $1.25 à $15.00

"Chapeaux" Garnis

Quelques jolies formes garnies de plumes d'autruche "LONDON" ; d'autres chapeaux garnis de fleurs et montures nouvelles. (Pas deux pareils). Prix, garnis... $5.00 à $35.00

"Chapeaux" non Garnis

Chapeaux Tagal, Chanvre, paille de Milan, Leghorn, paille de Manille et Panama sont les principales employées. Chapeau importé de LONDRES, PARIS et NEW-YORK. Prix très modérés, de .... $3.00 à $12.50

Manquer de voir l'ETALAGE DE PAQUES serait manquer de voir ce que la mode comporte de plus intéressant et de plus beau pour Pâques, à Montréal.

Magasin ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures.

London Feather Co. Limited

569 rue Sainte-Catherine Ouest,

Toronto. MONTREAL. Winnipeg.

La durée des "bouts de doigt" est supérieure à celle des gants

"The Kayser" SILK Glove

(Les Gants de Soie "KAYSER")

Font "réellement" beaucoup plus d'usage et donnent plus de satisfaction que les "gants ordinaires"— Ils ne coûtent "pas plus cher"— que ces gants que l'on vous représente comme "tout aussi bons".

Les Gants de soie "KAYSER" ne sont pas faits de prétentions et d'arguments: Ils sont le résultat de toute une vie de lutte pour atteindre un idéal, au succès duquel on n'a marchandé ni l'argent ni le temps.

La garantie que vous pouvez avoir en achetant des gants, vendus sans la marque du fabricant, va rarement plus loin que l'employé qui vous a vendu la marchandise.

Chaque paire de Gants de Soie "KAYSER" contient une étiquette de garantie—Tout comme l'étiquette, le Gant porte le nom "KAYSER". Assurez-vous en.—Cette marque est la garantie de la qualité, de l'élégance, de la valeur. Elle est pour vous une protection.

PERRIN FRERES & CIE.

Seuls Vendeurs en Gros pour le Canada

MONTREAL CANADA

A-3

Ayant appris que mon nom était mentionné sur une certaine déclaration faite par M. Emile Bourassa et autres, le "13 février 1913, à l'effet que j'aurais participé à une organisation de personnification, durant la dernière élection dans Hochelaga, je déclare que cette déclaration est entièrement fausse, en autant que je suis concerné.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada de 1893.

(Signé) B. CARON.

Déclaré et signé en ma présence ce 14 mars 1913.
(Signé) J. A. Renaud, commissaire de la Cour Supérieure district de Montréal.

Je, OSCAR CODERRE, Avocat, de Montréal, ayant pris connaissance d'une déclaration faite par un nommé Emile Bourassa et corroborée par Elie Lalumière et Ellis Horner, à l'effet que durant la dernière élection d'Hochelaga, j'aurais participé de différentes manières, à l'organisation d'un système de personnification devant servir dans cette élection, déclare par les présentes que cette déclaration est tout à fait fausse, en autant que je suis concerné.

Et je fais la présente déclaration

(SUITE A LA 3e PAGE)

SHILOH Guérit toux et rhumes

DEBARRASSEZ-VOUS DES HEMORROI-DES CHEZ VOUS

Essayez ce traitement domestique — absolument gratis.

Peu importe le temps pendant lequel vous avez souffert ou quelque grave que vous croyiez votre cas, faites venir immédiatement un traitement d'essai gratis du merveilleux remède Pyramid, contre les hémorroides. Des milliers de personnes affligées comme vous ou davantage ont été guéries par l'usage de ce merveilleux remède.

Le remède Pyramid donne un soulagement instantané. La douleur disparaît, l'inflammation et l'enflure diminuent, et vous êtes capable de travailler, aussi confortablement que si vous n'aviez jamais été malade. Il peut vous épargner les frais et les dangers d'une opération chirurgicale.

Envoyez le coupon, plus bas, avec votre nom et adresse sur un morceau de papier, à la Pyramid Drug Co., 420 Pyramid Bldg., Marshall, Mich., et un échantillon vous sera envoyé gratis. Il vous montrera, d'une manière absolue, ce que fait le remède Pyramid pour les hémorrhoïdes. Alors vous pourrez avoir le paquet ordinaire à 50c à toutes les pharmacies. Ne souffrez pas une minute de plus. Ecrivez maintenant.

Remède Gratuit contre les Hémorroïdes.

Ce coupon, si vous nous l'envoyez par la poste avec votre nom et votre adresse, vous donne droit à un ECHANTILLON GRATUIT du grand remède "Pyramid" pour les Hémorroïdes. Nous l'envoyons par la poste, franco, sous enveloppe sans marques.

Envoyez ce coupon immédiatement pour avoir un prompt soulagement des hémorroïdes.

LA VARIOLE SEVIT A MEGANTIC

Spécial à la PATRIE.

MEGANTIC, 18.—Par suite de la découverte de plusieurs cas de variole parmi les élèves des Ecoles de Mégantic, ces institutions viennent d'être fermées pour demeurer en quarantaine jusqu'à ce que le fléau soit définitivement disparu.

NOUVELLES DE DRUMMONDVILLE

(Spécial à la Patrie)

DRUMMONDVILLE, 18. Le collège Saint-Frédéric, après avoir été mis en quarantaine pour de légers cas de variole, a rouvert ses portes aujourd'hui.

—L'injonction prise contre la corporation, au nom de J. W. Saint-Onge, constituant un vestige de l'imbroglio municipal, a été renvoyée avec dépens contre le demandeur par la Cour de Révision qui a confirmé le jugement de M. le juge Pouliot en cour supérieure.

—M. Nap. Garceau a pris une action contre la Fabrique de Drummondville pour faire annuler une résolution de cette dernière. A une assemblée de paroisse, il a été résolu, par un vote de 400 contre 13, que la Fabrique se défendrait contre l'action. MM. C. H. Lalonde et J.E. Perreault, ont été nommés procureurs ad hoc.

—Dimanche dernier, dans le sous-bassement de l'Eglise avait lieu un whist au profit de la tombola.

Ce fut un véritable succès. Les prix furent gagnés par Mme J.Bousquet, Mlle B. Bérard, MM. A. Gauthier, Elz. Laloie, R. Lemire et Mlle R. Lépine. Il y avait plus de 50 tables remplies.

—M. J. T. Piché, marchand, a décidé de faire abandon de ses affaires dans l'intention d'aller s'établir à Montréal.

—M.G.Bérubé a subi son enquête devant M. le magistrat Marchildon, qui l'a condamné à subir son procès devant un jury.

—M. J. E. Pinard se fait construire un théâtre de vues animées à côté de son magasin. Les travaux marchent rapidement, et il sera probablement ouvert vers le 1er mai.

—M. Victor Déry, qui avait été frappé par une locomotive de l'Intercolonial sur le pont, est en bonne voie de guérison.

—Mlle Emeline Robillard est retournée chez ses parents à Fall River.

LA CHAMBRE REFUSE, PAR 34 DE MAJORITE, DE FAIRE UNE ENQUETE SUR L'ELECTION D'HOCHELAGA

(SUITE DE LA 2e PAGE)

la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada 1893.

(Signé) OSCAR CODERRE.

Déclaré et signé en ma présence, à Montréal, ce 15ème jour de mars 1913. (Signé) J. A. Renaud, Commissaire de la Cour Supérieure, District de Montréal.

Ayant appris que mon nom était mentionné à une certaine déclaration faite par Emile Bourassa le 13 février 1913 en rapport avec la dernière élection d'Hochelaga, et m'imputant certains actes de corruption, je déclare ce qui suit :

(a) Je n'ai jamais requis Emile Bourassa, E.-H. Horner et E. Lalumière d'organiser un système de supposition de personne.

(b) Je ne leur ai jamais dit en présence de Monsieur Coderre qu'ils pouvaient très bien voter pour le fils de propriétaires.

(c) Je ne leur ai pas remis de listes "Stuffées" et je n'ai donné ni listes, ni cartes à M. Angrignon pour leur être remises.

(d) Je n'ai ni "ouvert" ni "chéqué" le pôle No. 92;

(e) Je ne leur ai promis ni récompense, ni position en rapport avec l'élection.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'acte de la preuve de Canada, 1893, et j'ai signé.

(Signé) J. NORMANDIN.

Déclaré et signé devant moi à Montréal en ma présence ce 16 mars 1913. (Signé) W. Geoffrion, Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

CONTRE-AFFIDAVIT D'EMILE BOURASSA

Je soussigné, Emile Bourassa, agent de Montréal, ayant appris que la Chambre des Communes doit être saisie bientôt d'une déclaration du député de St Hyacinthe dénonçant Elie Lalumière, et H. Horner et moi-même comme les principaux organisateurs d'un système de personnification dans la dernière élection d'Hochelaga, et étant en cause l'hon. Louis Coderre, l'hon. W. B. Nantel et l'hon. R. Rogers, et sachant que cette déclaration est basée sur un écrit signé par MM. Lalumière, Horner et moi-même, je déclare ce qui suit :

Il y a quelques semaines, M. Tancrède Marsil, de Montréal, à qui j'avais causé d'une réclamation légitime que je faisais pour travail durant l'élection d'Hochelaga, me dit qu'il avait un moyen infaillible pour me faire payer et me demanda de passer à son bureau à ce sujet. Deux jours après, j'allai au bureau de M. Marsil et il me demanda de signer un document préparé par lui, me disant qu'il allait l'adresser à l'hon. Louis Coderre et qu'avec ce document il obtiendrait des faveurs et avantages pécuniaires, et pour nous et pour lui. M. Marsil ajouta. "En signant ce document tu vas m'aider à faire du gros argent et à obtenir un pont dans le comté de Bagot qui m'assurera mon élection la prochaine fois dans ce comté."

Après plusieurs instances de la part de M. Marsil, je me suis décidé à signer le document en question sans le lire et sans en connaître le contenu, sur la promesse que j'aurais ma part des argents obtenus des Honorables MM. Coderre, Nantel et Rogers.

Après avoir signé ce document : "Maintenant nous allons à Ottawa et il faut arracher de l'argent aux ministres; je connais comment monter cette affaire; ce n'est pas la première fois que je fais cela. Le mieux en sait quelque chose; il a déjà payé; je m'entendrai bien avec ceux-ci, ils sont aussi faciles à faire chanter que Lemieux".

Nous sommes donc partis pour Ottawa, nous étions cinq, et Marsil s'est chargé de faire valoir le document et d'en retirer tout le bénéfice possible en gros argent. Arrivés à Ottawa, vers le 14 février, M. Marsil nous avisa de s'inscrire à l'hôtel sous de faux noms pour ne pas courir le risque d'être arrêtés, ce que nous fîmes.

A la suite de nombreux pourparlers à Ottawa, Marsil nous fit rapport que la chose allait mal, que notre déclaration était niée du tout au tout et que nous étions tous—y compris lui-même, exposés à des dangers considérables, même à être arrêtés. Il nous conseilla de quitter Ottawa au plus tôt, ce que nous fîmes d'ailleurs, à part Marsil et un nommé Jarry, un ami à Marsil. — Avant de nous séparer, Marsil et Jarry nous dirent qu'ils obtiendraient $25,000 ou des conservateurs ou des libéraux, s'il le fallait. Trois jours après, je suis allé à Ottawa rejoindre Marsil qui semblait nous fuir, et l'ayant rencontré, il me dit: "Retourne à Montréal, tout va bien, Laurier a envoyé un de ses amis à Montréal, pour nous payer. Il a tout en mains." J'ai refusé de retourner à Montréal, et j'ai déclaré à Marsil que j'en avais assez de cette affaire. Marsil me répondit : "Tu marcheras malgré toi."

Je déclare que M. Coderre chaque fois qu'il a été question de ces accusations devant lui, a toujours nié les faits allégués contre lui et a toujours déclaré qu'il n'avait rien à faire avec nous.

Je déclare de plus, en toute justice pour les honorables ministres et leurs amis, nommés dans le document que j'ai signé sans le lire, et qui fait maintenant l'objet d'un prétendu scandale politique, que les accusations faites contre eux sont complètement fausses. J'ai travaillé au succès de l'élection de M. Coderre dans Hochelaga, et il n'y a pas eu à ma connaissance, d'organisation de personnification quelconque.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada, de mil huit cent quatre-vingt-treize.

(Signé) EMILE BOURASSA,

Déclaré et signé en ma présence, à Montréal, ce 14 mars 1913.

(Signé) HECTOR R. BISAILLON, C. C. S. pour District de Montréal.

Je, Elis Horner, de la cité de Montréal, corrobore la présente déclaration telle que faite par M. Emile Bourassa, ayant été moi-même partie et témoin des faits relatés et sachant consciencieusement que cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada.

Déclaré et signé devant moi, à Montréal, le 14 mars 1913.

(Signé) E. H. HORNER, HECTOR R. BISAILLON, C. C. S. pour District de Montréal.

Je, soussigné, Joseph Angrignon, de la cité de Montréal, déclare solennellement:

J'étais l'organisateur en chef de l'élection de l'hon. Louis Coderre, lors de la dernière élection d'Hochelaga.

J'ai pris connaissance de la copie d'une prétendue déclaration solennelle signée par Emile Bourassa, le 13 février 1913 à Montréal.

Cette prétendue déclaration allègue que je suis allé rencontrer l'hon. R. Rogers à l'Hôtel Windsor, pour arranger avec lui les dépenses de la dite élection, que j'ai conseillé à Bourassa et aux autres d'entrer dans un char fermé pour ne pas être reconnus, que j'étais en charge de Bourassa et de ses prétendus compagnons pour le reste de la journée de la votation, que je me suis procuré de M. Normandin les listes et les cartes au moyen desquelles les télégraphes (Personators) pourraient travailler et que je les ai conduits aux différents polls où ils feraient leur ouvrage, que j'ai dit, dix ou quinze jours après l'élection, à Bourassa et aux autres que j'arrivais d'Ottawa pour réclamer la balance des dépenses dues pour l'élection d'Hochelaga, que j'étais mécontent et que j'ai dit que M. Rogers m'avait déclaré qu'il n'avait pas d'argent disponible, qu'il faudrait retourner plus tard.

Je déclare que toutes ces allégations de la prétendue déclaration de M. Bourassa sont absolument fausses et non fondées.

La prétendue déclaration allègue en outre que j'ai fait des promesses de places et de patronage de la part de l'hon. R. Rogers ; cet avancé est absolument faux.

Il est aussi absolument faux que j'aie rencontré l'hon. R. Rogers à Ottawa et que j'aie fait un rapport de cette prétendue entrevue qui n'a pas eu lieu.

Il est absolument faux que j'aie dit avoir reçu des instructions de M. Rogers de communique avec MM. Charles Beaubien et Armand Grenier. Il est également faux que j'aie téléphoné à ce sujet à MM. Beaubien et Grenier.

Je n'ai eu aucun rapport ni aucune entrevue quelconque avec l'hon. M. Rogers, au sujet des faits allégués dans la dite prétendue déclaration.

Comme organisateur en chef de l'élection de M. Coderre, je déclare que le prétendu système de télégraphe (Personation) allégué dans la dite déclaration est absolument faux, que cela n'a pas eu lieu, du moins à ma connaissance.

Il est vrai que j'ai dit à Lalumière, mais non pas à Horner, ni à Bourassa, d'aller chez le diable; j'ai employé ce langage parce que je ne voulais pas m'occuper de ces réclamations non-fondées.

Et je fais la présente déclaration solennelle, la sachant absolument bien fondée et pour avoir la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada de dix-huit cent quatre-vingt-treize.

Et j'ai signé,

(Signé) : JOS. ANGRIGNON.

Signé et déclaré devant moi, à Ottawa, ce quatorzième jour de mars 1913,

(Signé) : A. E. FRIPP. A. CORMIER.

Je, J. Bruno Nantel, avocat, de St-Jérôme, ayant pris connaissance d'une déclaration faite par un nommé Emile Bourassa et corroboré par Elie Lalumière et Ellis Horner, à l'effet que durant la dernière élection d'Hochelaga, j'aurais participé de différentes manières, à l'organisation d'un système de personnification devant servir dans la dite élection, déclare par les présentes que cette déclaration est tout à fait fausse, en autant que j'y suis concerné.

Et je fais la présente déclaration la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la preuve en Canada, mil huit cent quatre-vingt-treize.

Déclaré et signé en ma présence à Montréal, ce quinzième jour de mars 1913.

(Signé) J. BRUNO NANTEL.

(S) J. A. RENAULT,

C.C.S., district de Montréal,

Ayant appris que mon nom était mentionné dans une certaine déclaration faite par M. Emile Bourassa et autres, le 13 février 1913, à l'effet que j'aurais participé à une organisation de personnification, durant la dernière élection dans Hochelaga, je déclare que cette déclaration est entièrement fausse, en autant que je suis concerné.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada, de dix-huit cent quatre-vingt-treize.

(Signé) ALEX. LAPIERRE.

Déclaré et signé en ma présence ce 14 mars 1913.

(S) J. A. RENAULT,

C.C.S., District de Montréal.

Ayant appris que mon nom était mentionné dans une certaine déclaration faite par M. Emile Bourassa et autres, le 13 février 1913, à l'effet que j'aurais participé à une organisation de personnification, durant la dernière élection dans Hochelaga, je déclare que cette déclaration est entièrement fausse, en autant que je suis concerné.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada de dix-huit cent quatre-vingt-treize.

D. POITRAS,
ISAIE POITRAS,
(Signé) J. T. E. CARDINAL.
C. TREMPE,
GEO. A. BOWER.

Déclaré et signé en ma présence ce 14 mars 1913.

(S) HECTOR R. BISAILLON, C.C.S., District de Montréal.

Le ministre de la Justice remarque que le seul affidavit qui manque est celui d'Elie Lalumière et il n'a pu être obtenu pour la raison que celui-ci a jugé à propos de disparaître avant la mise en exécution d'un jugement en date du 22 février le condamnant à un an de prison pour mépris de cour. Ce fait donne une pauvre opinion du caractère de ce dénonciateur. A bien étudier les affidavits on ne trouve aucune preuve contre M. Coderre qui pourrait justifier le Parlement à envoyer la cause devant le Comité des Privilèges et Elections. Il croit que la meilleure ligne de conduite à suivre pour M. Gauthier, serait de retirer sa motion.

SIR WILFRID

Sir Wilfrid Laurier succède à M. Doherty. "Bien que ce sera de mon devoir au cours des quelques observations que je crois devoir faire de différer d'opinion, quant au principe, avec le ministre de la Justice, je puis dire de suite qu'il est un point sur lequel je partage son opinion et ce point est que cette question en est une de "fair play" et de justice, de "fair play" pour le secrétaire d'Etat, de "fair play" et de justice pour cette Chambre dont il est un des membres. La coutume a toujours été non seulement dans cette Chambre, mais même au Parlement impérial dont cette Chambre n'est qu'une pâle copie, que chaque fois qu'un député a porté, de son siège, des accusations contre un de ses collègues en disant que, dans son opinion, il pourrait prouver le bien fondé de ces accusations, la coutume a toujours été qu'une enquête soit ordonnée. Je pourrai citer de nombreux exemples de ce que j'avance. C'est ce qui s'est fait dans le cas de Huntingdon en 1873 et dans celui de McGreevy en 1893. Dans ces deux cas, un député s'est levé et a déclaré que, dans son opinion, il pourrait prouver certains faits qui entachaient l'honneur d'un membre de la Chambre. En 1873 l'enquête fut d'abord refusée puis accordée. En 1893 la motion fut adoptée sans discussion. J'ajouterai que je partage aussi l'opinion du ministre de la justice à l'effet que dans une affaire de ce genre, tout esprit de parti devrait être éliminé et qu'il est difficile peut-être pour nous, engagés que nous sommes chaque jour dans des luttes politiques, de ce faire. Je n'ai aucune hésitation à admettre que je suis un partisan je l'ai toujours été et je ne le cache pas, mais j'espère ne jamais voir le jour ou je serais injuste envers un adversaire spécialement dans une affaire concernant son honneur comme membre de cette Chambre.

"La loi, continue Sir Wilfrid, est que, si un membre de cette Chambre se rend coupable d'un acte indigne d'un gentilhomme, il est passible d'expulsion ou de censure. En conséquence, cette Chambre a comme première juridiction, le droit de censurer la conduite d'un de ses membres.

"Le ministre de la justice n'a considéré qu'un côté des accusations portées contre le Secrétaire d'Etat, à savoir: que si elles sont prouvées, M. Coderre peut perdre son siège. Il y a plus dans ces accusations, le député de St-Hyacinthe a non seulement affirmé que durant l'élection d'Hochelaga, un système de personnification avait été établi par Emile Bourassa, Ellis Horner et Elie Lalumière, et que le Secrétaire d'Etat était au courant de ce qui se passait, mais il a affirmé aussi que ces trois personnes, pendant plusieurs mois après l'élection, avaient réclamé la récompense de leurs services, comme on le leur avait promis, et qu'en une certaine occasion, tous trois vinrent à Ottawa et menacèrent le secrétaire d'Etat de dévoiler toute l'affaire s'il ne remplissait pas les promesses qu'il leur avait faites. Cette accusation relève de la loi des élections, l'offense n'ayant pas été commise durant l'élection et dans un but tout-à-fait étranger à cette élection. De plus, on prétend que le Secrétaire d'Etat les a récompensés pour les services rendus. Deux d'entre eux, Lalumière et Horner, d'après les documents produits, ont reçu chacun $100, et le troisième, ce qui est plus grave, le troisième Emile Bourassa, a reçu comme récompense une position du gouvernement. Je ne pense pas que cette accusation ait été niée jusqu'ici, et elle est suffisante pour donner à la Chambre le droit de faire une enquête. Les tribunaux, dans un procès, ne pourraient prendre cette accusation en considération, c'est donc à la Chambre seule de régler ce cas.

"Le ministre de la Justice a ajouté qu'il n'y avait pas de preuve prima facie de la culpabilité du Secrétaire d'Etat. Je maintiens qu'il n'y a qu'à prendre, pour telle preuve, la déclaration du député de St Hyacinthe qui, de son siège a affirmé qu'il pouvait prouver ses avancés. Il l'a fait sur sa responsabilité de membre de cette Chambre et c'est assez pour que nous agissions, mais il est allé plus loin. Il a lu trois affidavits, ceux de Emile Bourassa, de Tancrède Marcil et de Jarry, qui disent qu'il existait un système de personnification. Je ne connais pas Bourassa ni Jarry, mais je connais Tancrède Marcil, qui a été lié au parti nationaliste pendant ces derniers quatre ou cinq ans.

"Si M. Coderre est dans la situation où il se trouve aujourd'hui, il ne peut pas blâmer l'Opposition. Tous les affidavits produits ont été signés par des personnes appartenant au même parti que lui. Il y a maintenant le deuxième affidavit signé par Bourassa dans lequel celui-ci dit qu'il l'a signé sans l'avoir lu; cela n'est pas croyable, mais peut quand même se faire ; il n'en reste pas moins les déclarations de Jarry et de Marcil qui n'ont pas été démenties.

D'un autre côté sept ou huit personnes viennent jurer qu'il n'y a pas eu personnification ; si tel est le cas, je n'ai qu'une chose à dire au Secrétaire d'Etat, c'est que son pire ennemi est lui-même. S'il n'y a pas eu de système de personnification, si sa conscience était sans tache, s'il n'avait rien à se reprocher, comment se fait-il qu'il ait donné de l'argent à Bourassa ? M. Doherty dit que Bourassa est un maître-chanteur, qu'il est un personnificateur, qu'il s'est parjuré, mais il y a plus, il est un employé du gouvernement et personne n'a démenti ce fait.

Et Sir Wilfrid conclut en disant que le peuple a le droit de savoir comment il se fait que cette nomination ait été faite. Cela seule suffirait à motiver une enquête.

LE PREMIER MINISTRE

L'hon. M. Borden dit que Sir Wilfrid Laurier a déclaré que M. Emile Bourassa a obtenu une position dans le service civil, mais il (M. Borden) affirme que tel n'est pas le cas, et que M. Bourassa ne sera jamais nommé.

Sir Wilfrid:—Donnez-nous l'occasion de le prouver.

M. Borden.—Pas un sou n'a été payé à M. Bourassa par le gouvernement.

Si j'ai bien compris le chef de l'opposition, dit M. Borden, il a dit que s'il plaît à un député de porter des accusations de corruption contre un autre député, il est du devoir de la Chambre de faire le procès de cette cause.

Sir Wilfrid:—Il y a plus que des accusations relatives à l'élection même, il y a des accusations subséquentes à l'élection, ce qui change le cas.

M. Borden.—La première partie de la motion est l'accusation de corruption, et la balance comporte les particularités que peut fournir à la Cour le pétitionnaire au sujet des actes de corruption. S'il plaisait au premier député venu de porter des accusations de corruption électorale en rapport avec la campagne de 1911, la Chambre serait-elle justifiable de faire le procès de cette cause au comité des privilèges et élections ? Nul ne le croit. Si l'on veut faire le procès de l'élection d'Hochelaga, pourquoi pas faire celui des élections générales de 1911.?

Depuis les élections de 1911, on a demandé au moins une fois à des députés de cette Chambre de porter des accusations de corruption électorale contre un député élu de la gauche, mais la réponse donnée en cette circonstance, a été la même que celle de l'hon. M. Doherty, soit que le véritable tribunal pour traiter de ces causes, est une cour de justice du pays. En 1900, Sir Wilfrid et ses amis ont pris une toute autre attitude qu'aujourd'hui, sur les accusations lancées de corruption électorale ; témoin, lorsqu'il s'est agi des élections de West Huron et de Brockville. A cette occasion, Sir Louis Davies, qui était ministre de la Justice, a fait la même réponse que l'hon. M. Doherty aujourd'hui, soit que des cas de ce genre devraient être portés à une cour de justice.

Je suis certain, dit M. Borden, que Sir Wilfrid partage l'opinion de Sir Louis Davies, qui est la même que celle de l'hon. M. Doherty.

A mon avis, le Parlement n'a pas de juridiction de procéder à un procès en matière de corruption électorale. Si en 1900, le Parlement n'avait pas de juridiction, de l'aveu du Premier Ministre d'alors, en matière d'accusations de corruption électorale, en vertu de quel principe aurait-il aujourd'hui juridiction en rapport avec l'élection d'Hochelaga?

L'hon. M. Borden a lu ensuite un extrait du discours prononcé en 1900 par Sir Wilfrid Laurier, dans lequel celui-ci défendait les députés accusés de corruption électorale dans les comtés de West Huron et de Brockville, et déclarait que cette question devait se régler dans une cour de justice, et qu'elle ne serait pas portée au comité des Privilèges et Elections.

Si, conclut M. Borden, ceci était vrai en 1900, ce doit être vrai aujourd'hui. C'est notre opinion également en tant que la chose s'applique à l'élection d'Hochelaga.

Les autres orateurs ont été l'honorable L. P. Pelletier et M. Meighen du côté conservateur ; MM. Macdonald, Carwell et McKenzie, du côté libéral.

LE VOTE

A 1.20 heure ce matin les députés sont appelés à voter. La motion Gauthier est rejetée par 87 à 53, donnant une majorité de 34 au gouvernement. L'honorable Louis Coderre reprend son siège au milieu des applaudissements.

La Chambre s'ajourne à 1.30 heure.

VIEUX RHUMES D'HIVER MAINTENANT AISEMENT GUERIS

Un nouveau remède qui guérit maintenant sans sirops ou drogues contre le rhume.

Songez-y — vous pouvez vous débarrasser de ce rhume ennuyeux le chasser complètement de votre système, vous mettre parfaitement bien par l'aspiration, sans remède aucun.

Vous nous demandez comment. C'est très simple, vraiment : vous aspirez simplement par un "inhalateur de Catarrhozone", les riches essences balsamiques qui guérissent et amoindrissent le rhume en quelques heures.

En employant Catarrhozone, vous baignez la doublure du nez et de la gorge, avec ce puissant antiseptique de l'arbre produisant la gomme bleue en Australie, qui est probablement le plus sûr remède contre le rhume et la toux qui existe aujourd'hui.

Clarence E. Cromwell, écrit de Medicine Hat : "Pour guérir un rhume de cerveau en dix minutes environ, la seule chose que je connaisse, est Catarrhozone. Pour soulager une gorge irritée promptement, rien ne peut exceller Catarrhozone. Il vient simplement à bout d'une toux ou d'un rhume. Je sais des rhumes qui duraient depuis des mois, que Catarrhozone a guéris promptement. Presque tous ceux que je connais portent jour et nuit un Inhalateur de Catarrhozone et, dans ce pays, cela constitue une étonnante protection contre tous les maux d'hiver."

Ayez le grément d'un dollar, y compris l'inhalateur en caoutchouc dur et suffisamment de remède pour deux mois : grandeur moyenne, 50c ; échantillon, 25c ; chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes, ou de The Catarrhozone, Buffalo, N. Y., et Kingston, Canada.

SURMENAGE ET EBULLITION PRODUISENT ANEMIE ET NEVROSE

LES PILULES ROUGES

Refont, chez la femme, le sang qui s'appauvrit et les forces qui s'usent

La fameuse lutte pour la vie dont on parle tant et qui est une des réalités de l'existence aussi bien pour le pauvre que pour le riche, pour la femme comme pour l'homme, c'est la cause du surmenage intellectuel et physique qui est le père de toutes les anémies et de toutes les neurasthénies, de toutes les ruines et de tous les déséquilibrements. Jamais on ne s'est autant surmené et jamais on n'a connu autant de femmes anémiées et névrosées. Les cerveaux sont surchauffés, la machine humaine est en ébullition. Tout le monde se hâte de vivre, et de vivre le mieux possible. Les uns sont surmenés par le travail, les autres par le plaisir. Le résultat est le même : excès de dépenses vitales. Conséquence fatale : anémie et névrose.

Il serait possible d'éviter ce danger ; mais le travail est nécessaire pour bien vivre ; ou on n'a pas le temps, et lorsqu'on s'aperçoit enfin que l'appareil ne fonctionne plus, il est souvent trop tard pour y porter remède. Mais il ne sert à rien de moraliser, il vout mieux prendre les choses comme elles sont.

Au fond, la situation est celle-ci : il faut remplacer dans la lampe l'huile qui a été brûlée, c'est-à-dire le sang qui s'est usé et cela par un traitement énergique permettant à toutes ces surmenées de continuer leur violent passage dans la vie.

Le meilleur et le seul traitement à cette fin est celui des Pilules Rouges, ce merveilleux tonique du sang, purificateur de la circulation, stimulant de l'énergie et régénérateur des forces.

En voici un exemple :

Messieurs,

"Il faut avoir passé, comme moi, par la dure épreuve du travail, quand les forces vous font défaut, quand le moral comme le physique est abattu, pour savoir quelle reconnaissance est due aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui ont mis à la disposition des femmes qui travaillent ces excellentes Pilules Rouges auxquelles je dois la santé et la force.

Il n'est pas exagéré pour moi de dire que pendant deux ans j'ai vécu seulement sur les Pilules Rouges, c'est-à-dire que ce sont elles seules qui ont soutenu mes forces, assuré ma nutrition et remonté mon moral, en un mot, qui m'ont fait vivre.

Je travaille à la filature et cette besogne dure et pénible des moulins avait complètement ruiné ma santé. J'en étais rendue à un tel degré de lassitude générale et de fatigue corporelle qu'à tout moment je me trouvais sur le point d'être obligée d'arrêter mon travail. Quand arrivait le soir, j'étais toute lassée et courbaturée. Il me semblait que les os me faisaient mal, la poitrine, le dos étaient douloureux, la colonne vertébrale aussi, si bien que je redoutais même de m'appuyer au dossier d'une chaise berceuse. J'étais devenue pâle, j'avais mauvaise mine et j'avais perdu l'appétit complètement. De plus, j'étais devenue excessivement nerveuse et la moindre chose m'impressionnait et m'excitait. Le soir surtout, je tressautais lorsque quelqu'un m'adressait la parole dans une pièce voisine. J'avais des frayeurs la nuit, sans motif, et aussitôt je me sentais la gorge sèche et serrée, ma respiration s'arrêtait et le coeur me battait à tout rompre. Au coeur même j'éprouvais des douleurs déchirantes suivies de sensations de froid qui me glaçaient les membres. De névralgies en migraines, mes forces s'en allaient et comme je ne mangeais plus et que je ne reposais plus, je faisais littéralement pitié.

Mme D. POISSARD, Berlin, N. H.

J'avais beau prendre des fortifiants, suivre des régimes, mon état ne s'améliorait pas le moins du monde, au contraire, il empirait.

J'entendis souvent parler des Pilules Rouges autour de moi par des compagnes qui en faisaient usage et je me décidai à en essayer. J'en ai pris une douzaine de boites bien régulièrement, conformément aux indications données, et aussitôt un changement radical se produisit dans mon état. Mes nerfs se calmèrent comme par enchantement et une amélioration totale s'en est suivie. J'ai repris des couleurs et de la force : je n'ai plus d'étourdissements, ni palpitations ; je n'éprouve plus aucun malaise et je travaille maintenant comme tout le monde.

Grâce à ces bonnes pilules, dont je continue à faire usage, j'ai pu reprendre mes habitudes de ménage et je puis élever mes petits enfants tout en allant à mon travail.

Les Pilules Rouges ont donc été le salut de toute ma famille et en signe de reconnaissance, je vous permets de publier cette lettre si vous le jugez à propos.

Je vous remercie encore une fois." Votre dévouée, Dame DELPHINE POISSARD, 2 York St., Berlin, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES—Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se font une spécialité des maladies des femmes, ils ne traitent que les femmes et sont à la disposition de toutes celles qui désirent des con-seils. Nous invitons toutes les femmes malades à venir consulter nos médecins dont les avis, bien mis en pratique, aideront l'effet des Pilules Rouges et assureront une guérison prompte et radicale. Les bureaux de nos médecins, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr. CODERRE

POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr A. P. BEAUBIEN.	Dr P. MUNRO.
Dr O. RAYMOND.	Dr L. P. DUROCHER.
Dr A. P. DELVECCHIO.	Dr D. W. ARCHAMBAULT.
Dr HECTOR PELTIER.	Dr Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS.
Dr A. B. CRAIG.	Dr A. T. BROSSEAU.
Dr G. O. BEAUDRY.	Dr ALEX. GERMAIN.
Dr ELZEAR PAQUIN.	Dr J. A. ROY.
Dr J. B. BIBAUD.	Dr E. H. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez ja mais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

PELLICULES, CHUTE DES CHEVEUX—25c DE DANDERINE

CONSERVEZ VOS CHEVEUX ! LA "DANDERINE" FAIT DISPARAITRE LES DARTRES ET ARRETE LA CHUTE DES CHEVEUX, ELLE EN FAVORISE AUSSI LA CROISSANCE, NOUS EN DONNONS MAINTES PREUVES.

Si vous avez souci de posséder une épaisse chevelure qui brille par sa beauté et l'éclat de sa vitalité, qui soit d'une incomparable douceur, soyeuse et lustrée, vous devez faire usage de "Danderine", parce qu'il n'y a pas de préparation qui fasse plus de bien à la chevelure.

Une seule application de la "Danderine de Knowlton" sur vos cheveux en doublera la beauté. En outre, elle fera disparaître sur-le-champ jusqu'à la moindre molécule de dartre farineuse; vous ne pouvez avoir une chevelure saine, épaisse et belle si vous avez des dartres. Cette desquamation farineuse enlève aux cheveux leur lustre leur force et même leur vitalité et si l'on n'en a pas besoin; elle provoque la fièvre et la gale du cuir chevelu. La racine des cheveux manque de sève, perd sa rigidité et meurt. C'est alors que les cheveux tombent avec rapidité.

Si vos cheveux négligés depuis longtemps, sont aujourd'hui clairsemés, sans vie, secs, rudes ou huileux, n'hésitez pas, procurez-vous tout de suite, pour 25 sous à n'importe quelle pharmacie ou comptoir d'articles de toilette, une bouteille de "Danderine de Knowlton". Appliquez-vous-en un peu sur votre chevelure, en suivant les directions données, et dix minutes après, vous vous féliciterez d'avoir fait le plus beau placement de votre vie.

Nous croyons sincèrement, sans nous soucier des opinions contraires, que si vous voulez posséder une chevelure douce, brillante et belle, dire adieu aux dartres, aux gales du cuir chevelu et à la chute des cheveux, vous devez faire usage de la "Danderine de Knowlton." Si vous en avez réellement besoin, pourquoi ne pas vous en servir immédiatement? Une bouteille de 25 centins vous émerveillera certainement.

VOUS ETES INVITES, QUE VOUS AYEZ DE L'ARGENT OU NON

Nous vous vendrons pareil, votre crédit est bon.

Nos offres sont surprenantes, dans tous les rayons. Costumes de printemps, de $15.00 à $35.00. Les tissus sont au-dessus du commun, de ceux qu'on importe de Paris, de Londres et de New-York, aussi tissu de fabrication canadienne. Nos robes sont des valeurs spéciales.

$1.00 par Semaine, suffit

Nos rayons d'articles pour hommes contiennent un excellent assortiment de serges, cheviottes bleues et noires, tweed anglais et écossais gris, brun et de toutes nuances. Habits garantis bien faire à chacun.

LA MAISON DE CREDIT DE CONFIANCE

H. Cohen & Son, 263 AMHERST

A 2 portes de la rue Ste-Catherine.

Ouvert le soir. Pas de succursales.

$1.00 par Semaine — $1.00 par Semaine

SHILOH

Arrête promptement les toux, guérit les rhumes et cicatrise la gorge et les poumons

La Patrie

L'élection d'Hochelaga

Les accusations dirigées contre le Secrétaire d'Etat, et dont le député de Saint-Hyacinthe s'est fait l'écho à la Chambre des Communes ont paru aux yeux de la majorité de la députation trop peu justifiées pour faire le sujet d'une enquête parlementaire. Les personnages qui ont porté ces accusations se sont déconsidérés eux-mêmes en faisant sous serment des déclarations contradictoires. Après avoir accusé le Secrétaire d'Etat, ils l'ont exonéré en s'accusant eux-mêmes de parjure et de chantage. Que vaut le témoignage de gens qui sont capables de jurer blanc et noir à quelques jours d'intervalle ? Rien, évidemment. Pas un tribunal ne songerait un instant à le placer dans la balance, pour faire contrepoids au témoignage d'honnêtes gens. Et l'opposition elle-même n'a pas voulu faire au Secrétaire d'Etat l'injure d'insister, avec l'énergie qu'elle sait déployer dans les bonnes causes, pour déterminer la Chambre à s'arrêter à mettre au clair de telles turpitudes. Le parlement n'est pas un tribunal correctionnel. Si l'on veut que le crime ne reste pas impuni, que l'on fasse traduire devant les cours de justice les parjures et les maitres-chanteurs, qui jusqu'ici paraissent être les seuls coupables en cette affaire. Quant à l'hon. M. Coderre, ceux qui douteraient qu'il a été honnêtement élu dans Hochelaga sont libres de s'adresser aux tribunaux, les délais pour contester son élection n'étant pas encore expirés.

Il eut mieux valu assurément pour l'honneur de la Chambre des Communes, que les parjures et maitres-chanteurs ne trouvassent pas d'interprètes parmi la députation. M. L. J. Gauthier, sans doute, a eu soin de dire qu'il ne se faisait leur porte-parole qu'avec une extrême répugnance, mais il eut été dispensé d'accomplir cette besogne si des organisateurs libéraux n'avaient depuis deux semaines préparé l'opinion publique à l'annonce d'un scandale. Ce que les journaux libéraux ont fait d'avance entrevoir de ces accusations paraissait beaucoup plus grave que les accusations, telles qu'elles ont été présentées à la Chambre. On a évidemment cherché à faire avec cet incident du capital politique, puis à la réflexion, le parti libéral s'est sagement abstenu d'exploiter la turpitude des gens sans aveux qui ont monté cette affaire.

En définitive, la conspiration ourdie contre un membre du parlement qui est en même temps ministre de la couronne, est déjouée, et comme l'hon. M. Coderre ne compte que des amis dans les deux camps politiques, nous croyons être dans le vrai en affirmant que ce dénouement d'une pénible affaire réjouit les libéraux autant que les conservateurs.

En rentrant à la Chambre, après le vote, l'hon. Louis Coderre a reçu une chaleureuse ovation !

La loi navale

Il est beaucoup de journaux de province qui discutent la politique navale sans y voir goutte. Nous sommes porté à croire que l'"Avenir du Nord" est de ce nombre.

Nous lisons en effet dans le dernier numéro de la feuille de Saint-Jérome :

"En 1910 et en 1911, la PATRIE appuyait fortement le programme naval du gouvernement Laurier et s'évertuait à démontrer l'opportunité d'établir immédiatement une marine canadienne. Aujourd'hui la PATRIE condamne ce même programme et proclame impraticable ce qu'elle approuvait en 1911. Que c'est beau l'indépendance !"

Le confrère est incapable de saisir que la PATRIE conserve, en 1913, exactement la même attitude qu'en 1911 sur la question navale.

En 1911, la PATRIE approuvait le principe d'une contribution du Canada à la défense de l'Empire. Elle approuvait la politique navale de Sir Wilfrid Laurier, parce qu'à cette époque cette politique convenait à l'amirauté anglaise, qui est incontestablement la meilleure autorité pour déterminer de quelle manière nous pouvons aider efficacement à la défense de l'Empire.

Si l'"Avenir du Nord" nous trouve inconséquent, parce que nous approuvons aujourd'hui en principe la loi proposée par l'hon. M. Borden, qu'il se donne la peine de lire le mémoire de M. Churchill, et il reviendra de son erreur.

Dans sa lettre au premier-ministre du Canada, M. Churchill explique assez clairement que les conditions ont changé, depuis la conférence impériale de 1909, où avait été élaborée la politique de sir Wilfrid Laurier. A l'heure présente, l'amirauté prévoit que, si nous entreprenions d'établir deux flottilles devant servir à protéger nos côtes, il faudrait trop de temps pour nous initier dans la construction navale, et ensuite nous serions incapables de nous procurer les équipages, et l'amirauté, avec ses cadres restreints, ne pourraient non plus nous les prêter.

Aux yeux des autorités britanniques, la politique actuelle du parti libéral impliquerait un maximum de dépense pour procurer un minimum d'aide à la mère-patrie. Tandis que le programme du gouvernement comporterait au contraire un maximum d'efficacité pour un chiffre minimum de dépense.

En 1913, comme en 1911, la PATRIE se range de l'avis de la majorité du peuple canadien et croit que le temps est venu pour le Canada de coopérer avec les autres colonies et l'Angleterre pour assurer à l'Empire d'invincibles moyens de défense. Quant à la forme que doit prendre cette coopération, la PATRIE, en 1913 comme en 1911, s'en rapporte aux suggestions des experts de l'amirauté.

C'est ainsi que la PATRIE reste indépendante des partis politiques, fidèle à ses principes et prouve son désir sincère de voir le Canada occuper la première place dans l'Empire britannique.

Si, après avoir augmenté la flotte anglaise de trois puissants "dreadnoughts", contribuant ainsi efficacement à la sécurité de la mère-patrie, le parlement du Canada décide de construire une marine, nous engagerons nos compatriotes à faire leur part de sacrifice.

Nous voulons que l'on sache à l'étranger que la nation canadienne est unie et prête à remplir les obligations nouvelles que les circonstances lui imposent.

"L'Avenir du Nord" n'avait pourtant pas besoin de ces nouvelles explications pour comprendre que ses remarques à notre adresse sont injustes et impertinentes.

UNE TREVE

Le retour de Sir Wilfrid Laurier à son poste coincidera, semble-t-il, avec un retour de l'opposition à de meilleurs sentiments.

On est en effet sous l'impression que la trève de cette semaine indique que les libéraux ont fini de faire obstruction à la loi navale.

Devant la détermination bien arrêtée du gouvernement d'imposer au besoin la clôture, l'opposition aurait décidé de capituler, comme le faisait entrevoir vendredi dernier le "Free Press" d'Ottawa, organe du parti libéral.

PAS D'ELECTIONS

Le correspondant d'Ottawa du "News" contredit catégoriquement la nouvelle lancée par le "Star" de Toronto à l'effet que les organisateurs du parti conservateur auraient reçu instruction de se tenir prêts, en prévision d'une élection générale.

PAS PLUS

L "Canada" n'est pas sérieux quand il prétend que la contribution de notre pays à la force navale de l'Angleterre affectera notre situation financière, économique et politique.

Pour un pays riche, jeune, entreprenant comme le Canada, que représente, après tout, une somme de $35,000,000 ?

Le Canada peut aussi facilement donner à l'Angleterre une tentaine de millions que les directeurs millionnaires du "Canada" peuvent verser un pourboire de dix sous dans les mains du petit messager qui leur apporte leurs dividendes.

EVENEMENTS IMPORTANTS AU MEXIQUE

L'ambassadeur américain, Lane Wilson, est appelé auprès du président Huerta. -- Les rebelles sont battus dans plusieurs rencontres.

Le peuple veut la paix

MEXICO, 18 — Le président provisoire Huerta a mandé, hier, l'ambassadeur américain, Henry Lane Wilson, de venir le rejoindre à Mexico. C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un président fait ainsi venir à lui un représentant d'une puissance étrangère. En temps ordinaire, cette convocation ne saurait être interprétée autrement que comme un avis de congé.

Cependant, il n'a nullement été question de cela entre l'ambassadeur américain et le nouveau président du Mexique. Leur entrevue a été amicale. Le président Huerta a annoncé au diplomate Wilson qu'il venait de ratifier l'entente conclue entre le représentant des Etats-Unis et le ministre des affaires étrangères au sujet de certaines questions de frontière restées en suspens entre les deux pays. Il a également exprimé le désir de voir se continuer les relations amicales qui existent actuellement entre les deux pays.

On a également annoncé aujourd'hui que le gouvernement venait d'envoyer encore près de mille hommes de troupes, sous les ordres du colonel Juan Calvrai, dans la région révoltée.

Le sentiment populaire réclame universellement la paix par tout le pays, et le gouvernement est décidé de faire tout en son possible pour en arriver à une entente définitive.

NACO, 18 — Près de deux mille soldats du gouvernement ont passé, ici, la journée d'hier. Ils se reposent de la bataille qu'ils ont livrée samedi dernier contre douze cents rebelles qui s'étaient fortifiés sur la frontière. Le général Ejeda, qui est à la tête des troupes du gouvernement, désire avoir une rencontre décisive avec le reste des révoltés.

RAPPORT DE LA "BRITISH COLONIAL"

Compagnie Canadienne d'Assurance Incendie.

Les débuts de la "British Colonial Fire Insurance Company," à en juger par le rapport présenté aux actionnaires, après quelques mois d'opération, sont remarquables et font bien augurer de l'avenir. Le revenu brut des primes au 31 décembre a été de $21,596.37 et les pertes payées représentent moins de 5 p. c., des primes. Aujourd'hui, la "British Colonial" est organisée et en opération dans tout le Dominion, et sous la direction d'hommes d'affaires progressifs et avec le concours d'un personnel actif et compétent devra prendre rang parmi les grandes Compagnies d'Assurances du pays. La Compagnie va faire une nouvelle émission d'actions et nommer de nouveaux directeurs, en vue des excellentes perspectives d'expansion qu'elle entrevoit et dont elle entend profiter.

18-1

NOUVELLE COMPAGNIE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18 — Parmi les compagnies qui viennent de recevoir leurs lettres patentes est "Le Prêt Ouvrier, limité", au capital de $100,000, dont le bureau principal sera à Montréal.

Ses promoteurs sont MM. Louis Blanchet, marchand tailleur ; Arthur Gosselin, notaire ; le Dr Joseph Giguère, M. H. A. Cholette, avocat ; le Dr J. Ph. Marin, le Dr Emile Dumont et J. B. O. Dumont.

UNE LOI UNIFORME DES FAILLITES

Les membres de la Credit Men's Association se sont réunis en assemblée, hier, à l'édifice Browne, et ont décidé de demander la création d'une loi uniforme des faillites. Plusieurs ont parlé sur le sujet et ont démontré la nécessité de la création de cette loi. Le rapport du secrétaire M. R. J. Valentine a été adopté à l'unanimité.

POUR LES VARIOLEUX

E. Laberge, les contrôleurs de la ville ont nommé une nouvelle infirmière pour l'hôpital des varioleux où il y a en ce moment vingt-trois patients sous traitement.

GUERRE CIVILE ENTRE LES SUFFRAGETTES

Les militantes ont déclaré la guerre à leurs cosoeurs les constitutionalistes qui veulent obtenir le droit de vote par des moyens pacifiques.

Assemblée orageuse

LONDRES, 18. — Les suffragettes militantes viennent de déclarer la guerre à leurs co-sœurs, les partisans du vote féminin obtenu par des moyens constitutionnels. Une réunion de ces dernières, à laquelle Philip Snowden, un député socialiste adressait la parole a été interrompue hier soir, à Gateshead, par un groupe de militantes, qui y ont semé le désastre. On réussit toutefois au bout d'un certain temps à rétablir la paix, après avoir mis dehors les plus exaltées des manifestantes. Ces dernières ont opposé une vigoureuse résistance à leurs adversaires.

George Lansbury, autre député socialiste, aux Communes a prononcé un discours violent à l'adresse du gouvernement, il a aussi attaqué le parti ouvrier à cause du peu d'intérêt qu'il semble porter à la question du suffrage féminin.

M. G.-E. DUSSAULT

Réélu préfet du comté de Dorchester.

(Spécial à la PATRIE)

STE-HENEDINE, 18. — Une importante assemblée du conseil du comté a eu lieu le 12 courant. On a procédé à l'élection du préfet.

Etaient présents les maires dont les noms suivent: MM. G. E. Dussault, maire, Ste-Marguerite et préfet; J. B. Cadrin, St-Anselme; Lucien Naud, Ste-Hénédine; Eugène Gagnon, Ste-Claire; Jos. Audet, St.-Ed. Frompton; Télespgore Lagueux, St-Isidore; Jos. Duclos, St-Bernard; Emile Gagné, St-Maxime; Théophile Gagné, St-Odilon; Amédée Rodrigue, St-Benjamin; Achille Poliquin, Ste-Rose; David Champagne, St-Prospère; Jos. Mercier, Ste-Justine; Jos. Fortin, Ste-Germaine; Octave Corriveau, St-Léon ; Evangéliste Grégoire, Ste-Malachie; Anselme Corriveau, St-Nazaire.

—. G. E. Dussault, marchand et maire de Ste-Marguerite, a été réélu préfet du comté de Dorchester, unanimement. Il expliqua qu'il comprenait très bien l'honneur qu'on lui faisait en le réélisant de nouveau préfet du comté de Dorchester; il remercia sincèrement ses collègues et les félicita tous d'être présents à cette assemblée.

MM. Eugène Gagnon, maire de Ste-Claire et Emile Gagné, maire de St-Maxime ont été élu conjointement avec M. le préfet, délégué du comté.

Le notaire N. F. Pageot a été de nouveau nommé secrétaire du conseil du comté de Dorchester.

AU CONSEIL DE VILLE DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 18. — Le conseil de ville de Longueuil a siégé hier soir au complet, sous la présidence de M. le maire H. St-Mars. La demande de M. Thomas Harrisson, secrétaire de l'église presbytérienne,pour avoir la salle publique le 11 avril prochain, afin d'y donner un concert au profit de l'église, a été référée au comité des parcs et marchés.

M. Léon Favreau a demandé au conseil le droit de construire un étal de boucher, rue St-Charles. Référé à l'inspecteur des bâtisse.

Le département de la voirie à Québec a envoyé les devis de la ville de Longueuil pour le pavage de la route internationale projetée sur la rive sud. Renvoyés au comité des chemins avec prière de faire rapport.

La compagnie de navigation "Richelieu et Ontario" annonce que nous aurons bientôt un bateau rapide et moderne pour transporter les passagers et les voitures, l'été entre Montréal et Longueuil.

Les requêtes pour les licences d'hôtels, et de magasins qui devaient être prises en considération le 31 mars, le seront maintenant le 7 août.

Le comité des finances a accordé au comité des chemins, $1,500, pris à même l'emprunt, pour continuer les travaux de la carrière municipale.

La scène de la salle publique aura des rideaux et des décors neufs. Le président du comité des parcs et marchés a été autorisé à s'enquérir des prix. M. Louis Lasnier a été nommé ingénieur de la ville jusqu'au 1er octobre 1913. Du 6 mars au 1er mai il recevra un traitement de $50 par mois pour une demi-journée de travail et du 1er mai au 1er octobre $125 par mois pour la journée entière.

LE NOUVEAU CORSET POUR LES FEMMES GRASSES

Le nouveau corset inventé pour rendre les femmes grasses plus aptes à s'habiller avec les robes de la dernière mode, se lace de trois côtés. Quand vous avez un côté de lacé il vous en reste encore deux autres à lacer. Pensez à cela et tremblez.

Pour éviter ce sort, les femmes grasses ne devraient pas perdre de temps en se procurant une des grandes boîtes des "Marmola Prescription Tablets", que les pharmaciens et la Marmola Company, de Détroit, Mich., vendent 75 cents. Une de ces tablettes prise après chaque repas et avant de se coucher pendant un court espace de temps, rendra la femme grasse indépendante du nouveau corset. Ces tablettes sont fabriquées en stricte conformité avec la fameuse Prescription Marmola, ces petites pastilles pour les personnes grasses sont sans danger, excepté pour l'embonpoint, avec lequel elles n'agissent fréquemment qu'à raison d'une livre par jour, et elles sont aussi les moyens les plus économiques et les moins restrictifs pour réduire l'embonpoint qu'une personne puisse adopter, car elles donnent des résultats sans nuire à ceux qui ont des tendances à s'asseoir souvent ou à faire des repas trop copieux.

Toute Femme Devrait Employer

Abbey's Effer. Salt

Ce tonique splendide, gazeux et agréable qui stimule les organes et chasse les impuretés du sang. Des joues rouges et une santé robuste, voilà la récompense de ceux qui font un usage régulier de Abbeys Effervescent Salt.

APPORTEZ-EN UNE BOUTEILLE AUJOURD'HUI CHEZ VOUS.

2a

Chez tous les Pharmaciens

PRIX : 25¢ & 60¢

UN CHIMISTE DE PARIS A DECOUVERT COMMENT FAIRE CROITRE LES CHEVEUX.

A Paris les dames ont tout à fait renoncé aux faux cheveux, ce qui est entièrement dû à cette nouvelle découverte.

Il a été établi que les feuilles de Henné renferment les ingrédients qui font positivement croitre les cheveux. Et ce fait est démontré tous les jours.

Les Français mettent aujourd'hui dans le commerce une préparation renfermant un extrait de feuilles de Henné et qui obtient une vente phénoménale.

Cette préparation s'appelle SALVIA et se vend avec la garantie de chasser les pellicules et de faire pousser les cheveux en abondance. Finement aromatisé, Salvia fait une eau des plus agréables, et se vend chez votre pharmacien. Une grande bouteille pour 50c.

A vendre chez Quenneville & Guérin, 90 Ste-Catherine Est; 2002 Boulevard St-Laurent ; 1364 Ste-Catherine Est : 1305 Ste-Catherine Est.

TRAIN SPECIAL POUR L'EMPRESS

Un train spécial composé de wagons à bagages, wagons de première classe à compartiments, wagons-restaurant et wagons-lits partira de la gare Windsor à 8h.15 p.-m., jeudi, le 20 mars, en raccordement avec le bateau R.M.S. "Empress of Britain" qui partira de St - Jean, N.-B., le vendredi 21 mars. Le train se rendra directement au quai du navire à St-Jean Ouest, N. B.

18-3

FEU M. ART. GEOFFRION

Comme la PATRIE l'annonçait brièvement mercredi dernier, M. Arthur Geoffrion, marchand de nouveautés de Ste-Cunégonde, est décédé dimanche le 8 mars courant.

M. Geoffrion, quoique jeune, avait déjà réussi à se créer une place enviable dans le monde commercial et sa mort cause de vifs regrets chez ses nombreux amis et parents. Ses funérailles eurent lieu mercredi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les personnes suivantes ont envoyé des fleurs : M. Louis Geoffrion, une croix ; M. et Mme Alp. Beauchamp, un coussin ; M. et Mme Elphège Deragon, un coussin ; MM. Alex. Deragon, Sr et Jr, une couronne ; M. et Mme John Côté, une couronne ; les employés de la maison Geoffrion, un monument ; Cercle Ste-Cunégonde de l'Union St-Pierre, une couronne ; M. et Mme Maurice Durrack, une couronne, Dr et Mme F. Menette, un coussin., W. R. Brock Co. Ltd., un ancre ; Thomas May Co. Ltd., un croissant ; M. et Mme Arthur Geoffrion, C.R., une couronne ; maison P. P. Martin, une croix ; maison Orkin, une couronne ; M. et Mme Jos. Délisle, une couronne ; M. et Mme J. E. Poirier, une couronne ; la Cour Chénier, des Dorestiers Indépendants, une couronne ; M. et Mme F. H. Lemieux, un croissant ; MM. A. J. Lauson, J. N. Lefort, L. Grondin, un coussin.

De nombreux bouquets spirituels et offrandes de messes furent aussi envoyés par ceux qui avaient su apprécier les hautes qualités du défunt.

A tous ceux qui ont voulu sympathiser avec la famille en deuil, Mme Augéline Dersgon, épouse du défunt, ainsi que les familles Geoffrion et Deragon offrent leurs remerciements et leur gratitude.

FEU M. ALEX. TRUDEL

Député-régistrateur du comté de Champlain.

(Spécial à la PATRIE)

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, Q., 18.—M. Alex. Trudel, député-régistrateur du comté de Champlain, est décédé ici le 17 courant.

M. Trudel était très avantageusement connu dans le district de Trois-Rivières ainsi qu'à Montréal où il a demeuré plusieurs années.

Il laisse sa mère, Mme Philippe Trudel ; plusieurs frères, dont MM. Bruno Trudel, directeur de la maison L. Chaput, Fils et Cie, ltée et Auguste Trudel, gérant de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, et cinq sœurs.

Ses funérailles auront lieu demain.

Paletots dont nous sommes fiers et dont vous serez fiers aussi.

"Le plus beau lot de paletots que j'aie jamais vu, depuis que je suis dans la ligne." Ainsi parlait notre acheteur d'habits.

Ainsi pensons-nous et nous croyons que vous admettrez le fait. Et ce qu'il y a de beau, c'est qu'ils ne sont pas chers. Il y en a, sans doute, de $22.50 et $25.00, mais nous pouvons vous vendre le meilleur paletot pour hommes au montant que vous voulez payer, $10.00, $12.50, $15.00, $18.00 ou $20.00, sans parler des deux prix mentionnés avant.

Quelques-uns de nos *nouveaux* paletots de printemps :

—A longs revers.
—Nouveaux modèles-tailleurs (bien ajustés.)
—Nouveaux dos amples.
—Le nouveau brun, tan, faon.
—Le nouveau gris et les nouveaux mélanges.

Toute grandeur, de 33 à 44. Nous voudrions que vous les voyiez.

Et, quand vous serez au rayon des articles pour hommes, ne manquez pas de voir nos *habits de gala*.

Premier étage.

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de A. E. Rea Co., Montréal, Limited.

EXCURSIONS DE PAQUES

VOYEZ SI VOS MALLES SONT CONVENABLES.

Avez-vous un bon sac de voyage? C'est indispensable. Passez nous voir s'il vous faut quelque chose dans cette ligne, nous avons absolument le plus grand choix de malles et de sacs de voyage en Amérique.

MALLES

Malles de toutes les formes et de toutes les dimensions, en cuir, en fibre, couvertes en toile, etc. Dernières formes. Prix modérés.

SACS DE VOYAGE

Plus de 100 variétés dans les meilleures qualités de cuir alligator, lion de mer, chèvre, loup-marin, etc. Ces sacs peuvent être munis de nécessaires de toilette.

Nécessaire de Voyage

Porte-folios, nécessaires de toilette, sacs à main pour dames, sacoches, boîtes en cuir pour collets, etc.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

338 rue Notre-Dame Ouest, près de la rue McGill, · Montréal, Canada.

496 RUE STE CATHERINE EST

HOGG POUR KODAKS

160 RUE CRAIG OUEST
374 RUE STE CATHERINE OUEST

23e--mar.-jno.

Hernie Guérie

M. B. Lindman, Montréal:

Cher monsieur,—Je suis très heureux de vous informer qu'après avoir porté votre bandage assidûment pendant deux ans, j'ai trouvé que j'étais capable de faire mon ouvrage sans appareil et j'ai abandonné l'appareil il y a plusieurs mois. Il n'existe plus de trace de hernie depuis.

H. WILFRID TAYLOR,
Toronto, Ont.

Venez ou écrivez pour détails. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, Reg'd.,
68 Avenue Collège McGILL, Montréal.

VIN MARIANI

Le Tonique Ideal Mariani

Un stimulant doux qui a produit des effets salutaires pendant les trente-huit dernières années.

Epiceries pour Pâques

Pour nos clients qui habitent le long de la rive du Lac, jusqu'à Beaconsfield, nous ferons des livraisons

VENDREDI, CETTE SEMAINE

au lieu de Samedi.
Toutes les commandes doivent être reçues avant 6 p.m. Jeudi.
FRASER, VIGER & CO., LIMITED.

Nouveautés pour Pâques et confiseries de Pascall de Londres

Nids oblongs avec oeufs (nouveauté)	.30 chacun
Paniers de fantaisie avec coquetiers	.30 chacun
Paniers longs avec 2 poignées et oeufs	.40 chacun
Nouveautés avec 3 poussins	.50 chacun
Boîtes avec cinq coquetiers et oeufs en chocolat	.50 chacun
Paniers doubles Violets avec oeufs	.60 chacun
Petites bouteilles de bonbons assortis	.10 chacune
Bouteilles de fantaisie avec fruits assortis du Panama	.25 chacune
Bouteilles de fantaisie avec pralines aux liqueurs	.25 chacune
Boîtes assorties de chocolat de famille	.25 chacune
Véritables pastilles de menthe écossaises, très fortes	.35 la bout.

Quelque chose de nouveau et de très tentant

Boîtes de bonbons anglais à la crème de menthe	.25 la boîte
Boîte de crème anglaise au "Lime Juice"	.25 la boîte
Boîtes de crème anglaise aux framboises	.25 la boîte
Boîtes de crème anglaise aux fraises	.25 la boîte

Articles de Cadbury, de Bourneville

	Boîte
Boîtes contenant 24 petits oeufs de Pâques en chocolat	.45
Boîtes contenant 18 oeufs moyens de Pâques en chocolat	.45
Boîtes contenant 6 grands oeufs de Pâques en chocolat	.45
Boîtes contenant 4 très grands oeufs de Pâques en chocolat	.45
Boîtes contenant 2 oeufs Jumbo de Pâques en chocolat	.45
Boîtes contenant 1 oeuf monstre de Pâques en chocolat	.15

	La pièce
Coquetier en porcelaine, avec oeuf en chocolat	.30
Coquetier en porcelaine, avec oeuf en chocolat	.10
Poule avec nid et oeufs en chocolat	.15
Paniers assortis, avec oeufs en chocolat	.15
Paniers assortis, avec oeufs en chocolat	.25
Cygne en porcelaine, avec oeufs en chocolat	.25
Oeuf de Pâques de fantaisie décoré, rempli de chocolats, grandeur moyenne	.25
Oeuf de Pâques de fantaisie décoré, rempli de chocolat, grande dimension	.50
Oeuf de Pâques de fantaisie décoré, rempli de chocolats, dimension Jumbo	.75
Chocolats Napolitains de Bourneville	.35

SPECIAL

L'assortiment spécial de Stuart 1 lb. Boîte Fraser Viger avec chocolats anglais assortis. Un très beau cadeau de Pâques, prix la boîte .75c

Chacun

Nouveautés de Tom Smith pour Pâques

Lapins de Pâques, remplis de jouets, moyens	.25
Lapins de Pâques, remplis de jouets, gros	.50
Lapins de Pâques, remplis de jouets, jumbo	.75
Paniers de fantaisie, remplis d'oeufs de Pâques, petits	.10
Paniers de fantaisie, remplis d'oeufs de Pâques, grands	.30
Paniers de fantaisie, remplis d'oeufs de Pâques, spéciaux	.40
Tasse et soucoupe japonaises, avec oeufs de Pâques	.25
Cottine Dolly Varden, avec oeuf de Pâques	.25
Poisson chinois de couleur, avec oeuf de Pâques	.25

FRASER, VIGER & Co., Limited

DEUX MAGASINS 211 RUE ST-JACQUES
ET 235 et 237 AVENUE LAURIER OUEST.

McLAREN'S D.K. BALATA NONE BETTER

COURROIES BALATA

TOUTES GRANDEURS EN MAGASIN

D. K. McLAREN, Limitée.

251 ST-JACQUES. Tél. Main 4004, 4005, 7248.

19e--mar.-jno.

(Service spécial de la PATRIE)

SAN FRANCISCO, 18.—La grève probable des employés de téléphone et de télégraphe, dans tous les états de la Côte du Pacifique, vient d'être réglée par une décision émanant du conseil général de l'association.

Robinets

LES GARNITURES: LES BARRES ET TOUT LE METAL SONT LUSTRES ARGENTES ET GARANTIS. EMPECHE LA ROUILLE ET LA TERNISSURE

Old Dutch Cleanser

Voyez les directions complètes et non nombreuses usages sur la grande boîte à saupoudrer à 10¢

En usage depuis 40 ans; depuis 20 ans le remède par excellence prescrit et recommandé par les médecins. Pour les maux des femmes, les Pilules pour femmes du Dr Martel, chez votre pharmacien. m-j-s-jno

GROSSE IRRITATION D'UNE EX-PRINCESSE

Au sujet d'un livre rempli d'indiscrétions — Elle revoit son bébé, mais celui-ci reste d'une indifférence pénible.

(Service spécial de la PATRIE.)

ROME, 18.—L'ex-princesse royale Louise est très irritée de la publication du livre de Toselli. "Il y a dans la vie, dit-elle, bien des choses qui devraient toujours rester à l'état de secret délicat entre deux esprits. L'homme ou la femme qui les révèle ne peut prétendre connaître l'amour. Si celui qui se dit mon mari a écrit un livre pour se justifier vis-à-vis de son fils, il a commis une grave erreur. Quand cet enfant atteindra l'âge de discrétion, il jugera sévèrement son père.

La visite de l'ex-princesse avec ce fils encore bébé, (visite permise par les tribunaux) a été d'une préparation difficile car elle refusait de se rendre chez le parent de Toselli et celui-ci ne voulait pas aller chez l'ex-princesse. Finalement, il fut convenu que la rencontre se ferait chez le professeur Ciennattasio, un ami intime de Toselli. Quand la mère vit son enfant, en présence d'un ami, elle éclata en sanglots, car l'enfant parut gêné et froid devant elle. Au bout d'une heure, l'enfant s'enfuit avec la boîte de soldats apportée par sa mère, sans accorder un regard à cette dernière, sanglotante et comme clouée sur le seuil de la porte.

LA CONSEQUENCE D'UN RECENSEMENT

Villages où il n'y a que des musiciens — Il nous en vient ici — Ce qu'ils font pendant l'hiver.

(Service spécial)

BERLIN, 18. — Il résulte d'un recensement récent institué dans notre pays, que le Palatinat connaît des villages entiers dont la population est aux trois quarts composée de musiciens ambulants. Aucune autre profession "libérale" n'y est pratiquée.

Chacun de ces indigènes parcourt l'Europe, même l'Amérique, pendant neuf mois de l'année et revient passer les trois autres mois au pays. Bien entendu, ce sont les mois d'hiver. Deux villages : Wolstein et Jettenbach, ne comptent pas moins de 1,100 musiciens ambulants qui font leur tournée annuelle, par groupes de six à dix.

Le gouvernement bavarois s'occupe à présent de créer dans le Palatinat une école où ces braves râcleurs de violon et autres pourront apprendre un peu de vraie musique, se perfectionner dans l'art de manier leurs instruments respectifs et faire honneur à leur pays natal.

LES OPERATIONS AU MAROC

RABOT, Maroc, 18. — Une colonne française qui allait ravitailler les forces du colonel Maguier, dans la région de Ouedzem, a été récemment attaquée par une bande d'indigènes. Un engagement furieux a eu lieu. Après cinq heures de combat, l'escorte a finalement repoussé les indigènes leur infligeant de lourdes pertes.

Les Français ont eu quatorze hommes tués et trente-cinq blessés.

GARROWAY ACQUITTE AUX ASSISES

A son deuxième procès, Garroway sort exonéré de l'accusation de faux portée contre lui, au cours des présentes assises.

C'est la fin du terme

Les jurés ont rendu hier après-midi un verdict de non culpabilité dans la cause de Garroway accusé d'avoir échangé, à la "Royal Bank" des chèques représentant plusieurs milliers de piastres faussement signés du nom d'O'Gilvie.

C'est la deuxième fois que Garroway sort libéré de la même accusation, portée contre lui.

Les jurés ont délibéré durant près de trois quarts d'heure et quand ils eurent fait connaître leur appréciation matérielle de la preuve par le mot "non coupable" prononcé à intelligible voix, des applaudissements réprimés par les huissiers audienciers ont commencé à se faire entendre dans la salle.

L'accusé a remercié ses juges d'un mot ému et s'en est allé libre.

La Couronne a donné avis qu'elle n'entendait pas reprendre cette cause une troisième fois.

M. le juge Lavergne, dans sa charge aux jurés, avait rappelé tous les faits et toutes les circonstances pouvant amener à la conclusion que le prisonnier était coupable. Les aveux écrits, signés de sa propre main devaient être, entre autres, d'un poids considérable dans l'esprit des jurés. Quant à savoir si le tribunal est justifiable ou non d'admettre le document lui-même, à cause des circonstances ayant entouré sa rédaction, il peut y avoir appel si on le juge à propos : pour aujourd'hui, dit le juge aux jurés, "vous devez en tenir compte comme d'un élément de preuve."

Avant de se retirer, l'un des jurés a demandé si la confession produite était là même que celle qui avait figuré au premier procès. "Vous n'avez pas le droit, dit le président, de me poser cette question et vous ne devez tenir compte d'aucun procès précédent."

Outre MM. O'Gilvy et H. Duff, un autre témoin, M. James H. Williams, a été entendu, au cours de la séance de l'après-midi, dans l'intérêt de la défense. Le procès de Garroway et son verdict d'acquittement clôt le terme actuel des assises.

UN GROS POURQUOI ET SON PARCE QUE

Pourquoi l'Américaine préfère-t-elle épouser un Européen ? — Mlle Van Verst donne son opinion là-dessus.

(Service spécial de la PATRIE.)

PARIS, 18. — Dans un ouvrage récemment publié sous le titre "La poursuite du bonheur aux Etats-Unis, l'auteur, Mlle Van Verst, se demande pourquoi les jeunes Américaines préfèrent des maris européens, et répond que c'est la faute de l'Américain. "Comme amoureux, dit-elle, l'Américain est inférieur; il manque d'audace. Pendant son enfance, il est dominé par sa mère et ses sœurs; à l'école, la maîtresse lui démontre la supériorité de la femme et, quand il est plus âgé quelle que soit la classe à laquelle il appartient, son éducation est dirigée par la femme. Il a appris à préparer et à contrôler sa destinée, mais il lui reste à apprendre l'art de dominer le cœur féminin.

Mlle Van Verst rappelle qu'à un grand dîner donné, à Chicago, par la femme très ambitieuse d'un millionnaire américain, celui-ci n'adressa pas une seule fois la parole à ses hôtes. "Pourquoi n'essayez-vous pas?" lui demanda sa femme. "A quoi bon, répondit le mari, il n'y en a pas un qui connaisse le commerce des cuirs."

"Aux Etats-Unis, continue Mlle Van Verst, l'homme ne possède que ce qu'il a gagné, et la femme, que ce qu'elle a acheté. Et le résultat logique, c'est celui travaille à l'excès et qu'elle dépense sans mesure.

Nouveautés de Pâques en Parfums, Ornements pour la Coiffure, etc.

Toutes les meilleures marques françaises en Parfum, se trouvent "Au Bon Marché".

"COEUR DE JEANNETTE" de "Houbiguant", le parfum par excellence . . . . . L'once $2.00

DE "RIGAUD" — Excellent Dolce "Mia"—le parfum des dames—l'once $2.50

STYLE MODERNE, Liseris, Rosina, Sonia, Sous les Pins, des Actrices, excellentes marques de "Rigaud", l'once $1.00

"ROGER GALLET", Peau d'Espagne, Rose blanche, Jockey Club, Muguet de Mai, Héliotrope blanc, Foin indien, Iris blanc, Nouvelle lune, Chèvrefeuille, prix, l'once 75c

"PIVERS", Vivitz, Pompéia, Trèfle incarnat, Floramye, Rosiris, Oeillet, Rose, Azuris, Larlette, Espérès, Ambre ducal, Senteurs des prairies, prix, l'once $1.00

"PALMER", Jack rose de Régal et la brise charmante, prix, l'once $1.00

Ornements pour la Chevelure

Choix illimité de nouveautés artistiques ; dernières importations de Paris.

BARRETTES, peignes de chignon, épingles turban en corne, ivoire, ambre, avec incrustations de brillants ; tout ce qu'il y a de plus nouveau et du meilleur goût, prix : depuis $1.50 à $15.00

MODES

NOUVELLES FORMES en paille de Milan de première qualité pour dames et jeunes filles : chapeaux importés de Paris, Londres, New-York, prix, $3.00, $4.00, $5.00 et $6.00

Assortiment complet de plumes d'autruche françaises, de bandeaux de plumes, d'ospreys, fantaisie de plumes ou de fleurs, nouveau genre, paradis, etc.

Nos rubans importés pour garnitures de chapeaux surpassent en richesse de dessins et de coloris, tout ce qui a été montré ici précédemment.

AU BON MARCHE

"A QUALITE EGALE, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS"

Hautes Nouveautés de Pâques en Confections pour dames (1er Etage)

NOUVEAUX COSTUMES de printemps en cordé "Bedford", en whip cord, bengaline de laine, serge, etc. Chaque costume est d'un ajustement parfait, dont quelques-uns avec le chic effet échancré sur le devant et touches en couleurs sur le collet et les manchettes.

Les jupes unies avec ceinture montante et quelques plis dans le bas sur un côté sont en grande vogue, cependant les jupes drapées prédominent, nos prix : $20.00, $25.00, $35.00, $40.00 et $50.00

ELEGANTES ROBES d'après-midi et de soirée, en tulle chiffon, soie, satin merveilleux, Tuniques en guipure et en paillettes, en Crêpe de Chine, Voile, Point de Bruxelles et Marquisette, richement garnies, encolure haute ou basse, manches courtes ou ¾, toutes les couleurs à la dernière mode ainsi que noir, tailles 34 à 44, nos prix varient depuis $20.00, $25.00 à $50.00

NOUVEAUX MANTEAUX en serge, drap fin, popeline noire et bleu-marine, en whip cord de deux tons ; tous de modèles distingués et de styles très variés, en effet il n'y en a pas deux de semblables, dernières créations de Paris, Londres et New-York, tailles 34 à 44, prix : $15.00, $25.00, $30.00 à $50.00

SUPERBES ETOLES et boas en plumes d'autruche à quatre et cinq branches, noirs, gris, naturel, etc., aussi en marabout garnis à plusieurs branches ; les prix de nos étoles varient de $5.00 chacune à $27.50

Prix de nos boas ronds, de $10.00 à $50.00

Gants de Pâques

Assortiment considérable ; les meilleures marques des plus grands fabricants français.

GANTS en chevreau français, de "Charles Perrin", "Alexandre", "Rouillon", etc., tan, marine, gris, vert, champagne, blanc, noir, toutes pointures. Prix : $1.00, $1.25, $1.50, $1.65 et $1.75

GANTS en chevreau français, seize boutons, blancs avec dessus brodé noir et vice versa, ainsi que tout noir ou tout blanc, prix $3.00

GANTS en chevreau français, blanc ou noir, toutes pointures, douze et seize boutons, prix : $2.00, $2.25 et $2.50

SPECIAL GANTS en chevreau français, "Rina", toutes pointures, couleurs variées, très spécial à 79c

Letendre, Fils & Cie.

567 rue Ste. Catherine Est.

Dernières Nouveautés en Sacoches pour Pâques

NOUVELLES SACOCHES en argent allemand, mailles doubles, très jolies montures de fantaisie, nos prix : $3.00 chacune à . $15.00

NOUVELLES SACOCHES avec mailles en métal à fusil, (gun metal) de première qualité, prix variant de $5.00 à $15.00

SUPERBES SACOCHES en perles noires et couleurs variées, grand choix de modèles et de qualités, avec monture de fantaisie, tous les prix depuis $1.50 chacune à $15.00

NOUVELLES SACOCHES en cuir noir et de couleurs variées pour Pâques, choix immense de modèles et de qualités : il y en a pour tous les goûts et dans tous les prix, 89c chacune à . . . $25.00

Hautes Nouveautés Parisiennes en Articles de cou pour Pâques

DERNIERE CREATIONS en colliets pour dames, styles "Robespierre", droits ou rabattus, en soie cordée ou satin duchesse, grand choix de jolis coloris, finis avec jabots en Valenciennes et en tulle blanc, crême, écru, noir et blanc, ornés de brillants et de jolies pierres; nos prix pour des articles de haute classe sont toujours les plus bas $3.00

Modes nouvelles en Chapeaux pour Dames

NOUVEAU CHAPEAU, grande forme en tulle noir, garnie de bandeau en plumes cerise et fleurs du même ton, très élégant . . Prix $30.00

NOUVEAU CHAPEAU en paille Tangerine (brûlée) et en tulle, garnis de ruban, fruits et plume faisane, très seyant, Prix $18.50

FORMES en paille blanche de Milan, pour enfants et fillettes, chacune $1.25

CHAPEAUX en tagal, tous de formes choisies et de qualité supérieure, chapeaux anglais : $2.50 à $4.00 ; formes françaises : $6.00 à $15.00

GANTS POUR PAQUES

Le plus joli cadeau pour Dames ou Jeunes Filles

Le grand chic, la coupe parfaite, la façon soignée et la durée des

GANTS PERRIN

6½

leur ont conquis tous les suffrages du monde élégant.

VERIFIEZ BIEN LA MARQUE AVANT D'ACHETER ; C'EST VOTRE SEULE PROTECTION CONTRE LA CONTREFAÇON.

En vente dans toutes les maisons de 1er ordre.

FAIT AU CANADA

KODAK

Prenez vous-même vos photographies quand vous voyagez. Faites que le récit qu'elles apportent à la maison soit un registre d'impressions personnelles et d'incidents du voyage.

Prenez un Kodak

Catalogue chez votre marchand, ou sur demande, gratis.

CANADIAN KODAK CO. LTD.

Bureau et fabrique 582-592 RUE KING OUEST

TORONTO, CAN.

SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE

Si vous toussez

n'hésitez pas ! Le remède à prendre, celui qui arrêtera votre toux et la guérira absolument c'est le

SIROP MATHIEU

de Goudron et d'Huile de Foie de Morue.

Ce remède se vend partout 35c le gros flacon.

Cie J. E. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE.

CHAPUT, FILS & CIE., LIMITEE, Spécialistes en Gros MONTREAL

Pardessus de Printemps

Costumes de Dames, Blouses, Plumes, Gants, magnifiquement nettoyés, d'après le système français.

MEDAILLE D'OR

British American Dyeing Co.

7 Téléphones et Succursales

17—18-20-21

Shiloh 25¢

Le remède des familles contre les toux et rhumes "Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."

CHIPWA. Le fameux purificateur du sang pour toutes les maladies, composé de racines sauvages. Décrivez votre cas et envoyez 10c pour échantillon. Mme L. ROYER, Manchester, N.H., et 1306A Wellington, Verdun, Montréal. Agents demandés. 285—m-j-s.

LES IDEES DE CARMEN SYLVA

LONDRES, 17. — Il y a quelque temps la reine de Roumanie, même connue sous le nom de Carmen Sylva, écrivain et poète, a reçue dernièrement chez elle, un groupe de personnages princiers et de littérateurs, à son château de Spiraïd. Comme quelques-uns de ses hôtes s'étaient permis de rapporter, inexactement à son gré, quelques remarques faites au cours de l'entrevue, Carmen Sylva reprend à son tour l'incident dans la "Fornightly Review", pour faire certaines corrections. C'est qu'elle aurait dit alors: "Si j'étais millionnaire, je construirais une cathédrale avec, à côté, une école pour chacun des beaux-arts".

Dans son article à la "Fortnightly Review", la reine de Roumanie énonce à peu près la même idée, avec toutefois la nuance suivante : "Si j'étais une reine comme on en voit dans les contes de fées, je ferais tout cela, mais les reines de la vie réelle n'ont jamais un penny à leur disposition, attendu qu'il y a tant de pauvres gens à secourir, qu'il ne reste plus rien pour les pauvres reines. Celles-ci doivent se contenter d'admirer les belles créations des autres."

A propos de la phrase indiquée au début, Carmen Sylva corrige ainsi: "Je construirais une cathédrale ayant des chapelles pour chacune des religions et une école des Arts à côté".

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 18.—Les reviseurs de la liste des électeurs parlementaires ont eu une rude besogne cette année. Ils ont eu à juger 1,978 plaintes. L'audition de ces plaintes, dont, paraît-il, 1,300 à 1,300 ont été accordées, s'est terminé samedi à midi. Comme il y avait une foule de demandes pour inscription de nouveaux électeurs, la liste devra être beaucoup augmentée.

—La retraite annuelle des hommes et des jeunes gens s'est ouverte à la Cathédrale, à 3 heures, dimanche après-midi. Le Rév. P. J.Bourgeois, Jésuite, en est le prédicateur. Une foule compacte s'était rendue à l'église, pour entendre le célèbre orateur sacré, ancien trifluvien, fils de feu le juge J.B. Bourgeois.

La semaine, les trois premiers jours, il y aura messe basse et sermon à 6 1-2 heures du matin, et tous les jours de la semaine, il y aura sermon de 7 1-2 heures du soir.

—Les offices de la Semaine Sainte, jeudi, vendredi et samedi, à la cathédrale, auront lieu à 8 heures du matin.

Le Vendredi Saint en cette église, la Passion sera prêchée, à 3 heures de l'après-midi, par le Rév. P. J.-Bourgeois.

—M. Eugène Baloer, propriétaire de la "Baloer Glove Manufacturing Co," son épouse et une de ses jeunes filles sont partis, dimanche après-midi, pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.

TROIS-RIVIERES, 18. — Samedi, notre marché était pauvrement approvisionné vu le mauvais état des chemins occasionné par le dégel et la pluie qui avaient empêché les cultivateurs de venir à la ville. En conséquence le peu de produits de la ferme qui furent apportés se vendèrent à un prix élevé.

—La semaine s'est terminée par une pluie abondante, qui, avec une température très douce, a produit un dégel très prononcé. La neige fondait avec une rapidité extraordinaire, occasionnant l'inondation des trottoirs, en certaines rues où les rigoles n'étaient pas encore faites.

Les chemins se défonçaient, ce qui rendait la circulation difficile et dangereuse. Le commerce a ressenti un ralentissement notable.

NOUVELLES DE RIMOUSKI

Spécial à la PATRIE

RIMOUSKI, 18 — M. V. Castle, voyageur de commerce de la Cie Beauchemin, de Montréal est de passage ici depuis quelques jours.

—Le Cinéma Canadien qui avait fermé ses portes cet hiver donne maintenant 2 représentations par semaine, le samedi et le dimanche.

—M. Elzéar Noël, avocat, est en ville pour le terme de la Cour Supérieure.

—Un bon nombre de chantiers viennent de cesser leurs opérations. Dans 10 jours des 60 chantiers qu'il y a sur la rivière Rimouski il n'en restera plus un seul.

—Les pommes de terre se vendent 25c cents le boisseau. Nos commerçants d'ici et des paroisses environnantes en ont déjà chargé plusieurs wagons.

—M. John Hall Kelly, avocat, de New-Carlisle et M. R. E. Leblanc, aussi de New-Carlisle, étaient en ville la semaine dernière pour le terme de la Cour Supérieure.

—"Le Gaspesien", navire qui fait le service entre Québec et Gaspé, quittera Québec le 17 avril pour son premier voyage de la saison et fera escale, comme les années passées, à la Pointe-au-Père pour le service des passagers, et du fret. L'an dernier le "Gaspesien" faisait son premier voyage le 22 avril.

—Vendredi dernier, le 14 courant, la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur était plongée dans le deuil par la mort de Mme Victoria Rousseau, veuve de M. Elzéar Pineault. La défunte était âgée de 62 ans. Elle laisse pour la pleurer 2 filles: Victoire et Corinne, 4 fils: Josué, médecin et coroner du district de Rimouski; Philippe, cultivateur à Notre-Dame du Sacré-Coeur ; Alfred, étudiant au Séminaire de notre ville ; Elzéar, médecin à Campbellton.

—Mlle Angeline Rousseau vient de nous quitter pour Montréal où elle doit être garde-malade à l'hôpital Notre-Dame.

—Bientôt on ne pourra plus traverser à l'île St-Barnabé en voiture l'hiver. Le trajet se fait maintenant avec beaucoup de difficultés.

—M. A. A. Boivin, voyageur de commerce de la maison Palmer, de Montréal, était en notre ville la semaine dernière, arrivant d'un voyage à Halifax.

—M. J. Alphonse Bérubé, voyageur de la maison J. B. E. Lesellier, de Québec, était en ville la semaine dernière dans l'intérêt des affaires de cette maison

Traitement Neal de 3 Jours contre l'Ivrognerie

Recommandé par les principaux médecins et le clergé est le seul traitement de 3 jours contre l'ivrognerie adopté par un gouvernement. Y a eu bons résultats. Le traitement Neal est le seul qu'on puisse se procurer à Montréal au No 231, rue Sherbrooke Est, près rue St-Denis. Tél. Bell 488. Aussi le remède contre les drogues par la morphine, la cocaïne, etc., généralement connu il y a 25 jours. On soigne les dames tout comme les messieurs. C. Redlich, gérant. 236-jan

—Le commerce du bois se fait ici avec activité, mais on remarque un retard considérable dans l'expédition par chemin de fer, car nos commerçants ne peuvent avoir les wagons nécessaires.

—Le ministre des postes vient d'autoriser Mme Lauzier et Fils à vendre comme agents dépositaires des timbres poste au public.

—Mlle Catherine Martin est de retour d'un voyage à Québec où elle a assisté aux expositions de modes.

COURRIER DE SHERBROOKE

La St-Patrice — Les listes électorales du comté de Sherbrooke — Deux enfants égarés.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 18.—Hier, 17 mars, jour de la St-Patrice, le drapeau flottait au sommet de nombreux édifices publics et de maisons privées à l'occasion de la fête patronale des Irlandais. A la même occasion tout vrai fils de la Verte Erin avait revêtu l'habit de fête et portait à la boutonnière le ruban vert ou le traditionnel "shamrock."

La fête patronale religieuse fut célébrée dimanche, par les fidèles de la paroisse St-Patrice qui, le même soir étaient conviés aux exercices d'ouverture d'une grande retraite annuelle que dirigera, durant toute la semaine, le Rév. Père Nalsh, Jésuite, de Montréal.

—Samedi soir est décédé au Bishop's College, après une courte maladie, Douglas Clarence, fils de M. C. Kay, de New-York, un élève de cet institution. Le défunt était âgé de 17 ans. Les funérailles ont eu lieu hier.

—Les conservateurs du comté de Sherbrooke n'ont fait cette année, aucun travail de revision des listes électorales, fait qui semble d'autant plus significatif que les listes devront maintenant rester ce qu'elles sont actuellement, pour deux ans.

D'autre part, les libéraux ont effectué un travail très considérable et dans Sherbrooke seulement, ils ont fait inscrire sur la liste un nouveau bataillon de plus de 500 électeurs.

La commission locale des revisions est composée de MM. J. E. Genest, Protonotaire; G. E. Roy, N. P. et E. D. Boudreau, N. P.

—Le chef de police Davidson vient de recevoir avis de la découverte, à Massawippi, par M. E. Lord, de deux enfants âgés respectivement de 7 et 12 ans, apparemment égarés et qui ont dit se nommer Roy et venir de Sherbrooke.

SERVICE SPECIAL DU GRAND TRONC---FETES DE PAQUES

En vue des nombreux voyages de Pâques, le Grand-Tronc a arrangé un train spécial qui partira de Montréal pour Fort Covington, N. Y., et les stations intermédiaires, à 1.45 p. m., samedi, 22 mars.

16—15-18-20

DEBACLE PROCHAINE A SHERBROOKE

Spécial à la PATRIE.

SHERBROOKE, 18. — La température toute printanière qui nous est venue durant ces derniers jours, a pratiquement mis fin aux travaux d'hiver en faisant disparaître les chemins de neige. Les routes sont maintenant dans un état lamentable et en maints endroits, le débâcle est déjà commencée et l'inondation approche.

A Sherbrooke, le pont de glace est en partie détruit sur la Rivière St-François et dimanche, durant la journée, le niveau de l'eau s'est élevé d'une dizaine de pieds, causant quelques légers dégâts dans les caves et les soubassements des propriétaires riverains.

Chez nos cultivateurs, d'autre part, le remu-ménage annuel est commencé aux environs de la "cabane à sucre" et déjà, un grand nombre ont fait la visite officielle des érablières pour en recueillir la première "coulée" qui en certains endroits, fut des plus abondantes.

LE GAZ "TERPOZONE" ET SON AVENTURE

Ce serum devait guérir tuberculose et autre chose — Celui qui devait l'expérimenter reçoit une action en dommages-intérêts au montant de $100,000.

NEW-YORK, 17 — La Knox Terpozone Co. prétendait posséder un serum capable de tuer les germes de la tuberculose et d'autres maladies. Elle en avait confié l'expérimentation et le lançage au Dr B. H. Waters qui, dit la compagnie, devait expérimenter pendant trois mois et faire rapport. Le médecin se serait engagé à n'être payé que si le serum était bon et devenait payant, mais il aurait tout de même réussi à retirer $3,000. Bref, la compagnie se plaint qu'il n'en a rien fait, si ce n'est de négliger ses intérêts et elle réclame $100,000 de dommages. A quoi le docteur répond qu'il a fait des expériences sur plusieurs personnes, que quelques-unes en ont été plus malades et l'une d'entre elles est morte presque sur le coup.

DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN

Un tonique fortifiant. Sans alcool.
Un purificateur du sang. Sans alcool.
Un grand stimulant. Sans alcool.
Un remède de famille. Sans alcool.

Demandez à votre médecin, si un remède de famille, comme Ayers Salsaparilla n'est pa beaucoup meilleur, sans alcool.

UN BRILLANT SUCCES A L'"ELECTRA"

LES ESPERANCES DES ORGANISATEURS DU TOURNOI ONT ETE DEPASSEES, HIER SOIR —UNE TRES JOLIE FETE D'OUVERTURE, BEAUCOUP D'ENTRAIN ET DE JOLIES PARTIES — LES SCORES FAITS PAR M. R. LAMOUREUX ET ED. PELLETIER.

Les officiers de la Montreal Bowling Association ont eu hier soir tout lieu de se féliciter des efforts qu'ils ont fait la semaine dernière pour organiser un beau tournoi, car la fête d'hier soir avait attiré une affluence énorme à la salle de l'"Electra" et la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant toute la soirée près des allées.

Le tournoi a été officiellement ouvert par M. le commissaire Joseph Ainey et M. A. L. Caron, président du "National" qui ont tous deux formulé des souhaits pour le succès du tournoi de championnat; ils ont ensuite lancé chacun une boule sur les allées.

M. Jos. Ainey a pris la parole le premier; il s'est exprimé en français et il a manifesté le vif plaisir qu'il ressentait à venir présider avec M. A. L. Caron, président du National, à l'ouverture du tournoi de championnat de Montréal; il a pleine confiance dans nos joueurs pour représenter Montréal dans tout le Canada et à l'étranger d'une manière très honorable.

Le président du "National", M. A. L. Caron, a déclaré qu'il pensait que dans quelques années les membres de la Montreal Bowling Association auraient l'occasion de jouer sur les allées du National.

Les Grenadier Guards ne se sont pas présentés par suite d'une circonstance imprévue, pour faire face à l'équipe des Caledonians; cette partie sera jouée tout prochainement.

L'équipe Darling-Gardner et celle d'Edmond Pelletier et de A. Blondeau ont disputé un match pour un pari de $25. Ce match a excité un très vif intérêt. En voici le résultat:

Gardner	142	152	134	419
Darling	187	202	193	582
Total de l'équipe				1001
A. Blondeau	128	166	164	458
Ed. Pelletier	204	225	234	663
Total de l'équipe				1121

Le score de l'équipe Blondeau-Pelletier est tout à fait remarquable: c'est un des plus élevés qu'on ait fait jusqu'à ce jour à Montréal.

1ère PARTIE jouée dans le tournoi par les Caledonians (Classe B).

R. P. Niven	145	162	122
J. Loranger	114	119	104
S. G. McEwen	148	134	204
Art. Goble	155	135	169
J. Currie	183	169	169
Sotaux	743	720	768

PARTIES SIMPLES

CLASSE A.

R. Lamoureux	279
N. Labelle	215
F. Gardner	204
R. Darling	202

CLASSE B.

J. Currie	169
Art. Gable	169
R. P. Niven	163

CLASSE C.

M. Mahoney	167
J. R. Stevenson	152-166
J. R. Lockwood	139
E. C. Stevenson	159

Pour les parties simples, cinq prix sont offerts pour chaque classe.

M. Ed. Pelletier a reçu hier des organisateurs du Tournoi de Toledo $26 pour son score de 636 et $25 de son score joué avec Albert Blondeau, score de 1170.

LA RAQUETTE

LE FRANC RIEUR AU BOUT DE L'ILE

Les Francs-Rieurs ont tenu à conserver leur bonne renommée en donnant samedi un des plus beaux soupers d'habitant de la saison, à l'hôtel Bureau au Bout de l'Ile.

Un grand nombre de personnes y assistaient et passèrent là de très agréables heures. Il y eut d'intéressants discours prononcés par M. J. G. A. Deceile, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, M. Arthur Lamalice, fondateur de l'Union et ex-président W. N. Petch, ex-président de l'Union Canadienne des raquetteurs et président du Holly, M. J. N. O. Ledoux, secrétaire de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Messieurs J. A. Savard, président du Champêtre, A. Charbonneau, président du Boucanier; J. A. Latour, président de l'A.A.A. St-Louis, E. Bellemarre, président la Gaîté Canadienne et J. M. Leclerc, secrétaire du club Tricolore et le capt. Landric, du club Meilleur, le mapor Emond, Président honoraire du Boucanier, et J. M. Gabias.

Bref, la fête obtint tout le succès désiré.

NOUVELLES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

LEWIS EN TROIS RONDES

Harry Lewis a mis hors de combat en 3 rondes Jack Harrison, champion poids moyen d'Angleterre.

IL EXIGE $10,000

Packy McFarland a consenti à se battre contre Freddie Welch à la condition qu'on lui assure un montant de $10,000 plus $500.00 pour ses frais de voyages.

ENCORE UN RECORD

O. Mathiesen, le champion Norvégien, a établi un nouveau record de patinage aujourd'hui pour 500 mètres en 44 secondes. Son record précédent avait été de 44 1-5 secondes.

ILS NE JOUERONT PAS

Les directeurs du club Winnipeg ont décidé hier de ne pas faire jouer leur club à Toronto pour la Coupe Allan.

POUR $15,000

Le champion lutteur Frank Gotch et Geo. Surich, se rencontreront à Kansas City le 1er avril. Gotch recevra $15,000.

$200,000 EN BOURSES

Voici les montants qui seront payés par les différentes pistes du Grand Circuit:

North Randall, $23,000; Fort Erié, $24,000; Grand Rapids, $21,000; Kalamazoo, $24,000; Detroit (Blue Ribbon) $23,000; Hartford, $24,000 et Syracuse, $23,000.

LES ROCHELAGA TRIOMPHENT

Le club de hockey Rochelaga a défait celui de Vankleek Hill hier soir dans une partie jouée au Jubilee. Le score fut de 11 à 5.

Les ROYAL

On nous dit que les joueurs de baseball du club Montréal seront vêtus ici d'un costume blanc rayé noir. Les Royal commenceront leur entraînement la semaine prochaine.

LIGUE DES IMPRIMEURS

LE CLUB "LA PATRIE" RESTE LE MEILLEUR DE CETTE IMPORTANTE ORGANISATION — VICTOIRE COMPLETE SUR LE HERALD.

SUR LES ALLEES

Deux parties de quilles ont été jouées hier soir dans la ligue des Imprimeurs. Le résultat n'a cependant rien changé à la position des clubs qui reste telle qu'elle était il y a quinze jours.

Le club La Patrie joua contre celui du Herald, et triompha sur toute la ligne et le Star Blue gagna deux des trois parties sur Bentley.

En voici les résultats:

HERALD vs LA PATRIE

HERALD

Johnston	135	188	182
Houghton	161	140	162
Pyke	140	170	132
Muir	151	133	130
Mahoney	93	120	83
Totaux	686	751	689—2126

LA PATRIE

Dupuy	166	138	137
Bruneau	167	138	92
Gauthier	131	176	140
Davignon	184	181	170
Léveillé	151	180	199
Totaux	799	803	758—2360

STAR BLUE vs BENTLEY

STAR BLUE

Bryant	151	145	163
Dow	150	101	165
Coady	175	182	163
Pollard	125	133	189
Birtles	141	159	164
Totaux	742	720	843—2305

BENTLEY

Birn	163	187	191
McIntyre	155	105	142
Bickstead	154	135	108
Johnston	104	156	170
Moir	130	178	180
Totaux	706	781	800—2287

AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

DE BEAUX RESULTATS ONT ETE OBTENUS DANS LES DIFFERENTS CONCOURS — LA SEANCE D'HIER.

LE TOURNOI DE QUILLES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

Le tournoi du Canadien bat son plein, la journée d'hier nous apporte des changements presque dans toutes les classes.

Dans la classe M. R. A., Vachon a monté son score à 246 et se trouve en conséquence sur un pied d'égalité avec Labelle qui a joué cette partie dimanche. J. B. Pelletier a aussi élevé son score à 236, se plaçant devant A. Foucher, qui a à son crédit 234.

Montesano tient toujours la tête des ligues Canadiennes et Commerciales avec 225 suivi de J. A. Lambert avec 223 qui bat Chaput par un point.

C'est Bédard, de la Royal Queen qui avec 220 est bon premier dans la classe des Assurances; Norman avec 213 vient deuxième suivi par A. Binette avec 207.

Dans la Printers League, Davignon du club La Patrie est bon premier avec 262, cette partie paraît effrayer les autres, ce qui fait qu'aucun changement n'est survenu dans cette classe.

Mahoney est encore en tête de la classe des Théâtres et Canadian Foundry avec 233, W. Lanctôt le suit de près avec une partie de 225.

C'est la classe des novices qui montre le plus d'entrain. J. A. St-Pierre qui avait à son crédit une partie de 207 a élevé son score à 212 ensuite à 217 et hier soir le portait à 223, battant P. J. Mahoney par un point. Nous ne serions pas surpris de voir enregistrer un score encore plus élevé par D. Lévesque ou C. Robert qui ont aussi, joué de belles parties hier. Il est vraiment intéressant de voir au Club Athlétique Canadien tous ces joueurs de quilles se disputer avec autant d'entrain les honneurs de ce concours qui est assuré dès à présent d'un succès sans précédent.

Voici le classement jusqu'à date:

M. B. A.

N. Labelle	246
E. Vachon	246
J. B. Pelletier	236
H. A. Foucher	234

LIGUES CANADIENNE ET COMMERCIALE

Montesano	225
J. A. Lambert	223
L. Chaput	222
A. Jodoin	216
E. Meunier	206
E. Vincent	202

LIGUE DES ASSURANCES

E. Bédard	220
Newman	213
A. Binette	207
T. Racicot	206
A. Boivin	202
R. Ranger	200

PRINTERS LEAGUE

Davignon	252
Biron	239
Dupuy	203

THEATRES ET CANADIENNE FOUNDRY

Mahoney	233
W. Lanctôt	225
Clarck	187

NOVICES

J. A. St-Pierre	223
J. P. Mahony	222
F. Charbonneau	205
D. Lavesque	200
W. Bell	199
J. Fleury	197
C. Robert	196
C. A. Fabien	183

VRAIS DEBUTS D'ILLA MORA VINCENT

LE LUTTEUR CUBAIN VA SE MESURER CONTRE LE GROS ATHLETE FRANÇAIS AUVRAY QUI PESE 275 LBS—CAZEAUX SE PROMET DE MENER LA VIE DURE A POHL ABS—UNE SEANCE SENSATIONNELLE.

A DEMAIN SOIR

Nous seront fixés sur la valeur d'Illa Mora Vincent demain soir, quand il fera face au célèbre lutteur poids lourd Auvray de réputation universelle, aux trois genres de luttes greco romaine, libre et japonaise. Vincent a déclaré qu'il avait bon espoir de se rendre maître de son adversaire et il luttera avec d'autant plus d'énergie qu'il sait parfaitement que le résultat décidera de ses prochains engagements. On sait en effet qu'il a lancé un défi au genre libre à la fois à Constant le Marin et à Cazeaux, si le Cubain parvient à triompher du français Auvray qui a sur lui l'avantage de 80 livres, il sera bien difficile en effet aux organisateurs de la lutte en notre ville de ne pas lui accorder l'occasion de s'essayer contre Constant le Marin ou Cazeaux; le fait que Vincent a battu Petersen il y a deux ans à Chicago au genre libre en dit long sur son savoir faire, car tous les sportsmen qui ont vu aux prises Cazeaux et Petersen d'un dernier ont gardé du terrible dandin un souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt. Le nombre de victoires remportées par Illa Vincent dans une douzaine de pays sur des lutteurs de grand renom confirme la valeur de cet athlète qui paraît doué surtout d'une vitesse, d'un coup d'oeil et d'une résistance extraordinaire. Le duel Cazeaux-Pohl Abs à en juger par le dernier match qui mettait aux prises Constant et l'Allemand sera fécond en incidents tragicomiques, les deux hommes possèdent une telle fougue que les spectateurs placés sur l'estrade feront bien de reculer leur chaises quand les hostilités auront commencées.

Cazeau aura à coeur de faire tout aussi bien que Constant et de donner une rude leçon à Pohl Abs, c'est dire qu'il n'ira pas avec des gants de velours.

Les billets d'admission au Parc Sohmer sont en vente chez Nap. Dorval, 95 Boulevard Saint-Laurent et au Club Athlétique Canadien Inc., 448 Ste-Catherine Est.

LAVIOLETTE ET PITRE ARBITRERONT

Voici la liste des parties qui seront jouées ce soir au Jubilée dans les séries de la ligue Maisonneuve:

8 à 9 p.m.—Emeralds vs La Casquette.

9 à 10 p.m.—Points vs. Commercial Travellers.

10 à 11 p.m.—Maisonneuve vs. Jubilees.

Jack Laviolette et Didier Pitre du club de hockey le Canadien, arbitreront ces joutes.

IL N'Y A PAS LE MOINDRE DOUTE

LES GRAND'MERE, AYANT VAINCU LES EDINBURG, HIER, PAR 7 A 1, REMPORTERONT LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE INTERPROVINCIALE — ILS S'ATTAQUERONT A LA COUPE ALLAN.

LIGUE INTERPROVINCIALE

Grand'Mère, 18.—La première partie de hockey d'une série de deux pour le championnat de la Ligue Interprovinciale a été jouée hier soir en cette ville par les clubs New Edinburg et Grand'Mère. Les joueurs locaux ont triomphé très aisément des visiteurs et se sont virtuellement assurés le championnat de la Ligue pour cette année. Le résultat du match d'hier fut de 7 à 1 en faveur des Grand-Mère. Jusqu'à cinq minutes de la fin de la joute les New Edinburg n'avaient pu enregistrer un seul point. La partie fut belle sous tous rapports, les joueurs s'obstenant de jouer trop librement du bâton. Les Grand'Mère, nous le répétons, sont assurés du championnat. S'ils sont officiellement proclamés, ils lanceront aussitôt un défi en bonne et due forme, pour la coupe Allan.

Grand'Mère		New Edinburgh
Gauthier	Buts	Slack
Steven	Points	Dunlop
Ritchie	Covers	George
Hoffman	Avants	Girard
Kelly	Avants	Burnett
Pinard	Avants	Boyce
McLaughlin	Avants	Dufour

Arbitre, Tom Riddell; assistant, S. Malone.

SOMMAIRE

1ère demie

1—Grand'Mère	McLaughlin	5.00
2—Grand'Mère	Hoffman	20.00
3—Grand'Mère	Pinard	3.00

Seconde demie

4—Grand'Mère	Kelly	2.00
5—Grand'Mère	Kelly	3.00
6—Grand'Mère	Ritchie	6.15
7—Grand'Mère	Ritchie	4.00
8—N. Edinburgh	Girard	3.00

L'ATHLETISME

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Inauguration prochaine de l'édifice de la Casquette.

Nos amis de l'Association de la Casquette vont assez vite en besogne. Entrés depuis un mois à peine dans leur nouveau local ils en ont presque complètement terminé l'ameublement et sont maintenant en mesure de nous annoncer que l'inauguration de leur superbe bâtisse aura lieu bientôt.

Le Bureau de Direction de l'Association prépare à cet effet un programme de fêtes splendides. Toute une série de démonstration marquera cet événement important. Ces fêtes seront inaugurées, jeudi, le 27 mars par le bal de l'Association à la salle Stanley. Tous ceux qui ont assisté déjà aux fêtes données par La Casquette savent que jamais les choses n'y sont faites à demi, c'est tout dire.

Dans les jours suivants, les amis de l'Association auront l'occasion d'assister à la Bénédiction solennelle de l'édifice, à l'inauguration du tournoi de pool pour la fameuse coupe Alf. Pion, à une magnifique séance littéraire, à une grande soirée sportive et enfin d'inauguration du tournoi de quilles dont la première bille sera lancée par Monsieur Alf. Pion, un des plus dévoués membres honoraires de l'Association.

Rien n'est intéressant comme de visiter le local de l'Association de ce temps-ci. Chaque soir une ou plusieurs sections ont leur réunion, et l'édifice semble une ruche ou la jeunesse s'est donnée rendez-vous pour devenir et se maintenir réellement active.

Les lundi et vendredi soirs: Gymnastique, Prof. R. Lefebvre.

Mardi soir: Boxe, Prof. A. Pollet.

Mercredi soir: Comité littéraire; Direct., Charles N. Chamberland.

Jeudi soir: Dance, Prof. Léo Savard.

Jeudi soir: Bibliothèque, Direct., A. Rome.

Vendredi soir: Séance sportive, Dir., A. Sauriol.

Tous les soirs, les salles de billards, pool, gymnastique, quilles, lecture, sont ouvertes et les membres y ont accès.

Une nouvelle qui réjouira tous les amis de la Casquette et qu'il nous fait plaisir d'annoncer, est la récente nomination de M. O. Lessard comme membre du bureau de direction de l'Association.

Cette nomination qui ne date que de dimanche dernier, a reçu une approbation unanime des membres de l'Association et nous ne pouvons que souhaiter beaucoup de succès au nouveau titulaire.

CHEZ LES PUGILISTES

BROWN ET ANDERSON FONT UNE BATAILLE NULLE DE 20 RONDES — McFARLAND EXIGE $10,000.

VINGT RONDES NULLES

Los Angeles, 18—Les amateurs de boxe qui habitent la Californie ont assisté hier à un combat superbe entre deux pugilistes de toute première valeur.

"Knockout" Brown, de New-York, et Bud Anderson, de Vancouver, se sont en effet battus pendant 20 rondes dans l'arène de Tom McCarey. Le Canadien eut Brown à sa merci pendant les onzième et douzième reprises, et ce fut le timbre qui le sauva.

Les chances tournèrent ensuite contre Anderson que Brown accula dangereusement sur les câbles dans la vingtième reprise.

La décision de "nulle" a donné satisfaction aux amateurs.

JOUEURS CHINOIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 18. — Vingt Chinois ont été arrêtés la nuit de dimanche dans une buanderie de la rue Cook, au moment où ils étaient à jouer leur jeu favori le "Fan-tan". Ils comparaîtront cet après-midi en Cour de police

CHEZ LES INVENTEURS

L'Association des Inventeurs du Canada tiendra son assemblée, ce soir, à l'Ecole Polytechnique. Tous les inventeurs et intéressés y sont invités. On y fera la lecture d'une étude sur la durée d'un brevet dans le monde entier.

IL RECOIT UNE DECORATION

MADRID, 18. — Le roi a décoré l'ambassadeur espagnol à Washington, Don Juan Riano Y Gayangos, de la Grande Croix d'Isabelle la Catholique, en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus pour resserrer les bonnes relations entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Senor Dato, ex-ministre de l'Intérieur; Sanchez Roman, ex-ministre des affaires étrangères, et Senator Labrabo ont été nommés membres du tribunal de La Haye.

LAVERGNE VS SEVIGNY

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18. — L'hon. juge Lemieux a accordé, hier, à M. Alb. Sévigny la permission de produire son plaidoyer dans la cause de Lavergne vs. Sévigny, vu qu'il ne l'avait pas fait dans le délai fixé par la loi.

"Articles pour hommes" avec un cachet particulier." "Achetez des Confectionneurs.

Cravates et Noeuds en Soie à Plis-Accordéon.

Cravates en soie pure, Panama et Reps le genre que tout homme désire—une soie qui ne se froisse pas, qui se noue parfaitement—et qui se tient bien. La meilleure soie qui se fabrique.

Nous avons dans les magasins de Tooke des articles de cou de grande toilette, spécialement choisis pour la saison des réceptions.

Bas et chemises qui s'harmonisent avec les couleurs.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED,

177 rue St-Jacques, Près rue St-Jean. Rue Ste-Catherine, Près rue Peel.

Les 6 plaies du XXe siècle et les préparations scientifiques QUI LES GUERISSENT.

L'ALCOOLISME: les TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUES LUCHNER $5.00

La "TUBERCULOSE": les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES" du Dr O. MENDEL $2.50

Le RHUMATISME: les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" du Dr KROIMOFF $3.00

Les MALADIES DE LA FEMME: le TONIQUE des organes féminins WARNER $1.00

Les MALADIES VENERIENNES:

(a) contre la SYPHILIS, la "PRESCRIPTION 909" du Dr WENCESDAS $5.00

(b) contre la GONORRHEE, les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES du Dr KLEBER $2.00

En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE. Dépositaires pour le Canada: LYMAN'S LIMITED, Montréal.

Pour consultations gratuites, s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL, Munich Chemical Import Co., B. P., 26, Station C., Montréal, Canada.

306—m. j. s. jno.

FEU M. ARTHUR-A. LAROCHELLE

SOREL, 17. — M. Arthur-Aimé Larochelle, marchand, décédé subitement, vendredi après-midi, était âgé de 54 ans 6 mois. Il jouissait de l'estime de ses concitoyens qui le savaient honnête homme et digne à tous égards de leurs sympathies.

M. Larochelle était le père de M. le Dr Romulus Larochelle, de Mme Elphège Laperrière, de Pierreville; de Mlles Bernadette et Eva Larochelle, qui lui survivent, ainsi que Mme Larochelle, née Exérine Follette.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Pierre, en présence d'une grande foule de parents et d'amis.

Nous offrons à Mme Larochelle, à ses enfants et autres parents l'assurance de nos profondes sympathies.

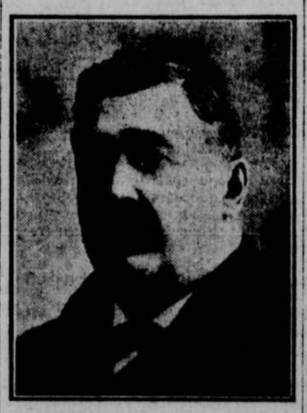

Feu M. ARTHUR-AIME LAROCHELLE, marchand, de Sorel.

CANADIAN NORTHERN RAILWAY

Service de train spécial pour le dimanche de Pâques, 23 mars 1913.

Le chemin de fer Canadian Northern Quebec a fait des arrangements afin que leur train No 9 quittant Montréal à 9.15 a.m., dimanche, le 23 mars, pour Joliette, continue jusqu'à Shawinigan Falls, arrêtant à toutes les stations intermédiaires et arrivant à Shawinigan Falls, à 6 p.m.

Le train No 10, au retour, quittera Shawinigan Falls, à 6.[illegible] p. m., même jour, arrivant à Montréal à 9.50 p. m. Il y aura aussi raccordement pour St-Jacques, St-Georges et Rawdon; les passagers quittant Montréal à 9.15 a. m. arriveront à Rawdon à 1.15 p.m., au retour, quittant Rawdon à 7.45 p. m.

Il y aura des billets à taux d'excursion, à toutes les gares du Canadian Northern Quebec Railway et du Quebec & Lake St-Jean Ry, simple passage pour voyage circulaire à partir du 20 mars jusqu'au 24; bons pour le retour jusqu'au 26 mars 1913. 18-5

PIQUE-NIQUE DES COMMIS-EPICIERS

A l'assemblée des commis-épiciers de l'Union de Commerce, tenue hier, il a été décidé qu'un grand pique-nique serait fait à Saint-Jean le 15 juin prochain. Le public sait que les commis-épiciers savent s'amuser et intéresser vivement ceux qui veulent se joindre à eux. Toutes les précautions seront prises pour faire un succès de cet événement. M. J. N. Gagnon a été nommé président-général, et M. D. D. Dionne a été choisi comme organisateur du pique-nique en question.

LORSQUE VOTRE FEMME VA MAGASINER

UNE VOITURE automobile est un placement d'une réelle valeur. Elle doit payer des dividendes par l'agrément et par l'utilité à chaque instant du jour. Quand vous êtes occupé au bureau, votre femme peut s'en servir pour faire ses emplettes ou ses visites, si c'est une machine sur laquelle on peut compter — une qui n'est jamais hors d'ordre. Une telle machine c'est la "McLaughlin". Le propriétaire d'une voiture McLaughlin ne doit jamais se désister d'une pareille acquisition même pour une seule journée. Quoiqu'il soit vrai que vous n'aurez jamais besoin de vous servir du Service McLaughlin qui est maintenu dans le but de donner un secours adéquate et économique aux propriétaires de machines McLaughlin, dans chaque succursale qui se trouve dans toutes les parties du pays, c'est cependant une chose très tangible, tout en étant une assurance de protection et de sécurité.

Demandez les catalogues de nos modèles 1913.

McLaughlin

McLAUGHLIN CARRIAGE CO., Limited, OSHAWA

Agents pour Montréal—The Comet Motor Co., 295 rue Université.
Agents pour Sherbrooke—O. A. LeBaron Auto Sales Co.
Autres succ.—Toronto, St-John, N.B., Hamilton, London, Belleville.

AMUSEMENTS! AMUSEMENTS!

ORPHEUM 2.15 p.m. 8.15 p.m. AUJOURD'HUI 15-25 cts 15-75 cts

WILLIAM HAWTREY

l'acteur anglais bien connu et sa troupe dans une comédie en un acte.

8—Autres Grands et Bons Numéros—8 17-5

GAYETY

PETE CURLEY avec The DAZZLERS

MAT. 2.15 10c à 25c | Mat des Dames excepté les jours de fête et le samedi, 25c | Semaine Prochaine MOLLIE WILLIAMS | SOIREE 8.15 15 cts à 75 cts

17-5

NATIONOSCOPE

"REDEMPTION"

Drame chrétien en 5 actes, par Julien Daoust. Dans les entr'actes vues animées de LA PASSION

Matinée tous les jours excepté le Vendredi Saint. 16-6

Théâtre NATIONAL

CETTE SEMAINE

L'ETE DE LA ST-MARTIN

Comédie en 1 acte

Vues — Chants — Attractions.

Prix spéciaux. 17-6

PRINCESS CE SOIR 25c à $1.50.

Henry W. Savage présentera

TOP O' THE MORNIN'

avec Tim Murphy et Gertrude Quinlan.

Semaine prochaine:—"BABY MINE".

Jour de Pâques—Concerts à 3.15 et 8.15.

His Majesty's Theatre

Toute la semaine, matinées Mercredi et Samedi, RAYMOND HITCHCOCK assisté de FLORA ZABELLE dans la nouvelle comédie musicale "THE RED WIDOW". Soirées 8.15, matinées 2.15. Prix du soir, 25c à $2.00. Prix pour les deux matinées: 25c à $1.50. 17-3

THEATRE DES NOUVEAUTES

CETTE SEMAINE

M. HARMANT et la troupe dans

"UNE FEMME NERVEUSE"

Comédie en 3 actes. 17-6

PATINOIR JUBILEE

Championnat de la Ligue de Hockey Maisonneuve

3 Parties de Hockey ce soir

EMERALD vs. LA CASQUETTE

de 8 hrs à 9 hrs

JUBILEE vs. MAISONNEUVE

de 9 hrs à 10 hrs

Commis-Voyageurs vs. Pointes

de 10 hrs à 11 hrs

ON NE CHANGERA PAS LE TARIF

WASHINGTON, 18 — La session extraordinaire du Congrès, qui, à la demande du président Wilson, commencera le sept avril prochain, ne s'occupera que des projets de loi ayant pour but la révision du tarif. C'est ce qu'a déclaré, hier, le représentant Oscar W. Underwood, président du comité des voies et moyens. La Chambre ne nommera pas de comités généraux avant la passation d'une législation tarifaire.

Les chefs de la Chambre seront prêts à s'occuper de la révision du tarif, dès l'ouverture de la session. Le représentant Underwood dit que la date fixée par le président Wilson est satisfaisante pour le comité.

LE VENDREDI SAINT AUX POSTES

Vendredi, le 21 mars, 1913, sera observé par le bureau de poste comme jour de congé.

Les malles de l'après-midi seront fermées à 10 heures a.m., et celles du soir aux heures ordinaires.

Une malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe, via New-York, par le paquebot "Geo. Washington", North German Lloyd, ligne, sera fermée à 1.00 h. p.m., et une malle supplémentaire par ce même paquebot à 6.00. p. m.

Une malle sera aussi fermée à 6 p. m., via Halifax, par le paquebot, "Empress of Britain", via le C.P. R.

Les guichets de ce bureau et ceux des succursales postales seront fermés à 10 heures a.m.

Le couloir sera ouvert de 7 heures a.m. à minuit.

UN CONSTABLE COURAGEUX

Une voiture remplie de tuyaux de plomb appartenant à W. J. Lajeunesse et Cie, a été frappée par un tramway descendant la rue Bleury, hier après-midi, vers trois heures.

Le charretier, Eugène Labonté, 208 Montcalm, fut précipité de son siège et le cheval prit le mors aux dents, allant à l'épouvante depuis la rue Lagauchetière jusqu'à la rue Craig, où il fut arrêté par le constable Robinson qui se jeta bravement à la bride.

UN CONSTABLE ARRETE

Le constable spécial Vézeau a été arrêté par le lieutenant Savard. Il est accusé de vagabondage et d'être un habitué des maisons de désordre. Il a comparu devant le recorder Geoffrion, et a plaidé non coupable aux deux accusations. La cause a été remise à jeudi.

Cette arrestation est la suite de l'agression faite sur les constables Brown et Brooks, samedi matin, tel que raconté dans la PATRIE. On prétend que Vézeau, s'il n'était pas avec les agresseurs, a été témoin de l'attaque, et pourrait dire quels sont ceux qui ont tiré du revolver sur les constables. Vézeau dit ne rien savoir, mais il aura à répondre à un interrogatoire serré, jeudi.

Shiloh 25c

"L'ami des familles depuis 40 ans" Un remède infaillible contre le Croup et la Coqueluche.

L'APPROBATION publique est acquise haut la main à la bière légère.

Un médecin célèbre, parlant devant le Conseil Médical d'Ontario, a dit:

"La Lager et l'Ale douce sont réellement du biftek liquide, qui donnent à tout le corps de la force et de l'activité."

O'Keefe's Pilsener Lager

"La Bière Légère dans la Bouteille Claire."

Commandez-en une Caisse chez votre Fournisseur.

Agents à Montréal:
DENIS & ALLARD,
545 rue Notre-Dame Est. Main 987

Il Est Dangereux de Negliger Une Toux ou un Rhume

Cela engendre la grippe, la pneumonie ou la consomption.

Ne badinez pas avec des sirops et des panacées; prenez *l'Emulsion Scott* qui *chasse les rhumes d'une façon effective et reconstruit la force résistante si nécessaire pour conserver la santé.*

Demandez celle de SCOTT et INSISTEZ-Y.

Scott & Bowne, Toronto, Ontario 12-76

ILS FRATERNISENT A TORONTO

TORONTO, 18—A la tête d'une délégation d'hommes éminents de l'est faisant partie des Odd Fellows, D. Nicholson, M.P., de Charlottetown, I.P.E., A. F. Cox, de Truro, N.E. et W. E. Brockenshire, de Halifax, N.E., sont arrivés en ville hier pour assister à une cérémonie purement fraternelle. Pendant la grande assemblée qui eut lieu à Winnipeg en septembre dernier, Fred Sellers, de Charlottetown, était membre du parti, comprenant Mme Sellers, M. et Mme J. A. Macdonald et M. et Mme Wm. Brock, de Toronto. En quittant Winnipeg, M. Sellers, tomba malade et fut transporté à l'hôpital Général de Toronto. Quelques jours plus tard, M. Sellers mourait et M. Brocks faisait transporter ses restes dans l'Ile du Prince Edouard pour leur inhumation.

Les membres de l'ordre habitant dans l'est furent si satisfaits de la manière toute fraternelle dont M. Brooks avait agi, que le Grand Officier de l'ordre pour les Provinces-Maritimes a tenu à montrer cette appréciation d'une manière tangible.

Hier soir, à une réunion à laquelle assistaient cinq cents membres de l'ordre, on présenta à M. Brooks, une montre et une chaîne en or, et à Mme Brooks, une montre et un médaillon en or.

UN JEUNE HOMME EST BLESSE

KINGSTON, 18.—Etant allé à la chasse avec des camarades, James Vanoss, âgé d'environ 18 ans, a été blessé accidentellement et est maintenant à l'Hôtel-Dieu, dans un état précaire. Un fusil chargé était à terre près du jeune homme, alors que tous étaient assis autour du feu. L'un d'eux toucha par mégarde la gâchette et le coup partit; toute la charge pénétrant dans le corps de Vanoss.

MAIRE SUPPLEANT

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—Sur proposition de l'échevin Pouliot appuyée par l'échevin Martin, l'échevin Verret a été élu maire suppléant pour un terme de trois mois.

Comment il Echappa à une Opération

Et fut complètement guéri des Hémorroïdes qui duraient depuis 14 ans par l'Onguent du Dr Chase.

M. Chas. Beauvais.

Les médecins disent qu'environ une personne sur quatre souffre plus ou moins des hémorroïdes, et qui peut imaginer une maladie plus ennuyeuse, souffrante, désagréable?

Après avoir essayé plusieurs remèdes, sans succès, et comme le mal empire, on consulte le médecin. Une opération, dit-il, est nécessaire. Vous songez aux souffrances, aux dépenses et au danger pour la vie, et vous hésitez à recourir à ce moyen.

Dans plusieurs milliers de cas semblables, l'Onguent du Dr Chase a effectué des guérisons complètes et permanentes. Lisez cette lettre, pour en avoir une preuve.

M. Charles Beauvais, un citoyen bien connu de Saint-Jean, Qué., écrit: "Durant 14 ans je souffris d'hémorroïdes chroniques, et considérai mon cas comme très grave. Je fus soigné par un médecin en renom qui ne put me soulager et il suggéra une opération chirurgicale comme unique moyen de soulagement.

"Cependant, je décidai d'essayer l'Onguent du Dr Chase, et la première boîte me procura un grand soulagement. Après en avoir employé trois boîtes, je fus complètement guéri. Voilà pourquoi il me fait plaisir de recommander l'Onguent du Dr Chase à tous ceux qui souffrent d'hémorroïdes comme un remède de la plus grande valeur."

L'Onguent du Dr Chase, 60 cents la boîte, est en vente chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Chez les Mutualistes

BEAU SUCCES DU EUCHRE DONNE PAR LE CERCLE VICTORIAVILLE DE L'ALLIANCE NATIONALE.

Le cercle Victoriaville No 191 de l'Alliance Nationale donnait dimanche dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville, un magnifique euchre sous la présidence de M. J. E. Picher, Président du Cercle, J.D. Guillemette.

Ce euchre a été un véritable succès. Plus de 250 personnes y ont pris part.

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale était représenté par MM. Chs. Duquette, J. E. Alfred Arnaud et J. E. O. Béliveau. On remarquait dans l'assistance, MM. les abbés Lassonde, D. Plourde et M. Allard; MM. Paul Tourigny, M.P.P., J. A. Lacharité, Ernest Auger, Raoul Goulet A. Bisson, Dr J. H. Fréchette, etc.

La partie de Euchre terminée, des discours furent prononcés par M. l'abbé Lassonde, etc.

Voici la liste des prix et des heureux gagnants:

PRIX POUR LES DAMES

1er prix, Magnifique bague, offerte par M. Chs. Duquette, 2me vice-président de l'Alliance, gagnée par Mlle Alice Roberge. 2me prix, Service à dépecer, offert par MM. Auger et Létourneau, gagné par Madame Georges Leblanc. 3me prix, Cha'se en rotin, offerte par The Canadian Rattan Chair, gagnée par Mme Alphonse Auger. 4me prix, Plateau en verre, offert par M. Auguste Bourbeau, gagné par Mme Adolphe Paquet. 5me prix, Magnifique bronze, offert par M. L. A. Tourigny, gagné par Mlle Elmire Béliveau 6me prix. Deux statuettes, offertes par M. A. A. Tourigny, gagnées par Mademoiselle Antoinette Hébert. 7e prix, Cravate pour dame, offerte par la Maison Bissonnette, gagnée par Mademoiselle Antoinette Hamel. — Prix de consolation: Peigne offert par M. Charles Grosser, gagné par Madame Arthur Gaudet.

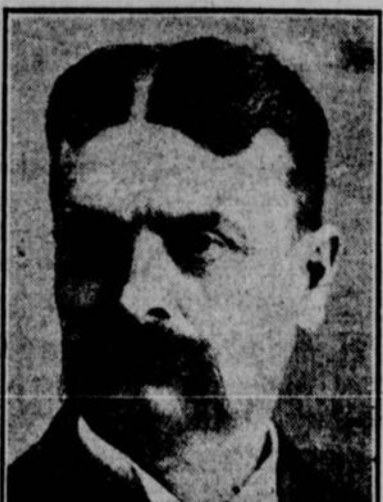

L'EX-ECHEVIN NOE LECLAIR, président de l'Alliance Nationale, Cercle St-Jean-Baptiste.

PRIX POUR LES MESSIEURS

1er prix, Cinq piastres en or, offert par M. J. C. Héon gagné par M. Napoléon Dubois. 2me prix, Magnifique cadran offert par L. E. Croteau, gagné par M. Adélard Laflamme. 3me prix, Pot à l'eau, offert par le Dr J. P. H. Massicotte, gagné par M. Willy Gagné. 4me prix, Magnifique cadre offert par M. Charles St-Jean gagné par M. Joseph Vachon. 5me prix, Belle pipe offerte par M. F. X. Beaudet, du Restaurant Cadie, gagnée par M. Alfred Nadeau. 6me prix. Magnifique cadre offert par M. Charles St-Jean, gagné par M. Sylvio Filion. 7me prix, Bouteille de Brandy, offerte par M. H. H. Guay Ltée, gagnée par M. A. Beaudet. Prix de consolation offert par la maison Bissonnette, gagnée par M. l'abbé Allard.

PRIX SPECIAL DE $2.50 EN OR

Offert par M. J. D. Guillemette, membre de l'Alliance Nationale et secrétaire-trésorier de la ville de Victoriaville, à la date ou au monsieur qui aura gagné le plus grand nombre de parties, c'est-à-dire que le prix sus-mentionné devra être tiré au sort entre la dame et le Monsieur qui auront gagné le premier prix dans leur catégorie.

Mademoiselle Alice Roberge en fut l'heureuse gagnante.

PRIX SPECIAL DE CONSOLATION $5.00

Offert par M. J. H. Fréchette, dentiste, pour les jeunes filles, gagné par mademoiselle Alice Brunelle.

—:o:—

Assemblées ce soir, troisième mardi du mois.

ALLIANCE NATIONALE

Cercle Dorval.—Salle Tardif.
Cercle Charlemagne—94 Pontiac.
Cercle St-Auguste—2231 Notre-Dame.
Cercle Verdun—Salle Collège Commercial
Cercle Dollard—590 Wellington.
Cercle Lafontaine—750 Charlevoix.

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Succursale Ste-Philomène — Eglise 6me Avenue et Marson.
Succursale Dollard DesOrmeaux — Soubassement église St-Edouard.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

1140 Carillon.— 565 rue Demontigny Est.

ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS.

Cour Faure—60 Notre-Dame Est.
Cour Montarville — Salle Benoit, Longueuil.
Cour Ste-Hélène — 588 Plessis.
Cour Nationale—Coin Notre-Dame et Des Seigneurs.
Cour Fulford — 942 Notre-Dame, Ouest.
Cour Panet—Coin Craig et Saint-Laurent.

UNION ST-PIERRE

Cercle St-Jacques, No 3, —149 rue Berri.
Cercle St-Jean-Baptiste, No 4—777 rue Sanguinet.
Cercle Morin, No 15, 358 rue Beaubien.
Cercle Maisonneuve, No 40,—Eglise Maisonneuve, soub.
Cercle St-Pierre, No 47—Salle Gareau, 243 rue Maisonneuve.
Cercle St-Romuald, No 18—Salle Berthiaume & Lanoue, 8 hrs p.m.
Cercle Champlain, No 34,—Salle Gagnon, 8 hrs, p.m.

L'ALCOOLISME PEUT ETRE GUERI

Alcura le fera.

Alcura, le remède universellement connu contre l'alcoolisme, peut s'obtenir maintenant à notre magasin. Il est garanti de donner la guérison ou de soulager, dans le cas contraire, l'argent sera remboursé. C'est un remède qui a été essayé par des milliers de personnes et qui a toujours donné ce qu'il promettait.

L'alcoolisme est une maladie. Ceux qui sont affligés de cet ardent désir des liqueurs, doivent être aidés à s'en débarrasser. Alcura No 1 peut être donné secrètement dans le café ou la nourriture. Alcura No 2 est le remède volontaire.

Aidez ceux que vous aimez à reprendre une vie sobre et utile et de regagner le respect de ceux qui les entourent.

Seulement $1.00 la boîte. Demandez la brochurette gratuite.

Pharmacie Robert, angle de la rue Craig et du Boulevard St-Laurent.

EN COUR SUPREME

OTTAWA, 18 — En Cour Suprême, hier, les plaidoiries dans la cause de la Kent Lumber Company, contre Kaiser, ont pris fin, et le jugement a été réservé.

L'appel de la Compagnie Halifax et South Western Railway contre Schwartz a été ensuite entendu. La répondante, Schwartz, en qualité d'exécutrice testamentaire de Frank Schwartz, avait intenté une action en dommages-intérêts pour dommages, causés à une propriété par un incendie déterminé par une locomotive de la compagnie, qui avait mis le feu à du matériel combustible laissé le long de sa voie ferrée.

Le feu s'étendit sur la propriété de la plaignante, y causant des dommages. Le jury trouva que les faits étaient en faveur de la plaignante, mais aucune question ne lui fut soumise touchant la négligence de la compagnie. Un verdict en faveur de la plaignante fut maintenu par toute la cour. L'acte des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse comporte une clause stipulant que là où des voies ferrées traversent des terres à bois, la compagnie doit débarrasser les remblais de la voie ferrée de tout matériel combustible, en le brûlant avec soin quand l'heure est propice, ou de toute autre manière. La Cour de la Nouvelle-Ecosse prétendit que cela imposait, comme devoir absolu à la compagnie, de tenir sa voie exempte de matériel combustible (46 N. S. Rep. 20.) Les appelants demandent un nouveau procès, invoquant le fait que la question de savoir si le matériel avait été laissé sur la voie par négligence ou non aurait dû être soumise au jury. Le jugement a été réservé.

M. Mellish, C. R., comparaissait pour les appelants et W. J. O'Hearn, pour le répondant.

VOYAGES A BON MARCHE POUR LA FETE DE PAQUES

Pour les jours de Pâques, les taux habituels des excursions de vacances, seront en vigueur sur le chemin de fer Intercolonial, pour toutes les gares sur la ligne et pour celles se trouvant sur les embranchements. Des billets aller et retour seront émis au prix d'un billet simple du 20 au 24 mars, valables pour le retour jusqu'au 26 mars. 17-5

LE SCANDALE DE NEW-YORK

NEW-YORK, 18.—John J. Hartigan, le constable qui fut trouvé coupable de parjure samedi, ne recevra peut-être pas sa sentence aujourd'hui, lorsqu'il comparaîtra devant la Cour Suprême. C'est ce qu'a déclaré le procureur du district Whitman, hier soir. Il espère que Hartigan se tournera contre le "système" qui n'a pas été assez puissant pour obtenir son acquittement.

Hartigan est passible de dix ans de prison. Le procureur lui a promis de faire alléger considérablement sa sentence, s'il faisait une confession complète.

Aujourd'hui, le grand jury a accusé Jack Sullivan d'avoir persuadé à un témoin de quitter l'Etat. Sullivan, "le roi des vendeurs de journaux," attend déjà son procès, sous l'accusation d'avoir participé au meurtre de Rosenthal.

La nouvelle accusation contre Sullivan est basée sur l'histoire racontée par Rosie Hertz, la fameuse tenancière de maisons de prostitution.

OU SE TROUVE LE DANGER

Comment l'éviter.—Faits que tout le monde devrait connaître

Le grand danger des rhumes à cette saison de l'année, c'est qu'ils mènent à la pneumonie et à la consomption.

Dès l'instant que vous commencez à prendre des remèdes brevetés et des prétendus remèdes pour la toux, la majorité desquels dépendent entièrement sur des drogues, pour calmer les nerfs pour avoir de l'effet, dès ce moment vous affaiblissez votre système.

Cela enlève la force vitale nécessaire pour éviter la maladie, et les germes de grippe et de pneumonie se développent, et si la pneumonie est si souvent fatale, c'est parce que le corps est affaibli.

La Father John Medicine n'est pas une médecine brevetée, et ne contient pas d'alcool ni de drogues dangereuses. Elle guérit les maladies de la gorge et des poumons, les toux et les rhumes.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL—MUNICIPALITE DE LA CORPORATION DU VILLAGE DE STE-ROSE.

A un ajournement d'une session générale et mensuelle du Conseil de la Corporation du Village de Ste-Rose, tenue le quatorzième jour de mars, mil neuf cent treize, au lieu et à l'heure ordinaire de ses séances conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle séance tous les conseillers sont présents sous la présidence de M. le Maire, le Secrétaire-Trésorier étant aussi présent, le règlement suivant est adopté unanimement sur proposition de M. le conseiller P. H. Dufresne, appuyé par M. le conseiller Elie Desjardins.

REGLEMENT No 103.

Attendu que le développement du Village de Ste-Rose et les intérêts des contribuables exigent la construction d'un aqueduc municipal pour la protection contre les incendies et les fins domestiques;

Attendu qu'il est aussi convenable et nécessaire pour l'intérêt des contribuables de construire des canaux d'égout dans le dit Village de Ste-Rose;

Attendu que d'après les plans et les spécifications préparés par l'ingénieur de la Corporation et approuvés par ce Conseil, il appert que la construction d'un aqueduc dans les limites du Village de Ste-Rose exigera une dépense de soixante-dix mille piastres;

Attendu que d'après les plans et spécifications préparés par le dit ingénieur, et approuvées par le dit Conseil la construction des canaux d'égout coûtera la somme de quarante-cinq mille piastres;

Attendu que ces dites sommes forment la somme totale de cent quinze mille piastres;

Attendu qu'il est nécessaire pour les fins susdites d'emprunter la somme de cent quinze mille piastres;

En conséquence le Conseil Municipal du Village de Ste-Rose par le présent règlement, étant le règlement No 103, ordonne et statue comme suit:

1o. Un aqueduc sera construit dans et pour le Village de Ste-Rose, aux termes et de la manière qu'il sera jugé convenable par le Conseil de la dite Corporation, ainsi que des canaux d'égout, le tout conformément aux plan, devis et spécifications préparés par Séraphin Ouimet, ingénieur civil, et approuvés par ce Conseil et dont copies dûment certifiées resteront annexées au présent règlement pour en faire partie intégrante.

2o. La dite Corporation du Village de Ste-Rose devra conduire les tuyaux pour le service de l'eau et les égouts pour chaque particulier jusqu'à la ligne de division entre la rue et les propriétés privées.

3o. Les travaux de constructions seront faits sous la surveillance d'un ou plusieurs ingénieurs nommés à cette fin par le Conseil et d'une commission composée de membres du conseil ou de toutes autres personnes nommées par lui.

4o. Le coût de la construction de cet aqueduc et des canaux d'égout tel que ci-après mentionné, sera payé à même les deniers empruntés à cette fin tel que ci-après pourvu, sur des certificats par le ou les ingénieurs des dits travaux et sur l'ordre de la commission ci-dessus nommée au fur et à mesure que les travaux progresseront et suivants les contrats qui pourront être faits à cet effet par le Conseil.

5o. Le conseil aura le droit d'acquérir pour et au nom de la Corporation du Village de Ste-Rose pour les fins susdites par conventions privées ou par voie d'expropriation toutes propriétés, meubles ou immeubles nécessaires aux fins susdites.

6o. Le coût total de la construction du dit aqueduc ne devra pas dépasser la somme de soixante-dix mille piastres et celui de la construction des canaux d'égout la somme de quarante-cinq mille piastres.

7o. La Corporation du Village de Ste-Rose empruntera aux fins de couvrir le coût de la construction du dit aqueduc et des canaux d'égout une somme de cent quinze mille piastres remboursable à quarante ans à un taux d'intérêt ne devant pas dépasser 5 p.c. par an payable, le dit intérêt semi-annuellement les premiers mai et novembre de chaque année.

8o. La Corporation pourra effectuer le dit emprunt par débentures et le Conseil est autorisé à cette fin d'émettre cent quinze débentures de mille piastres courant chacune, payable au porteur à quarante ans de leur date à un taux d'intérêt n'excédant pas 5 p.c. par an. Ces débentures pourront être datées du premier jour juridique de mai mil neuf cent treize, payables au bureau d'une Banque Incorporée en la Cité de Montréal, ou au Bureau de la dite Corporation, à Ste-Rose, à la discrétion du dit Conseil, seront signées par le Maire et contresignées par le Secrétaire-Trésorier sous le sceau de la Corporation et seront numérotées de un à cent quinze.

9o. L'intérêt des débentures sera représenté par des coupons y attachés de vingt-cinq piastres chacun et portant le même numéro que les débentures respectives à la même date et aussi faites payables au bureau de la même Banque ou au bureau de la dite Corporation signés par le Maire et contresignés par le Secrétaire-Trésorier du Village de Ste-Rose, telles signatures pourront être lithographiées ou imprimées.

10o. Pour payer l'intérêt annuel sur les dites débentures et pour créer un fonds d'amortissement lequel est fixé à deux pour cent sur le montant capital des dites débentures tel que pourvu par la loi, il est par le présent règlement imposé une taxe annuelle et spéciale de un et un septième pour cent sur la valeur des biens imposables de la dite municipalité telle que fixée au rôle d'évaluation en vigueur dans la dite Municipalité. Cette taxe devra être répartie chaque année jusqu'à l'extinction du dit emprunt et cette répartition sera basée sur le rôle en vigueur lorsqu'elle sera faite.

11o. Les dites débentures seront vendues par le Conseil de la Corporation du Village de Ste-Rose, au meilleur avantage possible et l'argent obtenu de la vente des dites débentures sera employée pour les fins mentionnées dans ce règlement. Cependant le dit Conseil aura le droit de payer tout ou partie des travaux ci-dessus avec les dites débentures elles-mêmes. Et la dite Corporation nonobstant ce que ci-dessus, aura le droit pour obtenir de l'argent en attendant la vente de ces débentures pour payer les dits travaux, de placer les dites débentures en sûreté collatérale..........

....

12o. Le dit système d'aqueduc, de canaux d'égout, sera sous la surveillance, le contrôle et la direction du Conseil de la Corporation.

13o. Le Conseil aura le pouvoir de faire une réduction sur le tarif annuel de l'aqueduc, à tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison servant exclusivement comme maison d'été.

14o. Tarif de l'aqueduc:

Tout propriétaire, occupant, locataire de maison ou de partie de maison, magasin ou bâtiment semblable, sera tenu de payer comme compensation pour l'eau une charge annuelle qui ne devra jamais dépasser le montant ci-après spécifié, payable en deux paiements d'avance, au bureau du Conseil, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

(a) Pour tout propriétaire, locataire et occupant d'une maison ou partie de maison d'habitation $6.00 pour la première chantepleure et $1.00 pour chaque chantepleure additionnelle.

(b) $2.00 pour un cabinet d'aisance et $2.00 pour un bain.

(c) $0.50 par cheval et $0.50 par vache.

(d) $2.00 pour un tuyau d'arrosage en dehors de la maison.

(e) Pour les hôtels, manufactures, les engins, les fontaines et les jets d'eau, les bâtisses exploitées pour les fins industrielles et commerciales, les maisons d'éducation et autres édifices publics il sera posé un compteur pour l'approvisionnement de l'eau et le loyer pour ces compteurs sera au taux de 10 p.c. sur la valeur des compteurs posés par la Corporation, cependant le Conseil aura le droit de fixer dans un tel cas un tarif annuel ne devant pas dépasser $50.00 ni être moins de $20.00 suivant les circonstances.

Dans les cas où l'eau sera fournie au compteur, le prix sera de 0.20 le mille gallons, mais dans tous les cas où l'eau sera fournie au compteur, le prix de l'eau ne devra pas être moindre de $20.00 par année. Chaque fois que la corporation sera requise de poser un compteur, le Conseil pourra exiger qu'il soit fait un dépôt ne devant pas être plus de $25.00.

15o. Les sommes ci-dessus fixées pour l'approvisionnement de l'eau seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier, semi-annuellement, les premiers mai et novembre de chaque année, et devront être par lui déposées au nom de la Municipalité dans une banque incorporée dans un compte spécial, pour être employée de la manière ci-après fixée.

Chaque année avant la répartition de la taxe imposée par l'article 10 ci-dessus, le montant des recettes nettes provenant du dit aqueduc sera déduit du montant des intérêts et du fonds d'amortissement et employée à payer en tout ou en partie, la somme requise par les dits intérêts et le dit fonds d'amortissement.

La répartition de la dite taxe sera faite alors au prorata du montant requis pour parfaire la balance des dits intérêts et du dit fonds d'amortissement.

16o. Le conseil aura le droit de fermer l'eau à quiconque négligera ou refusera de payer les sommes spécifiées suivant le tarif qui sera établi par le conseil, y étant obligé, et ce sous quinze jours de l'échéance des dites taxes ou compensations pour l'eau et les officiers du Conseil auront tous les pouvoirs à cet effet.

17o. Le Conseil aura le pouvoir de fixer la compensation à être payée pour l'approvisionnement de l'eau par les parties intéressées au moyen d'un tarif qui devra être accepté par le dit Conseil, changé, amendé, modifié selon les besoins et les circonstances mais qui ne pourra pas dépasser le tarif mentionné dans le présent règlement.

18o. Le Conseil pourra exiger le paiement pour la compensation pour l'eau de chaque propriétaire, locataire ou occupant de maison, magasin ou usine ou bâtiment quelconque, aussitôt qu'il lui aura signifié qu'il est prêt à lui fournir l'eau nécessaire, que ce propriétaire, locataire ou occupant s'approvisionne d'eau ou non.

19o. Le règlement No 95 autorisant un emprunt de $50,000.00 est par les présentes abrogé à toutes fins que de droit.

20o. Le présent règlement deviendra en force à l'expiration des quinze jours qui suivront sa promulgation laquelle ne devra être faite qu'après l'approbation du présent règlement par les électeurs municipaux et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil suivant la loi.

Fait au Village de Ste-Rose, le quatorzième jour de mars mil neuf cent treize.

(Signé) J. E. EMILE LEONARD, Maire.
" J. A. JOLY, Secrétaire-Trésorier.

Je soussigné, J. A. Joly, Secrétaire-Trésorier, du Conseil Municipal du Village de Ste-Rose, certifie que la copie du règlement ci-dessus est une copie conforme du règlement No 103 passé le quatorze mars, mil neuf cent treize par le Conseil Municipal du Village de Ste-Rose.

Donné en la Municipalité du Village de Ste-Rose, ce quinzième jour de mars, mil neuf cent treize.

J. A. JOLY, Secrétaire-Trésorier.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITE DU VILLAGE DE STE-ROSE.

Aux électeurs municipaux, propriétaire de la Municipalité du Village de Ste-Rose.

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par le soussigné, Secrétaire-Trésorier, du Conseil municipal du Village de Ste-Rose, qu'en vertu d'une résolution adoptée par le dit Conseil Municipal le quatorze mars 1913, une assemblée des électeurs municipaux propriétaires de la dite municipalité, est convoquée pour vendredi, le quatrième jour d'avril 1913, à dix heures du matin, au bureau du Conseil Municipal au dit Village de Ste-Rose, lieu ordinaire des séances du conseil municipal pour approuver ou désapprouver le règlement No 103 ci-dessus passé, le quatorze mars, mil neuf cent treize, par le dit Conseil Municipal et décrétant un emprunt de cent quinze mille piastres pour la construction d'un aqueduc et de canaux d'égout, et qu'un poll sera alors tenu dans ce but durant le temps et de la manière prescrite par la loi.

Donné en la Municipalité du Village de Ste-Rose, ce jour mars 1913.

(Signé) J. A. JOLY, Secrétaire-Trésorier.

18-2

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour huile d'éclairage et huile pour engins à kérosène", seront reçues jusqu'à midi, LE TRENTE-UNIEME JOUR DE MARS 1913 pour la fourniture et la livraison d'environ 150,000 gallons d'huile d'éclairage et environ 50,000 gallons d'huile pour engins à kérosène, les deux soumissions faites conformément au devis préparé par le ministère de la marine et des pêcheries.

Les quantités y mentionnées ne sont que des estimations et le ministère se réserve le droit de commander de plus grandes ou plus petites quantités, selon qu'on en aura besoin.

On peut se procurer des devis et des formules de soumission du percepteur des douanes à Toronto, à Pétrolea et à Sarnia, et des agents du ministère, à Montréal, à Québec, à St-Jean, N.B., à Halifax et à Charlottetown, et aussi de l'agent des achats et de l'agent des contrats, ministère de la marine, à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de cinq pour cent du montant total de la soumission.

Toutes les soumissions devront être faites sur les formules de soumission fournies par le ministère.

Aucune soumission ne sera prise en considération, excepté celles dont l'huile sera conforme au devis et mise en paquet tel qu'exigé par le dit devis. Il faut soumettre des échantillons de l'huile, des boîtes ou des caisses.

Le ministère se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la soumission.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation n'en seront point payés.

ALEX. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries
Ottawa, 24 février 1913.
3774. 13-6

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'intérieur.
N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
394—jno.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 130 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 366.

CHEMINS DE FER

Excursions de Pâques

$12.30 voyage aller et retour à **New-York**

$11.45 voyage aller et retour à **Boston**

DEPART JEUDI 20 MARS

Limite de retour le 31 Mars

Wagons-lits éclairés à l'électricité sur le train de nuit à 7.40 p.m., et wagons-salons sur le train du jour à 8.50 a.m. Voitures à compartiment sur les deux trains. Pour billets de chemin de fer et informations adressez-vous aux agents de la gare Windsor et de l'hôtel Windsor, ou au bureau des billets en ville, 220 rue St-Jacques. Neil Mooney, agent général, Montréal.

Téléphones: Main 1038-1039. 13-7

RUTLAND RAILROAD

EXCURSION DE PAQUES

NEW-YORK ALLER ET RETOUR........ **$12.30**

VIA

DELAWARE & HUDSON

Départ, Jeudi 20 Mars

Limite de retour Lundi, 31 Mars

Les trains quittent la Gare du Grand Tronc à 8.45 a.m. et 8.10 p.m.

Chars-Palais et Dortoirs. Pour billets et accommodation de Pullman, s'adresser au bureau des billets du Grand-Tronc, 122 rue St-Jacques, Gare Bonaventure ou Hôtel Windsor.

15—14-15-17-18

EXCURSION DE PAQUES

$11.45—A BOSTON ET RETOUR—$11.45

PAR LE CENTRAL VERMONT RY. **JEUDI, 20 MARS.**

LES BILLETS SONT BONS POUR LE RETOUR JUSQU'AU 31 MARS 1913

Par wagon-lits, éclairés à l'électricité sur le train de nuit partant à 8.30 p.m. et par wagons-salons sur l'express de jour, de 8.31 a.m.

Aussi wagons de première classe, sans changement de voitures. Pour billets et informations, appelez les agents à la gare Bonaventure, l'hôtel Windsor, et au bureau de la ville, 122 rue St-Jacques. Téléphone Main 574. 13,14,15,18,19

The VANDERBILT HOTEL

34ème RUE EST A AVE. PARC, N.Y.
Entrée du tramway souterrain.

Au centre de la zone terminale, sur Murray Hill, rafraîchi par la brise du sud, venant de l'océan; 600 chambres ensoleillées.

T. M. Hilliard, Directeur-gérant, Walton H. Marshall, gérant.

TARIF

Chambres simples	Par jour, $3, $4, $5, $6
Chambres doubles	Par jour, $5, $6, $7, $8
Chambres doubles, boudoir, Cabinet de toilette et bain,	Par jour, $8, $10, $12
Suites—Salon, chambre à coucher et bain	Par jour, $10, $12, $15

Chaque chambre avec bain. Prix spéciaux pour l'été.

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du Dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. — P. G. Dahis, Prop. 18-jno

Pour ceux qui vont à Sherbrooke

M. Wm. Wright a l'honneur d'informer le public voyageur qu'il a ajouté un étage à son nouvel édifice, la "New Sherbrooke House," Sherbrooke, P. .. et qu'il a installé un ascenseur pour les clients.— le seul du genre qu'il y ait à Sherbrooke et qu'il est plus que jamais en mesure de donner satisfaction. Qu'on aille s'en assurer. Salles d'étalage de tout premier ordre 241—ma.-j. s. jno

NAVIGATION

CIE. GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Postale Française
NEW-YORK, HAVRE, PARIS.
Départs tous les jeudis à 10 h. a.m.

La Provence 20 Mars	La Lorraine 10 Avril
France.......27 Mars	France.......17 avril
La Touraine 3 Avril	La Provence 24 avril

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 h. p.m.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Niagara, 25 Mars. Rochambeau 5 avril
D'HALIFAX A NEW-YORK
Floride, 26 Mars

Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE LTEE., agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal, ou aux agents suivants: Hone et Rivet, 9 Blvd. St-Laurent; W. H. Henry, Imperial Bank Bldg.; Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest. Agent pour le fret: James Thom, 118 rue Notre-Dame Ouest. 14-6

Ministère des Chemins de Fer et Canaux

CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Améliorations à la voie d'accès en amont de l'écluse No 4, Côte St-Paul.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées: Soumission pour amélioration à la voie d'accès en amont de l'écluse No 4, Côte St-Paul, canal Lachine", seront reçues à ce bureau, jusqu'à 16 heures, lundi, 31 mars 1913.

On pourra voir les plans, devis et formules de contrat, le ou après le 13 mars, au bureau de l'Ingénieur en chef du Ministère des Chemins de Fer et Canaux, à Ottawa et au bureau de l'Ingénieur Surintendant des Canaux de Québec, édifice Birks, Place Philippe, à Montréal.

Les soumissionnaires devront accepter l'échelle des salaires préparée ou à être préparée par le ministère du Travail, échelle qui fera partie intégrante du contrat.

Les soumissionnaires sont priés de se rappeler qu'on ne considérera les soumissions que si elles sont faites d'après les formes imprimées fournies, et dans le cas de sociétés, chaque associé devra y mettre sa signature, la nature de son occupation et le lieu de sa résidence.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $12,000.00, payable à l'ordre du ministre des Chemins de Fer et Canaux, devra accompagner chaque soumission, chèque, qui sera forfait si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat aux taux spécifiés dans la soumission.

Le chèque ainsi envoyé sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le chèque de l'heureux soumissionnaire sera retenu en garantie, en tout ou en partie, de l'accomplissement intégral du contrat.

La plus basse ou aucune autre soumission nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES,
Asst.-Sous-Ministre et Secrétaire.

Ministère des Chemins de Fer et Canaux.
Ottawa, 12 mars 1913.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du ministère, n'en seront point payés.—3781.
18-5

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur "Bermudian" à double hélice, qui a un déplacement de 10,518 tonnes, partira de New-York à 10 h. a.m. tous les mercredis. Signaux sous-marins, télégraphe sans fil, orchestre. Voyage record, 39 heures 20 minutes. Le vapeur le plus rapide et le plus nouveau, le seul débarquant les passagers au quai aux Bermudes sans changement de bateau. Le vapeur "Orotava", qui a un déplacement de 10,063 tonnes, part de New-York à 10 h. a.m. tous les mardis. Les billets peuvent être échangés avec la R.M.S.P.Co.

ANTILLES

Le nouveau vapeur "Guiana" et autres bateaux partent de New-York tous les deux samedis pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadaloupe, Dominique, Martinique, St-Lucia, les Barbades et Demerara.

Pour informations complètes, s'adresser à J. G. Brock & Co., agents, 211 rue des Commissaires ou aux agents de billets suivants: W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son et Hone et Rivet, à Montréal, ou à la Québec Steamship Co., à Québec.

CONSEIL DU COMTE DES DEUX-MONTAGNES

A la séance tenue à Sainte-Scholastique, le 12 mars courant, M. Jos. W. Sauvé, maire de St-Placide, a été réélu préfet et M. le notaire Narcisse Forest a été réengagé comme secrétaire-trésorier. Des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. Benjamin Beauchamp qui a été préfet du comté durant 6 ans, député durant 14 ans et secrétaire de la société d'agriculture durant 40 ans.

M. Beauchamp jouissait de l'estime générale et sa disparition cause un grand vide.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La Seule Route à Double Voie. Equipement de première classe.

MONTREAL ET TORONTO

9.00 et 9.40 a.m. 7.30 et 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

L' "International Limited"

LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

Vacances de Paques

Des billets circulaires seront en vente entre toutes les gares du Canada; aussi pour Massena Springs, Rouses Point, N.Y., Swanton, Island Pond, au

PRIX D'UN SEUL TRAJET EN PREMIERE CLASSE

Bons pour partir du 20 au 24 mars: limite de retour, 26 mars 1913.

EXCURSION DE PAQUES

MONTREAL A

BOSTON et retour *$11.45*
New-York et retour *$12.30*

Départ le 20 mars: limite de retour, 31 mars.

Taux réduits pour la Côte du Pacifique

Jusqu'au 15 avril inclusivement.

Taux d'un billet simple de deuxième classe de colon, de Montréal via Chicago à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore $52.70
San-Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.; Mexico City, Mex. $54.00

Taux réduits pour plusieurs autres endroits.

Wagons-lits "Tourist" quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p.m.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente chaque mardi jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905.
Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

AUTOUR DU MONDE

$639.10

Un voyage d'agrément de trois mois
Départ de Montréal, pour se raccorder avec l'

Empress of Asia

partant de Liverpool, le 14 Juin.
PORTS D'ESCALE
Madère, Capetown, Durban, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

Spécial pour l'Empress

Départ de la gare Windsor à 8.15 p.m., **Jeudi, 20 Mars**

Wagons de première classe à compartiments, wagons-lits et wagons-restaurant, directement au quai du navire.

EXCURSION A BON MARCHE A BOSTON

Et Retour à Montréal

$11.45

Billets bons pour départ jeudi, le 20 mars, bons pour retour jusqu'au 31 mars, 1913.

SERVICE DES TRAINS

Départ de Montréal, gare Windsor, tous les jours à 9.00 a.m. et 8.00 p.m.

FETES DE PAQUES

Simple passage pour voyage circulaire

Billets bons pour partir du 20 au 24, inclusivement. Limite de retour, 26 mars 1913.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires. Tous les mardis depuis mars jusqu'à octobre. Limite de retour, 2 mois.

TAUX REDUITS

Du 15 mars au 15 avril.

Taux de deuxième classe de colon, de Montréal à
Nelson, Spokane, Vancouver, Victoria, Seattle et Portland, Ore. **$52.70**
San Francisco, Los Angeles, San Diego et Mexico City, Mex. **$54.00**

Taux réduits pour beaucoup d'autres endroits.

Wagon-lit de touriste pour Vancouver et les stations intermédiaires, 10.30 p.m. tous les jours.

BUREAUX DES BILLETS
141-143 rue St-Jacques.
Main 8125; ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

PAQUES

VOYAGES A PRIX REDUITS

Bon pour aller du 20 au 24 mars. Retour jusqu'au 26 mars 1913.

2 TRAINS DIRECTS 2

ENTRE MONTREAL ET HALIFAX PAR LE

OCEAN LIMITED

Départ à 7.30 p.m. tous les jours

pour Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, Truro et Halifax. Embranchements pour l'Ile du Prince Edouard et Sydney.

EXPRESS MARITIMES

Départ 8.15 a.m.

Tous les jours pour Campbellton, tous les jours excepté le samedi, pour les stations situées plus à l'est.

4 P.M. { St-Hyacinthe, Nicolet, excepté le dimanche.

BUREAU des BILLETS de la VILLE: Edifice Transportation
122 rue St-Jacques. Tél. Main 615
GEO. STRUBBE Agent des billets
Gare Bonaventure ou Hôtel Windsor
Bureau des Billets
HONE & RIVET, agents pour touristes
9 Boulevard St-Laurent
17-jno

LES AGENTS DE PUBLICITE

Les agents de publicité auront leur prochain dîner, le mercredi, 19 mars prochain, à 12 hrs 30 p.m. On y fera la lecture d'un travail sur les campagne de publicité.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

MAGIC BAKING POWDER
GARANTIT UNE CUISSON PARFAITE.
NE CONTIENT PAS D'ALUM
FAITE AU CANADA
MAGIC BAKING POWDER
NEW STYLE LABEL
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT.

SIR SMITH YOUNG AU CANADIAN CLUB

Hier midi, au dîner du Canadian Club, le colonel Sir John Smith Young, C.V.O., a adressé la parole devant une très nombreuse assistance. Le sujet de sa conférence était les leçons de paix qu'on peut tirer de la guerre. Après le dîner, il est présenté à l'auditoire par le président du club, M. Ewing. Le colonel se déclare satisfait de l'accueil qui lui est fait et il est fier de parler devant les hommes d'affaires. Il ne vient pas pour discuter les systèmes de service militaire, obligatoire ou volontaire. Il dit qu'il déteste le mot militarisme qui signifie l'augmentation continuelle des armements de la marine, en un mot, l'écrasement du peuple. L'orateur appuie fortement sur ce fait que si la race anglo-saxonne s'unit ensemble pour maintenir la paix, elle peut dicter ses convictions au reste du globe. Une guerre ne devrait jamais être déclarée avant qu'on ait pensé aux suites fâcheuses qu'elle peut amener; un département spécial devrait être institué à cet effet. Le pouvoir naval de la Grande-Bretagne, peut être aussi pour beaucoup, dans le maintien de la paix future. Je dirai même ceci, dit-il, que si l'Angleterre veut, elle peut ordonner aux autres nations de ne plus augmenter leurs armements."

L'orateur cite ensuite les nombreuses campagnes dans lesquelles il a acquis son expérience; il a eu l'occasion d'étudier les méthodes de faire la guerre, des peuples étrangers, et c'est de cette expérience qu'il tire ses conclusions.

Le colonel est convaincu que le commerce aide beaucoup au progrès de la civilisation; il peut faire autant que le christianisme, dit-il.

En terminant, il appuie beaucoup sur l'opportunité d'aider la Grande-Bretagne à maintenir son pouvoir naval. Il reprend ensuite son siège au milieu des applaudissements prolongées de l'assistance. M. S. P. Brown, ingénieur en chef du tunnel du Canadien-Nord, parlera devant le club lundi prochain.

LES IRLANDAIS SONT LIBERES

NASHVILLE, Tenn., 18.—Le magistrat de police Killen, suivant la coutume annuelle, a visité hier la station de police locale et a annoncé aux prisonniers qu'il remettrait en liberté tous ceux qui étaient Irlandais. Point n'est besoin de dire que tous se réclamèrent de l'Irlande, même quelques nègres qui jurèrent leurs grands dieux qu'ils étaient nés sur le sol de la Verte Erin. Le juge complaisant consentit à vider le poste de tous ses prisonniers.

IL RECOIT UNE BALLE DANS L'ABDOMEN

ST-ADOLPHE DE HOWARD, 18. —M. Henri Lajeunesse, secrétaire-trésorier, a été victime d'un accident d'arme à feu, le 13 courant, accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il marchait, en raquettes, accompagné de M. Patrick Bertrand, lorsque tout à coup faisant un faux pas, il tomba et la carabine qu'il portait étant chargée, le coup partit, et la balle lui pénétrant dans l'abdomen, du côté droit. Heureusement la blessure n'est pas profonde et M. Lajeunesse se rétablit. Il est sous les soins du Dr Choquette, de Ste-Agathe des Monts.

—Récemment, M. J. Adélard Ouimet, avocat de Montréal, était de passage à St-Adolphe chez son beau-frère, M. Alexandre Brière, et ses neveux, MM. Albert Brevet et Joseph Roy.

ELLE AUGMENTE SES OPERATIONS

TORONTO, 18 — La compagnie de machines agricoles Massy-Harris vient de se porter acquéreur d'une compagnie américaine s'occupant tout spécialement de la construction des engins et moteurs à gasoline.

On dit que la Massey-Harris Co. va s'occuper activement d'établir cette nouvelle industrie en Canada. Elle se propose de construire une usine spéciale qui fournirait les moteurs nécessaires au fonctionnement de ses machines.

La compagnie américaine qui cède ainsi ses droits est la Deyo-Massey Engine Co., de Binghampton, N. Y. Elle abandonne tout à fait le contrôle de ses opérations à la Massey-Harris Co., de Toronto ; mais conserve les ouvriers et contremaîtres actuellement en charge des ateliers.

L'INONDATION A SAINT-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 18.—La courte inondation que nous avons eue, samedi et dimanche dernier, a causé des dommages sérieux.

C'est ainsi que nous allons être une semaine au moins sans lumière électrique dans les maisons.

Dès dimanche, il est devenu évident que la Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir allait se trouver dans l'impossibilité de donner le pouvoir aux manufactures, pour hier matin.

Les échevins, convoqués d'urgence, ont décidé, pour éviter de plus grands dommages de laisser faire le raccordement entre les fils de la Compagnie d'Electricité et le pouvoir qui appartient à la cité. Grâce à cette heureuse idée nos manufactures et établissements industriels ont pu fonctionner comme d'habitude, dès lundi matin.

LES PONTS DE SAINT-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 18. — La Commission des Utilités Publiques de la province, par le ministère de Mtre F. X. A. Boisseau, notaire, vient de faire servir à la cité de St-Hyacinthe, à la municipalité de la paroisse de St-Hyacinthe, à la municipalité de St-Hyacinthe-le-Confesseur, à la municipalité de St-Joseph, à MM. Gédéon Beaupré et Ulric Jacques, propriétaires du pont Barsalou, et à M. Joseph Lambert, propriétaire du pont Centre, une notification pour leur annoncer qu'elle siégera à St-Hyacinthe le 22 avril prochain, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, pour fixer l'indemnité qu'il convient de payer aux propriétaires des deux ponts susdits.

CE N'ETAIT PAS SON COUP D'ESSAI

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—Arthur Lachapelle, le faussaire qui a été arrêté samedi soir, a comparu hier, en Cour de Police. L'enquête a été remise à plus tard, pour permettre à la police de mettre la main sur ses deux complices.

Lachapelle est un ancien typographe qui a déjà travaillé dans plusieurs ateliers québecois. Il demeurait depuis quelque temps à Montréal. Sa femme demeure encore à Québec.

Une autre accusation va peser sur lui: celle d'avoir majoré la valeur d'un autre chèque de 35 à $500, de l'avoir fait changer chez M. Cyr. Duquet, bijoutier et d'avoir reçu la monnaie.

VENTE DE LOTS DANS L'ABITIBI

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18. — Le 25 courant, vingt-cinq blocs du village Amos, sur la rivière Harricana, agence de l'Abitibi, seront vendus à l'enchère. Neuf blocs seront vendus séparément et mis à l'enchère aux prix de $400, $500 et $800. Seize blocs seront vendus par série de trois, quatre et sept lots.

NAVIGATION D'HIVER SUR LE ST-LAURENT

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—Le professeur Barnes, de l'Université McGill, viendra le 8 avril prochain, donner une conférence sur la possibilité de la navigation d'hiver sur le St-Laurent, à la Chambre de Commerce de cette ville. M. F. H. Clergue, promoteur du chemin de fer de Québec à la Baie James, viendra aussi traiter le même sujet vers le 15 avril.

SA FEMME EST BLESSEE

TOKIO, 18. — Madame Sun Yat Sen, la femme de l'ancien président provisoire de Chine, a été gravement blessée ici, hier, au cours d'un accident d'automobile. Elle a été transportée aussitôt à l'hôpital St-Luc. Un autre membre de la famille a également été blessé dans le même accident.

UN NAVIRE A LA DERIVE

LONDRES, 18.— D'après certaines informations reçues ici des îles Dominique, le navire anglais "Orwio," parti d'Halifax le 22 février en destination des Bermudes, aurait été assailli par une violente tempête, ses machines seraient brisées et le navire entraîné à la dérive.

WESTMOUNT VEUT SE PROTEGER

LES AUTORITES MUNICIPALES PROTESTENT MONTREAL A CAUSE DE L'ENVOI DE LA NEIGE A L'EGOUT QUI POURRAIT CONSTITUER UNE OBSTRUCTION.

Un protet de la ville de Westmount, vient d'être servi à la ville de Montréal qui en jetant la neige de ses rues dans les égouts court le risque de bloquer les dits égouts et de provoquer des inondations, dont Westmount ne veut pas être tenue responsable. Les autorités de Westmount prétendent que l'on jette avec la neige, des bâtons et des pierres et autres matériaux.

Or, comme les égouts de Westmount se déchargent dans ceux de Montréal et que Westmount a déjà été accusé d'avoir obstrué les égouts de Montréal, Westmount prend ses précautions pour l'avenir.

M. le contrôleur Godfrey dit que la méthode de se débarrasser de la neige en la getant dans les égouts, n'est encore qu'à sa phase expérimentale, mais que les résultats obtenus sont satisfaisants et que l'on continuera à disposer de notre neige de cette façon.

MORT MYSTERIEUSE A RIVIERE OUELLE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—On annonçait hier, à la Rivière Ouelle, que le cadavre d'un inconnu avait été découvert au bord de la rivière.

On se demande si l'on est en présence d'un assassinat, mais cette hypothèse semble la moins certaine, parce que au moment où l'individu a été trouvé sans vie, il avait une somme assez considérable en poche.

Des personnes ont reconnu le cadavre comme étant celui d'un Anglais qui serait descendu, vendredi, d'un convoi de l'Intercolonial. Dans ses poches on a trouvé une enveloppe sur laquelle est écrit le nom d'une femme que l'on croit être sa mère et qui demeure à St-Jean de Terreneuve.

Le cadavre ne porte aucune marque de violence.

LA COUPE DU BOIS A BEAUCOUP DIMINUEE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—Tous les garde-forestiers du Département des Terres sont maintenant rentrés de leur tournée de surveillance d'hiver dans les différents chantiers de la province. Ils rapportent que, d'après les apparences, la coupe du bois a été beaucoup moindre, cette année, que les années dernières, à cause de l'insuffisance de la neige dans les bois.

Par contre, la surveillance des opérations de coupe a été beaucoup plus efficace que d'habitude, à cause du nouveau système inauguré par le département.

On ne connaîtra la quantité de bois coupé cet hiver que quand tous les mesureurs seront rentrés. Les dégels de ces jours derniers ont découragé les entrepreneurs qui ont abandonné les opérations de coupe.

LE JUGE ACCORDE DES DOMMAGES

En Cour Supérieure, hier, M. le juge Weir a rendu jugement, accordant $200 de dommages-intérêts à M. Jérôme Internoscia, avocat, contre la "Immigration Aid Society No. 1," où la société d'immigration italienne.

Cette société avait autorisé la publication d'un pamphlet, dans lequel il était dit que certaines réclamations judiciaires des Italiens de Montréal ne pouvaient être réglées. M. Internoscia, qui était l'un des principaux fondateurs de la société, et que, pendant plusieurs années, s'était occupé, en qualité d'avocat, des affaires de ses compatriotes, s'est trouvé lésé par la publication du pamphlet en question. Le tribunal, après l'audition de la preuve, a trouvé que certaines allégations du demandeur étaient prouvées, et, sans quitter le banc le juge Weir a accordé $200 au demandeur, avec frais.

LA NOUVELLE EST DEMENTIE

STRATFORD, Ont., 18. — La déclaration faite l'autre jour par le maire Greenwood, annonçant que le C. P. R., construirait une nouvelle voie jusqu'à Stratford, vient d'être démentie par les autorités de ce chemin de fer. L'assistant-vice-président Leonard a déclaré qu'il n'entrait pas dans les projets des ingénieurs de faire un nouvel embranchement jusqu'ici.

TROIS MORTS EN MER

NEW-YORK, 18. — Au cours de la traversée du "Baltic," qui est arrivé hier de Liverpool, trois personnes sont décédées à bord du navire. Madame Minnie McNea, de Vancouver, a succombée à une attaque d'apoplexie. Elle était fiancée à M. Geo. F. Williams de Winnipeg, et devait se marier peu de temps après son retour au pays. Les deux autres morts sont celles de deux enfants.

LES CLUBS DU MCGILL

A l'assemblée des étudiants de McGill qui aura lieu demain matin, plusieurs questions importantes seront mises à l'étude. On ne sait comment rencontrer le déficit de $7,000 ou $8,000 qui existe. Probablement que le résultat de ce déficit sera la déconfiture de plusieurs clubs et organisations. Le journal "McGill Daily" contribue beaucoup à cet énorme déficit. Plusieurs suggestions seront faites pour aider le conseil à se tirer de ce mauvais pas.

LE FUNERAILLES DE FEU ROBERT REFORD

Hier ont eu lieu à l'église St-Georges, les funérailles de M. Robert Reford. Le départ du cortège eut lieu de la demeure du défunt 260 rue Drummond.

Conduisaient le deuil: Ses fils, MM. Robert, Andrew et Lewis Reford et Hartland McDougald, son gendre. Un grand nombre de citoyens les plus éminents de Montréal suivaient le cortège. Le service funèbre a été présidé par l'évêque de Montréal, assisté de son chapelain, le Rév. R. G. Ascah, et du Dr Paterson-Smith. De nombreuses offrandes de fleurs avaient été envoyées à la famille du défunt; en signe de deuil, des drapeaux flottaient à mi-mât sur un grand nombre d'édifices publics.

INAUGURATION D'ORGUE AU MILE-END

Dimanche après-midi, il y aura à l'église du Saint Enfant Jésus, inauguration solennelle des nouvelles orgues. Pour la circonstance, M. Ernest Langlois a préparé l'intéressant programme suivant:

Prélude ... ...Dethiers
Rhapsodie et Elévation ... St-Saëns
Intermezzo .. .. Boellmann
IVième Andante... ... ...Widor.
Toccate ... ...Widor

UN GROS PERMIS DE CONSTRUCTION

MM. Légaré et Gadbois ont fait application, à l'hôtel de ville, pour l'octroi d'un permis pour l'érection d'un vaste garage, rue Amherst, au prix de $85,000.

ELLE PESAIT 613 LIVRES

SAVANAH, Ga., 18. — Malissa Cooper, une négresse, qui était probablement la plus grosse femme du monde, est morte ici samedi soir. Elle ne pesait pas moins de 613 livres.

L'histoire de son poids extraordinaire est phénoménale. Il y a cinq mois, Malissa Cooper pesait exactement 150 livres. C'est alors qu'elle se mit à engraisser subitement avec des proportions alarmantes, à une moyenne de cent livres par mois. Elle engraissa tellement que ses organes furent comme paralysés par le poids énorme des chairs, et la négresse mourut. On a dû construire une tombe énorme et creuse, une fosse spéciale pour recevoir son cadavre. Il a fallu pas moins de quatorze hommes pour porter son cercueil.

ERREUR DE NOMS

Hier matin, lorsqu'on appela le nom de John McQuaig, à la Cour des Comparutions, un individu se présenta. "Etes-vous John McQuaig ? Oui, Votre Honneur. Que dites-vous à l'accusation d'avoir conduit une automobile plus vite que ne le permettent les règlements? Je n'ai jamais mis les pieds dans une automobile de ma vie, votre Honneur. Plaidez-vous coupable ou non coupable ? Coupable, Votre Honneur ? Alors on s'aperçut qu'on avait fait erreur. Celui qui avait répondu aux questions était un nommé John McKay qui était accusé d'ivresse et aurait dû être devant le recorder. Mais comme il était plein de bonne volonté, il se rendit de lui-même devant le recorder Geoffrion à qui il raconta son aventure. Le recorder ne put s'empêcher de rire et le laissa aller.

UNE BATAILLE AU MAROC

RABAT, Maroc, 18.—La colonne française, destinée à ravitailler le corps de troupe du colonel Magnier, dans la région de Qued-Zem, a été attaquée par une troupe de Bédouins. L'engagement a été très sérieux et a duré toute une journée. Les rebelles ont eu une vingtaine de morts et plusieurs blessés.

UNE VICTIME DU SPORT

Le nommé Robert Pickin, âgé de 24 ans et domicilié au No 413 rue MacKay, qui se fracturait une jambe la semaine dernière dans une course en skis, à la montagne, est mort des suites de sa blessure à l'hôpital Victoria. Le coroner a été averti.

Comment une coupure le fit souffrir 4 ans

M. J. E. Arsenault, juge de paix et chef de gare à Wellington, sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, dit:

"Il y a quatre ans j'ai eu un accident. J'ai glissé dans la gare et je suis tombé sur un truck, me faisant une mauvaise coupure à la jambe. Je croyais qu'elle guérirait, mais au contraire, elle dégénéra en un mauvais ulcère et plus tard en une sorte d'eczéma qui s'agrandit rapidement et gagna l'autre jambe. Les deux jambes devinrent tellement enflées et endolories que je ne pouvais vaquer à mes opérations sans les entourer de bandage.

"Je consultai deux médecins et essayai tous les onguents, liniments et lotions dont j'entendais parler, mais au lieu de guérir, le mal empirait.

Comment Zam-Buk guérit

"Voilà dans quelle condition je me trouvais quand je reçus ma première boîte de Zam-Buk. A ma grande satisfaction cette première boîte me donna du soulagement. J'ai continué à mettre de ce remède sur les plaies, et chaque jour elles allaient mieux. Je m'apercevais que j'étais en possession d'un remède qui pouvait me guérir et qui le fit en réalité.

"Voilà plus d'un an que Zam-Buk a guéri mon cas et l'eczéma n'est pas revenu. Il n'en existe plus aucune trace."

De composition purement végétale, Zam-Buk est un remède sûr pour toutes les maladies de la peau, plaies, gerçures, ulcères, empoisonnements du sang, varicocèle, hémorroïdes, porrigo, coupures, brûlures et contusions. En vente à toutes les pharmacies et magasins à 50c la boîte, ou franco, de la Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix.

Vous ne Pouvez pas vous placer comme point de mire au danger

Des quantités de personnes sont journellement le point de mire des coups donnés par la drogue qui se trouve dans le thé et le café, la "caféine" qui se loge dans les nerfs affaiblis, l'estomac en désordre et le cœur faible.

Certaines personnes pensent que le thé et le café ne font pas de mal, mais des atteintes répétées de la drogue, abattent la santé la plus robuste en peu de temps.

Si le thé ou le café sont sur le point de vous tuer

abandonnez-les et garantissez-vous une bonne santé, en vous servant de

POSTUM

Ce **Breuvage-Alimentaire** rencontre l'approbation de milliers de personnes qui se servaient précédemment de thé ou de café.

Postum a une belle couleur brune et un arôme riche et délicieux, mais est absolument exempt de la drogue "caféine", que l'on trouve dans le thé et le café et d'autres facteurs nuisibles.

En vente chez tous les épiciers.

"Il y a une Raison" pour Postum

Fait par la Canadian Postum Cereal Co., Ltd., Manufacture d'aliments purs, Windsor, Ont.

Digestion off?

La digestion est l'action de la salive et des jus gastriques sur les aliments.

Si vous ne mastiquez pas, vous ne faites pas assez de salive. La digestion en souffre.

fait un *surplus* de salive—améliore la digestion. Dans le procédé, le jus de la rafraichissante feuille de menthe apporte de son aide. Vos *dents* sont secourues—votre *appétit* est secouru—vos *nerfs* sont raffermis—votre *haleine* est purifiée.

Pouvez-vous autrement passer un temps plus agréable—sans qu'il vous en coûte—et avec plus de profit?

ACHETEZ-LA A LA BOITE

Elle coûte moins cher—chez tout fournisseur—et c'est toujours frais.

Cherchez la flèche
Méfiez-vous des imitations

Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd.
7 rue Scott
Toronto, Ontario.

Faite au Canada

B. D'Emo. Adv., Chicago.

SERVICE CIVIL

Des examens et des places.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 18. — Des examens de concours généraux seront tenus, sous la direction de la commission du Service Civil du Canada, lundi, le 12 mai 1913, et les cinq jours suivants, à Halifax, Yarmouth Sydney, Charlottetown, Saint-Jean, N. B., Frédéricton, Moncton, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Kingston, Peterborough, Toronto, Hamilton, London, Sault Sainte-Marie, Port-Arthur, Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Nelson, Prince Rupert, Vancouver et Victoria. Ces examens sont tenus en vue de remplir, du 1er juillet au 31 décembre 1913, les situations suivantes dans la division administrative de l'intérieur du Service Civil du Canada :—

70 emplois (pour hommes) dans la troisième division.

10 emplois (pour femmes) dans la troisième division.

15 emplois de sténo-dactylographe (pour hommes) dans la troisième division.

35 emplois de sténo-dactylographe (pour femmes), dans la troisième division.

70 emplois (pour hommes) dans la 2ème division. Pour sept de ces emplois, les candidats doivent connaître la sténographie et la dactylographie et subir néanmoins avec succès l'examen régulier de 2ème division.

Le traitement initial des commis et des sténographes de la 3ème division est de $500 et de $800 pour ceux de la 2ème division. Toutefois si les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions d'une charge sont d'une nature exceptionnelle, le Gouverneur en Conseil peut ajouter à ces minimums une somme supplémentaire ne dépassant pas $300 pour la 3ème division et $500 pour la 2ème.

Un examen général pour positions de messager, emballeur ou trieur, sera tenu au même temps et aux mêmes lieux que les examens pour positions de commis.

La commission tiendra également des examens préliminaires et d'aptitudes pour la division administrative extérieure du Service Civil du Canada, mardi, le 13ème jour de mai, 1913, et les jours suivants, à Sydney, Charlottetown, Halifax, Moncton, Yarmouth, Saint-Jean, N. B., Frédéricton, Québec, Sherbrooke Montréal, Ottawa, Kingston, Peterborough, Toronto, Hamilton, London, Sault Sainte-Marie, Port-Arthur, Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Nelson, Prince Rupert, Victoria et Vancouver.

La commission demande aussi un dessinateur dans le bureau du dessinateur en chef du ministère des Postes, au traitement initial de $1,200 par année. Les candidats doivent être de bons dessinateurs généraux et de bons calligraphes, capables de dessiner des cartes sans lignes brisées ou imparfaites, telles qu'il faut qu'elles soient pour qu'elles puissent être photolithographiées. Les candidats doivent accompagner leur demande d'échantillons de leur travail authentiques.

Les demandes pour cet examen seront reçues jusqu'au 7 avril.

PRENEZ LA MEILLEURE
ASSUREZ-VOUS DANS
THE CANADIAN RAILWAY ACCIDENT INSURANCE CO'Y
MONTREAL, CANADA
Accidents personnels, Maladies, Automobiles, Ascenseurs, Attelages, responsabilité d'employés générale et publique.
Garantie de fidélité des employés et Responsabilité Patronale, une spécialité.
Toutes les polices sont garanties par The Liverpool & London & Globe Company, Limited. Liverpool, Angleterre.
ACTIF : Plus de Cinquante-Cinq Millions de Dollars.
15,18,22,25-f. 1,4,8,11,15,18

UNE COLLISION A WOODSTOCK

WOODSTOCK, 18.—Une collision s'est produite sur la ligne Port Dover, du Grand Trunk, à une voie d'évitement près de la station, entre une locomotive qui remorquait des wagons et une autre locomotive qui prenait une voie de garage. Les deux locomotives ont subi quelques avaries et obstrué la ligne pendant quelques heures.

UNE NOUVELLE GREVE MINIERE

BOULDER, Col., 18.— Plus de mille mineurs, employés par la American Fuel Company, dans le comté de Bouldos, ont refusé de se rendre à l'ouvrage, ce matin. Ils en sont venus à cette décision, après une réunion des conseils locaux des "United Mine Workers of America," dimanche.

UNE REVOLTE A TRIPOLI

TRIPOLI, 18. — Une bande de révoltés ont attaqué, hier soir, deux pelotons de troupes, commandés par un lieutenant italien, et montant la garde sur la frontière de Tunisie. Au cours de l'engagement, le lieutenant italien a été tué avec un de ses soldats. Les rebelles ont eu dix pertes de vie et un grand nombre de blessés.

Jeune Epouse Sauvée de l'Hôpital.

Elle Raconte Combien Elle était Malade, et ce qui l'a Sauvée de l'Hôpital.

Upper Sandusky, Ohio.—"Il y a trois ans, je me mariai et commençai à tenir maison. Je ne me sentais pas bien, et je pouvais à peine me traîner ici et là. J'éprouvais un tel sentiment de fatigue, que le dos me faisait mal, les côtés de même, je souffrais de la vessie, je ne mangeais ni ne dormais plus. J'avais des maux de tête—enfin j'étais presque comme une machine détraquée. Mon médecin me dit qu'il me faudrait aller à l'hôpital. Je n'aimais pas du tout cette idée, aussi, quand je vis votre annonce dans les journaux, je vous ai écrit pour avoir des conseils, et j'ai fait ce que vous m'avez dit. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et les Pilules pour le Foie, et j'ai maintenant une bonne santé.

"Si les femmes malades et souffrantes voulaient seulement mieux comprendre les bienfaits de votre médecine, elles trouveraient de suite le soulagement." — Mde. BENJ. H. STANSBERY, Route 6, Box 18, Upper Sandusky, Ohio.

Si vous ressentez des douleurs étranges, irrégularités, mal de dos, extrême nervosité, inflammation, ulcération, ou déplacement, n'attendez pas trop longtemps, mais essayez de suite le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour toutes les maladies féminines, et des témoignages aussi extraordinaires que les précédents, prouvent la valeur de ce fameux remède et devraient donner confiance à toutes les femmes.

Argent remboursé, si on n'a pas satisfaction. Le genre de plumes d'autruche que vous payez $5, dans les magasins de détail. 16 pouces de long. Très large, plume pleureuse, tête large, touffue et tombante. Envoyée franco par la poste, sur réception de $1.00.

Aussi une magnifique plume très large $7.50. Plume française $2.50.

PLUMES PLEUREUSES, 18 pouces de long; liées à la main, de bonne durée et élégantes. Spécial $3.95.

Envoyez votre commande aujourd'hui. Excel Feather Co., Dept. 3, 757 Broadway, N.-Y. 11—13-18-20-25-27.

L'AFFAIRE EATON UNE AUTRE THEORIE

Il paraît qu'un ennemi du vice-amiral rôdait dans les environs — On dit que Mme Eaton n'est pas saine d'esprit — "L'affaire est très sérieuse", dit l'avocat du district.

BOSTON, 18—Il paraît que les détectives, qui s'enquièrent au sujet de l'empoisonnement présumé du vice-amiral Eaton, ont appris que le défunt appréhendait la présence, dans les environs, d'un homme qui lui en voulait. On l'a souvent entendu dire: "Si cette canaille m'approche, je le tuerai." Après quoi, il empruntait un revolver. A côté de cette découverte, se présente celle que Mme Eaton ne serait pas absolument saine d'esprit.

L'avocat du district a consenti à dire: "Cette affaire est très sérieuse. Je parlerai quand le temps sera venu. D'ici là, n'attendez rien de moi."

La maison de la veuve du héros de Santiago est strictement surveillée, Mmes Eaton et Harrison sont malades et leur médecin est la seule personne admise auprès d'elles. Leur aviseur légal est indigné des soupçons dont ces femmes sont entourées. "Pourquoi ne pas faire d'arrestations" dit-il.

L'état mental de Mme Eaton sera l'objet d'une enquête, immédiatement. Aucune nouvelle de l'autopsie jusqu'ici, mais les détectives cherchent à savoir si du poison a été vendu dans les environs et à qui.

Parcequ'elles agissent agréablement (sans purger ni sans coliques) mais cependant intégralement.

LAXATIFS NA-DRU-CO

sont les meilleures pour les enfants et pour les grandes personnes. 25 cents la boite chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 162F

BELLE FETE A TERREBONNE

80ème ANNIVERSAIRE DE M. THOMAS LAPOINTE.

Les citoyens de Terrebonne ont célébré samedi soir, le 80ème anniversaire de M. Thomas Lapointe par un banquet à l'hôtel Bernardin.

Au dessert, une gentille fillette, Mlle Elianne Bernardin, présenta au vénérable octogénaire, au nom de ses amis, un superbe bouquet et une bourse bien garnie. M. Lapointe a répondu en termes émus à cette marque d'estime.

Le maire, M. E. S. Mathieu, présidait, ayant à sa droite le héros de la fête, et à sa gauche, M. J. W. Lévesque, M.P.P.

Des discours ont été prononcés par MM. E. S. Mathieu, J. W. Lévesque, Dr R. A. Masson, Emile Sasseville, Chs. H. Desjardins, avocat, Aimé Masson, W. Auclair, maire de St-Vincent de Paul, A. Jasmin, N.P. et Maurice Loranger, N.P.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué MM. Léopold Masson, M.D., Em. Auclair, L. D. Rochette, Herc. Masson, Roddie Masson, Alf. Duchesneau, L. S. Pariseau, H. Hamel, J. Hamel, Emile Sasseville, L. A. Desjardins, J. R. Prud'homme, L'Epiphanie, Léandre Labelle, Léon Bernardin, Jos. Masson, Liguori Desjardins, Eugène Labelle, P. Gascon, L. de G. Gascon, Chs. Charbonneau, J. R. Deschambault, Oscar Dugas, W. Hollé, E. Gauvreau, Alph. Milette, Henri Chapleau, Jean Cormier, Paul Mathieu, Alex. Brière, Léon Brière, Jos. Héroux, J. C. Héroux, Louis J. Forget, Pierre Riche, Léo Sasseville, Bruno Navert, P. Joubert et plusieurs autres.

Avaient envoyé des lettres d'excuses, l'hon. L. O. Taillon, l'hon. Jules Prévost, Jules Ed. Prévost, C. A. Wilson, M.P., Jos. Lamarche, Geo. Moody, P. A. Séguin, M.P., etc.

Les organisateurs de la fête étaient MM. Louis J. Forget, P. Joubert, P. Piché et E. Sasseville.

M. Thomas Lapointe, qui a été l'objet d'une démonstration aussi éclatante d'estime, est né à Terrebonne, le 7 mars 1833. Il a été pendant cinquante ans un des principaux marchands de sa ville natale. Il a occupé toutes les charges publiques, dont ses concitoyens pouvaient le revêtir.

M. Lapointe, qui jouit d'une excellente santé, remplit dans le moment le poste de juge de la Cour des Commissaires à Terrebonne.

PAR FIL ET PAR COURRIER

Après bien des dénégations, Mme Lina Cavalieri admet que le 28 avril elle deviendra la femme du grand ténor Muratore.

—Une dépêche de Chicago dit que 100,000 divorces ont été accordés aux Etats-Unis l'an dernier.

—La législation de l'Alaska se compose de 8 sénateurs et de 16 représentants, tous célibataires. Elle vient d'accorder le suffrage aux femmes.

—Le nouveau président de la commission des Licences, à Boston, demande que personne ne soit admis à boire debout dans les buvettes.

—La population de Lowellville, Ohio, n'aime pas son maire parce qu'il s'enivre et passe la nuit dans les stations de police.

—On dit que M. L. Anderson, embassadeur américain auprès du Japon, est mal vu par le Mikado. Une des raisons données est que la nomination n'est pas en règle.

—Une dépêche tendancieuse, publiée par le N. Y. American, dit que la maladie de Pierpont Morgan est "diplomatique," qu'elle est due à l'enquête Pujo.

—J. E. Benson, fumeur invétéré de la cigarette, ne pouvant ni manger ni dormir, ni travailler, se suicide à New-York.

LA MUSIQUE ET LES ONDES HERTZIENNES

Service spéciale de la PATRIE

WASHINGTON, 18—L'audition d'un concert à une très grande distance vient d'être rendue possible grâce à la télégraphie sans fil. Un opérateur vient de découvrir que la transmission de la musique n'est pas du tout incompatible avec les ondes hertziennes. Il a lui-même suivi les accords d'un "rag time" très célèbre à une distance de douze cents milles.

LES EXPROPRIATIONS DU BOULEVARD ST-JOSEPH

Le Dr E. P. Lachapelle a déclaré hier que les experts qui seront chargés de procéder à l'expropriation du boulevard St-Joseph, devront baser l'évaluation des terrains à exproprier sur la valeur des terrains déjà bâtis, situés sur le dit boulevard, et qu'il n'y aura aucun danger de spéculation.

UNE LETTRE APOSTOLIQUE

UN GRAND JUBILE UNIVERSEL SERA TENU A ROME DU 30 MARS AU 8 DECEMBRE. — GRAND PELERINAGE A ROME.

ROME, 18. — Le Pape Pie X a publié, hier, une lettre apostolique, décrétant un jubilé universel, du 30 mars au 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, afin de commémorer l'édit de tolérance religieuse émis par l'empereur Constantin, au quatrième siècle.

Les fidèles devront venir à Rome et visiter par deux fois les églises de St-Jean de Latran, St-Pierre et St-Paul. Ils devront prier, se confesser, recevoir la communion et donner des aumônes. S'ils ne peuvent venir à Rome, ils devront visiter par six fois des églises choisies par leurs propres évêques et accomplir les mêmes dévotions.

Ceux qui seront fidèles aux prescriptions du jubilé obtiendront une indulgence plénière.

BONNES OCCASIONS DANS LES PIANOS

Jolis pianos, de seconde main, Steinway, Knabe, Mason & Risch, Heintzman etc., pris en échange pour Pianos Pianola automatiques et Pianos Mason & Risch.

Prix à partir de $150 et plus. Conditions faciles de paiement. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley.

18-1

LA PRINCESSE EST CONFIRMEE

LONDRES, 18. —La princesse Marie, seule fille du roi et de la reine d'Angleterre, a été confirmée par l'archevêque de Cantobéry, en la chapelle royale du palais de Buckingham, hier après-midi. Tous les membres de la famille royale et plusieurs de la Chambre étaient présents à la cérémonie. Une foule considérable s'était assemblée à l'extérieur du palais, afin d'être témoin de l'arrivée de la reine mère Alexandra.

LES LOTS A BATIR

Un tableau préparé au bureau du trésorier de la ville indique qu'il y a à Montréal 134,848 lots à bâtir. La plus grande partie est construite, mais dans le quartier St-Denis où il y a 25,304 lots, 14,000 sont vacants; dans le quartier Notre-Dame de Grâces, où il y a 14,319 lots, 12,500 sont vacants et dans le quartier Langue-Pointe, où il y a 17,630 lots, 16,500 sont vacants.

UNE BOITE DE DIX CENTS DE CASCARETS

ELLE VOUS PROTEGERA POUR PLUSIEURS MOIS CONTRE LA MIGRAINE, LA BILIOSITE, LA CONSTIPATION OU LE MAL D'ESTOMAC.

Mettez de côté—pour une fois—les sels, pilules cathartiques, huile de ricin, eaux purgatives, qui ne font que se frayer un passage à travers les intestins sans les nettoyer parfaitement, sans rafraîchir, ni purifier ces organes de drainage et d'alimentation et qui n'ont aucun effet sur le foie et l'estomac.

Maintenez vos organes internes en bonne condition avec des Cascarets, lesquels nettoient parfaitement l'estomac, chassent les aliments non digérés et en fermentation, ainsi que les gaz empoisonnés, enlèvent l'excès de bile du foie et débarrassent les intestins de toutes matières décomposées.

Si vous prenez un Cascaret ce soir vous serez bien demain matin. Ils travaillent durant votre sommeil, ne resserrent ni ne rendent jamais malade et ne coûte que 10c la boîte chez votre pharmacien. Des millions d'hommes et de femmes prennent des Cascarets de temps en temps et n'ont jamais de mal de tête, de biliosité, de langue chargée, d'indigestion, dacidité d'estomac, ni de constipation. Il devrait y avoir des Cascarets dans toutes les maisons. Les enfants aiment à en prendre.

"SALADA"

Le THE d'une excellence supérieure

L'année dernière ses ventes ont augmenté sur celles de l'année précédente par presque un million et quart de livres.

L'appréciation est l'épreuve finale du mérite.

Noir, mêlé et vert. 067

ILS NE SERONT PAS CANDIDATS

Interrogés, hier matin, sur les plans pour l'avenir les contrôleurs Lachapelle, Ainey et Dupuis ont réaffirmé, hier matin qu'ils ne seraient pas candidats au Bureau de Contrôle, en 1914.

PAS D'EAU POTABLE A BORDEAUX

La population du quartier Bordeaux est en émoi par suite de la mauvaise qualité de l'eau qu'elle est forcée de boire en ce moment. Il appert que l'eau qui est normalement brouillée accuse, aujourd'hui, un goût tellement amer qu'elle n'est plus potable. Même bouillie, elle conserve son goût désagréable qu'elle communique aux aliments.

L'échevin Ménard a eu, ce sujet, une entrevue avec les contrôleurs de la ville, ce matin, et le contrôleur Lachapelle l'a référé au bureau provincial d'hygiène.

L'échevin Ménard dit que la situation exige un prompt remède.

SIROP DU DR FRED DEMERS POUR LES ENFANTS

N'oubliez pas que c'est le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants, dépôt 309a rue St-Denis, Montréal. m-jno

DISPERSEES PAR LA FOULE

LONDRES, 18—Dimanche après-midi, les suffragettes ont tenté de tenir une réunion dans le Hyde Park. Elles ont été mises en déroute par une foule de 10,000 personnes et ont dû s'enfuir sous une grêle d'oeufs pourris, d'oranges et de projectiles de toutes sortes.

Le trouble a commencé lorsque Mme Flora Drummond est montée sur une voiture et a tenté de parler à l'immense auditoire. Celui-ci était composé en grande partie de jeunes gens qui s'étaient armés en vue d'une manifestation. L'apparition de Mme Drummond sur l'estrade improvisée fut le signal du bombardement. Heureusement, la police intervint à ce moment et put protéger tant bien que mal la retraite de ces femmes.

FUNERAILLES DE M. LUDGER BEAUCHESNE

Spécial à la PATRIE.

GENTILLY, 18.—M. Ludger Beauchesne, élève de l'Académie St-Joseph de St-Grégoire et enfant de M. J. Arthur Beauchesne, est décédé le 13 courant à l'âge de 13 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 14, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Leblanc. Les porteurs étaient MM. Philippe Poisson, Lucien Dubord, Aldéric Scheling et Réal Fugère, ses confrères. A l'orgue, touché par Mlle Brassard, le chant a été rendu par un choeur puissant composé de chantres de la paroisse, du Rév. Frère Benoit, directeur de l'Académie et de quelques petits compagnons de classe du défunt.

Ce sont MM. Osmond et Gerald Graham, Aimé Leblanc, Maurice Prince, Maurice et Aldège Ricard, Maurice Béliveau et Philippe Turcotte.

—Mlle Eva Dubord est en promenade à Champlain.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Le maire Lavallée a reçu de St-Dizier, France, une lettre signée par un Monsieur Marcel Bérolot qui demande des renseignements au sujet de Madame Arthur Fiset, née Berthe Back, dont l'on est sans nouvelles depuis 1910.

M. JANIN DE RETOUR

M. Georges Janin, ingénieur en chef de la ville, est de retour d'un voyage de huit jours, à New-York, Providence et Boston.

LES BANDITS DE NEW-YORK

LEUR DERNIER EXPLOIT AT. TEINT $250,000—ON SE CROIT EN PRESENCE D'UNE BANDE ORGANISEE.

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 18. — Par suite d'un vol de bijoux pour une valeur de $250,000 qui s'est opéré ici hier dans les magasins de Martin Simons et Fils, plus de cinquante détectives sont aujourd'hui sur le sentier de la guerre à la recherche des coupables. C'est le vol le plus considérable qui ait été pratiqué à New-York depuis de nombreuses années.

C'est l'épilogue de plusieurs vols importants commis ici en ces derniers mois. Il semble que l'on ait affaire à toute une troupe parfaitement bien organisée. Depuis environ sept ou huit mois on a fait sauter plus de cinquante coffres-forts dans différents établissements de la ville; et toutes les fois la police est restée impuissante à découvrir les coupables.

Ce qui fait surtout croire à la police qu'elle a affaire à une bande régulièrement organisée, c'est la découverte de deux paires de gants de coton dans l'établissement de Martin Simons et Fils. Il appert que les bandits se sont servi de ces gants pour prévenir des traces de doigts parfois compromettantes. Or, dernièrement, lors d'un vol de $6,000 chez Herman Shapiro, une autre paire de gants parfaitement semblable a été également laissée dans l'établissement après le coup. C'est là le seul indice que la police ait des coupables. Les recherches les plus minutieuses n'ont encore fourni que des résultats négatifs.

On a découvert que les voleurs s'étaient introduits dans le magasin de Simons et Fils en passant par la cave d'une maison voisine, puis en perçant le mur qui séparait les deux édifices. Tout porte à croire que ceux qui ont opéré ce vol étaient familiers avec la disposition des salles dans tout l'édifice. On a ainsi pu neutraliser le signal d'alarme installé dans le magasin en coupant les fils de l'avertisseur. Les voleurs sont ensuite parvenus facilement aux coffre-forts qui, au dire des propriétaires, ne contenaient pas moins de $800,000. Ils fouillèrent également tous les tiroirs de l'établissement et s'appliquèrent surtout à emporter tous les diamants qui se trouvaient dans l'établissement. Ils négligèrent de se servir de billets de banque, mais en répandirent des quantités énormes sur le plancher de la salle. Ils vidèrent également presque tous les tiroirs de bijoux sur le parquet, probablement afin de pouvoir faire un choix plus judicieux. D'après les estimés probables le vol s'élève à environ $250,000.

OBSEQUES DE M. OCTAVE LEROUX

Ex-maire de la paroisse des Cèdres

Spécial à la PATRIE.

VAUDREUIL, 18—Le 23 courant, aux Cèdres, s'éteignait après une maladie qui durait depuis plusieurs mois, M. Octavé Leroux, rentier et ex-maire de la paroisse des Cèdres, époux de Hermine Tessier, à l'âge de 70 ans. Ce vénérable vieillard était un homme modèle et estimé de tous. Il était remarqué par sa grande charité. Il avait rempli la charge de maire de la paroisse durant plusieurs années.

L'église paroissiale avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil à l'occasion de ses funérailles. La levée du corps fut faite par le Rév. M. J. A. Castonguay, curé de la paroisse, qui a célébré aussi l'office divin assisté des Révds MM. L. Lafrance, vicaire à St-Louis de Gonzague, et O. Bissonnette, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Alexandre Leroux, Wilfrid Tessier, Edouard Goyer, ses beaux-frères; Arcade Bissonnette, Frank Bissonnette, ses cousins, et M. Zénon Lafrance. Sous l'habile direction de M. David Roussin, la messe des morts fut très bien chantée. Dans l'assistance on remarquait M. l'abbé M. J. Delisle, vicaire les Révdes soeurs et leurs élèves les Révdes Soeurs de Coteau du Lac, MM. A. Brisson et J. Bédard, d'Ottawa; MM. et Mmes Wilfrid Bédard, de Valleyfield; I. Z. Carrière, de Vaudreuil; A. C. St-Amour, surintendant du canal Soulange, des Cascades; Béloni Bédard, de St-Rémi; MM. Joseph et Léo Leroux, de St-Télesphore; Mme Théophreste Carrière et Euclide, son fils, de Ste-Justine de Newton; MM. et Mmes Nestor Dault, de St-Lazare Alexandre Leroux, fils, des Cèdres; Georges Leroux, François Leroux, Wilfrid Leroux, Armelege Leroux, Mlles Evangeline et Marie Joseph Leroux, Mlles Cécilia et Evangéline Dandurand, M. Wilfrid Ménard, MM. et Mmes Alex. LeVac, de Vaudreuil; Arsidos Leroux, Noé Bissonnette, Emile Bissonnette, etc.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, une soeur, Mme J. Cardinal, un frère, T. Leroux.

HINDOUS A LONDRES

VANCOUVER, 18 — Les Hindous de la Colombie Anglaise ont décidé d'envoyer trois délégués à Londres pour soumettre leurs réclamations au gouvernement anglais.

Les délégués seront MM. Balurent, grand-prêtre, Maram Figm, porte-étendard et Nand Sigh, calif, qui agira comme interprète.

Faits du Conseil de Ville

Pour faire passer la réduction des licences il y aura beaucoup à faire. Dans l'intervalle beaucoup de cora se feront marcher dessus. Le remède est Putnam's, l'extracteur de cors sur lequel on peut compter, qui a guéri des cors et des verrues pendant des années. Putnam's ne faillit jamais. 25c chez tous les marchands.

Ce Livre est Gratuit

Voulez-vous posséder cet étrange et mystérieux pouvoir qui charme et fascine les hommes et les femmes, modèle leurs pensées, dirige leurs désirs et peut faire de vous le maître suprême de chaque situation.

La vie est pleine de possibilités surprenantes pour ceux qui maîtrisent les secrets de l'influence magnétique, pour ceux qui développent leurs pouvoirs magnétiques.

Vous pouvez apprendre chez vous à guérir sans drogue la maladie et les mauvaises habitudes, acquérir l'amitié et l'affection de votre prochain, augmenter vos revenus, satisfaire vos ambitions, expulser de votre esprit l'ennui et les chagrins, améliorer votre mémoire, bannir les malheurs domestiques et développer une puissante volonté magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles à votre succès.

Vous pouvez influencer les gens instantanément avec la rapidité de l'éclair, vous endormir ou endormir quelqu'un autre à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit; chasser la douleur et les souffrances. Notre livre gratuit explique exactement comment vous pouvez maîtriser cette force et l'employer à l'amélioration de votre existence. Il est approuvé par les ministres de l'église, les hommes de loi, médecins, hommes d'affaires et dames du monde. Il profite à tout le monde et ne coûte rien. Nous le donnons gratuitement pour faire connaître cette institution. Demandez-le aujourd'hui au NEW-YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dept. 1257B - Rochester, N.-Y., E. U. d'A.

FEMMES FATIGUÉES

Si délicat que soit son organisme, la femme oppose un pouvoir de résistance à la fatigue qui la porte malheureusement à abuser de ses forces : Son système nerveux s'en trouve affecté, et toutes les fonctions organiques s'en ressentent. L'appétit diminue, la digestion et l'assimilation se font mal, le moindre effort devient pénible : c'est un signe de fatigue excessive qui réclame le recours au tonique par excellence : Le

Vin St. Michel

Il relève les forces et l'énergie abattues, stimule les fonctions digestives, favorise l'assimilation, en enrichissant le sang appauvri, en tonifiant le système nerveux désemparé par le surmenage.

EN VENTE PARTOUT.

Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St-Paul, Montréal.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., (AGENTS POUR LES ETATS-UNIS).

Cessez de Faire des Expériences avec les soi-disant destructeurs de poils follets. Le temps que vous gaspillez ainsi ne sert qu'à leur permettre de s'enraciner davantage.

Le destructeur liquide garanti des poils follets.

est la seule préparation qui enlève immédiatement et sans gâter le moindrement la peau la plus délicate les

POILS FOLLETS

Il agit instantanément dès qu'on l'applique.

Vous ne le trouverez pas désagréable, avantage que les autres n'osent pas prétendre de leurs préparations. N'acceptez pas d'imitations nauséabondes ou sans valeur. Insistez pour avoir **El-Rado.**

Prix $1.00 chez les principaux pharmaciens et dans les magasins à rayons.

Si votre marchand n'a pas El-Rado écrivez-nous, en envoyant $1.00, et nous vous en expédierons une bouteille, sûrement empaquetée dans une enveloppe ordinaire.

Brochurette de renseignements précieux gratis sur demande.

PILGRIM MFG. COMPANY, 37 East 28th St. New-York.

SIROP D'ANIS GAUVIN

LES INDISPOSITIONS DU BÉBÉ

Le bébé est sujet à une foule de malaises. A des indispositions: Coliques, Diarrhée, Dentition difficile, Toux, etc., qui le font souffrir, l'empêchent de dormir, retardent son développement. Ces troubles sont faciles à guérir avec une dose ou deux de ce populaire remède employé avec succès dans toutes les familles depuis plus de 25 ans: Le

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS.

CE QU'ON EN PENSE "Cher M. Gauvin, Je proclame hautement les mérites de votre Sirop d'Anis Gauvin, ma petite fille à 9 mois est très nerveuse et avec votre sirop je lui ai évité plusieurs crises, j'en envoie chercher à Lowell, je ne saurais m'en dispenser. Mme Jean Gagnol, Two Rivers, autrefois de Montréal.

En vente partout: 25c. la bouteille.

SI VOUS ETES SUJET AU MAL DE TETE prenez un ou deux CACHETS GAUVIN pour vous guérir. 25c la boîte.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste Montréal.

En vente partout.

L'EPIDEMIE DE ROUGEOLE

181 nouveaux cas de rougeole ont été rapportés à l'hôtel de ville la semaine dernière, 17 patients sont actuellement à l'hôpital des varioleux.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

"LA MAIN MYSTERIEUSE"

Par ELY-MONTCLER

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres.

15 (Suite)

—Une plume, de l'encre, du papier vite!

Et M. Henriot griffonna prestement deux lettres...

—Ceci au quartier pour le lieutenant Bellet...

"Cela à la caserne du 1er génie pour le capitaine Percier...

"Au galop, hein, François, et remettez en mains propres."

L'ordonnance d'un geste automatique, porta la main à la hauteur des cheveux, non moins automatiquement pivota sur ses talons, et on entendit aussitôt, dans l'escalier, un grand bruit de dégringolade.

C'était le brave troupier commençant à s'acquitter de sa mission.

. . . . . .

Le capitaine Percier et le lieutenant Bellet avaient heureusement gardé la mémoire du fait en question.

Ils purent donc apporter à leur camarade un témoignage qui lui sauvait à peu de chose près, la vie...

—Oui, oui, déposèrent-ils d'abord en présence du colonel, puis devant le juge d'instruction où ils accompagnèrent Beauquesne, oui, nous suivions le 17 octobre, vers sept heures moins dix, la rue de Vergennes, quand nous vîmes tout près de nous s'ouvrir la porte d'une maison assez laide, puis, sur le seuil, un homme paraître, reconduit par un vieux à lunettes avec une calotte sur la tête... Tous deux échangèrent quelques mots que nous n'entendîmes pas, il est vrai, mais nous sommes sûrs du fait, car nous étions assez rapprochés pour percevoir le murmure des voix...

— Quel numéro portait la maison ? interrogea le juge...

—Nous ne le remarquâmes pas..... n'ayant aucun motif de prêter une attention particulière à un incident aussi banal.

"Mais nous pouvons dire cependant qu'on accède à cette maison par deux marches, et nous serons d'autant plus affirmatifs que nous nous avons vu le vieil homme descendre un des degrés à la suite du visiteur qu'il accompagnait..."

— Et vous avez abordé tout de suite ce visiteur ?

— Non, un peu plus loin.

" Il allait dans le même sens que nous, et c'est seulement au coin de la rue des Chantiers que nous avons reconnu positivement le capitaine Beauquesne, comme il passait devant un magasin brillamment éclairé..."

—Avez-vous fait allusion, alors, messieurs, à la rencontre ?

—Comment cela ?

—Eh bien ! oui, avez-vous dit au capitaine que vous l'aviez vu sortir de chez Herbeaux ?

—Non pas, certes...

"D'abord parce que nous ignorions totalement à cet instant l'existence d'Herbeaux ; ensuite parce que chacun est libre, en somme, de sortir aux environs de sept heures du soir, d'où bon lui semble, sans être justiciable de la curiosité des camarades qui peuvent le rencontrer."

Les deux officiers ajoutèrent ensuite qu'ils n'avaient quitté M. Beauquesne qu'à minuit, sur la place d'Armes, après qu'ils eurent dîné ensemble et fait, au café...un certain nombre de parties de piquet....

Le mari de Marguerite était sauvé...Puisqu'on l'avait vu à sept heures moins dix en compagnie d'Herbeaux, bien vivant, c'est donc qu'il ne l'avait pas étranglé auparavant...

Auparavant, oui, mais après ?

N'avait-il pas pu revenir pendant la nuit à la petite maison de la rue de Vergennes et alors seulement commettre le crime ?

Il y avait à cela une impossibilité matérielle puisque—le rapport des médecins légistes était sur ce sujet d'une précision absolue—puisque la mort de la victime s'était produite, sans qu'il y eût de contestation possible, vers sept heures, mais en tout cas sûrement avant huit heures du soir..

Le parquet dut abandonner, en ce qui concernait l'officier, une accusation qui s'annonçait pourtant sous les meilleurs auspices, et le mystère qui entourait l'assassinat de la rue de Vergennes ne s'en épaissit que davantage...

Le lendemain, ayant exprimé au colonel Henriot toute la gratitude qu'il lui devait, notre ami regagnait Meaux...

Après cette terrible alerte, il lui fallait revenir à ses autres douleurs...

IX

En regagnant la Marlière, le capitaine Beauquesne s'était arrêté à Meaux pour apprendre à M. Mazerolles à quel grave danger il venait si miraculeusement d'échapper.

Les deux amis causèrent longuement de la fatale coïncidence qui avait failli provoquer l'arrestation de l'officier, et tous deux bénirent le hasard qui avait amené ses deux camarades juste à point pour que leur déposition pût l'innocenter sans restriction possible.

—Je n'aurais pas souffert longtemps de l'injustice commise, déclara Beauquesne, car avant de me laisser prendre, je me serais brûlé la cervelle.

"Je l'ai dit à mon brave colonel, je vous le répète... et je l'aurais fait délibérément, sans le moindre regret...

"J'en ai assez de la vie... ajouta l'officier d'une voix sombre."

Le juge d'instruction n'avait rien à répondre.

Il ne comprenait que trop combien son malheureux ami avait raison, et jugeait inutiles toutes les protestations.

Le temps seul pourrait avoir raison des chagrins de Beauquesne.

Et le mari de Marguerite, comme poursuivant une pensée intérieure, se prit à dire:

—Ah! si du moins j'avais mon fils ! alors, oui, je supporterais patiemment le fardeau de l'existence...

"Mais hélas! cette consolation même m'est refusée, toutes vos enquêtes, toutes vos recherches sont vaines, Mazerolles... et je garde en mon cœur l'atroce pressentiment que je ne le verrai plus, mon cher petit enfant, qu'il est mort, lui aussi... avec celle qui l'emportait...

"Une voix déchirante retentit sans trêve à mes oreilles, une voix plaintive que je reconnais bien, car c'est sa voix, sa chère voix grêle et fluette qui me crie :

—Papa ! papa ! adieu !..."

M. Mazerolles baissa la tête et soupira.

Hélas ! il lui fallait se l'avouer, il partageait les craintes de ce pauvre père, et lui aussi s'était répété souvent que Marie-Rose si elle existait encore, n'aurait pas gardé sur elle et sur l'enfant confié à sa garde, ce désespérant silence.

Les deux hommes étaient assis dans le cabinet du magistrat, presque à la même place où, trois semaines auparavant, le juge d'instruction avait reçu le colis postal contenant la main coupée.

Un pâle rayon de soleil éclairait la pièce.

A travers les fenêtres on voyait le jardin aux pelouses jonchées de feuilles mortes... Malgré le soleil, une tristesse vague enveloppait les choses.

L'hiver étendait ses brumes, ses neiges, ses glaces prochaines...

On sentait tout cela, rien qu'à voir les arbres frissonner sous le vent, et les feuilles rouillées, voltiger comme des papillons, avant de toucher la terre.

Un silence pénible régna, coupé seulement par les soupirs que laissait échapper l'officier...

Il était accablé, anéanti par ces rudes coups du destin.

Son corps désemparé demeurait sans forces, sans ressort son âme était à jamais meurtrie...

Quoi qu'il advint dorénavant, la trace de ce drame épouvantable dans lequel avaient sombré le bonheur et toutes les espérances du pauvre officier, cette trace demeurerait sur son cœur ineffaçable...

Jamais plus il ne connaîtrait la véritable gaieté, jamais plus il ne sourirait à la vie...

Elle lui avait été trop méchante, trop affreusement cruelle.

Tout à coup, le capitaine demanda au magistrat :

—Et votre instruction ! Où en est-elle ? Avez-vous une piste ?...

—J'ai fait arrêter sur la foi d'une dénonciation anonyme un pauvre diable ancien garde de la Marlière un nommé Perretti... mais je ne fonde pas grand espoir sur cette arrestation...

"En outre, le malheureux est mourant".

Beauquesne fut surpris au plus haut point d'apprendre cette nouvelle et partagea pleinement l'avis de M. Mazerolles.

Perretti, à n'en pas douter, ne pouvait être l'assassin de Mme Beauquesne, et son arrestation, la base sur laquelle s'appuyait celle-ci, n'étaient que la conséquence d'une vengeance occulte ayant trouvé cette occasion de se satisfaire.

—Et Marie-Rose ? rien encore à son sujet ?

—Rien ! dut avouer le juge.

—Mais par... la visiteuse qui venait chaque mois au couvent ?

"Est-elle allée à la Maison-Rouge, cette personne ?"

M. Mazerolles hésita avant de répondre.

Il lui en coûtait de mentir, il lui en coûtait davantage encore de révéler à une tierce personne, à un étranger, le secret qu'il avait surpris relativement à Mme de Carrouges.

Un étranger ? était-ce pour lui un étranger, le capitaine Beauquesne, son ancien condisciple...

Non... D'autre part, n'avait-il pas quelque droit de connaître la vérité, lui, le mari de la pauvre assassinée ?

—Au fait ! prononça le magistrat après quelques secondes de réflexion, au fait, j'ai le devoir de tout vous dire, mon ami... et je vais m'exécuter...

"Seulement... — j'y suis personnellement intéressé, — seulement, jurez-moi le secret sur ce que je vais vous apprendre."

—Eh bien, si, elle y est allée chez les Dames de la Croix, la mystérieuse correspondante de Mlle Dorival, mais j'ai acquis la certitude qu'elle ignorait pleinement la fuite de sa protégée, car cet événement lui a causé un vif chagrin.

—Ah !... murmura l'officier, alors nous ne saurons jamais rien...

"Si Marie-Rose ne s'est pas confiée à cette femme, elle ne s'est confiée à personne...

"Quelle puissante raison l'a donc obligée à ce rigoureux silence ?"

—Je suis comme vous, je l'ignore...

"Le mystère recule toujours... cela m'affole à la longue...

"On croit avoir soulevé, un coin du voile, et il n'en reste que plus épais."

—Cette femme! interroga Beauquesne, cette femme qui est allée à la Maison-Rouge, la connaissez-vous ?

—Oui... et vous allez être surpris autant que je l'ai été moi-même, quand vous saurez qui elle est, et quels liens l'unissent à Marie-Rose.

—Qui est-ce?

—Beauquesne, souvenez-vous que vous m'avez juré le secret!

(A suivre).

PETITES ANNONCES

TARIF

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à Louer, Elèves Demandés, Emploi Demandé, Pension de Table, Pension d'Enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A vendre, A Louer, Situations Vacantes, Chambres Demandées, Informations Demandées, Personnel, Avis de Responsabilités, et toutes les annonces pour rubrique mentionnées dans la classe A.

20 mots (ou moins) 10c, et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions, avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente. (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI BOULANGER demande ouvrage. S'adresser à 218 rue Amherst, ou au bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

APPRENTI.—Jeune garçon demande emploi dans une manufacture ou apprenti. S'adresser au No 539a Iberville. 17-3

BIJOUTIER.—Jeune homme ayant beaucoup d'expérience demande emploi. S'adresser au No 951 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

BOUCHER demande ouvrage. S'adresser à 543 rue Lafontaine, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

CHARPENTIER-MENUISIER—Jeune homme connaissant très bien son métier demande emploi comme charpentier-menuisier. S'adresser au No 472 Lasalle, Mais., ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3388). 18-3

CHARRETIER demande ouvrage. S'adresser à 1340 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

CHAUFFEUR licencié demande position. S'adresser à 296 Nicolet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

CHAUFFEUR d'auto diplômé, très bien recommandé sous tous les rapports, demande une place permanente. S'ad. 5764 avenue Westeran, N.-D. de Grâces (3375). 16-4

CHAUFFEUR—Jeune homme ayant plusieurs années d'expérience, demande emploi comme chauffeur. S'adresser au No 163C rue Ropery ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

CHAUFFEUR DE CHAUDIERES.—Homme ayant beaucoup d'expérience demande emploi. S'adresser à M. Jean Chamberland, Windsor Mills, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

CHEF-PATISSIER et CONFISEUR Jeune homme ayant plusieurs années d'expérience demande emploi comme pâtissier et confisier ou cuisinier. S'adresser au No 36e Drummond. Uptown 5761 ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3399) 18-1

COCHER—Jeune homme demande emploi comme cocher. S'adresser au No. 302 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

COLLECTEUR — Jeune homme marié, demande emploi comme collecteur, pouvant fournir les meilleures recommandations. S'adresser au No. 254 Pie IX, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

COMMIS pouvant fournir de bonnes recommandations demande position. S'adresser à 118 Dorchester Est—3380. 17-3

COMMIS—Jeune fille demande emploi dans un magasin de piano. S'adresser au No 349 5ème avenue, Viauville. 18-3

COMMIS DE BUREAU—Jeune homme ayant 4 ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes recommandations, demande emploi dans un bureau. S'adresser à No 134 Berri ou au bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

COMPTABLE demande position dans un bureau, connait la clavigraphie. S'adresser à 43 Mentana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

COMPTABLE. — Jeune homme demande une position comme teneur de livres, plusieurs années d'expérience, possède l'anglais et le français et vif en calcul, meilleures références fournies. Ecrire à boîte 3385 Bureau de Placement de la PATRIE. 17-6

COMPTABLE—Jeune homme de 21 ans, sachant les deux langues, 7 ans d'expérience, demande emploi. Pouvant fournir les meilleures recommandations. S'adresser au No 1925 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3397). 18-6

CONFISEUR — Jeune homme de 18 ans, ayant 4 ans d'expérience, demande emploi. S'adresser au No. 685 Cartier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

COUPLE MARIE demande position. S'adresser à 207 Logan Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

EPICIER—Homme connaissant très bien l'épicerie parlant les deux langues, ayant plusieurs années d'expérience, demande emploi comme commis-épicier. S'adresser au No 646 Mentana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3382). 17-6

EXPEDITEUR—Jeune homme parlant les deux langues demande emploi comme expéditeur. S'adresser au No 783 Delorimier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

FEMME demande emploi pour faire les bureaux. S'adresser 300 Duvernay, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

FEMME BELGE, très propre, sachant très bien travailler, demande demi-journée, ou 3-4 de journée. S'adresser à 8 rue Joly, près de St-Denis et Ontario ou au Bureau de Placement de la PATRIE.—3372. 16-3

IMPRIMEUR—Jeune homme ayant 2 ans d'expérience demande emploi comme imprimeur. S'adresser au No 2936a St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

EMPLOIS DEMANDES

HOMME demande emploi pour travailler dans un magasin. S'adresser au No 97 St-Paul ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

INGENIEUR stationnaire. — Jeune homme ayant 10 ans d'expérience et pouvant fournir recommandations, demande emploi comme ingénieur stationnaire. S'adresser à 1298 Chabot ou au bureau de Placement de la PATRIE (3366). 15-6

JEUNE HOMME, ayant de l'expérience, demande emploi dans une manufacture de boîtes de carton. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 16-3

JEUNE HOMME demande emploi pour travailler dans un garage. S'adresser au No 523 Albert ou au Bureau du Placement de la PATRIE. 17-3

JEUNE HOMME sobre, sérieux, instruit, occupant position responsable, a trois jours libres par semaine. Désire employer intelligemment ses loisirs. S'adresser à Casier 3368 Bureau de Placement de la PATRIE. 15-6

JOURNALIER demande emploi. S'adresser au No 697 Bordeaux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 18-3

MENAGERE.—Jeune fille pouvant fournir les meilleures recommandations demande emploi pour répondre à la porte chez un dentiste ou chez un médecin. S'adresser au No 1299 Parthenais. 17-3

PLOMBIER. — Homme parlant les deux langues demande emploi pour prendre charge d'une succession ou magasin de plomberie. Fournira tous les outils nécessaires. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 17-3

TABACONISTE—Jeune homme connaissant bien le commerce du tabac ayant plusieurs années d'expérience demande emploi dans un magasin de tabac. S'adresser au No 180 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3383). 17-3

TYPOGRAPHE.—Jeune homme de 2 ans d'expérience demande emploi comme typographe. S'adresser au No 719 De Lanaudière ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (3387) 18-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre des terrains dans les meilleures parties de la ville. Grosse commission payée. Langellier Realty Co., 221 Ste Catherine Est, ch. 8. Est 6067. 3307 10-52

AGENTS demandés dans toutes les parties du Canada, pour vendre des lots situés à Montréal. On paiera une grosse commission. Ecrire Marin, 221 rue Ste-Catherine Est. Chambre 6, Montréal, Qué. 4-26

AGENTS DEMANDES—Voulez-vous faire un gros revenu tout en conservant votre position actuelle. Ecrivez ou venez nous voir le soir entre 8 et 10 heures le lundi et jeudi, au No 221 rue Ste - Catherine Est. Roy & Langellier. 1er plancher. 5-78

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE—Vu l'extension de notre travail, nous désirons rejoindre associé avec ou sans capital. Pour information, s'adresser Charruau Realty Co., 15 St-Jacques. 14-5

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES. — Demoiselle d'expérience donnera leçons anglais, français, sténographie, clavigraphie, travail de bureau, tenue des livres, mathématiques, musique preparation aux diplômes, 1154 St-André. 11-26

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA. Mlle Arène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, Membre Officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National, ex-professeur du Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale, travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée. 775 St-Denis. Tél. Est 3944. 215-M.J.S. jno

STENOGRAPHIE FRANÇAISE ET ANGLAISE. — Cours individuels ou par correspondance. Voulez-vous devenir habiles sténographes? Confiez-vous au plus célèbre professeur, auteur des méthodes adoptées par les collèges commerciaux, écoles de la province. Trente années d'enseignement comme garantie de succès. Superbes diplômes octroyés. J'ai formé 17 sténographes officiels, plus que tous les professeurs réunis de la Province de Québec. Denis R. Perrault, professeur de sténographie au Monument National, Collège Ste-Marie, Couvent du Sacré-Coeur, etc. Principal du Collège Commercial Central, 3, avenue des Pins, Ouest, Montréal. Demandez Prospectus. 249—26-M.J.S

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS DEMANDES— Apprentis barbiers demandés. Prix spéciaux pour classe d'ouverture. Nous avons ouvert une des institutions des plus modernes du genre en Amérique. Outils gratuits, positions garanties. Pour informations, écrivez: Modern Barber College, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 7-26

CHARPENTIERS

demandés, des ouvriers de première classe pour travailler sur les wagons de voyageurs. S'adresser au Surintendant des ateliers de wagons (usine Angus) du Pacifique Canadien.—623. 307-26

CHARRETIER demandé. Bon salaire à un homme de première classe. S'adresser à A. R. Whittall, 740 rue Mullins. (735). 17-2

COMMIS-EPICIER.—On demande un jeune homme de 16 à 18 ans pour travailler dans une épicerie, avec un peu d'expérience. S'adresser au No 488 Chambord, coin Laurier. (742)18-1

COMMIS — On demande un jeune homme pour répondre à la clientèle. Application par écrit et salaire demandé; aussi un garçon pour les courses. Compagnie d'Auvents, 25 Notre-Dame Est.—3386. 17-2

COMMIS DE BUREAU DEMANDE— Jeune homme d'expérience pour ouvrage de bureau. Ecrire mentionnant âge, salaire désiré et références à boîte postale 178, Montréal (3380). 16-3

DETECTIVES DEMANDES—On demande des jeunes gens pour opérer dans leur localité, travail secret, expérience non nécessaire. Inclure timbres pour détails. Universal Detective Agency, 304 Concord Bldg, Oklahoma City, Okla. (714) 18-6

ELECTRICIEN — On demande un électricien pour réparages de lignes téléphoniques. S'adresser à M. Eugène Danis, Hôtel du Nord, L'Annonciation, Co. Labelle, P.Q.—3400 18-6

FERBLANTIER-COUVREUR — On demande un ferblantier-couvreur et plombier d'expérience. S'adresser par lettre à M. Roch Locas, St-Lin des Laurentides, P. Q. (3377) 18-6

INSTITUTEURS—On demande pour septembre 1913, deux institutrices et deux instituteurs, diplômes modèle et académique, anglais et français. Références exigées. Professeur $500; institutrices $200. S'adresser à J. A. Gadoury, N.P., sec.-très., St-Gabriel de Brandon. (716). 12,13,15,18,20,22

VOYAGEUR.—On demande un voyageur d'expérience pour des articles religieux, catholiques, pour ménages, devra connaître l'anglais. Envoyer application avec références et salaire désiré. S'adresser à Boite 709.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

FERBLANTIERS

demandés. S'adresser au Surintendant des ateliers de wagons (usine Angus) du Pacifique Canadien.—622. 307-26

FORGERON général demande pour chevaux et jobs. 78 Fulford. 16-3

FORGERON—Voiturier demande un forgeron et un peintre. S'adresser à M. J. B. Vézina, Cartierville, ou au bureau de Placement de la PATRIE. (3346) 13-6

HOMMES ET FEMMES demandés immédiatement, pour travailler pour nous chez eux, dans leurs moments libres. Ouvrage simple, bons gages. Ecrivez pour demandes détails et contrat gratis. H. Card, Sec'y., 315 College St., Toronto, Can. 18—48-20-22

HOMMES de plus de 18 ans demandés comme commis de la Poste sur les CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT, $90 par mois. Ecrivez-nous pour avoir la liste des positions à prendre. Franklin Institute. Dept. 626½, Rochester, N.Y. 304-52

JEUNE GARÇON — On demande immédiatement un jeune garçon pour garder un bureau. S'adresser J. F. A. Loiselle, 211 rue Ste-Catherine Est, chambres 21-22

MACHINISTES SUR BOIS

On demande des ouvriers sachant travailler le bois à la machine. S'adresser au Surintendant des ateliers de wagons (usine Angus) du Pacifique Canadien.—623. 307-26

MESSAGERS

demandés immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 275-jno

ON DEMANDE 6 mouleurs. S'ad. M.M. A. Langlois et Lambert, St-David Yamaska, ou M. Goulet 229 Panet, Montréal. 18-3

PEINTRES

demandés, des ouvriers de première classe pour travailler sur les chars de voyageurs. S'adresser au Surintendant des ateliers de wagons (usine Angus) du Pacifique Canadien.—623. 307-26

STENOGRAPHE anglais et français d'expérience, salaire de $12 à $15. Emile Beauchamp, 72 Notre-Dame Est.

STENOGRAPHE

parlant français et anglais demandé immédiatement. S'adresser à 71 St-Paul. J. A. Labrèche.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMIS—On demande une jeune fille comme commis dans un magasin de confiserie. S'adresser, au No 1057 St-Jacques. (736). 17-3

COMMIS.—Jeune fille ou jeune homme demandés pour magasin de tapisseries, vaisselle et ferronneries. S'adresser avec références au No 1236 Ontario Est. (743) 18-3

DAMES OU DEMOISELLES ayant des loisirs demandées, de partout. Salaire $40, $50, et $60 par mois. Pas d'expérience nécessaire. S'adresser 672 Berri. (2310) 13-6

EATON DEMANDE

Opératrices sur chemises, salopettes, paletots doublés en peau de mouton. S'adresser immédiatement Bureau des Emplois, édifice Jacobs. The T. Eaton Co., Limited, 21ème plancher, 282 Ste-Catherine Ouest. 17-6

FEMMES demandées immédiatement pour étamper des patrons chez elles. $1.00 la douzaine et plus. Ouvrage garanti. Des dames répondent. S'ad. 169 rue Peel, angle Ste-Catherine, chambre 7. 15-6

FILLES — On demande des filles pour faire de la couture à la main. S'adresser No. 10 r. St-Pierre. 14-6

FILLE OU HOMME demandés pour boutique de tailleur pour hommes. Bon salaire et ouvrage permanent. S'adresser à B. Walcoff, 263 rue St-Urbain—3402. 18-3

FILLES

On demande deux filles d'expérience pour travailler sur la machine automatique Spiers pour tricoter les bas. Bon salaire. Paton Manufacturing Co., Sherbrooke, Qué. (729). 15-6

FINISSEUSES.—On demande 25 bonnes finisseuses dans les fourrures. Plus hauts gages payés. S'adresser à Mlle Julien, chez Chas. Desjardins et Cie., 130 rue St-Denis. 31-jno.

MODISTE — On demande des modistes d'expérience dans les corsages et les manteaux. S'adresser: Modiste, 326 rue Amherst, Montréal. 16-3

MODISTES.—On demande de bonnes modistes et des apprenties pour robes et manteaux. Madame Riendeau, 29 Roy Est. 16-3

MODISTES de chapeaux demandées, aussi des garnisseuses et vendeuses d'expérience. S'adresser au "Gout Parisien", 1702 Notre-Dame Ouest. 16-3

PIANISTE

d'expérience demandée. Jeune fille pour un théâtre de vues animées. S'adresser au théâtre Alcazar, 1038 Ste-Catherine Est. 16-jno

PLIEUSES ET FEEDERS d'expérience demandées pour le calandrage (mangle room). S'adresser à l'American Laundry, 41 Côte du Beaver Hall. 18-6

SOLLICITEUSE

On demande une jeune fille pour solliciter des anonces pour un journal de cette ville. Devra parler l'anglais et le français. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-jno

THE HAMILTON CO.

demande plusieurs vendeuses pour bas, gants et articles de fantaisies, doivent parler français et anglais. S'adresser immédiatement à M. Notting, rez-de-chaussée. (738) 17-3

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANT — On demande une bonne d'enfant. Bons gages. S'adresser au No. 1303 Mance.—3394 18-3

BONNE D'ENFANT — On demande une jeune fille, dans les 15 ans ou plus, pour prendre soin de deux enfants de 2 à 5 ans. Pourra coucher à la maison ou en dehors. S'adresser immédiatement au No. 281 Boul. St-Joseph Ouest. Tél. St-Louis 6008. 723 16-3

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière sachant servir la table de préférence. S'adresser au No 162 Hutchison. (3381). 17-3

ON DEMANDE une jeune fille pour faire le ménage de la maison pour aller à Québec. S'adresser au No 75 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (718) 14-6

LA RAISON

pour laquelle les Petites Annonces de la PATRIE donnent les meilleurs résultats, c'est qu'elles sont lues par les meilleures familles.

Que l'on veuille un commis.

Que l'on cherche une servante.

Que l'on ait besoin d'un ouvrier, etc., etc.

Il suffit de le faire savoir aux lecteurs de la PATRIE par l'intermédiaire du "Bureau de Placement" et des "Petites Annonces" de la PATRIE pour avoir bientôt ce que l'on désire.

Pour l'avantage de tous—nous recevons aussi les annonces par téléphone à Est 5800.

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE, réfectorière et ménagère. On demande une cuisinière, une réfectorière et une ménagère. S'adresser au No. 1941 St-Dominique.—3384. 17-6

FILLE DE SALLE.—On demande une fille de salle. S'adresser au Foyer, No 207 rue Champ de Mars. (722) 15-6

SERVANTE GENERALE demandée. 52 Dupré. 15-6

SERVANTE— On demande une servante générale. S'adresser au No. 14B, 5ème avenue, Viauville.—3371. 16-3

SERVANTE générale demandée, bon salaire. S'adresser à 1309 Delorimier. Tél. St-Louis 6063. 613 304-jno.

SERVANTE—On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser au No 579 Colonial. (3393). 18-6

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille. Deux enfants. S'adresser immédiatement au No. 658 Dorion.—3396. 18-3

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, munie de bonnes recommandations. S'adresser au No. 40 Laval.—3395. 18-6

SERVANTE — On demande une jeune fille de 13 à 15 ans, une qui pourra coucher chez elle préférée. Bons gages. S'adresser au No 283 Panet.—740. 18-3

SERVANTE—On demande une servante pour la campagne. Petite famille. S'adresser au No 374 Ave Hôtel de Ville. (3390). 18-3

SERVANTE—On demande une servante générale, devra parler un peu l'anglais. S'adresser au No 300 Laval. Est 1758. (3398). 18-3

SERVANTE—On demande une servante générale, pas de cuisine. S'adresser au No 187a Ste-Elizabeth. (3401) 18-3

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes, bon chez-soi, 624 avenue Victoria, téléphone West 4891. 16-3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No. 14B, 5ème avenue, Viauville, après 6 heures.—3374. 16-3

SERVANTE DEMANDEE — Jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider à l'ouvrage du ménage. S'adresser à 4909 rue Sherbrooke, Westmount.—3391. 18-1

SERVANTE demandée immédiatement. Devra savoir faire la cuisine. Créole de la Martinique avec références serait acceptée. S'adresser au No. 284 Mackay, Appartement No. 2.—739. 18-1

SERVANTE—On demande une personne d'un certain âge sachant faire un peu la cuisine. Bon salaire, références exigées. S'adresser au No 689 rue St-Denis. (3403). 18-3

SERVANTE—On demande une servante pour ménage de 3 personnes, pas de lavage, devra coucher chez elle. S'ad. 1912 Ste-Catherine Est. 14-6

SERVANTE GENERALE demandée, doit savoir parler d'anglais, 603 avenue Victoria, Westmount, prenez le tramway du Boulevard, à quelques portes de l'avenue Westmount.—3389. 18-2

SERVANTE demandée au No 360, Parc Lafontaine, famille de quatre grandes personnes seulement. Pas de blanchissage. Soirées libres. Bons gages. 301-jno

SERVANTE—On demande une servante générale, petite famille, pas de lavage ni repassage. Références exigées. S'adresser au No 13 carré St-Louis. (3394). 18-6

SERVANTE — On demande une jeune fille de 13 à 15 ans, pour aider aux soins du ménage. Personne couchant chez elle préférée. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser à 283 Panet. Tél. Est 2295. 740. 18-3

SERVANTE DEMANDEE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine. Petite famille, pas de jeune bébé, pas de blanchissage, soirs de sortie. Bon salaire. S'adresser à 91 Christophe Colomb. 18-3

A LOUER

A LOUER — Nouveaux bureaux d'affaires, et des plus modernes, avec l'usage de l'ascenseur, dans la nouvelle bâtisse de la Compagnie Mutuelle D'Immeubles Limitée, 706 Ste-Catherine Est. S'adresser 502 Ste-Catherine Est. 306-26

BUREAUX A LOUER—Une suite de bureaux ou séparément, avec voûtes, chauffage, bien éclairés. Loyer modéré. 62 rue St-Jacques. Z. Fineberg & Sons, 62 rue St-Jacques. 18-6

BUREAU MEUBLE à louer, ancien Café La Presse, coin Côte St-Lambert et Notre-Dame, subdivision en jolis bureaux, avec tout confort désiré, téléphone, service concierge. S'ad. United Realty Co. 454 Boulvd St-Laurent. Tél. Est 1246. 2-27

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT A LOUER.— Une personne distinguée, ayant un logement meublé moderne, téléphone, poêle à gaz, glacière, concierge, etc., en louerait une partie à couple distingué, sans enfants ou veuve sérieuse, possession le 1er mai. Téléphone Est. 6279, préférable le soir entre 7 et 8 heures. 295-jno

CHAMBRES A LOUER

ST-HUBERT, 453—Grande chambre meublée, monsieur seulement, améliorations modernes, usage du téléphone. Est 6383. 14-6

LOGEMENT MEUBLE A LOUER

LOGEMENT meublé à louer rue St-Hubert, beau logement de 7 pièces, de mai à octobre. Tél. Est 1947. 13-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO à vendre, McLaughlin, en parfait ordre, bonne comme neuve, garantie, $650.00. Conditions faciles à personne solvable, 110 Durocher, St-Louis 6588. 15-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER—2 magasins modernes, 25 x84, sur rue Notre-Dame Ouest, près St-Rémi, les deux peuvent être loués ensemble pour magasin départemental. E Simard, 2956 Esplanade. Tél. St-Louis 881. 14-6

BEAU MAGASIN à louer, entrée en possession immédiatement, sur la rue Ste-Catherine ouest, près de la rue Guy, peut convenir à n'importe quel commerce de détail, loyer raisonnable, conditions spéciales jusqu'au 1er mai. S'adresser à The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques. Main 7990. 13-6

MAGASIN de campagne à louer, bon marché, $100 par année, meilleur centre du village. 1962 St-Laurent. 15-6

MAGASIN situé rue Notre-Dame, Longue-Pointe, remplaçant la pharmacie Délisle, à louer. S'adresser 4045 Notre-Dame Est. 17-6

MAGASIN A LOUER rue St-Hubert, passé Daniel, 3156, 25 x 28, modernes, avec ou sans logement, loyer bas, place idéale, centre commercial, 781 Gilford. 16-6

MAGASIN A LOUER, 3227 St-Hubert, Villeray, endroit propice pour le commerce de meubles ou marchandises sèches. Arthur Fortin, 3229 St-Hubert, 180 St-Jacques. Main 7794. 16-3

MAGASINS A LOUER rue St-Vincent, en face du Palais de Justice. Magasin de première classe, 22 x 65, et sous-sol, loyer raisonnable, entrée en possession immédiatement, peut convenir pour restaurant. S'adresser à The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques. Main 7990. 13-6

MAGASINS à louer et deux flats pour petites manufactures, ayant un front de 45 pieds par 85 pieds de profondeur, rue Ontario coin Orléans, Maisonneuve. S'adresser 160 rue Pie IX ou 682 rue Ontario, Maisonneuve. Téléphones Lasalle 895 et 1289. 14-6

MAGASIN A LOUER — No 289 rue Notre-Dame Ouest, près rue McGill, premier plancher et cave, sup. 3500 pieds carrés. Aussi magasin et logement situé au No 941b de la rue St-Denis, près rue Rachel. S'adresser Succession de Beaujeu, No 78a rue St-Denis. Tél. Bell Est 5576. 5-jno.

MAGASIN

782 Ste-Catherine ouest, coin Guy — Magasin de 75 x 23, une des meilleures positions de la ville pour commerce de détail. Grand sous-sol. Entrée des marchandises par ruelle privée. Téléphone Up 874. 17-jno

TETREAULTVILLE—Beau magasin à louer avec logement au-dessus de 5 appartements et passage, électricité, situé dans le centre des affaires, bonne place pour pharmacien ou marchand. Pour toutes informations s'adresser à 415 Azielda, près de la station. 16-6

MAISONS A LOUER

A LOUER.— Rue Sherbrooke, coin Bordeaux, 6 logements avec toutes les améliorations modernes, plancher en bois dur, installation électrique posé, chauffage à l'eau chaude, etc. S'ad. 1901 Bordeaux. Tél. St-Louis 37. 18-6

AVENUE MADISON, 168, à 150 pieds au-dessus de la rue Sherbrooke; 8 chambres; construit pour l'usage du propriétaire, possession immédiate. Téléphone Westmount 536. 18-6

BOYER, 1812a et 1814a à louer, $12.00, 1812g, 1812c, $6.00, 1816d $8.00. S'adresser 1761 St-Laurent. 16-6

LOGEMENT à 2 étages, 7 chambres, w.c., 63 St-Timothée, près Craig. S'adresser à J. Renaud, 324 Rachel Est. 18-3

MAISON A LOUER, 3229 St-Hubert, Villeray, 7 chambres bien éclairées, réservoir à eau chaude, gaz, hangar, par la cuisine. Arthur Fortin, 3229 St-Hubert, 180 St-Jacques. Main 7794. 16-3

MAGASIN coin Ontario et Beaudry, à louer, pour toutes sortes de lignes, étant occupé depuis plusieurs années. J'ai un magasin de chaussures, une des meilleures places de commerce. S'adresser à 338 rue Laval. 18-6

PARTHENAIS, à louer, près avenue Mont-Royal, 5 pièces, 1354A, 1358. Prix de $13.00. 1026, 1028, 1030, 1032 rue Orléans, possession immédiate, ménage fait en neuf, 5 pièces, $11.00. 249 rue Cuvillier, 7 pièces, $16.00. Léon Racicot, prop., 17 Côte de la Place d'Armes. Soir, 45A rue Mentana. 15-6

PLESSIS, 14 maisons de 5 appartements, écurie, remise, cour seule, loyer $22.00. S'adresser à 473 Berri. A. Chartrand. 15-6

PLUSIEURS LOGEMENTS au centre de la ville, $5.00 à $22. Magasin coin St-Norbert et Cadieux, possession immédiate. Ménage à vendre. S'adresser au propriétaire. 56 St-Norbert. Est 1508. 188-260

ST-HUBERT, 3489-91-93, Villeral. A louer, 3 logements, bas, 7 appartements, bains, eau chaude, cuisine d'extension, $14.00. 2 hauts, 3 appartements, passage, $8.00 situés près de l'église et des chars. Informations, S'adresser sur les lieux, de 2 heures à 4 heures p. m. ou à toute heure à 111 Place d'Youville. Main 5832. A. Lefebvre. 13-6

PRORIETES DE CAMPAGNE A LOUER

RESIDENCE D'ETE A LOUER—Boucherville, maison de 10 appartements à louer avec meubles, bain, gaz, en face du fleuve, près du bateau. S'adresser à C. Beauvais, 851 Ste-Catherine Est. Tél. Est 6340. 16-6

A VENDRE

A VENDRE à bas prix, moteur électrique et banc de scie, presque neuf. S'ad. le soir 1304 Chabot. 14-6

A VENDRE—Magnifique bibliothèque en noyer noir, étagère, cabinet pour salon. Ameublement de salle à manger en chêne solide, porte chapeaux, tapis, prélarts, s'adresser de 1 heure à 4 heures, 407 rue St-Denis. 16-6

BON MECANISME MOULIN A SCIE bon ordre, complet, pour bois commerce à vendre, pour détails adressez Samuel Gignac, Portneuf, Co. Portneuf. 17-10

A VENDRE

A VENDRE, un lot de chassis anglais, vitrés, pour boutique. S'adresser 190 St-Hubert. 16-6

BAGUES avec diamants, et diamant avec rubis à vendre. 430a Champlain. 17-3

BICYCLETTES à vendre à bon marché. S'adresser à A. Larivé, coin Mozard et St-Dominique. 14-6

BONS PANAMA

Si vous êtes détenteur d'un bon, et que vous soyez fatigué de ne pas recevoir de lot ou voir votre argent ne pas même vous payer d'intérêt, écrivez-moi et je tâcherai de le revendre pour vous. Ecrivez à A. Girard, 313 Lagauchetière Est, Montréal. 281-jno

CHAISES DE BARBIER à vendre. S'adresser 2932 Esplanade. 17-6

"CHAUDRONS A SUCRE"—A vendre, chaudrons en fonte pour faire bouillir l'eau d'érable ou pour faire le savon, capacité sept seaux, prix avec anse, $5.75, sans anse $3.25, le montant doit accompagner toute commande. La Cie d'entreprises Métallurgiques Limitée, Sorel, P.Q. 1—26

CHIEN Manchester Terrier pure race, âgé de 6 semaines, à vendre. S'ad. 369 St-Denis. 18-6

CHIEN à vendre, English-Bull, avec la meilleure marque. S'adresser Ferd. Narin, 512 Parc Lafontaine. 18-2

ETAL DE BOUCHER à vendre à bon marché, faisant de 450 à 500 par semaine, bail de 5 ans, très bon marché. 470 Bellechasse. 18-6

FIXTURES d'épicerie à vendre, comptoirs et tablettes, un beau poêle de cuisine, set de chambre. S'ad. 1986 St-Jacques. Tél. Westmount 2359. 17-6

MAGNIFIQUE POELE de cuisine en fonte, à vendre, en parfait ordre. S'adresser 3607 Berri. 15-6

POELE A GAZ, poêle à charbon, set de salle à dîner à vendre. J. N. Dubreuil, 2763 St-Hubert. 18-6

PUPITRE—A vendre, un pupitre en chêne fumé, casier pour livres, chaises, lit émaillé, rugs, service à dîner, ameublement en acajou, 33 "Pine Avenue Apartments", à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Durocher. 16-6

VENTE A SACRIFICE—Balance de stocks d'épiceries à vendre d'ici à 8 jours à bon marché à prompt acheteur. S'adresser à 305 Wolfe. 14-6

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE, étalon de 5 ans au printemps, poil brun pommelé, pesanteur 1700 lbs. S'ad. Raoul Jodoin, Boucherville. 13-6

A VENDRE—Belle sleigh Windsor, un berlot, 2 sleighs de poney, 2 attelages fines à vendre à bon marché, cause de place. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame ouest. 13-6

CHEVAUX—2 beaux chevaux famille, âgés 6 ans, aussi surry, plusieurs boghels, sleighs, harnais, robes, etc., le tout en parfait ordre. Jos. Rochon, 561 St-Christophe. 15-6

MAGNIFIQUE JUMENT brune 1225 lbs., 3 gros chevaux de travail, 2 autres pour carosses, joli cheval gris pour promenade ou travail. 211 De La Roche, autrefois Dufferin, près Montréal., St-Louis 6315. 18-6

VOITURES D'ETE de toutes sortes à vendre à grand sacrifice. S'adresser G. N. Pichet, 622 Ontario, coin Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 17-26

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE

A vendre pour cause de changement de commerce, épicerie licenciée au centre de la ville, établie depuis audelà de 50 ans. S'adresser à A. Ménard, 20 Prince-Arthur Est. Tél. Est 1480. 14-6

FERME A VENDRE

FERME A VENDRE, 120 acres, 65 en pâturage et bois à sucre. Bons bâtiments, bétail, instruments et foin. Conditions faciles. Ecrivez en anglais. O. N. Hull, Cowansville, Que. 18-6

FERME A VENDRE—Ferme de 200 acres à vendre pour $3,000, bons bâtiments, eau de source avec tuyaux, animaux et machineries, verger de pommes et sucrerie; 60 acres défrichés, le reste en pâturage, avec bois de chauffage et de charpente, plus qu'il en faut pour payer le tout. — $1,000 comptant, le reste à conditions faciles. Pour détails, écrire au propriétaire. W. H. Landis, Northfield, Vermont. 18-6

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT A VENDRE.—Porte-musique, grand miroir doré, meubles dorés pour salon, sofa et 4 chaises, statues sur colonnes, set de chambre, 715 St-Hubert. 15-3

AMEUBLEMENT A VENDRE — Fournaise, tapis, prélarts, couchettes en fer, couchettes d'enfant, chapeaux, pardessus, linges d'enfant, manteaux, costumes, à bon marché. S'adresser à 859 Marie-Anne Est. 17-3

A VENDRE, gazeliers, meubles, prélarts, tapis Axminster et Bruxelles, piano. S'ad. 423 St-Hubert. 15-6

COUCHETTE en noyer noir, aussi un petit poêle à gaz à très bon marché. 253a Beaudry. 17-6

MAISON meublée à vendre, 12 appartements, à partir du mois de mai, gaz, électricité, cuisine d'hiver et d'été, coin Ste-Catherine et Cadieux. S'adresser 397 Cadieux. 16-6

MEUBLES et vêtements par paiements faciles, toutes sortes de meubles, tables, tapis, poêles, au plus bas prix ou paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. Main 550. 305-26

PIANOS ET ORGUES

CHICKERING, grand piano carré, magnifique caisse en bois de rose, pieds sculptés, clavier complet, riche tonalité, a coûté $550. Aubaine à $150. Payable $5.00 comptant et $4.00 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, coin Stanley 18-1

MAGNIFIQUE PIANO droit, beau son, parfait ordre, presque neuf. Bon marché, pris pour dette. Epicerie David, coin Murray et Williams. 16-6

PIANO HEINTZMAN & CO., grand cabinet, 7 1-3 octaves. Tonalité sonore et ample. Prix primitif $450. Maintenant $285. Conditions à convenir. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 16-15-18

TERRES A VENDRE

TERRE.—A vendre une bonne terre bien bâtie d'une maison, une grange—c'est un bargain, profitez-en. $1,000. Osw. Chaput & Cie., Edifice Banque Toronto. 16-6

TERRE à vendre de 100 arpents à Ste-Adèle, avec toutes les bâtisses nécessaires pour cultivateur, à 10 arpents de l'école et à 3 milles de l'église. Prix, $600 comptant, un bargain extraordinaire. J. E. Beauchamp, 1104 Ontario Est, coin Delorimier. 16-6

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT ET VENTE de stocks, bons, débentures, etc. Prêts sur hypothèques. Propriété à vendre ou à échanger contre lots à bâtir. Terrains, terres, limites à bois. Administration de succession. J. B. D. Légaré, 11 St-Jacques. Main 6629. 15-6

A VENDRE. — Hôtels, restaurants, maisons meublées, épicerie, magasins de cigares, bonbons, etc. Boutique de barbier, magasins de modiste, magasins de chaussures et merceries. Aussi propriétés, lots, etc. S'adresser Jean Castelli et Cie., 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. 15-6

CHANCE exceptionnelle dans une des meilleures localités, magasins à vendre, librairie, jouets, bonbons, cigares, rafraichissements, etc., à bon marché, moitié argent, moitié lot ou propriété. S'adresser par lettre, J. C., 1349 Papineau. 18-6

DEMONTIGNY EST, 599. Restaurant à vendre, composé de 6 pièces avec bon confortable. Conditions avantageuses. Vente pour cause de maladie. 17-6

MAGASIN DE CIGARES à vendre, avec bonbons, papier à lettre et journaux, bonne clientèle. Vendra bon marché. Adresse: 926c Ste-Catherine Ouest. Tél. 5018 Up. 16-6

MAGASIN DE TABAC à vendre sur rue commerciale, point de transfer, loyer bas, place pour barbier en arrière, cause maladie. 321 Mont-Royal Est. 17-6

RESTAURANT à vendre faisant bonnes affaires à bonnes conditions. S'ad. 45 Vitré Est. 13-6

RESTAURANT faisant de bonnes affaires. Prix raisonnable à prompt acheteur. Cause départ pour les Etats Unis. S'adresser 387 Rachel Est. 15-6

AVIS

AVIS.—Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission de construire une écurie sur le lot cadastre 1207, subdivision No 79-80-81, quartier St-Jacques, No 893 St-André.

A. GAUTHIER,
661 Demontigny Est.
18-2

AVIS.—DEMANDE a été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission de tenir une boutique de voiturier général sur le lot No cadastre 11, subdivisions Nos 11-70-1169 Nord, du quartier Laurier, No 2916 rue St-Laurent.

STANISLAS LEVEILLE,
No 2918 rue St-Laurent.
Montréal, 6 mars 1913.
18-2

AVIS AUX SPECULATEURS — J'ai plusieurs terrains à vendre sur le Boulevard Rosemont 70c le pied rue Masson, en face de l'église, $1.00 le pied, sur la 7ème et 8ème avenue près Masson $650, rue St-Jérôme $550 et les coins $500 à peu de comptant, sur la 2ème et 3ème avenue $525, $110 comptant, balance $5.00 par mois pas d'intérêt, terrains sur la 3ème avenue près du Boulevard Rosemont, $325 chaque. Plusieurs autres terrains dans toutes les rues de Rosemont à très bon marché pour quelques jours. T. A. Chagnon, 272 Christophe Colomb. St-Louis 2257. 18-6

CHARBON

AVIS—Nous recevons notre charbon directement des mines et nous sommes en état d'en livrer au plus bas prix. Egg et Stove. Chamberland et Frères. Tél. Est 4189 et St-Louis 1664. 8-26

JARDINIER

FELIX VEXIAU, jardinier, paysagiste français, 36 Parc Avenue, Montréal, P. Q., entrepreneur de Jardins et Parcs, plantation d'arbres, arbustes et fleurs; décoration des Parterres, gazon, etc., etc. 18-40

RAZOIRS

COMMENT gagner un razoir de sûreté valant $4.00 pour 25c. Ecrire boîte postale 1416, Montréal. 298-26

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Harrisson A. Demers, 17 Côte Place d'Armes. 227-m.j.s-jno

DIVERS

Aux spéculateurs:

Je désire entrer en communication avec des personnes qui ont ou qui ont la gestion de capitaux, à placer et qui désirent une garantie absolument sérieuse, et qui en même temps désirent un taux d'intérêt plus élevé que celui que l'on peut obtenir habituellement des placements de premier ordre. Cette proposition n'a rien à faire avec des agiotages sur fonds publics ou entreprises hasardeuses, mais a rapport à un placement strictement légitime et de garantie durable sur un immeuble, loué et occupé déjà par des grandes corporations. Un revenu de 8 p.c. est garanti avec de magnifiques profits ou boni. Des informations complètes seront fournies aux spéculateurs sérieux.

S'adresser à Boite Postale 3040, Montréal.

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

CHAUSSURES—Envoyez votre nom et adresse, pour une paire de notre chaussure gratis. Cie de Chaussures Economiques, boîte postale 1416, Montréal. 13-26

Dr LAFOREST—Spécialité: maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave. du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno

Dr PRUD'HOMME.—Spécialité: Maladies des voies digestives: foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave. du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno

HORLOGER-BIJOUTIER Français, diplômé à l'école d'horlogerie de Kluss, Savoie, 1er prix de 1er grade, à l'école d'application de Turin, Italie. Se recommande par son travail sans reproche et exactitude la plus absolue. S'ad. 847 St-Hubert. 14-6

LE "HAIR HEALTH" (la santé des cheveux) de Mme Jeanne arrête la chute des cheveux, les fait pousser, et rend aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Ce n'est pas une teinture. 286 rue St-Denis, Montréal. 18-6

LE PARISIEN — Fabrique de chapeaux pour dames. Derniers modèles de Paris. Reblocquage et teinture en tout genre. 150 Ste-Catherine Est. 18-6

REMBOURRAGE — St-Urbain, rembourrage, mobiliers de salon, sofas, toutes sortes de meubles réparés et polis, ouvrage garanti, prix modéré, on donne des estimations. Envoyez une carte postale et notre représentant ira. 1260 rue St-Urbain. 17-5

TRAITEMENT LOBEL, 508 St-André. — Nous adressons gratuitement notre livre traitant des maladies de femmes, retard, irrégularité des règles, etc. 195-306

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00. Plume désinfectée. Charles Turcot, 709 Lafontaine. Tél. Est 5896. 305-26

REPARATIONS — Quality Bedding Co., maison d'expérience, répare matelas et bourrures de meubles. Donnez votre commande à St-Louis, 7127, 1220 St-Denis, près Mt-Royal. 1-26

PERDU

PERDU lundi, 2 porte-monnaies, 1 contenant $7.00 et l'autre quelques monnaies. Récompense en rapportant au No. 158 Ste-Elisabeth. E. Defoy. 18-2

PERDU.—Vendredi ou jeudi, petit loquet en or avec fer à cheval émaillé, avec perle, et avec photographie dedans, récompense généreuse. 6 Laval. Tél. Est 1234. 17-3

PERDUE.—Sacoche de dame, grise sur le parcours de la rue Mont-Royal ouest, St-Laurent, Ave des Pins et Hôtel de Ville, contenant bourse, clefs, papiers, etc. Récompense. S'ad. à 1500 rue Hutchison.

PERDUE — Chienne Boston Bull, grandes oreilles, noires et avec le bout des pattes blanches, perdue jeudi en face de l'édifice la PATRIE. Quiconque gardera cette chienne sera poursuivi. Récompense à qui la rapportera à 459 Cadieux. 17-3

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. G. Goyette, notaire, 25 rue St-Jacques. 304-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2e et 3e hypothèque, aux plus bas taux, H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest. Main 5761. 15-26

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque à très bonnes conditions. S'adresser E. A. Lachance, 549 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5712. 307-26

ARGENT à prêter sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque et achats de balance de prix de vente. S'adresser à A. Jetté & Cie, édifice du Crédit Foncier, 35 rue St-Jacques, chambre 10, Montréal. Tél. Main 7097. 39-jno

A VENDRE OU A ECHANGER

AUTOMOBILES A VENDRE OU A ECHANGER—1 Harding, 40 Jackson modèle 1912, 50 Jackson, modèle 1912, 7 places; 45 Jackson, modèle 1912. Ce dernier n'ayant jamais servi, le tout à vendre à bonnes conditions ou à échanger pour propriétés à bâtir. S'adresser à J. A. D. Robert, Tél. Est 3901. 12-16

AUTOMOBILES

Automobiles de seconde main à vendre ou à échanger pour propriété. S'adresser Gareau Motor Car Co., 619 rue Visitation. 311-jno.

A VENDRE OU ECHANGER—Bonne propriété dans un village pour modiste, tailleur pour hommes, et magasin général très bien installé, pour informations, 248 Dufresne. 15-6

A VENDRE ou A ECHANGER—Terre située aux quatre fourches du chemin, près des chars et beurrerie, à 20 milles de Montréal, échangerait pour propriété de ville. S'adresser 190 St-Hubert. 16-6

A VENDRE OU A ECHANGER, maison 25 x 40, 2 étages, 2 logis, 6 appartements chaque, à part chambre de bain, closet, passage, bâtie sur terrain 25 x 111, bois et brique, plombage de 1ère classe. E. Simard, 2956 Esplanade. Tél. St-Louis 881. 14-6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER—Edifice 3 étages, magasin et logement, centre commercial, Trois-Rivières, convenable pour commerce gros et détail. S'adresser à Edouard de Carufel, Trois-Rivières ou Boulais, 99 St-Jacques, Montréal. 18-15

RESIDENCE D'ETE à vendre ou à louer, Sault-au-Récollet, 3 cottages sur 12,000 pieds terrain, eau électricité, près église, rivière, tramway, 369 Hôtel de Ville. Est 6217. 17-6

RESIDENCE d'été à louer ou à vendre à St-Bruno, meublée, près d'un lac, dans verger, 10 pièces, bain, eau chaude, glacière. S'adresser Madame Bruneau, 794 Sherbrooke Est. Tél. Est 5531. 17-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

ARGENT DEMANDE— On demande $6,000 pour 5 ou 10 ans, à partir du 1er avril à 6 pour cent, l'intérêt payable trimestriellement. Garantie de première classe. Adressez-vous ou écrivez au No. 2195 rue Esplanade. 13-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER — La fabrique des Bergeronnes, Co. Saguenay demande un emprunt de $20,000. Garanties de 1ère classe. Pour renseignements, adresser: Fabrique Bergeronnes, Co. Saguenay. 14-9

ON DEMANDE à emprunter deux montants de $9,000 ou un de $18,000, à 6%, donnera 1re hypothèque sur 2 propriétés valant au-delà de $20,000 chaque, situées sur la rue Notre-Dame Ouest. E. Simard, 2956 Esplanade. Tél. St-Louis 881. 14-6

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER un magasin situé dans le nord de la ville, rue Mt-Royal, côté nord préféré. S'adresser J. N. Nolet, 1600 St-Hubert. 18-6

ON DEMANDE A ACHETER

BARILS

Tous ceux qui ont des barils à vendre, pouvant contenir du goudron, trouveront acheteur au No 2021 rue St-Hubert ou téléphonez St-Louis, 3140. 16-3

ON DEMANDE A ECHANGER

AVENUE DU PARC, entre Van Horne et Bernard, trois lots de suite avec mur mitoyen, 75 x 110½, échangera pour maison, peu d'argent comptant. S'adresser notaire Lesage, 2245 av. du Parc. Tél. St-Louis, 1081. 16-6

MAGASIN général, Ste-Monique, Deux-Montagnes: site avantageux, stock assorti, bonne propriété brique, hangar, écurie. Echangerait contre propriété ou lots de ville. Cause, abandon des affaires, 554 Parc Lafontaine, ou D. Léonard, Ste-Monique. 14-6

ON DEMANDE à échanger terrains bien situés et du comptant pour autos, propriétés, etc. Ecrire Marin, 221 rue Ste-Catherine Est, chambre 6, Montréal, Qué. Est 6067. 4-26

PROPRIETES A VENDRE

CARTIER—3 étages, 5 logements très modernes, près Sherbrooke, 1090-92-94-96-98, $6,500, Revenu $678. Comptant $1,000. S'adresser à Casier 673 La PATRIE. 18-3

COIN Lagauchetière et Wolfe. Un terrain mesurant 75 x 46 pieds, avec bâtisses y érigées, donnant un revenu de $506, à bon marché à prompt acheteur. J. E. Flahault, 5044 avenue Western. Téléphone Westmount 3589. 17-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

BOUCHARD & DUPRAS

1033 Mont-Royal Est

$11750—CARTIER, quartier Delorimier, 50 x 60, 6 logements neufs, échangerait.

$6900 — CHABOT, 3 étages, 5 logements, coin ruelle, accepterait $1,200 à $1,500 et terrain.

$3600 — CHABOT, tout près Mont-Royal, 2 logements, 6 et 7 pièces.

$5000—MESSIER, 2 étages, 4 logements. Bon revenu. Accepterait $1,200 et terrain.

1 COIN, rue Mont-Royal Est, meilleur site 48 x 88. Un vrai bargain.

TERRAINS A VENDRE

2 COINS, Parc Crystal, très bon marché.

10 LOTS rue Berri, près 29ème, 3 jours seulement.

1 COIN, St-Hubert, bon marché.

1 COIN, ruelle Des Erables, près Mont-Royal.

AUSSI plusieurs autres à Rosemont, 1033 Mont-Royal Est. St-Louis 6344 16-6

TERRAINS A VENDRE PAR

ARCHAMBAULT & JETTE

316 Maisonneuve.

$2200—Une épicerie à vendre ou à échanger.

$3,200—Montcalm, 3 étages, 3 logements, revenu $300. — Comptant $1600.

$3,700—Beaudry, 4 logements, 2 étages, tout au comptant.

$3,500—Ruelle Mathieu, 2 étages, 4 logements, revenu $360. Comptant $1,000.

$4,200—Joliette, 2 étages, 4 logements, revenu $408. — Comptant $1,000.

$6,000—Beaudry, 2 étages, 4 logements, bon revenu. — Comptant $1,000.

$6,500—Orléan, près de Ste-Catherine, pierre et brique, 3 étages, 6 logements, revenu $648. Comptant $1500.

$8,000—Berri, près Mont-Royal, pierre et brique, 3 étages, 4 logements. Comptant $2,000.

$9,500—Dorchester, 3 étages, 6 logements, revenu $942. Comptant $3,500.

$11,000—Dorion, 3 étages, 8 logements, revenu $1092. Comptant $3,000.

$15,500—Park Avenue, 3 étages, 3 logements de 8 pièces modernes, revenu $1440. Comptant $7,600.

$25,000—Maisonneuve, près Ste-Catherine, 4 étages, 15 logements, revenu 10 p.c. Comptant $12,000.

$43,000—2ème Avenue, Viauville, 3 étages, 29 logements modernes, revenu $3,965. Conditions faciles.

Terrains, maisons de campagne, cottages, dans toutes les parties de l'Ile. Vous trouverez toujours satisfaction, en vendant vos propriétés et fonds de commerce par l'intermédiaire de Archambault et Jetté, 316 Maisonneuve. Tel. Est. 6451. 17-6

PROPRIETES A VENDRE A ROSEMONT

ALDERIC LAVERGNE

1872 Rue Masson
Tél. Lasalle 1733.

SIXIEME AVENUE—Maison, bois et tôle, vendu à sacrifice pour règlement de succession. Prix $1100; $300 comptant, balance $100 par année à 6 p.c.

TERRAIN rue Masson, tous les plus beaux coins sans distinction, que je vendrai avec les lots voisins pour $1.00 le pied.

PLUSIEURS TERRAINS sur toutes les avenues à des prix et des conditions raisonnables.

13 LOTS PARC MONT LAJOIE, sur les rues Delorimier, Parthenais et Chabot. Prix, $450; $65 comptant, balance $50 tous les 6 mois sans intérêts.

ALDERIC LAVERGNE, seul agent résident dans Rosemont. Avis à ceux qui ont des terrains à faire vendre, de me les confier au plus tôt. 16-6

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE PAR

BILODEAU & LORANGER

893 Mont-Royal Est.

$11500 — PAPINEAU, 5 logements, près Mont-Royal. Bargain.

$6000—DE LANAUDIERE, 3 logements. Comptant $1700.

$9200—BORDEAUX, 6 logements, près Mont-Royal. Revenus 10½%. Bonnes conditions.

$9200 — PARTHENAIS, 6 logements. Revenu 11%.

$6600—CHABOT, 4 logements, cave, écurie. Bons revenus. Comptant $2,300.

$4900 — CARTIER, près Mont-Royal, 3 logements. Bargain.

$3500—DES ERABLES, 2 étages, près Mont-Royal. Bons revenus.

$2700—Barri (Villeral), 2 étages. Comptant $1700.

$8000 — PARTHENAIS, 6 logements. Bonnes conditions.

TERRE 80 arpents, échangerait pour propriété ou terrains.

$2300—CHAMBORD, près Gilford. Bonnes conditions.

TERRAINS

FULLUM, 25 x 78, $1350. Bargain.
MESSIER, 25 x 78, $1250. Bargain
DES ERABLES, 25 x 96. Très bon marché.
ROSEMONT, 4ième Ave, près Dandurand, $625, pour 8 jours seulement.

Si vous désirez acheter ou vendre une propriété, venez nous voir et nous vous garantissons satisfaction. BILODEAU ET LORANGER, 893 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 2217. Le soir St-Louis 2183-2179. 13-6

TERRAINS A VENDRE PAR

ROY & ARCHAMBAULT

52 St-Jacques. Main 2615. Le soir St-Ls, 1665

RUE STUART, entre Lajoie et Van Horne, 10 lots à 90c.
BLOOMFIELD, près Lajoie, 2 lots 30 x 100, $1.25.
BLOOMFIELD, près St-Viateur, 3 lots $1.10.
DE L'EPEE, près Bernard, 3 lots, $1.25.
QUERBES, près St-Viateur, 4 lots, $1.30.
QUERBES, près Lajoie, 6 lots, $1.15.
ROSEMONT, coin Dandurand et 3ième Avenue, 75 x 90, $2,400.
COIN ST-JEROME et 7ième Ave., 50 x 90, 40c.
CARTIER, près Sherbrooke, 5 lots, 80c, clair d'hypothèque.
MARIE-ANNE, entre Parthenais et Messier, 5 lots, 21 x 93, $2,000 chacun.
ST-DENIS, entre St-Zotique et Bélanger, 4 lots à $1.00.
DROLET, près "Shamrock", 25 x 110, 90c. 13-3

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

PLAMONDON REALTY CO.

260 Ste-Catherine Est, Près St-Denis.

$950—VILLAGE ROXTON FALLS, 1 arpent, 1 maison, 2 étages, 9 pièces, écurie, grange, remise. Conditions faciles.

$1375—BREBOEUF, 1 étage, terrain 25 x 86, avec ruelle en arrière. Comptant $1,100.

$1450—BORDEAUX, près Beaubien, 1 étage. Comptant $600.

$2325 — DESORMEAUX, Tétreaultville, 2 étages, 2 logements, 5 pièces. Comptant $500.

$2350—HUNTLY, 2 étages. Conditions très faciles.

$2550—2ième AVENUE, ROSEMONT, 2 étages, 2 logements, 2 terrains, 25 x 96. Coin ruelle. Comptant $1,000.

$2650 — COIN McCATT ET ST-PIERRE DE SOREL, 2 étages, brique. Conditions très faciles.

$2950—MARQUETTE, 2 terrains 25 x 82, 2 étages, brique, 2 logements. Comptant $1,000.

$3250—RIVARD, près Duluth, 2 étages, 2 logements. Comptant $1000.

$3375—CHAMBORD, 3 logements. Comptant $1,200. Bons revenus.

$3750—MARIEVILLE, Co. Rouville coin de rue, 2 magasins et logement, terrain 55 x 150. Revenus $360 par année. Comptant $1,000.

$3750—ST-ANDRE, brique romaine, 2 étages, 3 logements, gaz, électricité. Comptant $1,500.

$3950—ALMA, 4 logements, brique Colombus. Comptant $1,600. Bon revenu.

$4150—NICOLET, près Ontario, 2 étages, 3 logements. Brique Colombus. Comptant $1,500.

$4150—MONTGOMERY, près Ontario, Nos 78, 80, 82, 84. Brique Columbus. Ecurie. Conditions faciles. 4 logements.

$4150—GARNIER, près Laurier, 2 beaux grands logements, extension. Conditions faciles.

$4250—HUNTLY, 2 étages, 2 grands logements. Conditions faciles.

$4250—BOYER, près Beaubien, brique Colombus, 2 étages, 3 logements. Comptant $1,150. Revenu 10 p.c.

$4250—BERRI, Ahuntsic, terrain 50 x 100, 2 étages, 2 logements. Comptant $1,000.

$4750—GILFORD, près Fabre, 2 grands logements. Conditions faciles.

$4850—GARNIER, près Laurier, 3 logements, terrain 37 x 94, écurie, remise. Comptant $1,500.

$4950 — BOURBONNIERE, près Adam, 3 étages, 3 grands logements. Comptant $1,500.

$6250—CUVILLIER, 3 étages, 4 logements, brique romaine. Conditions très faciles.

$5150—AMITY, près Sheppard, 3 logements, brique romaine. Comptant $1,500.

$5750—VALOIS, près Ste-Catherine, 3 étages, 3 beaux grands logements. Comptant $1,000.

$5850—DE LAROCHE, 2 étages, brique, 3 logements. Comptant $1,000.

$5950—ST-GERMAIN, 4 étages, 4 logements. Conditions faciles. Un bargain.

$5950—ST-GERMAIN, près Ontario, 3 étages, 3 logements. Comptant $3,000.

$6050—PARTHENAIS, près Marie-Anne, 3 étages, brique, 4 logements. Conditions des plus faciles.

$6100—DUQUETTE, No 58, brique Colombus, 3 beaux grands logements. Conditions faciles.

$6250—PANET, entre Demontigny, près Ontario, terrain 41 x 103, 7 logements. Revenu 10 p.c.

$7750—CHRISTOPHE - COLOMB, terrain 50 x 125, 5 logements. Comptant $1500.

$6450—PARTHENAIS, près Marie-Anne, 3 étages, 4 logements avec extension. Comptant $1,750.

$6500—PARTHENAIS, près Mont-Royal, 2 étages, brique Colombus, 1 magasin, 3 logements. Comptant $1,750.

$6600—MESSIER, Nos 1438-42, près Mont-Royal, 5 logements, brique Colombus. Comptant $2,000.

$6750—CASGRAIN, terrain 50 x 76, 2 étages, 4 logements. Conditions faciles.

$6750—DUFFERIN (De la Roche) près Marie-Anne, 3 étages, 4 logements. Comptant $2,000.

$6950—DES ERABLES, près St-Jérôme, 4 beaux logements, 3 étages. Brique romaine. Lumière électrique, fixtures comprises. Comptant $2,000.

$6650—ST-HUBERT, 3 étages, brique, 3 logements. Comptant $2,000.

$7100—COIN GAUTHIER ET DORION, pierre de taille, 4 logements. Comptant $2,200.

$7650—COIN SUZANNE ET DE GASPE, 1 magasin, 5 logements. Ecurie de 3 places. Conditions faciles.

$7950—CHAPLEAU, près Masson, 3 étages, brique, 6 logement. Comptant $1,000.

$8650—PARTHENAIS, près Ontario, brique, 3 étages, 6 logements, gaz, électricité. Comptant $2,400.

$8950—BEAUBIEN, 3 étages, 6 logements, avec terrain 38 x 67. Comptant $3,000. Revenu 10 p.c.

$9500—DESJARDINS, en face hôtel de ville Maisonneuve, 3 étages, 6 beaux grands logements. Comptant $3,000.

$9450—DELISLE, près Atwater, 3 étages, 6 logements. Bons revenus.

$9950—ADAM, coin ruelle, 6 beaux grands logements de 6 et 7 pièces. Comptant $2,500.

$12650—ALBANY, COTE DES NEIGES, Nos 814 à 824, 3 étages, 4 logements, électricité et gaz. Comptant $2,000.

$16650—SHERBROOKE, en face du Parc Lafontaine, 3 étages, pierre de taille, 3 logements, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité. Bon marché.

$16650—MONTCALM, près Ste-Catherine, 9 logements, pierre de taille, gaz, électricité. Revenu 10 p.c.

$28500 — PARTHENAIS, près Mont-Royal, 21 logements, brique Colombus, 12 p.c. Comptant $5,000.

Nous achetons et vendons des propriétés. S'adresser PLAMONDON REALTY CO., 260 Ste-Catherine Est, près St-Denis. Est 2581. 13-3

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. ROY

20 St-Jacques, chambres 28 et 29, Main 1318.

$7500—RUE ADDINGTON, près de Sherbrooke, Notre-Dame de Grâces, 2 étages, façade en brique pressée, 2 logis de 6 chambres, cave cimentée de 8 pieds, chauffage à eau chaude, plancher en bois franc, le tout de 1ère classe. Comptant $2,500.00, balance $500.00 par année.

$9000—AVE DU PARC, 3 étages, façade en brique pressée, 3 logis de 6 et 7 chambres. Comptant $2,500.00.

$25500—RUE BERRI, près de la rue Ste-Catherine, maison en pierre solide, 4 étages, revenu $2,700.00. Comptant $5,000.00.

$7500—RUE CUVILLIER, maison de 3 étages, 5 logis, 4 de 4 chambres, 1 de 7 chambres, terrain de 26 x 100, belle cave de 9 pieds. Comptant $2,500.00.

$6500—RUE CHRISTOPHE COLOMB, 3 étages, façade en brique pressée, 3 logis de 6 chambres. Comptant $1,000.00.

$6000—RUE CHRISTOPHE COLOMB, beau cottage de 8 pièces, belle cave, chauffage à eau chaude. Comptant $1,500.00.

$4000—RUE CHATEAUBRIAND, 2 étages, 2 logis de 6 chambres. Comptant $1,000.00.

$23000—COIN Nord-Ouest rue Daniel et Boyer, maison de 50 x 95, 2 façades en pierre, 3 étages, 3 magasins et 6 logements de 6 et 7 chambres, belle cave de 7 pds, chauffage à eau chaude, c'est certainement le plus beau coin du Boulevard St-Denis. Comptant $3,000.00 seulement.

$5000—RUE DE LA ROCHE (Dufferin) entre Mont-Royal et Marie-Anne, revenu $552.00, 2 étages, pierre et brique solide, cave cimentée, écurie de 10 places. Comptant $1000.00. A qui la chance.

$13000—RUE DE LA ROCHE (Dufferin) entre Mont-Royal et Marie-Anne, maison de 3 étages, 8 logements, 4 de 7 chambres et 4 de 4 chambres, façade en pierre, belle cave. Comptant $3,000.00.

$7000—Revenu $762.00, rue Delisle, Ste-Cunégonde, 9 logements. Comptant $3,700.00.

$12500 — RUE DUROCHER, 3 étages, façade en pierre, 3 logis de 8 chambres, chauffage à eau chaude, plancher en bois franc, fixtures électriques, le tout de première classe. Comptant $3,500.00.

$8500 — RUE ESPLANADE, 3 étages, façade en brique pressée, 3 logis de 5 et 6 chambres. Comptant $2,500.00.

$7200—RUE ESPLANADE, 3 étages façade en brique Columbus, 3 logis de 6 chambres. Comptant $3,200.00.

$12500—Rue ESPLANADE, près de Laurier, 3 étages, façade en brique pressée, 3 logis de 8 chambres, belle cave, plancher en bois dur, fixtures électriques, chauffage à eau chaude, tou tfini de 1ère classe. Comptant $6,000.00.

$3500—RUE HUNTLEY, 2 étages, 2 logis, de 6 chambres, revenu $360.00. Comptant $1,000.00.

$12300—RUE HUTCHISON, 3 étages, façade en pierre de taille, 3 logis de 8 chambres, plancher en bois dur, fixtures électriques, chauffage à eau chaude, le tout fini de 1ère classe. Comptant $4,500.00.

$20000—RUE PARTHENAIS, 3 étages, façade en brique Colombus, 12 logements de 5 et 6 chambres, prendra $3,000.00 comptant et la balance en terrains, bien situés et claire d'hypothèques.

S'adresser à J. A. ROY, 20 St-Jacques, Chambres 28 et 29, Main 1318, ou Bureau du soir 643 Durocher, St-Louis 5825. 15-17-18

PROPRIETES A VENDRE PAR

ROBICHAUD & MELANCON

Autrefois de Robichaud, Brossard & Blais. 333 Laurier Est.—Tél. St-Louis 5194.

$2500—HENRI JULIEN, 2 logements, terrain 32 x 70, Comptant $1,500. Revenu $252.

$3200—CASGRAIN, 2 logements, coin ruelle, écurie, comptant, $2,200. Revenu $324. Echangerait pour automobile.

$3500—GARNIER près Laurier, revenu $336, comptant $1,200. Balance 6 pour cent.

$3900 — ST-HUBERT, 1 magasin et un logement, revenu $384, comptant $1500.

$4200—RUE MARQUETTE, revenu 10 pour cent. Comptant $1900.

$6500—RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Comptant $3,500. Revenu $600.

$7500—Maisons rue des Carrières, 42 x 127, sur deux rues, 3 logements et écurie, près Laurier ; comptant $3,500. Balance 6 pour cent.

$8500—2 MAISONS rue Lasalle, Maisonneuve, 1 magasin, 5 logements, 50 x 110. Revenu $768. Comptant $4,500.

$8500— ST-HUBERT, 6 logements, près de Fleurimont, revenu $792, comptant $4,000. Balance 6 p. c.

$9000—AVENUE DU PARC, 3 flats, 25 x 110, revenu $696, comptant $4,500.

$9000—DORION, 6 logements, comptant $2,500. Revenu $822.

$10000 — ST-HUBERT près Laurier, 4 logements, cottage, revenu $761. Comptant $4,000.

$12000—RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant $3,500. Balance 6 pour cent.

$14500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revenu $1,332. Comptant $5,500. Balance à 6 p. c.

$15500 — DROLET près Laurier, 12 logements et magasin 30 x 78, revenu $1,566, comptant $7,000 à $8,000.

$15500 — BOYER 9 logements, comptant $7,000. Revenu $1,472, échangerait pour terrain.

$16000 — VIAUVILLE, 4e Avenue, 8 logements modernes, garage, etc. Revenu $1,650. Balance 6 p.c.

$50000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, 2 coins, revenus $3,600. Comptant $25,000. Balance 6 pour cent.

$85000 — HOMMES D'AFFAIRES! 17 logements, 9 magasins, 2 coins, revenu $6,600, comptant $25,000. Balance 6 pour cent.

MAISON sur le Boulevard St-Joseph, 29 x 73, $3.50 le pied.

OUTREMONT, rue Ainslie, 3 lots, 50 x 137 à $1.25 le pied pour un prompt acheteur.

ST-ALPHONSE, Youville, paroisse des Pères Rédemptoristes, 13 lots, 25 x 80, rue Beaulieu. $700 le lot.

$10000 — SAULT-AU-RECOLLET, magnifique cottage, Boulevard des Ormes, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98, comptant, $2,500.

Plusieurs autres bargains de $1,200 à $2,000, peu de comptant, $500 en montant; aussi terrain à très bon marché rue St-Denis, Outremont, et un peu partout. Bargain à prompt acheteur. 13-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

MESSIER & REMINGTON

221 Ste-Catherine Est—Est 4248.

$17500—RUE STE-CLOTHILDE, St-Henri, 12 logements, façade en pierre, revenu $1,860. Au printemps rapportant au-delà de 11 p.c. Comptant $5,000. Un bargain, hâtez-vous.

$12000—RUE MONTCALM, près Robin, vis-à-vis le collège, près église. Comptant $3,000, balance facile. Rapportant 11 p.c.

$7500—RUE DE LANAUDIERE, près Laurier, 5 logements modernes, revenu plus 10 p.c. Terrain 28 x 105.

COTTAGES A VENDRE A MONTREAL EST. Bord de l'eau. Chauffés à air et non chauffés, de $3,000 à $7,000, peu comptant, balance sans intérêts.

COTTAGE Rue De Lorimier, entre Marie-Anne et Rachel, 12 pièces. Prix $10,000. Comptant $5,000.

TERRAIN RUE MESSIER, près Rachel, bon marché.

1 COIN, Blvd St-Denis, $1.00 le pied.

MESSIER & REMINGTON, 221 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4243. Ouvert le lundi et vendredi soir. 16-6

CHATEAUBRIAND, 2655, Maison 2 étages, brique romaine, plomberie moderne, gaz, électricité, bien loué, $3,600. Peu comptant, balance très facile. S'adresser au propriétaire 2655 Chateaubriand. 15-6

MAISONS A VENDRE rue Dorion, maison neuve, 3 étages, 4 logements, modernes, électricité, solage et construction de 1ère classe. Prix: $8,000. Revenu 9½ p.c. Aussi une autre propriété à $5,000. Pour plus amples informations, s'adresser entre 6 et 8 heures, le soir, Honoré Meunier, 168 St-Denis. Tel. Est 959. 13-6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE, 2 lots sur l'Avenue du Parc Extension pour $850 comptant. Lots de 25 x 87 et sur la rue Verville entre les rues Bell et Blair. Une aubaine pour un prompt acheteur. S'adresser boîte postale 515. 14-6

AVENUE VENDOME, plus haut que Sherbrooke, près Côte St-Antoine. Deux terrains à vendre, 68 x 114 pieds, très belle rue, 90c le pied. J. E. Flahaut, 5046 avenue Western, téléphone Westmount 3889. 17-6

BORDEAUX—Terrains à vendre, 50 x 75 90 Avenue Bois Boulogne, avec canaux, trottoirs, eau, lumière, etc, prêts à bâtir. Seulement $800, moitié comptant, balance payable $100 par année. S'adresser, Arthur Lapointe, boucher, 16 Grand Avenue. 16-6

CINQ LOTS à vendre sur le chemin de fer Southern Counties à 30 minutes de la rue McGill, tous à $150. Comptant $80.00, balance $2.25 par mois. S'adresser à boîte 671 la PATRIE. 15-6

DEUXIEME AVENUE, Viauville, 2 terrains à $1.00 le pied, près Ste-Catherine, peu comptant. S'adresser à 760 Adam. Tel. Lasalle 1716. 14-6

LOT A VENDRE, Notre-Dame de Grâces, 2 lots sur ave Kensington, 100 verges au nord de Sherbrooke, 45c le pied., bon marché. R. P. 36 Notre-Dame Ouest. 17-6

LOTS A VENDRE—Pointe aux Trembles, 5 lots à vendre sur l'avenue Robert, 25 x 90 pieds, à très bon marché et à conditions très faciles. Geo. Tuck, 415 édifice Banque des Marchands. Main 7448. 17-2

LOTS — A vendre lots magnifiques, situés sur les endroits les plus beaux des paroisses de la Longue-Pointe, de la Rivière des Prairies et de la Pointe-aux-Trembles. Cinq piastres comptant, balance cinq piastres par mois. S'adresser ou écrire M. Marin, 221 Ste-Catherine Est, Chambre 6, Montréal. Téléphone Est 6057. 4-26

LOTS A VENDRE—Huit très beaux lots sur la rue Iberville, un peu plus haut que la rue Ontario. Excellent emplacement. A vendre à un prix raisonnable. Egalement un lot sur la rue Sheppard. S'adresser Boîte postale 2895, ou 325 édifice Transportation, rue St-Jacques, Montréal, téléphone Main 3513. 17-7

OUTREMONT, Avenue Wiseman, 2 lots, 64 x 125, près rue St-Viateur. Si vous connaissez quelque chose à propos des possibilités futures de cette rue, réfléchissez-y. Prix $1.50 le pied. Conditions à convenir. H. M. Yale, Main 763. 284-j.n.o.

PARC TERMINAL—Rue Lacordaire, près de l'église et du collège, bonnes conditions, besoin d'argent. S'adresser 146a St-Ferdinand. 13-6

RIVIERE DES PRAIRIES—20 lots, 25 x 105, $90 chacun ; privilèges sur la rivière, pas d'intérêt, pas de taxe. S'adresser à Markgraf et Markgraf, 180 rue St-Jacques. Main 1344. 15-6

RUE CHRISTOPHE COLOMB près de l'église, un lot 25 x 130 à 50c le pied. S'adresser 2428 Hutchison. Tél. St-Louis 6166. 14-6

RUE ORLEANS, 4 terrains à $875.00 chacun, près Ontario, pour quelques jours seulement. S'adresser à 746 Adam. Lasalle 1665. 14-6

RUE BOURBONNIERE, 2 terrains à vendre à $775.00 chacun, près Ontario, pour quelques jours seulement. S'adresser à 703 Adam, M. N. Lussier. 14-6

SHERBROOKE et Décarie, coin nord-est de les deux seules rues commerciales de Notre-Dame de Grâces. Pensez à ceci, vaudra certainement $5 le pied avant deux ans. Une hausse de $1 le pied fera un profit de $10,000. Prix cette semaine $2.25 le pied, 15 p.c. comptant, 20 p.c. premier juin et 10 p.c. premier novembre, balance dans deux ans avec intérêts 6 p.c. S'adresser A. Marcille, chambre 24, bâtisse Cartier, coin McGill et Notre-Dame. Phone Main 831. 13-6

SITE MANUFACTURIER rue Moreau coin Ontario, sud-ouest, 18,103 pieds terrains longeant le C.P.R. avec droit de side-line. Prix $1.80 le pied. S'adresser L. Dubuc, 1342 Ste-Catherine Est. Lasalle 445. 9-12

TERRAIN Rue St-Jérôme, en face du Parc, $1.00 le pied. 453 Gilford, St-Louis, 4471. 18-6

TERRAINS A VENDRE, à Montréal-Ouest, sur la Western Avenue, 40 x 115. Vendra pour 43c le pied, s'adresser à 632 Moreau. 15-6

TERRAIN—2 terrains à vendre, 1 situé à la Pointe-aux-Trembles, et l'autre à Longue-Pointe, situé sur le bord du fleuve. S'adresser à 1162 St-Denis. 14-6

TERRAINS à vendre, plusieurs terrains dans toutes avenues à Rosemont, quartier Ste-Marie, situés près de la rue Masson. Conditions très faciles. S'adresser L. Dubuc, 1342 Ste-Catherine Est. Lasalle 445. 9-12

ROSEMONT. — Plusieurs terrains à vendre à conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser à Eug. Simard, 122 Wolfe. Tél. Est. 3221. 3-26

TERRAINS rue Messier, près Rachel, 65c le pied, 6 lots Pointe-aux-Trembles, près Terminal, $400 chacun. Balance $15.00 par mois, sans intérêt. Greenfield Parc, St-Lambert, 10c le pied. S'adresser N. Allaire, 1298 Parthenais. 16-6

TERRAINS—A vous, Mesdames et Messieurs, de vous faire un chez-vous avec $5 comptant au Sault-au-Récollet. Magnifique terrain, place d'avenir, balance $5 par mois. S'adresser immédiatement 20 St-Jacques, chambre 26. 6-26

UNE AUBAINE. — 60 terrains rue Bourbonnière, à vendre à $600.00 chacun, $60.00 comptant, balance $7.00 par mois sans intérêt. S'adresser à Bernier et Gadbois, 155 Jeanne-d'Arc. Tel. Lasalle 1720. Le soir, Lasalle 1716. Lasalle 1665. 14-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

TRUDEL, NAULT & CIE

COURTIERS EN IMMEUBLES.
Office ; 502 Ste-Catherine-Est, Chambre 201,
Bell Est 3019—Soir St-Louis 597

$30000 — Propriété commerciale à vendre, coin de la rue St-Germain et Ontario, 4 magasins et 3 logements.

$8000—Quatre cottages sur la rue Marlowe, à Notre-Dame de Grâces, 9 appartements chacun, vendra séparément $8,000 chaque avec $3,000 comptant.

$3000—A L'Assomption, au centre du village avec grand terrain, nous avons une jolie propriété claire d'hypothèque à échanger pour propriété de ville ou terrains.

$500—Sur le bord d'un lac à St-Adolphe de Howard, nous avons une maison d'été que nous sacrifions, toute offre raisonnable sera considérée.

$2500—A Cacouna, sur le bord de la mer, nous avons une jolie résidence d'été avec 10,000 pieds de terrains, à vendre ou à échanger.

$3,500—Rue Chabot, 2 logements bois et brique, $1500 hypothèque.

$5000—Terre en culture, à Normandin, à vendre.

TERRAINS

Un coin Saint-Denis et Carmel, 25 x 127.

Quatre terrains à vendre à Notre-Dame de Grâces, 160 de front par 80 de profondeur, coin de ruelle, sur la rue Golbert, à 80c du pied.

Plusieurs terrains à vendre sur les rues Marlowe et Northcliffe, à Notre-Dame de Grâces, à 90 cts du pied, dimension 33 x 88.

7 terrains dans le Boulevard St-Denis sur les rues de Gaspé, Sanguinet et Hôtel de ville, à $600 chacun, $100 comptant, balance facile.

10 terrains à la Pointe-aux-Trembles, entre la rue Notre-Dame et le Terminal dans le village, à $750.00.

50 terrains à Montréal-ouest, Boulevard, à $175.00 et $200.00 payable en cinq ans, sans intérêt.

200 terrains au Parc Dorion, sur les rues Comte, Beaubien, St-Zotique et Bélanger, 10 p. c. comptant et $5 par mois sans intérêt.

20 terrains sur la rue St-Denis, près de Bélanger, à $1.00 le pied. 18-20-22

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. ROUSSIN

537 Chemin Lasalle, Verdun.

RUE GORDON, maison de 6 logements.

CHEMIN LASALLE, 6 logements, en face du fleuve.

RUE WELLINGTON, maison de 3 logements et un coin vacant.

1ère AVENUE, maison de 3 logements.

RUE WELLINGTON, un coin et 4 lots.

Plusieurs lots sur la 1ère, 2ème, 3ème et 4ème avenues.

CHEMIN LASALLE, 5 beaux lots, en face du fleuve, à vendre à très bon marché.

Et plusieurs autres belles propriétés à vendre à sacrifice avec conditions faciles.

Pour plus amples détails, s'adresser à C. ROUSSIN, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Main 7534. 16—jno.

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE PAR

"CONSULTEZ-NOUS"

BURLAND REALTY, CO., LIMITED

303 Edifice Board of Trade, Téléphone Main 3089.

$2200—Maison à St-Lambert, très bien fini, à 20 minutes de la rue McGill.

$4600—Quatre plain-pieds, sur la rue Drolet. Revenu $528. Conditions.

$4500—Maison moderne isolée à St-Lambert, quatre chambres à coucher, cave, fournaise, planchers en bois dur et d'autres jusqu'à $13,400.

BELOEIL—Résidences d'été, grands lots à partir de 1 1-2 cent le pied et plus, avec privilège sur la grève.

BELLEVILLE—Près de la compagnie du tunnel et à proximité des nouvelles usines du G. T. R. Haut niveau et sec. Demandez le plan.

Pour plus amples détails s'adresser à BURLAND REALTY CO. LTD., Chambre 303 édifice du Board of Trade. 16-6

A VENDRE PAR

J. F. SENECAL

Courtier d'Immeubles, 435 Mont-Royal Est.

$8200—RUE MENTANA, maison neuve 5 logements, écurie 2 places, peut bâtir garage, bon revenu. Comptant $3,000.

$14500—RUE ST-HUBERT, 50 pieds de front, 4 logements, 1 magasin, écurie 5 places, garage, bon revenu. On prendrait terrain et du comptant.

$8500—RUE HUNTLY, 3 étages, 5 logements, revenu $822. Comptant $3,000.

$6200—RUE BORDEAUX, 6 logements, 3 pièces, revenu $630. Comptant $3,000.

$13500—RUE RACHEL, 1 magasin, 2 logements, bon revenu. Comptant $5,000.

RUE DE L'EPEE, près Bernard, 5 côtés, 15 logements neufs de 7 pièces, système de chauffage, très modernes. Bon revenu. On prendrait terrain, balance de prix, vente et de l'argent.

$33000—RUE MONT-ROYAL, 1 magasin, 4 logements, fournaise, bon revenu. On prendrait terrain bien situé et du comptant.

$14500—RUE ST-JACQUES, coin de rue St-Henri, 2 magasin, 3 logements. On échangerait pour petite propriété dans le quartier St-Henri.

COIN BERNARD ET DUROCHER, 100 x 100, $3.15 le pied.

RUE BLOOMFIELD, en face du Parc, $1.90 le pied.

RUE DES ERABLES, $1,500.

RUE OLD ORCHARD, 60c.

40 TERRAINS rue Jeanne d'Arc, clairs d'hypothèques. A échanger contre propriété. Peut disposer de l'argent.

Pour plus amples détails, s'adresser à J. F. SENECAL, 435 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 2602. 16-6

DE LAROCHE, maison 2 étages, bon revenu, avec terrain voisin avant maison en bois d'un étage, propriétaire 2077 de Laroche, pas d'agents, aussi terrain Christophe Colomb. 16-6

MAISON A VENDRE—Avenue Laval No 12, maison façade en pierre, lot 24 x 85 pieds, neuf chambres, avec réfrigérateurs, caves, le tout en parfait ordre, à très bon marché pour un prompt acheteur, occupation le ou avant le 15 avril. Pour détails, s'adresser à Geo. Tuck, 415 édifice Banque des Marchands. Main 7448. 17-2

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. P. DAUNAIS

1927 St-Urbain.

$36000—MANCE, 6 plain-pieds des plus modernes, revenus près de 10 p.c. pour vendre séparément.

$32000—BOULVD ST-LAURENT, coin Fairmont. $15,000 comptant, balance dans 6 ans.

$26000—DUROCHER, entre Lajoie et Van Horne, 6 plain-pieds neufs, modernes.

$15700—FAIRMONT, coin Clarke, site commercial, 84 x 50. ½ comptant, bal. dans 5 ans.

$13000—HUTCHISON, près Bernard, 3 plain-pieds neufs, très modernes, prêts à louer.

TERRAINS

COIN LAJOIE ET HUTCHISON, site commercial, 100 x 145, $1.60.

COIN LAJOIE ET QUERBES, 87 x 84, site commercial, $1.55

COIN BERNARD ET CHAMPAGNE, 60 x 100, $2.75.

COIN ST-VIATEUR ET DUROCHER, 100 x 100, $1.60.

AVENUE DU PARC, 2 lots entre St-Viateur et Bernard.

NOTRE-DAME DE GRACES, 2 lots Ave Kensington, près Maple, à 30c du pied.

CHATEAUGUAY BASSIN, splendide lot de grève, 50 x 160, pour $600 seulement.

MAISONNEUVE, coin Orléans et Girard, à 60c.

AHUNTSIC, sur les rues McPherson et St-Laurent, plusieurs lots.

AVENUE DU PARC, près Pacific, 4 lots à $1.05, de plus, un grand nombre d'autres propriétés qu'il serait trop long d'énumérer. J'ai tellement de demandes que messieurs les propriétaires anxieux de vendre, feraient bien de venir me voir.

P. P. DAUNAIS. Tél. St-Louis 6444. 16-6

TERRAINS A VENDRE PAR

DE CHATEAUVERT & BEDARD

1844 Boulevard St-Laurent, Tél. Bell St-Louis, 4048.

RUE ALICE, entre 34 et 35ème avenues, 4 terrains à $550.00 chaque.

RUE ALICE, entre 32 et 33ème avenues, terrains à $575.00 chaque.

RUE ALICE, entre 29 et 30ème avenues, coin compris, à 35c le pied.

RUE BERRI, et 33ème avenue, coin, à $1600.00.

RUE BERRI, entre 32 et 33ème avenues, 2 lots à $500.00 chaque.

RUE BEAULIEU, entre 33 et 34ème avenues, 12 terrains de 25 x 80 pieds, à $525.00 chaque.

COIN CASGRAIN et Beaubien, à $1.75 le pied.

PARC EXTENSION, bien situés, 4 lots à $400.00 chaque, 10 p.c. comptant.

RUE DE GASPE, entre 32 et 33ème avenues, 2 lots à $500.00 chaque.

RUE MENTANA, près Boulevard St-Joseph, 4 terrains, à $1800.00 chaque; bonnes conditions.

RUE MASSON, près 3ème avenue, terrains à bon marché.

RUE MASSON, un coin de 49 à 90 pds, à un prix pour vendre.

PARC AVENUE, 3 terrains, à $1.08 le pied.

5 et 6ème avenue, à Rosemount, 10 terrains, à $650.00 chaque.

RUE ST-URBAIN, près Ste-Catherine, 7340 pieds de terrain et bâtisse, à $8.00 le pied.

RUE ST-LAURENT, terrains de 35 x 74 pieds, avec bâtisse à $4.00 le pied.

RUE SANGUINET entre 33 et 34ème avenue, 2 terrains, à $550.00 chaque.

RUE STE-CLAIRE, 3 terrains, à $600.00 chaque.

RUE BARRE, près du coin, 2734 pieds de terrain, à $4.00 le pied.

RUE DE LAROCHE, près de l'église St-Arsène, terrains de 75 x 100 pieds, avec bâtisse, pour $5,000.00.

RUE BOYER, près Boulevard St-Joseph, terrain de 25 x 100 pieds, à 80c le pied. 16—15-18-20

TERRAINS A VENDRE PAR

B. BEAULIEU

792 Chemin Ste-Catherine.

OUTREMONT—Coin Davard et Bernard, Nos. 151 à 157, 27 x 100, à $1.10 le pied.

WISEMAN, 13 lots de 25 x 100, faisant face au nouveau parc, entre Ducharme et Van Horne, à 70c, les lots entre les coins 80c. Hâtez-vous de faire votre choix.

COIN ROCKLAND-BERNARD, 163 à 167, 25 x 100, $1.25.

ROCKLAND, 253 à 268, 25 x 102, 95 cents.

WILDER, , 50 x 104, 70c ; 120, 34 x 104, 70c ; 132, 50 x 104, 75c.

COIN NELSON - CHEMIN STE-CATHERINE $1.50.

DELORIMIER, coin Mont-Royal et Dufresne, Nos 224, 225, 49 x 103, $2.20 le pied.

NELSON, 9 lots de 50 x 100 à $1.35.

HOCHELAGA, coin Ontario et Chambly, 49 x 110 à $2.85.

DANS DELORIMIER, 48,220 pds sur le long de la ligne du C.P.R. pour "siding" en arrière du Parc Delorimier, à 55c.

PROPRIETE à vendre, coin Marquette et Mt-Royal, 4 magasins et 3 logis, $50,000.

RUE ST-DENIS, 2 magasins, 2 logements, Nos 131, 134, 126, 128, $47,000.

COIN CHAMPAGNEUR et Ducharme 80c.

COIN BEAUDRY et Ste-Catherine, $135,000, occupé par M. Marcellin.

HOTEL Beaulieu, à St-Jérôme, à vendre ou à échanger.

TERRE de 190 arpents, entre Ste-Thérèse et Ste-Anne des Plaines, à vendre ou à échanger, $4,000.

FOURNEAUX A CHAUX, carrière de pierre avec 10 arpents de terre, maison, écurie et hangar à vendre ou à échanger, $3,000.

S'adresser à B. Beaulieu, 792 Chemin Ste-Catherine. Tél. Saint-Louis 3435. 16-6

TERRAINS A VENDRE

GRAND CENTRAL PARK

Voici l'occasion de profiter de cette splendide opportunité de faire de l'argent avant que nous augmentions les prix, au printemps. C'est, incontestablement, la meilleure subdivision sur le marché de Montréal. Les rues ont été acceptées par la ville et l'eau, etc., nous a été promise pour le printemps. Pour l'achat de ces lots, directement de la Compagnie et pour les reventes, voyez F. W. COOPER, gérant, département des Immeubles. The Canadian Investment Company Limited, 520 Edifice Transportation, Tél.: Main 5983 et Main 3281. 18-6

NOUVELLE PROPRIETE de quatre plain-pieds, près du boulevard St-Denis, bon service de tramways, revenu mensuel $44. Prix, $4,900. Comptant requis $900. Téléphone St-Louis 2114. Ecrivez 2306 rue St-Denis. 17-6

RUE ST-VALIER, côté ouest, près Eglise, collège, couvent, 3 logements, 7 chambres, fournaises, dépenses, fixtures électriques, bouilloire, chaque logement, $7,000, pas d'agents. S'ad. 736 St-Valier. Tél. St-Louis 6831. 13-6

BUREAUX A LOUER

No 26 RUE ST-JACQUES.

Nous avons un beau bureau au rez-de-chaussée de cet édifice, loyer très bas, possession immédiate, si on le désire. Superficie à peu près 2,000 pieds carrés, approprié pour Avocats ou agents d'immeubles. Aussi deux bureaux plus petits au deuxième étage sur le devant. Pour plus amples informations, adressez-vous

The Crown Trust Company

145 RUE ST-JACQUES. — — MAIN 7990.

18-18-20

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

PETIT & PETIT

743 Mont-Royal-Est, coin de Lanaudière.

DUROCHER près Lajoie, 3 plain-pieds, 8 et 9 pièces, plancher bois franc, tout fini en chêne naturel, cave cimentée, pierre et brique solides. Prix $15,000, comptant $5,000 ou le tout comptant.

AVE DU PARC près Bernard, 6 plain-pieds, 7 pièces, fournaises. Prix $25,000 ; comptant $8,000.00.

RIVARD près Roy, 6 plain-pieds, 7 pièces modernes. Loué $1440. Prix $14,800 ; comptant $6,000.

PARC LAFONTAINE près Christophe Colomb, belle résidence, fini en colonnier, pierre et brique solides. Prix $22,000.00 ; comptant $10,000.

EDOUARD CHARLES près Hutchison, maison - appartement, brique solide. Loué $3,120. Prix $30,000. Comptant $10,000. Accepterait terrains bien situés.

CARTIER près Mont-Royal, 6 plain-pieds bois et brique. Prix $9,200. Loué $864 ; comptant $5,000.

NOTRE-DAME coin Joliette, 3 plain-piers bois et brique, fournaises en bas. Bon locataire. Prix $7,200. Comptant $4,200, revenu 9 p.c.

CHAMBORD près Marie-Anne, 4 logements 4 et 5 pièces. Loué $516. Prix $6,500, comptant $1800.

$11300 — BOULEVARD PIE IX, 10 logements, près Ontario, terrain 50 x 110, revenu 9 1-2 pour cent ; cette propriété doublera dans 2 ans à cause du boulevard qui traverse d'une rive à l'autre. Comptant $3,300.

PETIT ET PETIT, 743 Mont-Royal Est.

TERRAIN dans Rosemont, 4ème Avenue, 4 lots, 3ème Ave, près Boulevard Rosemont, 6 lots, 8ème Ave, près Dandurand, le tout à $650 chacun, moitié comptant ; 1 lot 3ème Ave, près Masson à $625, comptant $230, 6 lots, 4ème Ave, entre Dandurand et Masson à $750, moitié comptant.

ROSEMONT rue St-Jérôme, 10 lots avec deux coins ; aussi 4 lots 3ème, avec coin ruelle de St-Jérôme ; aussi 5 lots 5ème Ave., près St-Jérôme à vendre en bloc à $600, conditions faciles.

SHERBROOKE, voisin du coin Dorion, 46 x 100. Prix $1.50 le pied. Les voisins demandent $1.75 et $2.00 le pied.

7ème AVENUE près Verchères, Rosemont, 7 lots, un bargain à $500 comptant.

DANDURAND, 13 lots avec trois coins, 3ème, 5 et 6ème Ave, 9 lots 7ème Ave, près Dandurand, 12 lots 3ème Ave., près Dandurand.

MASSON, coin 2ème, 23 x 90. Prix $2,500, moitié comptant, beau placement à faire.

DANDURAND, voisin du coin Delorimier, 2 lots, 50 x 90. Prix $1700 dont $570 comptant, balance $12.00 par mois sans intérêt.

CURZON Notre-Dame de Grâce, 2 lots à 23 cts le pied dont $500 comptant, balance facile.

OUTREMONT, terrains à vendre sur toutes les rues dont plusieurs coins.

RUE ST-DENIS, terrains à vendre, de Bellechasse, au Sault au Récollet, de tous les prix et conditions.

CHRISTOPHE COLOMB, coin Hughes, 50 x 130. Prix 90 cts le pied et trois suivant à $1600 chacun.

PRUD'HOMME, côté Ouest, près Sherbrooke, Notre-Dame de Grâce, 2 lots 50 x 105, très beau site, prix 75 cts le pied.

WILLIAM DAVID, près Bélanger, 7 lots à échanger pour propriété, entre Mont-Royal et le Parc Lafontaine et donnera $1500 comptant.

Pour plus amples détails, s'adresser à PETIT & PETIT, Tél. St-Louis, 3968, 743 Mont-Royal Est, coin DeLanaudière. 16-6

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE PAR

F. FORGET

AUX SPECULATEURS

$22000—MAISON, brique solide, 9 logements, 4 magasins, boulangerie, 2 grandes écuries. Rev. $1900. Centre le plus commercial. Pour clore succession. Vrai bargain.

$14500—ST-DENIS, près Blvd St-Joseph, 6 logements modernes. Comptant $2,500, balance facile. Bargain.

$14500 — BOULVD ST-JOSEPH Ouest, pierre, 3 plain-pieds modernes, 8 et 9 pièces, bon revenu, comptant $4,000.

$3500—Près église St-Denis, 2 étages, brique pressée, moderne. Comptant $1200, balance facile.

$13000—RUE DE L'EPEE, site idéal, 3 beaux flats, en brique pressée. Comptant $2,500. Accepterait des terrains bien situés. Réel bargain.

$5300 — RUE BORDEAUX, brique pressée, 3 logements. Revenu $500; comptant $2,000, balance facile. (Cave cimentée, écurie, garage, etc. Bargain.)

$8500—AYLWIN, près Ontario, 6 logements, 7 à 8 pièces, construction bois et brique pressée, moderne. Comptant $2,500. Accepterait terrain très bien situé, balance facile.

Nous avons continuellement en mains des propriétés à échanger contre terrains et peu d'argent.

Coin commercial rue Outremont, 4 lots à $1.65.

$1500—ST-HUBERT, 25 x 100, centre de commerce. Bargain réel.

F. FORGET, 263 Blvd. St-Joseph Est. St-Louis 1780. 16—15-18-20

MAISONS à vendre rue Mance, Hutchison, Parc, Clark, Urbain, Hubert, bonne localité, bon placement. S'ad. 1665 Ave Parc. Phone St-Louis 3154. Lucien Gagnon. 15-6

MAISON à vendre, 9 logements, rue Beaudry, près Ontario, prix $8,000, comptant $3,000, revenu $804 par année. S'ad. 1941 Chateaubriand. Tél. St-Ls 7344. 17-6

$4200—Rue Bordeaux, 2 étages, 3 logis, 1 maison neuve, façade brique romaine. Comptant $1,200. Bal. $200 par année, un bargain. J. E. Beauchamp, 1104 Ontario Est, coin Delorimier. 16-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

R. S. SIMARD

315 St-André.

$2500—CHATEAUBRIANT près Daniel, 2 logements, 5 chambres, terrain 25 x 106, $500 comptant, balance facile.

$3600—CARTIER près St-Jérôme, 2 logements, 6 et 7 chambres, comptant $1,000.

$3700—BOYER près St-Zotique, 3 logements, terrain 25 x 114, comptant $1200, balance $100 par an.

$4200—CHATEAUBRIANT, terrain 25 x 110, 2 logements, 7 grandes chambres, comptant $1200.

$4300—ST-VALIER près Bellechasse, 2 logements et écurie de 4 places, comptant $1500.

$5500—ST HUBERT près Daniel, terrain 25 x 100, façade en pierre, 2 étages, 1 magasin, 1 logement, bon marché, place d'avenir, comptant $2,000.

$2300—ST-HUBERT près Beaubien, terrain de 25 x 110, pour 15 jours. S'adresser R. S. Simard, 315 St-André. Tél. Bell Est 3583. 16—15-18-20

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE

MARSOLAIS & LAVERDURE

367 rue St-Christophe.

$4600—MONTCALM, près Demontigny, bois et brique, 4 logements, rev. $432; comptant $1600.

$6300—ALMA, près de Beaubien, 3 étages, 6 logements, revenu $624; comptant $3,300.

$6500—CARTIER, près de Sherbrooke, 3 étages, 4 logements, modernes, bois et brique, neuf. Comptant $2,500.

$6700—VRAI BARGAIN, Cartier, près de Sherbrooke, maison neuve, 3 étages, 5 logements modernes, revenu $678.

$7500—DORION, près de Sherbrooke, bois et brique, maison neuve, richement bâtie, 3 étages, 4 logements; rev. $760. Comptant $3,500.

$7500—CASGRAIN, près Beaubien, bois et brique, neufs, 3 étages, 6 logements modernes, 34 pieds de front. Compt $2,500.

$12000—MAGNIFIQUE TERRE pour culture à l'Assomption, 152 arpents, maison, hangar grange neuve, grande sucrerie, chevaux, vaches, moutons, volailles, machines agricoles. Comptant $2,500.

$15500 — MONTCALM près Ste-Catherine maison en pierre, neuve, 3 étages. Conditions faciles.

$11900—BEAUDRY près Craig, maison pierre et brique moderne. Comptant $4,500.

2 TERRAINS, coin de Lajoie et Querbes, 60 x 87 et 64 x 90; $1.75 le pied.

6 TERRAINS rue Delorimier, près de Gauthier.

3 BEAUX TERRAINS rue Champagneur, formant 15,625 pieds carrés. Il faut vendre d'ici à 8 jours. Offre raisonnable sera considérée.

PLUSIEURS TERRAINS dans toutes les parties de la ville, tel que Mont St-Michel, Parc Molson, Outremont, Côte des Neiges, Rivière des Prairies, Parc Crystal, Montréal Est, aussi maisons à appartements. Une visite est sollicitée.

MARSOLAIS & LAVERDURE, Tél. Bell Est 5264. 13-6

WALTER PIERRE

694A Mont-Royal Est, Bureau : St-Louis 6037, Résidence privée St-Louis 4848.

MONT-ROYAL, près Chambord, 51 x 100.
PAPINEAU, près Mont-Royal, 44 x 118.
PAPINEAU, près Boulevard Saint-Joseph, 126 x 118.
PAPINEAU, coin St-Jérome, 50 x 126.
ST-JEROME, coin Bordeaux, 75 x 90.
ST-JEROME, près Cartier, 45 x 90.
CARTIER, près St-Jérome, 50 x 70.
CHABOT, près St-Jérome, 3 lots, 75 x 73.
BORDEAUX, près du Parc Fairmount, 25 x 76.
DELORIMIER, près St-Jérome, 2 lots, 50 x 100.
DES ERABLES, près St-Jérome, 5 lots, 25 x 96 chacun.
MASSON, entre Cartier et Chabot, 45 x 90.
MASSON, coin DeLorimier, 72 x 90.
DES PINS, (Notre-Dame de Grâce), près Royale, 50 x 110.
MADISON, près Sherbrooke, 50 x 167.

ROSEMONT
RUE MASSON, coin 2ème Avenue.
Coin 3ème Avenue.
Coin 8ème Avenue.
Coin 9ème Avenue.
Coin 10ème Avenue.

Aussi plusieurs lots de la première à la dixième Avenue, à des conditions faciles.

S'adresser Walter Pierre, 694a Mont Royal Est. Tel. St-Louis 6037-4848. Bureau ouvert le soir. 14.15.18

PROPRIETE à vendre, avec clos de bois et charbon. Bon terrain. S'adresser sur les lieux, 3368 St-Hubert, J. Lafleur. 16-6

PROPRIETE A VENDRE, 104 à 116 Sheppard, revenu $824. Prix $7,800 dont la moitié comptant. 400, 5ème Avenue, Viauville. 16-6

PROPRIETE A VENDRE, 386 à 400 5ème Avenue, Viauville, 9 logements, revenu $80 par mois, $9,800 dont la moitié comptant. 400 5ème Avenue, Viauville. 16-6

(SUITE A LA PAGE 12)

COLONNE D'IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

F. PAGEAU

1902 Boyer, St-Louis 5663.

$2700—St-Hubert, 1 étage, place pour commerce.

$3000—St-Charles, Ahuntsic, 1 étage, bien fini, 25 x 36, cour, terrains 75 x 100.

$3200—St-André, 3 logis, rapporte 10 p.c.

$3,400—De Laroche, 2 grands logis modernes, près église, chars.

$3500—St-Hubert, 1 étage, maison commerciale.

$4500—St-Hubert, 3 logis modernes, près Bélanger.

$4000—Alma, 2 maisons, 2 terrains, trois logis.

$5000—Boyer, 4 logis neufs, revenu $480.

$6000 — Christophe-Colomb, 3 plain-pieds, 6 chambres, gaz, électricité, bains.

$20000—Bélanger, coin, 8 grands logis et grand magasin.

$8000 — Boulangerie moderne, bâtisse neuve, ronde 1800 pains, voiture d'hiver et d'été, terrain 50 x 114.

$20,000—Bourbonnière, 16 logis de 6 chambres, en bon ordre, bain, gaz, électricité.

$2200—Terre 80 arpents, bien bâtie, 35 arpents en culture, l'eau dans tous les bâtiments.

$1.50 le plus beau coin du Boulevard St-Denis, 67 x 95.

1400 lots dans toutes les parties de la ville.

$100000 à disposer, si vous avez des propriétés à vendre ou terrains bien placés, venez me voir et vous aurez satisfaction.

F. PAGEAU, 1902 Boyer, St-Louis 5663. 16-15,18,20

PROPRIETE A VENDRE.—4 logements finis de 1ère classe, fixtures électriques, $5,000, bargain pour du comptant. Pas d'agents. S'ad. au propriétaire 1963 C Boyer. 17-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE — Un vrai bargain, 3 logements neufs, 6 de louës, le tout rapportant $1332, prix $12,000, rue Chambord, près Boulevard St-Joseph. S'adresser 700 Laurier. Tél. St-Louis 4088. 13-5

RUE CHATEAUBRIANT, No. 1962, près St-Zotique, 2 logements, 6 pièces, bois et brique, $3,800, pas d'agents, 2754 St-Hubert. 16-3

RUE DE LAROCHE, maison neuve en brique Colombus, 5 logements, rapporte 10 p.c. Prix $8,400, conditions faciles. S'adresser à Henri Pelletier, 41 Christophe-Colomb. St-Louis 7263. 14-6

ST-DENIS, Coin Boucher, magasin 6 logements, prix $16,000, comptant $5,000, pas d'agents. S'adresser 1545 St-Denis 16-6

VOUS TROUVEREZ satisfaction à vendre vos propriétés par l'intermédiaire de notre agence. Geo. L. Lebeau & Compagnie, Immeubles et Assurances, 40 rue Hôpital. Tél. Main 571. St-Louis 113. 177-156

$4,500—RUE DROLET, près Daniel, 4 logements, comptant $2,000. Hypothèque $2,500. Revenu $456, terrain 25 x 110. S'adresser à B. Boyer, prop. 352 Daniel, Boul. St-Denis. 15-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D.C.R., Camille Tessier, L.L.B. 182-152

Collecteur

BONIN, J.-ARTHUR — Achat de comptes, billets, etc., argent avancé sur compte donné en collection. 60 Notre-Dame Est. Main 1183, soir St-Louis 1621. 59-M.J.S. 1 an

Notaire

BELANGER & BELANGER (Léandre et Adrien) 30 St-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances. 140—1 an.

LA TERRE A TREMBLE

(Service spécial de la PATRIE.)

HONOLULU, 18. — L'observatoire local a enregistré, hier, de violentes secousses sismiques à quelque 2,500 milles d'ici. Les secousses se sont continuées durant plus d'une heure.

Excellent Homme d'affaires demandé

NOUS pouvons employer un homme d'affaires capable et actif — qui connait le genre humain — bonnes valeurs—et bonnes méthodes de vente. Cette chance est unique.

Envoyez informations complètes.

R. H. Jennings, - Québec,

146 rue St-Jean. Téléphone 1733.

SPECULATEURS—LOTS A NOTRE-DAME-DE-GRACES

27 lots à vendre sur l'avenue Howard, y compris le coin de l'avenue Monkland, le coin de l'avenue des Pins et deux coins sur la route St-Luc, à 36c le pied carré. Superficie totale au-delà de 87,000 pieds carrés. Conditions 20 p.c. comptant, balance facile.

Pour informations complètes, s'adresser à

JOHN P. SEVERS, 24 et 26 Edifice London & Lancashire. Téléphone Main 3943.

15-18-20

LA COTE LIESSE PRES DE MODEL CITY

50 beaux lots à vendre à LA COTE LIESSE tout près de MODEL CITY. 2 minutes des chars.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à.

LA FRANCE & LEVESQUE

Chambre 1 Edifice "La Presse"

PHONE MAIN 3779. 15-18-20

TERRAIN DU BOULEVARD PIE IX

BEAUDIN-LIMITEE

IMMEUBLES

Bureau principal: ED. BANQUE DES MARCHANDS, Coin Ste-Catherine et Université, Tél. Up 6421.

Bureau de Maisonneuve, EDIFICE BANQUE MOLSON, Coin Ontario et Lasalle, Chambre 4, Tél. Lasalle 1727.

Le Bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à dix heures. 16 jne.

A VENDRE

Coin des rues Carmel et St-Denis, 25 x 125 pieds
Boulevard Rosemont 25 x 100 pieds
Rue Letourneux, Maisonneuve 25 x 100

J. A. LABRECQUE, Chambre 623-624, Transportation Bldg. MONTREAL.

TELEPHONE MAIN 279. 16-3

A VENDRE

71 & 71a Rue Saint-Jacques

(La plus belle proposition sur le marché immobilier)

Edifice récemment réparé à neuf, connu sous le nom d'"Edifice Pagnuelo," contenant six étages de bureaux d'affaires, avec cave et sous-cave, muni d'un ascenseur à passagers de première classe, échelles de sauvetage, passage d'entrée en marbre, deux salles de toilette finies en marbre et en tuiles, etc., etc.

Propriété offerte en vente pour ses revenus et non pas seulement pour sa perspective d'augmentation de valeur.

Cette offre est de beaucoup plus avantageuse que tout ce qui peut être offert en vente et situé sur nos principales rues commerciales telles que Ste-Catherine, Bleury, Craig et même St-Denis.

Les revenus sont aussi très faciles à contrôler, attendu qu'ils sont calculés à tant du pied carré. Ils sont de plus destinés à augmenter sensiblement, à chaque année.

Prix ($300,000) Trois Cent Mille Dollars. Revenus ($27,000) Vingt-Sept Mille Dollars.

Conditions avantageuses.

MASTAI PAGNUELO

Phone: Main 279. 623-624 EDIFICE TRANSPORTATION

EXPOSITION DES MODES

A LA MAISON LETENDRE & FILS

Il n'est pas de saison plus jolie que le printemps ; il n'en est pas non plus qui se prête mieux à toutes les fantaisies que "Dame la Mode" crée pour ses fidèles "sujettes".

Tous nos grands magasins ont devancé le printemps et à la veille de la belle fête pascale, étalent, à nos yeux ravis, des merveilles d'élégance et de bon goût.

C'était, hier après-midi, grande exposition des modes à la maison Letendre & Fils, et de la visite que nous avons faite dans les différents départements, nous avons rapporté le meilleur souvenir.

Tout disparait sous les décorations de fleurs printanières et vous pénétrez dans ce parterre aux accords d'un orchestre qui rythme pour vous ses plus jolis airs.

Vous passez au département des modes et vous êtes tout de suite charmées, mesdames, par le nombre et la variété de jolis chapeaux qui s'offrent à votre vue.

Mme Dufour, qui est l'aimable directrice de ce Salon de modes, et qui est allée à Paris même, s'inspirer des grands maitres de l'art, nous reçut de la façon la plus charmante et nous fit voir plusieurs de ses superbes créations.

Nous avons admiré une petite toque en tagal Cyrano, garnie d'une aigrette de même nuance et d'une touffe de fleurettes aux couleurs variées.

Une autre création, nous a particulièrement plu: elle était en paille satinée bleu de Sèvres, avec bord relevé, recouvert de tulle plissé, hautes boucles de ruban savamment disposées sur le côté, petites fleurs aux couleurs disparates faisant le tour de la calotte.

Nous ferions aussi nos délices d'un joli chapeau en paille dorée, recouvert d'un tulle gris avec large bandeau de plume, nuancée brun-doré et gris. Petit bouquet de fleurs Cyrano sur le côté.

Nous n'en finirions pas, s'il fallait énumérer tout ce que le bon goût de la charmante directrice de ce salon de modes a su grouper là de jolies choses. Nous conseillons à nos lectrices d'aller le constater elles-mêmes "de visu".

Un autre département nous attirait aussi irrésistiblement: celui de la confection. M. Larose qui en est depuis plusieurs années le gérant, nous accueillit avec la plus charmante courtoisie et en compagnie de Mlle Noury, la première vendeuse, qui fut aussi vraiment aimable, nous avons pu admirer un choix de toilettes élégantes, importations de Paris et d'Allemagne, depuis le point d'esprit léger, le tulle vaporeux, les soies ondoyantes, jusqu'aux riches étoffes plus résistantes, le tout dans les nuances les plus fraiches et les plus jolies et confectionné avec un goût parfait.

Les costumes du printemps ont l'attrait de la dernière nouveauté et sont faits pour satisfaire toutes les exigences. Vous voyez là, dans toutes les couleurs nouvelles, des superbes tailleurs, en Bedford, "Whip-cord", serge, et "panama". Plusieurs modèles sont garnis, au collet et aux manches d'une jolie soie "bulgare" tout-à-fait dernier cri ; on en garnit aussi beaucoup en ratine. Le goût le plus sûr a présidé à l'achat de tous ces costumes et la nombreuse clientèle de la maison Letendre en fera cette année ses délices.

Nous n'avons pu passer devant le département de la lingerie, sans nous y attarder un peu. Et quelle femme peut rester insensible devant l'étalage de ces fines dentelles, riches broderies, batistes légères rassemblées par le goût impeccable de la toute gentille directrice de ce département, Mlle Joly, qui en fait les honneurs avec la plus charmante amabilité. Nous avons vu des trousseaux vraiment merveilleux, propres à faire rêver nos futures petites mariées, des robes de chambres importées superbes, enfin tout ce que l'élégance féminine peut désirer.

Et nous en sommes restée là de notre visite, persuadée que la maison Letendre fera cette année des affaires d'or, sachant qu'elle pourra répondre à la demande, même la plus difficile.

A. G.

LA FIN D'UN ORIGINAL

NEW-YORK, 18. — Manuel de Fuentes Bustillo, qui prétendait avoir été général espagnol a été asphyxié accidentellement hier dans une chambre d'hôtel, où il vivait depuis 16 ans avec deux chats comme compagnons. On prétend que le "policeman" qui a enfoncé la porte et découvert le cadavre, est le seul être qui soit entré dans la chambre de Bustillo depuis qu'il y prit ses quartiers en 1897.

Bustillo racontait comment il s'était fait espion dans son pays, puis avait atteint vers la cinquantaine, le grade de général et finalement avait fuit en Amérique après avoir été ostracisé par sa famille.

Toutes sortes de vieux effets et de documents remontant à trente années en arrière ont été trouvés dans la chambre du défunt.

On appelait Bustillo l'homme aux chats. Ces derniers furent trouvés couchés près de son cadavre.

RIXE SANGLANTE A MANSONVILLE

L'UN DES COMBATTANTS AURAIT REÇU DES BLESSURES MORTELLES,

SHERBROOKE, 18 — D'après un rapport de Mansonville dont nous n'avons pu encore contrôler les détails, assez vagues d'ailleurs, une bataille sanglante aurait eu lieu tout récemment entre deux hommes des environs de Patton et dont l'un serait maintenant à l'article de la mort, par suite des coups qui lui a été administrés par son agresseur.

Une enquête aurait été instituée qui permettrait de tirer l'affaire au clair.

WAGONS-SALONS POUR STE-AGATHE

Un wagon-salon partira de la gare Viger, jeudi le 20 mars, à 4.00 h. p. m., pour Ste-Agathe ; au retour le wagon sera attaché au train partant de Ste-Agathe à 4-20 p.m., lundi 24 mars.

Le wagon-salon ne sera pas en service au départ de Montréal, vendredi 21 mars, ni au retour dimanche 23 mars. 6 18-3

NOS THEATRES

SIGNEZ S. V. P.

M. Fernand Dhavrol, le sympathique directeur artistique du ThéAtre National Français, nous a communiqué, hier, une lettre signée "Un habitué".

"Voilà au moins une trentaine de lettres avec une signature aussi vague nous dit M.Dhavrol que je reçois depuis le commencement de la saison. Dans ces lettres on me demande de monter telle ou telle pièce ou de donner les raisons pour lesquelles je ne puis pas les faire jouer au théâtre National. Il m'est impossible de répondre à des anonymes alors qu'il me serait si facile et même agréable de prouver à mes correspondants que je porte toujours une extrême attention aux désidérata de nos habitués,—dans la limite bien entendu de la discrétion professionnelle—si l'obstacle insurmontable de l'anonymat ne m'en empêchait."

Nous trouvons la réflexion de M. Dhavrol d'une limpidité telle que ce serait jouer au La Palisse que d'insister.

Ainsi donc que les amateurs de théâtre écrivent une lettre "personnelle" et dûment signée à M. Dhavrol, qui est le tombeau des secrets, et tout sera pour le mieux.

Nous aurons l'occasion de revenir sous peu sur certaines demandes faites à la direction du théâtre National Français, au point de vue de la continuation de la saison de comédie et de la plus grande mise en valeur de certains artistes.—L. de R.

HIS MAJESTY'S — "La Veuve Rouge."

Les rires qui ont salué la présence de M. Raymond Hitchcock sur la scène du théâtre His Majesty's, hier soir, à la tête d'une troupe d'ailleurs de premier ordre, ont témoigné, d'une façon non équivoque, de l'admiration du public pour le talent du fameux comédien. La pièce se joue dans des décors féeriques, mais Hitchcock éclipse tout dès qu'il paraît en scène, et il est à lui seul les sept huitièmes de la fameuse opérette "The Red Widow".

M. Hitchcock est unique en son genre. Il n'emprunte rien aux autres comédiens, et il a un approvisionnement inépuisable de mots d'esprit, de grimaces, de gestes, d'expressions qui provoquent le rire spontané.

Le livret de "Red Widow" est singulièrement original et attrayant. La musique en est légère et séduisante. Comme dit plus haut la mise en scène est féérique. Outre M. Hitchcock dont les ouvertures avec une fameuse nihiliste que recherche la police du continent et que ses crimes ont fait surnommer la "veuve rouge," forment le fond de l'histoire; Mlle Flora Zabella (Madame Hitchcock, dans la vie privée), jouit d'une séduisante personnalité et elle possède une fort jolie voix. Mlle Minna Coverdale et M. Geo. White ont rivalisé de grâce et d'agilité dans une exhibition d'art chorégraphique moderne, et les autres personnages sont à la hauteur de leur rôle.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Joli programme de vues animées au théâtre National Français pour la semaine sainte. Il y a huit rouleaux de vues absolument nouvelles. Inutile de dire que ces primeurs ne s'obtiennent pas sans de gros sacrifices pécuniaires.

"Le secret du sergent" est une œuvre de toute beauté.

On donne aussi un bijou de pièce du répertoire de la Comédie Française: "L'Eté de la St-Martin", cette œuvre en un acte est très joliment interprétée par MM. Filion, parfait dans Briqueville, Lombard, un excellent Noël, Mesdames: Vhéry, gracieuse à souhait, dans Adrienne et Devoyod, une dévouée Madame Le Breton.

M. Vézina (Edwards) s'est fait applaudir avec sa belle voix de baryton.

Citons aussi "Les mystérieuses Evelyn," illusionnistes très intéressantes et un pianiste de très belle force, Harry Thomas.

Comme on le voit c'est un spectacle varié et attractif que l'on offre au théâtre National Français cette semaine.

La semaine de Pâques "La Tosca"

La semaine du 31 mars, la fameuse revue "As tu vu la revue" de MM. Christi et Robi; on nous promet un événement artistique et littéraire.

THEATRE GAYETY

"The Dazzlers" et "Duncan the Deputy", sont deux charmantes comédies musicales, qui sont jouées cette semaine avec beaucoup d'entrain et de brio. Les choeurs qui sont nombreux et puissants, dans leurs chansons populaires soulèvent l'enthousiasme des spectateurs. La musique qui est charmante et spirituelle est écoutée avec le plus vif plaisir.

L'élément masculin de la troupe est surtout très fort. Au premier plan, il y a Pete Curley, l'étoile de la troupe. C'est un comédien de premier ordre, qui a un jeu très sûr et beaucoup applaudi ; il vaut à lui seul le prix d'admission. Les expressions de sa physionomie sont très comiques. Il reçoit d'ailleurs un bon appui de Ben Pierce, qui est, lui-même un excellent acteur.

James et Walker sont insurpassables dans leurs personnifications de vieux vétérans perclus de rhumatismes et Raymond a beaucoup de succès dans ses chansons, surtout dans "Be my baby bumble bee" où ses différents jeux de scène ont été applaudis.

Plusieurs actrices se disputent la première place avec un égal mérite et font entendre plusieurs chansons.

Mlles Mahlum et Eugelton sont bonnes commédiennes et Mlles Prior et Davison se distinguent dans de courts actes de vaudeville. Il y a aussi Dan Kelly qui siffle très bien. Les décors sont riches et les effets de lumière bien réussis.

THEATRE DES NOUVEAUTES

C'est encore un très brillant et très légitime succès que le théâtre des Nouveautés vient d'enregistrer avec "Une Femme Nerveuse," la charmante comédie en 3 actes d'Alexandre Bisson, et le public nombreux qui assistait aux représentations d'hier a fait à la pièce et à ses interprètes le plus chaleureux accueil.

Rien de compliqué dans cette jolie comédie. Tout y est simple, naturel et gai. L'esprit le plus joyeux y regne d'un bout à l'autre, et n'est plus comique tout en restant constamment dans les bornes de la plus stricte honnêteté.

L'interprétation est digne de la pièce, et la troupe des Nouveautés toute entière, M. Harmant en tête, a joué avec un talent et une verve qui ont produit le meilleur effet.

M. Harmant a composé le personnage de "Brunois" avec beaucoup de tact et de goût. L'excellent artiste a soigneusement évité de tomber dans la charge; il a été simplement et naturellement comique, et a été fort applaudi.

A côté de lui citons: M. Palmieri, plein d'entrain et de gaité dans le rôle de "Lucien Moreuil"; M. Darcy, un excellent "Pironeau"; M. Labry, un parfait "Muscadée"; M. Renavent, très bien dans "Ludovic," ainsi que M. Miral, dans "François," et M. Gille, dans "Du Taillis."

La distribution féminine n'est pas moins bonne. Mme Lefrançois est parfaite en tous points dans "Mme Brunois."

Mlle Roussillon, dont nous avons salué avec beaucoup de plaisir le retour sur la scène des Nouveautés, a joué presqu'au pied levé, puisqu'elle n'a eu le rôle que vendredi, le principal rôle de femme de la pièce. L'excellente actrice a déployé beaucoup de charme et d'à propos dans le rôle. Ses toilettes d'une rare élégance ont été très remarquées; félicitons cette actrice et la direction qui s'est assuré sa précieuse collaboration.

Mlle Rhéa Harmant interprète avec talent le rôle de "Dolorès." Mlle Parizel fait une charmante "Suzanne." Bien, Mlle Taldy dans "Ambroisine," ainsi que Mlle Dumil dans "Denise."

Les décors sont du meilleur goût et encadrent la pièce admirablement. Tout fait prévoir qu'il y aura salle comble toute la semaine aux Nouveautés pour applaudir "Une Femme Nerveuse."

ORPHEUM

Excellent programme à l'Orpheum et un succès complet pour le reste de la semaine.

Katherine Nelson a chanté de jolies choses. Les femmes-athlètes sont épatantes dans leur numéro; elles nous ont donné des exhibitions de lutte, d'escrime, de boxe, qui valent la peine d'être vues.

W. C. Fields est très amusant; il a fait rire par le naturel et le sans-gêne avec lequels il exécute des tours qui surprennent parfois. Lew Hawkins, lui, a suscité le fou-rire, dès son apparition sur la scène. Il a été rappelé plusieurs fois. Ses farces et ses jeux de mots sont tout nouveaux, et il y en a qui sont uniques en leur genre.

Les nègres musiciens ont fait de l'excellente musique. Leur interprétation de "Morning Noon and Night" est excellente. Dans le "rag" comme dans le classique, ils sont intéressants.

Quant à Mlle Doily Connolly, elle possède une jolie voix qui charme. Elle interprète avec talent les chansons de M. Percy Wenrich, le compositeur bien connu, qui l'accompagne lui-même au piano. Il a joué quelques-unes de ses plus récentes compositions.

Pour ce qui est de la comédie, c'est l'une des meilleures jamais entendues à l'Orpheum. Aussi "Old Nick & Co." a-t-il remporté un franc succès, sous l'habile direction de M. William Hawtrey. Il est fort comédien, et il a été très applaudi. Il est bien secondé par toute la troupe. A citer les originalités d'Aaski sur ses patins.

AU NATIONOSCOPE — "Rédemption."

C'est devant une salle comble que le rideau s'est levé, hier, au Nationoscope, sur la première de la nouvelle pièce chrétienne de M. Julien Daoust, "Rédemption."

Spécialement écrite pour la semaine sainte, cette œuvre possède à un haut degré, toutes les qualités chrétiennes qu'on était en droit d'en attendre. Aussi, le public ne se fera pas faute d'y assister, car on peut affirmer sans exagération que ce spectacle est plutôt d'un ordre religieux; il rencontre pleinement les vues du peuple en ce temps de piété.

Il serait oiseux de vouloir analyser "Rédemption," car cette œuvre est tirée de l'Evangile même. Le nom de M. Julien Daoust d'ailleurs est le plus fort garant de sa véracité et de sa sincérité.

La troupe canadienne de M. Julien Daoust qui s'est montrée incomparable dans ce genre de spectacle, l'interprète avec un fini artistique et une conviction extraordinaires ; il faut la voir à l'œuvre pour en juger. Les principaux personnages sont rendus par MM. Julien Daoust Meussot, Desmarteau, J. R. Tremblay, Delbé, et Mmes Bella Ouellette, Lussier, Tremblay, etc.

Les décors et la mise en scène sont on ne peut plus appropriés et révèlent le bon goût dans l'ensemble en même temps qu'un honnête scrupule dans les détails. Les chants religieux sont artistiquement rendus et nous avons fort admiré la superbe vue de la Passion à laquelle s'adapte admirablement la pièce de M. Daoust.

LE GRAND GODOWSKY

Godowsky, l'une des personnalités les plus éminentes du monde artistique, se fera entendre le 29 courant à la salle Windsor.

Cet illustre virtuose du piano est précédé d'une réputation universelle d'artiste incomparable. Il domine, avec Paderewski, les maitres du piano, et de l'avis de tous les critiques, d'Europe, il est le plus brillant et le plus parfait virtuose et poète du piano qui existe.

L'artout en Europe, l'annonce d'un récital par Godowsky fait invariablement salle comble. Il est incontestablement l'un des artistes les plus aimés de notre époque.

LE PIANISTE GODOWSKY

Il est inutile de dire que la visite à Montréal de Godowsky lui vaudra une réception enthousiaste de la part du public de notre ville. On manifeste partout le désir d'entendre ce bel artiste et nous pouvons prédire qu'il jouera devant une salle archi-comble.

Des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes chez Willis & Cie., dans l'Ouest et J. A. Hurteau & Cie., dans l'Est. Les billets seront mis en vente samedi de la semaine prochaine, pour les souscripteurs seulement. La vente régulière des billets ne commencera que lundi le 24 courant.

Malgré le cachet excessivement élevé exigé par Godowsky pour ses concerts, (c'est le pianiste le plus dispendieux avec Paderewski) les prix des places n'ont été fixés qu'à $1.00, $1.50 et $2.00. C'est dire qu'il y aura une véritable course aux billets.

LHEVINNE

C'est le 17 avil prochain que l'incomparable pianiste Lhevinne viendra à Montréal et se fera entendre à la salle Windsor, sous la direction de M. Louis H. Bourdon.

Lhevinne est venu ici il y a huit ans et a remporté un éclatant triomphe, il est un des plus forts pianistes du monde. Il fait fureur en ce moment aux Etats-Unis où ses triomphes ne se comptent plus.

Une liste de souscription est ouverte à la maison Archambault.

RIDDEZ

Depuis son départ de Montréal après sa brillante saison d'opéra, M. Jean Riddez a recueilli partout où il a chanté les plus grands succès et les plus mérités. Québec, Ottawa et Toronto l'ont tour à tour applaudi et Boston lui réservait de nouvelles acclamations. Sa création de l'"Ogre", de la "Forêt Bleue", de Louis Aubert, fut un triomphe de plus sur la liste déjà si longue de son intéressante carrière. Tous ceux qui l'ont tant admiré dans ses rôles d'Hérode, d'Athanaël, du bon Père Boniface et dans d'autres encore seront heureux d'avoir une dernière fois le plaisir de l'entendre au concert qu'il donnera le 2 avril prochain à la salle Windsor et dont le superbe programme sera publié prochainement.

M. Riddez s'est assuré le concours de M. Emile Taranto, le talentueux violoniste.

On peut se procurer des billets pour ce concert à la maison Archambault.

M. Louis H. Bourdon est l'organisateur de ce régal artistique.

CONCERT DU COURS DE SOLFEGE

Les cours gratuits de solfège ont été fondé en 1898 par M. J. B. Dubois, le violoncelliste bien connu, sous les auspices du Conseil des Arts et Manufactures; en 1903, le professeur J. J. Goulet, succéda à M. Dubois.

Ces cours du jour et du soir, ont formé des lecteurs qui rendent les plus grands services aux chœurs d'église auxquels ils appartiennent.

Pendant les quinze ans de leur existence, les cours de solfège, ont donné un concert par année et ont exécutés des œuvres importantes dont la plupart étaient inconnues à Montréal.

En voici la liste: Le Redemtpin, (Gounod) ; Saint-François, (Edgar Tinel) ; Le Paradis et la Peri, (Schumann) ; L'enfance du Christ, (Berlioz) ; La Résurrection, (Georges Hue) ; Jeanne d'Arc à Domremy, (Max. D'Ollone) ; les Pêcheurs de Lune, (Hedwidge Chrétien) ; La Résurrection de Lazare, (Raoul Pugno) ; La mort de Jeanne d'Arc, (H. Bemberg) ; Ode triomphale à Jeanne d'Arc, (Charles LeNepveu) ; Salut au Canada, (Alexis Contant) ; 1er acte de Mireille, (Gounod), et plusieurs extraits d'opéras.

Les cours de solfège donneront cette année Le déluge de Camille Saint-Saëns et le 2e acte de Carmen, de Bizet.

MORPHINE ET COCAINE, ETC.

Le traitement Gatlin contre la morphine et la cocaine est la seule méthode satisfaisante et permanente pour la guérison de l'habitude des drogues. C'est un traitement scientifique recherché, sans danger et il effectuera la guérison dans à peu près 10 jours, garde-malade pour avoir soin des dames malades.

Pour informations complètes, écrivez, venez ou téléphonez.

Tous les cas et informations strictement confidentiels.

THE INSTITUTE GATLIN CO., LTD.
893 rue Ste-Catherine Ouest,
Angle de la rue St-Marc,
(Entrée privée sur la rue St-Marc),
Montréal.
Téléphone: Uptown 162.
L'habitude des liqueurs guérie en trois jours.

Soixante-dix dollars achèteront ce joli monte-charge à la main

ARRETEZ-VOUS un instant et songez à ce que VOUS serait un monte-charge Otis-Fensom. Voyez combien il vous sauverait de temps, de travail, de main-d'oeuvre, sans compter la diminution du bordereau. Pensez à l'avantage qu'il y a de mettre tous les étages à portée, à l'espace que cela vous donnerait.

Quelque genre d'affaires que vous fassiez, il y a un monte-charge Otis-Fensom pour vous.

Manufactures, magasins, entrepôts, ateliers de machineries, imprimeries, hôtels, salles de pianos et garages — on peut partout se servir avec profit des monte-charges Otis-Fensom. La plupart s'en serve. Le monte-charge illustré ici est notre monte-charge à la main No 1, type à tambour, construit pour trois étages, soit 25 pieds de hauteur. Il peut porter 1,000 lbs. Le monte-charge est de 4 x 5 pieds et le prix comporte la voiture, les machineries, cables, poids, contrepoids et rails de bois franc pour la voiture. Ce monte-charge est muni de nos coussinets améliorés en acier, qui donnent le moins de friction et n'ont pas besoin d'huilage. Le frein est très fort et il retient le monte-charge à toute hauteur. Les cables sont toujours en avant de la voiture et fonctionnent très bien. Tout le poids est d'un côté, ce qui laisse la voie libre, de l'autre. Prix, f.o.b., à la fabrique, $70.00.

On peut avoir d'autres types à des prix également alléchants.

OTIS FENSOM FREIGHT ELEVATORS

Demandez aujourd'hui notre brochure gratuite "Freight Elevators and Their Uses". Elle vous dira tous les usages des élévateurs ou ascenseurs.

Ne la perdez point jusqu'à ce que vous en ayez une autre. Remplissez le coupon et envoyez-le MAINTENANT, tandis que vous y pensez.

OTIS-FENSOM ELEVATOR CO., LIMITED

Traders Bank Building, Toronto

COUPON

Envoyez-moi votre brochure "A" 11 sur les monte-charge.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Désirez-vous Jouir

des avantages d'avoir de l'

Eau Bouillante

RAPIDEMENT?

CET APPAREIL POUR CHAUFFER L'EAU DU RESERVOIR fournira suffisamment D'EAU CHAUDE pour la cuisine, la buanderie, la chambre de bain — suffisamment pour toutes les personnes de la maison et à meilleur marché qu'auparavant.

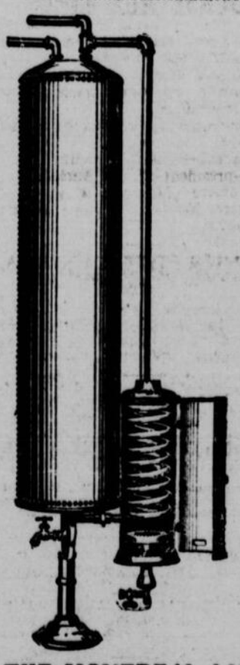

Ajustez simplement un de ces

APPAREILS POUR CHAUFFER L'EAU

au réservoir du poêle — ouvrez la clef et allumez le gaz de l'appareil — en quelques minutes vous aurez un réservoir plein d'eau bouillante dans votre chambre de bain. Vous n'avez qu'à ouvrir le robinet et vous aurez toute l'eau chaude que vous désirerez.

Comptant, $17.50 ou $20.00 à termes, $6.00 comptant et $1.00 par mois.

Voyez l'exposition à notre magasin du haut de la ville, 358 rue Ste-Catherine Ouest, ou aux salles de vente de l'édifice Power, rue Craig Ouest..

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

LES PATRONS SONT RESPONSABLES DES ACCIDENTS QUI ARRIVENT A LEURS EMPLOYES.

LA PREVOYANCE

CAPITAL . . $500,000.00

Assure les Patrons contre cette responsabilité

AUSSI—ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES, VOL, GARANTIE DE FIDELITE DES EMPLOYES ET GARANTIE DE CONTRATS.

Bureau chef: 160 rue St-Jacques, Montréal. Tel. Bell: Main 1626. 288-mar-jne

WESTERN CANADA POWER

Le détail de l'émission nouvelle. Un syndicat de banquiers new-yorkais entre en scène. $4,000,000 d'obligations et $2,000,000 d'actions reprises à 90 et 80.

Hier après-midi a eu lieu une assemblée des membres du conseil d'administration du Western Canada Power. M. C. H. Cahan, président de la compagnie, a fait connaître son projet de conversion d'émission. Ce projet a été ratifié à l'unanimité des administrateurs présents.

Les calculs permettent de croire que lorsque les nouveaux générateurs de la compagnie auront été installés et mis en marche, et lorsque le contrat conclu avec le British Columbia Electric, sera venu à plein effet, les recettes du Western Canada Power suffiront au service des intérêts des obligations et laisseront un surplus de 15 p.c. à valoir sur le dividende des actions ordinaires.

Le projet d'émission du W. C. Power dont le produit sera affecté aux agrandissements prévus et dont nous avons publié les grandes lignes, se lit comme suit : Un syndicat de financiers new-yorkais a constitué une société intitulée The Western Canada Public Utilities Co. Ltd. Cette société consent à prendre charge de $4,000,000, valeur au pair, d'obligations et $2,000,000, valeur au pair, d'actions du trésor du Western Canada Power. Les obligations sont prises à 90 et les actions à 80. Le produit de cette émission sera affecté aux agrandissements nécessités par le contrat intervenu entre le W. C. Power et le B. C. Electric, qui prévoit une fourniture par le W. C. Power de 40,000 H.P.

Ces agrandissements ont aussi été rendus nécessaires dans une certaine mesure par le contrat intervenu entre le W. C. Power et le Whatcomb County Ry. qui prévoit une fourniture par le W. C. Power de 4,000 H.P.

Sur les $4,000,000 d'obligations et $2,000,000 d'actions ordinaires du W. C. Power, qu'il conservera en garanties, le W. C. Public Utilities va émettre à New-York $3,200,000 d'obligations-or, $6 p.c., remboursables dans trois ans.

Les $2,000,000 d'actions ordinaires du W. C. Power seront, en vertu de cet arrangement détenues en garantie par le Montreal Trust, pendant trois ans, et ne pourront pas être mises sur le marché avant le 1er mars 916.

Les banquiers newyorkais ne se sont pas engagés dans cette affaire sans l'avoir sérieusement étudiée. Ils ont pleine confiance qu'elle sera pour eux une source de sérieux bénéfices.

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Sans autre raison apparente que l'excessive tension monétaire, quelques-unes de nos valeurs de Bourses qui comptent parmi les mieux cotées ont enrégistré sur le coup de midi un très sensible recul. Rien ne permettait de prévoir une telle réaction, puisque Londres en somme est calme et que le marché de New-York est inexistant.

Le Textile sur une pauvre petite transaction tombait à 81 3-4, tandis que le Iron, lequel est ex-dividende de 1-4 sur de petits ordres, excessifs, reculait de 51 à 49. Le Power dont le cours d'ouverture avait été de 219, fléchissait à 217 3-4, et les Western Canada Power Bonds se vendaient à 87.

Dix minutes avant la clôture, le Iron se relevait à 49 1-2 et le Power à 218 1-2, tandis que le Richelieu stagnait à 110 3-4 et le Détroit qui avait perdu un point net, restait à 74.

Il convient de signaler que la liquidation n'a été que très faible et que les valeurs offertes ont été absorbées par le placement.

Dans l'état actuel des choses les prévisions sont difficiles à formuler et le plus sage est encore de se borner à enrégistrer les faits.

BOURSE DE MONTREAL

Les cours nous sont fournis par Sir Rodolphe Forget, 83, rue Notre-Dame Ouest.

Montréal, 18 mars 1913

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
Bell Tel	146	144¾	Mack Com		
B C Pk Co	150	146	pfd		
P. A			Mex L & P	71	73
B			pfd		
Bur F N			M & St P	135	133½
pfd			pf		
CanCan			M L H & P	218¾	218½
pfd			Mon Co Co		
CanCemt	27¾	27	M Cot Ltd	105	103
" " pfd	91½	91¼	pfd		
CanColLt	40	39	Mt L & M		
pfd	78¾	77½	Mt St Ry		
CanConver	48	45	Mt St'l Wk		
Can C Rub	90	85	pfd		
pfd	99	98½	Mt Tel Co	141	149
Can G Elec			Nipissing		
Can Pac	222½	221¾	Nor Ohio		
C Loco Co	58	56½	Nor W s Ld		70
" pfd	95	93	Nor S'l & C	79½	79
Crown Res	3.75	3.73	pfd		
Det Elec Ry	74½	74	Ogilv M Co	121½	121
Dia Glass			pfd		
Do Can Co	73½	73	Otta L & P	180¾	180
pfd	100		Paton Mfg		
D Coal pfd	112		Penm's Ltd	55½	53½
D Iron pfd	101½		pfd		
Dom Corp	49¾	49¼	Porto Rico		
Dom Park			Quebec Ry		
D Tex Com	81½	81¼	R & O Nav	111½	110
pfd		102	Rio de Jan		
[illegible]			Rus Ca C		
" pfd			Sao Paulo		
Duluth Sup			Saw Mas C	45¾	
[illegible]			Sim Bag C		
[illegible]			pfd		
pfd			Shawinig	131	131
Mal Elec			Sherw Wil	61	59
Havana			pfd		101
pfd			Steel C of C	23¾	23½
Il Trac pfd	92½	90½	pfd	86	
IntCoal Co		5	Toledo Ry		
pfd		10	Toronto Ry	134½	134
Mt C & C			Tooke Bros		
Kaministi			pfd		
Lau Com		210	Tr City pfd		
L of W Co	133	131	Twin City	105	103
pfd			pfd		
			West India	91	
			Winpg Ry		
			[illegible]		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Montreal Power & Shaw Rights — 1 2-3 à 1-8, 2-3 à 1-8, 9 à 4cts, 10 à 2cts 177 à 1ct 2-3 à 1-8, 2-3 à 1-8, 2-3 à 1-8.
Québec Ry.—60 à 18.
Power—110 à 219, 125 à 218 1-2, 25 à 218 1-4, 35 à 218, 25 à 217 3-4, 150 à 217 1-2, 5 à 218, 25 à 218 1-4, 25 à 218 3-8, 25 à 218 1-4, 100 à 218 1-2.
Halifax Ry.—1 à 160.
Rich. & Ont.—10 à 111, 100 à 110¾.
Shawinigan Rights, 1ct 1-8.
Can. Pacific.—50 à 223 1-2, 50 à 223 1-8.
Détroit—10 à 75, 50 à 74¾, 86 à 74.
Ottawa L. H. & P.—25 à 180 1-2, 50 à 180.
Brazilian—25 à 94, 100 à 93 5-8.
Bell Telephone—38 à 145.
Toronto Ry.—30 à 135, 20 à 134 1-2.
Rich. & Ont.J10 à 111, 100 à 110¾.
Dom. Textile—45 à 82, 30 à 81¾, 20 à 82, 25 à 81¾, 25 à 81 1-2, 25 à 81 3-8, 5 à 81¾, 75 à 81 1-2, 100 à 81 1-4.
Steel Corp.—50 à 51, 50 à 50 1-2, 23 à 51, 50 à 50, 10 à 50 1-2, 100 à 50, 10 à 50 1-2, 25 à 49¾, 10 à 50, 100 à 49 1-2, 25 à 49 3-8, 100 à 49 1-2, 50 à 49 5-8, 5 à 49 7-8, 25 à 49 1-2, 25 à 49¾.
Can. Loco.—50 à 56 1-2.
Spanish River—50 à 63¾, 25 à 63 5-8.
Laurentide—10 à 210.
Steel Co. of Can.—25 à 23¾.
Dom. Canners—60 à 74, 100 à 73.
Ogilvie—25 à 120 1-2
Tucketts—25 à 53 1-2.
Can. Cement—25 à 27¾, 100 à 27 5-8, 75 à 27 1-2.

DEBENTURES HYPOTHECAIRES PAYABLES EN OR EN 10 ANS

6% NET

L'intérêt est payable tous les trois mois à la Banque Molson. Dénominations $100, $500, $1,000 et multiples payables 10% comptant et $10 par mois si on le désire. Capital et intérêt pleinement garantis par la

Mercil Trust Co., Limitée.

Capital payé $1,000,000.00. Réserve $1,500,000. Brochurette gratuite, 190 rue St-Jacques.

BANQUE D'ALLEMAGNE

BERLIN, 18. — L'état comparatif hebdomadaire de la Banque Impériale d'Allemagne se lit comme suit:—

En caisse, 38,700,000 marks.
Prêts, diminution 3,942,000 marks.
Escompte, augmentation, 25,663,000 marks.
Bons du trésor, diminution, 7,292,000 marks.
Effets en circulation, diminution, 381639,000 marks.
Dépôts, augmentation, 99,108,000 marks.
Encaisse-or, augmentation, 25,377,000 marks.

BOURSE AUX MINES

M. Robert Meredith a été nier après-midi réélu président de la Bourse aux Mines de Montréal, à l'assemblée générale annuelle de cette institution.

Le bureau a été constitué comme suit:—
Président—Robert Meredith.
Vice-président—J. W. Michaud.
Secrétaire—Harrison B. Young.
Comité—Adin E. Bryant, Albert K. Shorey.

LAROSE CONSOLIDATED

Bien que la Larose Consolidate n'ait pas décidé de maintenir son bonus de 2 1-2 le cours de l'action se maintient très bien. Ceci est dû au fait qu'on a mis à jour une veine très riche, le No 8 de la mine Lawson, au niveau de 270 pieds.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. McCuaig Frères et Cie., membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Montréal, 18 mars 1913

ACTIONS	Vend	Ach.	Pas	Clo.
Am Cot Oil				
Copper	69	68¾		
Car Fdy				
A Loco	43½	43¼		
Atchison				
Am Smelt	69	69½		
A B Sugar				
B & O	100¾	100⅜		
B R T				
C P R	222¾	222½		
Erie	27	27		
Gt Nor	126¾	126½		
Nat Lead				
L & Nash				
Mo Pac	36½	36½		
Norfolk	104½	104¼		
Nor Pac				
N Y Cent				
N Y Gas				
Penn	113¾	112½		
Reading				
Rubber				
So Ry				
So Pac	99	98½		
St Paul				
U Pacific	147¾	147½		
U Steel	59¾	60		
U pfd				
Common Soo				

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Ames Holden Com.	18½	19
Do. Pfd.	80½	80¾
Beld. Paul Com.	20	25
Do. Pfd.	82	
Asbestos Com.		10
Do. Pfd	21	
Do. Bonds		73
Can. Felt Com.	22	25
Can. Coal & Coke	9	11
Dom. Bridge	115	125
Hillcrest Com.	20	25
Do. Pfd.	76	80
Mex. Nor. Power Com.	19	
Mahogany	45	
Tramway & Power	38⅛	38½
Nat. Brick Com.	61	61⅛
West. Can. Power Com.	63	64
Wayagamack Com.	30	30¼
Lyall		30
Do. Bonds		89

VENTES

Ames Pfd.—25 à 81.
Mex. Nor. Power—25 à 19 1-2.
Brick—100 à 61, 70 à 61 1-4.
Sherbrooke—2 à 20, 2 à 20.
Tram. Power—25 à 38 1-2.
Wayagamack—25 à 30 1-4.
Asbestos Bonds—$50 à 73.

Scotia—5 à 79 1-2.
Sher. Williams—10 à 60.
Cement Pfd.—6 à 91, 115 à 91 1-4, 7 à 91, 10 à 91 1-4.
Dom. Iron Pfd.—25 à 100, 25 à 99 1-2.
Can. Cots Pfd.—11 à 78.
Scotia Pfd.—3 à 124.
Steel C. of C. Pfd.—5 à 86, 3 à 86 1-2, 10 à 86.
Span. River Pfd.—1 à 94, 7 à 93 1-2, 14 à 93, 1 à 94.
Illinois Pfd.—10 à 92 1-2.
Sawyer M. Pfd.—10 à 96.
W. Can. Power—$1000 à 87, $500 à 87.
Dom. Coal—$10000 à 99 1-2.
Quebec Ry.—$1000 à 57 1-2.
Dom. Textile—$1000 à 100C.
Can. Rubber—$500 à 90.
Commerce Bk.—1 à 214.
Merchants Bk.—20 à 190.
Royal Bk.—20 à 221, 1 à 222, 7 à 221.
Montréal Bk.—2 à 238.
Crown Reserve Mines—500 à 3.74, 100 à 3.75.

THE HOME BANK OF CANADA

Incorporée en 1854

BUREAU-CHEF ET 7 SUCCURSALES A TORONTO — JAMES MASON GERANT GENERAL

SUCCURSALES ET RELATIONS PAR TOUT LE CANADA

CORRESPONDANTS ANGLAIS ET ETRANGERS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU MONDE.

10—8-11-15-18-22-25-29

OU ALLONS-NOUS ?

Persistance de la tension monétaire : absorption des valeurs par l'épargne.

Nous extrayons de l'étude financière que publie chaque semaine la maison L. G. Beaubien & Cie, les considérations qui suivent. Elles constituent une claire analyse de la situation présente et un aperçu des perspectives qui s'ouvrent sur l'avenir:

La situation financière ne s'est guère modifiée au cours de la semaine écoulée, pour la raison que les causes qui en ont été jusqu'ici les facteurs déterminants, subsistent et demeurent identiques à elles-mêmes. Et d'abord la principale, celle qui fait lourdement pression sur la Bourse, la tension monétaire, persiste et tend même à s'aggraver.

Nous devons à la vérité de dire que rien dans l'état actuel des choses ne permet de prévoir la détente dans un avenir immédiat. Cette situation nettement défavorable à la spéculation est par contre toute à l'avantage du placement. Dans ces conditions nous ne pouvons qu'encourager l'un à profiter d'une occasion qu'il ne retrouvera peut-être pas de longtemps, et à donner à l'autre les sages avertissements qu'elle a toujours trouvés ici depuis octobre. Une fois de plus nous dirons que la situation peut traîner en longueur et que la prudence la plus grande s'impose à la clientèle spéculative.

Cette semaine a vu prendre à l'absorption des valeurs par le placement une importance jusqu'ici inconnue. Non seulement elle a pu drainer la liquidation des actions du C. P. R. tombant de Berlin en avalanche sur notre place, mais ne trouvant plus suffisamment d'obligations ni d'actions privilégiées, elle s'est reportée sur les actions ordinaires sérieuses, offrant un rendement à la fois intéressant et sûr. C'est à cette seule force que nos valeurs doivent d'avoir pu résister aussi bien qu'elles l'ont fait, à la pression formidable de Berlin, aggravée un moment de celle de New-York.

Que l'on songe que la liquidation a porté dès lundi sur la première de nos valeurs canadiennes, le C.P.R., et l'on ne s'étonnera pas du léger flottement qui se produisit au premier moment sur la Bourse. Bientôt nos valeurs réagissaient d'elles-mêmes contre un affaissement qui menaçait d'être plus grave que celui du 12 octobre dernier, alors que le vent de panique, soufflant à la fois de Berlin, de Londres, de Paris et de New-York, menaçait d'emporter nos valeurs dans son remous. Mais en notre pays la confiance de tous demeure inébranlable, en sorte que même lundi la liquidation ne prit pas un caractère alarmant.

La situation en Europe demeure indécise et il est encore impossible de formuler des prévisions relatives à l'influence immédiate qu'elle exercera sur la Bourse.

NOUVELLE COMPAGNIE LAITIERE

$125,000.00 souscrits: la compagnie commencera bientôt ses opérations.

Hier après-midi, à l'hôtel Queens a eu lieu la première assemblée générale des actionnaires du Consolidated Milk. Cette compagnie est composée d'un grand nombre de fermiers des provinces de Québec et Ontario et son objet est d'approvisionner la métropole d'un produit sain à des prix acceptables pour le consommateur.

M. C. A. McNee, de Montréal, présidait cette assemblée à laquelle assistaient plus de 80 actionnaires de la compagnie, sur les 200 environ qu'elle compte. M. W. F. Stephen, secrétaire, a donné communication du fait que sur les $300,000 du capital émis, $125,000 a été souscrits et versé.

Le bureau et le conseil d'administration furent constitués ainsi qu'il suit:

Président, C. A. McNee, Montréal; vice-président, Malcolm Smith, Lachute ; secrétaire, W. F. Stephen, Huntingdon ; trésorier, B. W. Allen, Huntingdon ; directeurs: T. O. Bourdon, Châteauguay ; George E. Baird, Ormstown ; W. R. Stewart, Huntingdon County ; J. F. McRae, Bainsville, Glengarry County.

Tous les arrangements conclus par le bureau provisoire ont été ratifiés. La compagnie commencera à vendre son lait en ville dès que ses usines des rues St-Urbain et St-Viateur seront en état de fonctionner.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

Le Nouveau BROKERS' RESTAURANT

Licencié

(Restaurant des courtiers)

Le plus prompt service — Rôtis une spécialité. Prix modérés — Comptoir pour lunch ou salle à manger.

60 rue St-François-Xavier

En face de la Bourse.

Tél. Main 6369 et 5831.

6-20

LE CALGARY POWER

Sera prochainement admis à la cote.

On annonce que le Calgary Power sera prochainement admis à la cote officielle de la Bourse de Montréal.

Cette valeur, actuellement cotée à Londres s'y vend 56. Le bilan de la compagnie est très intéressant pour les actionnaires. Il établit que pour le dernier exercice les recettes brutes ont atteint $191,846 et les recettes nettes $151,707. Après déductions et prélèvements ordinaires, le surplus à valoir sur un dividende possible des actions ordinaires était de $61,649.78, soit 3 1-2 p.c. du capital-actions ordinaires.

En 1911 la compagnie n'a été en opération que pendant onze mois en sorte qu'on ne peut comparer que les recettes des huit derniers mois de 1912 à celles des huit mois de 1911. Il en ressort que l'augmentation en 1912 des recettes brutes est de 80 p.c. et l'augmentation des recettes nettes de 91 p.c.

Le conseil d'administration de la compagnie se compose ainsi qu'il suit:

R. B. Bennett, K.C., M. P., H. S. Holt, E. R. Wood, Sir W. M. Aitken, M.P., A. E. Cross, W. H. Hogg, H. A. Lovett, K.C., F. P. Jones.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	.09	.09½
Beaver	.39	.40
Chambers	.24	.25
Cob. Lake	.48	.50
City of Cob.	.43½	.44½
Crown Chart.	.01½	.02
Crown Res.	3.70	3.75
Dome Ex.	.12	.18
Great Northern	.08	.09
Green Meehan	.01	.02
Foley	.35	.40
Hargraves	.06	.07
Hollinger	16.50	16.90
Jupiter	.45	.45½
La Rose	2.65	2.75
Kerr Lake	3.20	3.30
McKinley	2.00	
Motherlode	.50	.70
Nipissing	8.80	9.12½
Pearl Lake	.60	.63
Peterson Lake	.22	.23
Porc. Gold	.25	.26
Preston	.03½	.04½
Rea	.30	.50
Right of Way	.06½	.07½
Silver Leaf	.03½	.04½
Swastika	.14½	.15½
Temiskaming	.39½	.40½

TRANSACTIONS

Little Nissing—3000 à .2.
La Rose—100 à 2.70.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache et Cie., 29 rue Hôpital.

	Ouverture.	Hausse.	Baisse.	Midi.
BLE—				
Mai	88⅝	88½⅝	88⅜	88½⅝
Juillet	88⅝	88½	88¼	88⅜½
MAIS—				
Mai	51⅞	52¼	51¾	52¼
Juillet	53¼	53½	53⅛	53½
AVOINE—				
Mai	32¼	32¼	32¼	32¼
Juillet	32⅝	32¾	32⅝	32⅝
PORC—				
Mai	20.77	20.77	20.77	20.77
Juil.				
LARD—				
Mai	10.72	10.72	10.70	10.72
Juil.	10.65	10.65	10.65	10.65
COTELETTES—				
Mai	10.52	10.52	10.52	10.52
Juil.				

LES " DROITS "

A l'émission du Cedar Rapids.

Les "droits" de souscription à l'émission du Cedar Rapids viendront après demain à expiration, alors que le premier versement de 10 pour cent sera exigible. On se rappelle que les premiers "droits" se négocièrent en Bourse à une piastre, progressivement dépréciés ils se vendent actuellement à 3 sous et encore sont-ils achetés sans grand enthousiasme.

RECETTES DU C. P. R.

Les recettes de la deuxième semaine de mars, du C.P.R. accusent une augmentation de $208,000, soit 9 pour cent, contre 11 pour cent pour la première semaine du mois.

L'augmentation des recettes de la première quinzaine de mars se chiffre par $4,919,000 contre $136,000 pour la première quinzaine de janvier et $4,572,000 pour la première quinzaine de février. L'état comparatif hebdomadaire se lit comme suit:—

	1913.	1912.	Augm.
1ère semaine.	$2,376,000	$2,144,000	$234,000
2ème semaine.	2,541,000	2,333,000	208,000

C'EST LE TOUR DES CANADIENS-ANGLAIS

(Dépêche spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 18. - Sous l'administration du maire Ellis à l'hôtel de ville d'Ottawa et de son prédécesseur, le maire Hopewell, il y a longtemps que le règne des Canadiens-français est fini; mais, maintenant, c'est le tour des Canadiens-Anglais. Lorsqu'il s'est agi de régler la question de l'eau pure, seuls des experts anglais pouvaient réussir. Ceux qui sont venus ont fait un rapport identique à celui préparé par des ingénieurs canadiens, et que le conseil avait refusé d'accepter.

Hier soir, il s'agissait de nommer un ingénieur pour faire le tracé du nouvel aqueduc, et le conseil a nommé le fils de Sir John Binnie, d'Angleterre. Son salaire sera de $500 par mois. M. J. B. McRae, d'Ottawa, sera son assistant.

IL ETUDIERA L'ALLEMAND

LONDRES, 18. — Le Prince de Galles est parti, hier soir, pour un voyage de quelques mois chez les parents de sa mère, en Allemagne. Le jeune prince s'appliquera surtout à l'étude de l'allemand durant ce séjour sur la terre allemande.

EXCURSIONS DE PAQUES POUR BOSTON ET NEW-YORK PAR LE GRAND-TRONC

Les excursions annuelles toujours si populaires pour Boston et New-York par le Grand-Tronc, promettent de surpasser tous les records cette année. Des arrangements bien étudiés ont été pris pour donner à ceux qui nous favorisent tout le confort possible.

Les excursions partiront le 20 mars, les billets seront bons pour le retour jusqu'au 31 mars.

Le prix des billets aller et retour de Montréal pour Boston sera de $14.45 et pour New-York $12.30.

13-14-18-19

"BRITISH COLONIAL" FIRE INSURANCE COMPANY

Assemblée Annuelle des Actionnaires

La première Assemblée générale Annuelle des Actionnaires de la "British Colonial Fire Insurance Company" a eu lieu aux bureaux de la Compagnie, 2 Place d'Armes, Montréal, Mercredi, le douzième jour de février, 1913.

L'Honorable Chs. Dubord, Président de la Compagnie, occupait le fauteuil, et M. Théodore Meunier, Gérant Général, agissait comme secrétaire.

Le rapport suivant fut soumis : —

Vos Directeurs désirent vous soumettre un rapport des affaires de la Compagnie, et le résultat des opérations pour la période des sept mois, finissant le 31 décembre dernier.

La Compagnie a reçu sa licence le premier juin dernier, lui permettant de faire des affaires d'assurance dans tout le Dominion, mais les lois Provinciales nous obligent à élire domicile et à prendre une licence avant de pouvoir transiger des affaires dans chaque province. Cette procédure prend beaucoup de temps et, par conséquent, la majorité des polices furent émises dans la Province de Québec. Cependant, nous avons la satisfaction de vous dire que la compagnie est maintenant organisée dans toutes les Provinces, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, qui sera organisée sous peu.

Trois inspecteurs ont été nommés, un pour les Provinces Maritimes et Québec, un pour la Province d'Ontario et un pour les Provinces de l'Ouest.

Comme on le sait, la "British Colonial" fait partie de l'Association Canadienne des Assureurs.

Un de vos directeurs a fait le voyage en Europe et a réussi à conclure des traités avec de grandes Compagnies de Réassurances Européennes, ce qui vous permet d'émettre des polices pour des montants plus élevés, pour votre bénéfice et celui de vos représentants.

Des débentures, d'une valeur totale de $58,191.98 sont en dépôt au Département des Assurances à Ottawa.

Le surplus de l'actif s'élève à $106,499.76 et l'actif total pour la garantie des Assurés à $507,359.01.

L'accroissement rapide de la richesse du peuple Canadien, l'expansion phénoménale de l'industrie et du commerce, l'augmentation de la construction partout, et surtout la certitude que cette prospérité sans précédent n'est qu'à son début, les méthodes améliorées pour la bonne classification des risques et des protections nombreuses et très efficaces adoptées généralement assurent la prospérité de votre Compagnie.

La première émission d'actions faite par les Directeurs provisoires étant toute vendue, nous vous demanderons de faire une nouvelle émission et d'augmenter le nombre de vos Directeurs.

Le Vice-Président, qui a une longue expérience en assurance-feu, fit un exposé très précis des opérations de la Compagnie, expliquant aux actionnaires que la "British Colonial Fire Insurance Company" était très prospère et que, telle qu'organisée et dirigée, ils peuvent s'attendre à des résultats satisfaisants.

Un vote de remerciements au Bureau de Direction, aux officiers et au personnel de la Compagnie pour leurs services effectifs dans l'intérêt de la Compagnie fut adopté.

THEODORE MEUNIER, Directeur et Secrétairè.
H. W. THOMSON, Gérant.

Département des Statistiques

Notre département des statistiques, fournit sur demande, des informations concernant n'importe quelle Compagnie ou industrie du Canada.
Notre circulaire, comprenant un aperçu général du marché et un article spécial sur une compagnie canadienne, offre un intérêt tout spécial pour les spéculateurs.
La circulaire de cette semaine, qui sera envoyée par la poste sur demande, contient un article spécial au sujet de

MONTREAL COTTONS, LIMITED

McCuaig Bros & Co., Membres de la Bourse de Montréal — Montréal

17 rue St-Sacrement

Ottawa, Granby, Sorel, Danville, Valleyfield. (102)

14-18

THE ROYAL TRUST CO'Y

107, rue St-Jacques, Montréal.

CAPITAL :
Capital entièrement payé $1,000,000
Fonds de Réserve $1,000,000

Bureau des Directeurs

Très Hon. Lord Strathcona et Mount-Royal, G.C.M.G. Président.
H. V. Meredith, Vice-Président.

Sir H. Montagu Allan, Sir W. C. Macdonald, R. B. Angus, Hon. R. Mackey, A. Baumgarten, A. D. Braithwaite, R. Gordon, Hon. Sir Lomer Gouin, A. Macnider, E. B. Greenshields, David Morrice, C. R. Hosmer, James Ross.
Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.
H. Robertson .... Gérant

Voûtes de Dépôts de Sûreté, Transportation Bldg., MONTREAL.

250-mar-ff-jne.

Neuville Belleau. — R. C. L. Gault.

Notre Département de Statistiques a émis une circulaire spéciale sur

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

Exemplaire envoyé gratis par la poste sur demande.

Belleau, Gault & Cie,

Agents de change. Membres de la Bourse de Montréal.

401 Edifice "Transportation", Montréal. Tél. Main 4080.

mjs-jno

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

(THE CANADIAN BANK OF COMMERCE)

Capital, $15,000,000 — Fonds de Réserve. $12,500,000

TOURISTES ET VOYAGEURS

La Banque Canadienne de Commerce, par la raison même de son grand nombre de succursales dans chacune des provinces du Canada, étant directement représentée à Londres (Angleterre), New-York, San Francisco, Seattle, Portland de l'Orégon, Mexico et St-Jean de Terre-Neuve, ainsi qu'avec ses Agents et Correspondants dans toutes les parties du monde, est à même d'offrir aux voyageurs des facilités sans rivales en leur procurant les moyens d'obtenir de l'argent de la manière la plus simple à tout endroit sur le parcours de leur voyage de par le monde entier. Les chèques de voyageurs et les lettres de crédit émis par cette Banque surmontent toutes les difficultés ennuyeuses pour obtenir des fonds à l'étranger et particulièrement dans les endroits où l'identification est difficile. Chèques, traites et lettres de change sur tous les pays du monde sont émis en Sterling, Francs, Marks, Lires, Couronnes, etc., et peuvent être encaissés ou achetés à un taux raisonnable.

W. E. MOREHOUSE,
Gérant de la succursale de l'Est,
120 rue Ste-Catherine-Est.

Re Cedar Rapids Manufacturing & Power Company

Aux porteurs de certificats d'actions de la Montreal Light, Heat & Power Company.

Les porteurs de certificats d'actions de la Montreal Light, Heat & Power Company ont droit de recevoir des certificats leur donnant droit de souscrire aux obligations avec première hypothèque et au stock ordinaire de la Cedars Rapids Manufacturing & Power Company, dans la proportion de 30% pour cent des actions qu'ils détiennent de la Montreal Light, Heat & Power Company, d'après leurs certificats d'actions.

Les porteurs de certificats d'actions désireux de souscrire aux obligations et aux actions de la Cedars Rapids Manufacturing & Power Company, comme ci-haut, devront présenter leur coupon No 48, détaché des certificats d'actions qu'ils détiennent, au bureau de la compagnie soussignée, ou à la Bank of Scotland, 30 Bishopsgate, Londres, Angleterre, d'ici au 20 mars 1913, avant la fermeture.

Les prix auquel les obligations sont offertes est de quatre-vingt-dix dollars ($90.00) par cent dollars ($100.00) valeur au pair. Chaque souscripteur d'obligations recevra un boni de 25% de sa souscription, sous forme d'actions complètement payées de la Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.

Les coupons présentés porteront marqués que d'une déclaration que les droits que donnent les certificats d'actions ont été pris, mais cette marque n'empêchera pas la négociation des dits coupons.

MONTREAL TRUST COMPANY,
142 rue Notre-Dame Ouest,
Montréal, P.Q.

25 fév.-4,11,18m.

DeGASPE BEAUBIEN

INGENIEURS

Installation Hydro-Electrique

88 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal, Qué.

m-j-s-jne

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 931. David Shapiro, vs. George Wilson Smith, et Mtres Beaubien et Cie, distrayants.
Le 27ième jour de mars 1913, à 11 heures de l'avant-midi, au magasin du dit demandeur, au No 283 rue Notre-Dame Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en marchandises et ameublements, etc.
Conditions: Argent comptant.
C. T. JETTE, H.C.S.
Montréal, 18 mars 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4152. E. Delisle, demandeur, vs. H. Lusignan, défendeur.
Le 28ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 171 rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
S. A. HART, H.C.S.
Montréal, 18 mars 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 8687. — L. Jasmin vs C. O. Lippé. Le 27ème jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 190 rue Sanguinet, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.
Conditions ; argent comptant.
H. A. CINQ-MARS, H.C.S.
Montréal, 18 mars 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 270. Magloire Dupuis, demandeur, vs. Célina Dubé, épouse de J. A. Courville, demanderesse.
Le 27ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 422 rue Ste-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles et articles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
THOMAS N. PROULX, H.C.S.
Montréal, 17 mars 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3958. Louis Marchand et al, demandeurs, vs. Frederick B. Wheatly, défendeur, et Mtres Marsan et David, distrayants.
Le 28ième jour de mars 1913, à deux heures de l'après-midi, au lieu de storage des effets du dit défendeur, au No 329 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
ALC. DESROCHERS, H.C.S.
Montréal, 17 mars 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 1041.—David Levy demandeur, vs. Chang Sing défendeur. Le 27ème jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 48 rue St-Vincent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chemises, collets, vêtements, etc.
Conditions : argent comptant.
S. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 18 mars 1913.

LA POLICE LES RECHERCHE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

NEW-YORK, 18. — Plusieurs détectives sont à la recherche de Antonio Musica et de son fils Philby, qui ont pris la fuite après avoir commis différentes fraudes pour une valeur de près de $300,000, ici et dans plusieurs autres villes. Musica et son fils étaient engagés dans un commerce d'importation et d'exportation de cheveux. On ne sait rien des fugitifs.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi et jeudi, 19 et 20 mars, à des salles, 69 rue St-Jacques.

$45,000 de marchandises sèches assorties et nouveautés, provenant de fonds de banqueroute et transportées à nos salles par ordre des curateurs. Consistant :
10,000 verges tweeds worsted et serge.
7,000 verges étoffes à robes assorties.
3,000 verges étoffes à pardessus et beaver.
6,000 verges flanellette assortie.
300 douz. corps et caleçons Balbriggan.
5,000 verges Ducks et cotonnades.
500 paires rideaux de net.
200 pièces net à rideaux.
Quantité de soie, satin, dentelle, broderies, braids, ruban, doublures, batiste, coton, farmer's satin, indienne, toiles, lingerie pour femmes, blouses, jupes de robes, jupons, gants, bas, camisoles de coton, corsets, articles de fantaisie, chemises pour hommes, faux cols, cravates, casquettes de tweed, chapeaux de feutre, chapeaux Panama, salopettes, corps et caleçons, chaussettes, gants, mitaines, grande variété de marchandises sèches dans toutes les lignes et beaucoup de consignations de marchandises de toutes sortes, etc., etc.

$10,000—Fonds de banqueroute de chaussures et claques, consistant : 500 caisses chaussures pour hommes, femmes et enfants, assortiment général dans toutes les lignes, "Box Calf", kid rouge, Dongola, grain Sydney, cuir patent, pebble, split, buff, imitation de grain, jaune et chocolat, chaussures de travail, bottines et souliers de toutes sortes, cuir solide, et marchandises fraîches, etc., etc.
400 caisses de claques assorties, pour hommes, femmes et enfants.

$6,000 de marchandises légèrement endommagées par l'eau, comprenant : quantité de jupes de robes, jupons, robes de nuit, robes de matin, kimonos, bas chaussettes, gants, sous-vêtements, chemises pour hommes, bretelles, salopettes, habillements pour enfants, laine à tricoter, faux cols celluloid, cravanette, toiles de caoutchouc, toiles de cuir, étoffes imperméables, coton, duck, etc., etc.

Vente à 10 heures a.m. chaque jour, en lots convenables et sans réserve.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
15-18

Avis de Faillite

In re

Hubsher & Solomon,

Dalhousie Station, Qué.

Vente par encan public par Marcotte Frères, au No 69 rue St-Jacques, Montréal, mardi, 25 mars 1913, à 11 a. m.

LOT 1—Stock de vêtements etc. $2,095.25
LOT 2—Fixtures de magasin 25.00
LOT 3—Dettes de livres 400.83

Conditions: comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur adjudication.

Le magasin sera ouvert pour inspection, le jour avant la vente, et toutes autres informations peuvent être obtenues des soussignés.

MICHAUD & DESROSIERS, Curateurs-conjoints.
Montréal, 15 mars 1913.
Bureau de
MICHAUD & DESROSIERS,
Comptables et liquidateurs,
55 rue St-François-Xavier.
17,18,20,22

Avis de Faillite

IN RE

Master Craft Registered,

124 Rue St-Laurent, Montréal.

Vente à l'encan public par Marcotte Frères, au No. 69 rue St-Jacques, Montréal, mardi, le " mars 1913, à 11 a.m.

Stock de lainages, garnitures, hardes faites, marchandises en cours de confection, peintures, etc., marchandises et fixtures $13,543.00

Conditions, argent comptant. On exigera un dépôt de dix pour cent sur adjudication.

Le magasin sera ouvert pour inspection, la veille de la vente, et on pourra obtenir tous autres renseignements des soussignés.

MICHAUD & DESROSIERS, Curateurs conjoints, Montréal, 15 mars 1913.
Bureau de Michaud et DesRosiers, Comptables - liquidateurs, 55 Rue St-François-Xavier, Montréal.
17,18,20,22

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

La propriété et commerce suivant appartenant à la succession de feu Michel S. Foley, en son vivant de la cité de Montréal, journaliste, seront vendus et adjugé au plus haut et dernier enchérisseur, au bureau de MM. Barron & Cushing, notaires, chambre 63, édifice Liverpool, London & Globe, No 112 rue St-Jacques, cité de Montréal, mardi, le premier jour d'avril 1913, à 10.30 a.m., sujet aux conditions de vente alors et là annoncées.

"Qu'un certain commerce de publication et d'impression autrefois conduit et appartenant à feu Michael S. Foley, de la Cité et du district de Montréal, sous le nom et titre de "Canadian Journal of Commerce" et tous les droits et biens de quelque genre ou nature y appartenant ou y étant, comme maison en activité y compris la clientèle et l'emploi du nom".

Montréal, le 14ième jour de mars 1913.

R. H. BARRON, Notaire public.
17,18

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION, 364 rue Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal.—PHONE UP. 6474.

m-j-s

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No. 131,681, accordé le 14 Mars 1911, à OTTOKAR SERPEK, de Paris, France, pour perfectionnements dans un procédé de " Fabrication de Nitre d'Aluminium", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de fabrication et le procédé couvert par le brevet, sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à MM. Marion et Marion, solliciteurs de Brevets, 364 rue Université, édifice Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal, Que.

16—15-17-18

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

AVIS DE DIVIDENDE.

Avis, est par les présentes donné, qu'un dividende trimestriel de deux pour cent (2%) a été déclaré sur les actions ordinaires de THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED, et sera payable Mardi le 1er Avril 1913 aux actionnaires dûment enregistrés, à la clôture des affaires, le 20 courant.

Par ordre du bureau de direction,
G. ALFRED MORRIS, Secrétaire.
17-2

AVIS

La Municipalité Scolaire de la Ville Emard

Avis aux intéressés, notre commission scolaire a deux émissions de débentures à vendre, $33,000.00 et $18,000.00 à 40 ans, intérêt 5%. Pour informations s'adresser au secrétaire-trésorier.

M. JODOIN,
166a De Villiers,
Quartier Emard, Montréal.
17-3

TEMPERATURE

Pronostics.

Toronto, 18.— Beau et plus doux aujourd'hui et demain.

Températures:

Les chiffres pour la température de Montréal nous sont fournis par M. R. de Mesle, gérant de Hearn Harrison, 35 rue Notre-Dame Ouest

Maximum, aujourd'hui	40
Même date l'an dernier	42
Minimum aujourd'hui	20
Même date l'an dernier	32
Baromètre,	30.40.

Victoria, manque; Calgary, 2, —4; Winnipeg, 18, 2; Port Arthur, 22, 14; Parry Sound, 18, 12; Toronto, 28, 24; Ottawa, 20, 16; Montréal, 20, 16; Québec, 18, 6; Pte-au-Père, 30, 8.

CALENDRIER

Demain, mardi, 19 mars, fête du jour, St-Léonce, évêque.

Lever du soleil, 6.07. Coucher du soleil, 6.11. Pleine lune le 22 mars à 7.02 du matin.

EPHEMERIDES

L'honorable Asquith présente un Bill de minimum de salaire pour arrêter la grève.

Accident à l'honorable sénateur de Boucherville.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 18.— A la Chambre des Communes, cet après-midi, le Dr Clark, de Reed-Deer, soulèvera une discussion intéressante, faisant suite à l'incident de samedi soir, dans lequel le député de Red-Deer jouait le principal rôle. Comme la PATRIE l'annonçait, lorsque le désordre s'est produit, la Chambre siégeait en comité et, aussitôt, l'Orateur se rendit à son fauteuil pour rétablir l'ordre. Lorsqu'il nomma le Dr Clark, ce dernier lui demanda en vertu de quelle règle il avait pris le fauteuil alors que le comité siégeait. L'orateur lui répondit qu'il avait ce droit en vertu de l'article 161 des règlements de la Chambre des Communes d'Angleterre.

Le point à décider est de savoir si le Parlement fédéral est régi d'après les règles établies par lui-même ou par celles du Parlement impérial.

Aujourd'hui vote des crédits. Aucun avis d'un règlement de clôture n'a encore été donné par le premier ministre.

LE GOUVERNEMENT BRIAND BATTU

(Spécial à la PATRIE)

PARIS, 18 — Le ministère Briand a été battu, cet après-midi, au Sénat français, sur un vote de confiance.

AU PALAIS EPISCOPAL

Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, est de passage à Montréal et se retire à l'archevêché.

Mgr Latulippe, qui était également de passage dans notre ville, ces jours derniers, est parti pour retourner dans son diocèse.

LADY LAURIER SOUFFRE DE LA GRIPPE

(Dépêche spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 18.— Lady Laurier est retenue à sa chambre par une forte attaque de grippe.

LES VACANCES DE PAQUES A LA CHAMBRE

(Dépêche spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 18.— Les vacances de Pâques sont commencées pour plusieurs députés, surtout ceux de l'Ouest et des provinces maritimes. Plusieurs sont partis hier, et d'autres quitteront Ottawa aujourd'hui. Les ministres partiront jeudi pour quelques jours. L'honorable Louis Coderre et Mme Coderre iront à Toronto, puis à Saint-Ours, chez le père du Secrétaire d'Etat; l'honorable colonel Hughes, ira à Lindsay; l'honorable L. P. Pelletier à Québec et Trois-Pistoles; l'honorable W. B. Nantel, à Saint-Jérôme, le premier ministre restera à Ottawa pour Pâques avec les autres ministres, et il en sera de même pour Sir Wilfrid Laurier.

UN INCENDIE DANS UNE ECURIE

Hier soir vers 9.30 heures, un incendie s'est déclaré dans l'écurie de M. D. Hamelin, au No 124 rue Cherrier. Le feu a pris par des cendres chaudes qui avaient été déposées dans l'écurie.

La brigade, sous le commandement du chef Dagenais, a eu beaucoup de difficultés à éteindre cet incendie; le feu était pris dans le foin, et une fumée épaisse aveuglait les pompiers. On a sauvé un cheval avec beaucoup de peine. Des hommes de la brigade ont dû rester assez longtemps sur les lieux pour surveiller les décombres fumants.

Les dommages sont assez élevés.

Coupon-Portrait

Pour les lecteurs de la *"Patrie"*

No. 9. 18 Mars 1913.

La série complète de vingt de ces coupons, présentée aux bureaux de la PATRIE, donne droit au porteur, aux conditions déjà énoncées dans la PATRIE, à un portrait huilé, en buste, blanc et noir, d'après une photographie.

Le portrait est gratuit. Vous payez seulement le cadre qui coûte $1.89 ou plus suivant le choix.

Les personnes, habitant en dehors de Montréal et de la banlieue, pourront envoyer leurs photographies par la malle et pourront recevoir les portraits huilés par "express" en payant les frais de transport.

LA DEBACLE ATTENDUE PROCHAINEMENT

Le pont de glace est encore solide vis-à-vis Montréal, mais il est couvert d'eau sur les bords. Préparatifs à la marine. Le fleuve libre en maints endroits.

Le "Lady Grey" travaille

Bien que la débâcle soit certainement prochaine et qu'on s'attende à l'ouverture de la navigation beaucoup plus tôt que par le passé, il ne s'en suit pas qu'il y ait danger immédiat de se risquer sur la glace en face de Montréal, ces jours-ci. Et un confrère du soir exagérait certainement hier, en affirmant que son représentant avait couru un risque, en passant sur la glace, entre Longueuil et Montréal.

Non seulement la traverse n'est pas encore condamnée, mais ce matin même plusieurs voitures chargées pesant de cinq à six milles livres, ont traversé sans dangers entre Longueuil, Boucherville et Montréal.

L'eau a cependant monté, ce qui est un indice presque certain de la fin, et du côté de Longueuil et Boucherville, les bordages sont couverts d'eau et sont de ce fait d'un accès assez difficile. Mais le pont de glace lui-même est encore solide. Il se peut que cet état de choses soit de brève durée, surtout si la température se met au doux avec la fête de Pâques, dimanche prochain.

A l'échelle d'étiage de la commission du port, la hauteur de l'eau est actuellement de 29 pieds et 10 pouces. Lorsque l'an dernier à la même date on enrégistrait, 24 pieds et 11 pouces. Dans les cercles maritimes cette hauteur de l'eau, est le présage de la débâcle et de l'ouverture prochaine de la navigation.

Jamais on n'a vu autant d'animation au département de la marine du district de Montréal. Des ordres ont été donnés par l'agent du district, M. R. A. Wiallard, pour que toutes les bouées soient prêtes aussitôt que le chenal sera libre.

Le "Lady Grey" continue son travail au cap à la Roche, le fleuve entre Trois-Rivières et Québec, est presqu'entièrement libre de glace.

MORT D'UN SENATEUR

MOUNT FOREST, Ont., 18—Le sénateur James McMullen, est décédé ce matin à minuit et quarante minutes, en sa demeure, ici. Il n'était malade que depuis cinq jours, à peine. Madame McMullen n'est morte que depuis mercredi dernier et elle a été inhumée vendredi.

M. McMullen n'était revenu d'Ottawa que depuis une dizaine de jours et il se proposait d'y retourner après Pâques pour la réouverture de la Session. Les funérailles auront lieu jeudi.

Le sénateur McMullen, a représenté le comté de Wellington Nord, à la Chambre des Communes de 1882 à 1900. Il était libéral et en 1892, il s'est opposé à l'érection d'un monument national à Sir John Macdonald. Il fut nommé sénateur le 11 février 1902, par Lord Minto.

LA VICTIME EST EN DANGER

Un regrettable accident qui aura probablement des suites graves, est arrivé hier soir vers 5.15 hrs, sur la rue Ontario, près de la rue Beaudry.

Thomas Paquette, un jeune homme de 16 ans, s'en allait vers l'ouest en voiture, avec un ami du nom de Weiner, lorsque parvenu à la rue Visitation, il sauta de la voiture et traversa la rue en arrière d'un tramway; par malheur, il ne vit pas un autre tramway qui, venant en sens inverse, le frappa violemment et le projeta hors de la voie. Deux constables se précipitèrent à son secours et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée immédiatement.

Le jeune homme est encore inconscient. Son état est désespéré.

LES MUNICIPALITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC S'ORGANISENT EN UNION POUR SE PROTEGER MUTUELLEMENT

Plus de cinquante représentants des différentes corporations municipales de la province se réunissent ce matin à l'hôtel de ville, dans le but de s'associer en fondant une union pour se protéger contre les empiètements des intérêts privés.

On adopte une constitution et on fait l'élection du bureau exécutif dont le président élu est l'échevin Emery Larivière.

Ce matin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Larivière, de Montréal, a été fondée l'Union des Municipalités de la province de Québec. Le maire Lavallée, président général de l'Union des Municipalités Canadiennes, a souhaité la bienvenue aux délégués qui ont discuté et adopté une résolution et élu les membres du bureau exécutif pour l'année courante. Environ cinquante municipalités étaient représentées, mais un plus grand nombre ont répondu qu'elles étaient d'accord sur le principe de la nouvelle organisation.

L'ECHEVIN EMERY LARIVIERE, qui a été nommé président général de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

En souhaitant la bienvenue aux délégués, le maire Lavallée a dit que la seule raison d'être de cette nouvelle organisation était de protéger les municipalités de la province contre les empiètements des intérêts privés.

"Trop souvent, dit-il, les intérêts des municipalités sont sacrifiées dans des législations obtenues à Québec, et le besoin d'une union est devenu urgent, afin de se défendre auprès du gouvernement."

Le maire s'étant excusé, parce qu'il est encore souffrant, l'échevin Larivière, qui fut appelé à le remplacer au fauteuil, a endossé avec vigueur les remarques du premier magistrat de Montréal.

Le principe de la fondation de l'Union ayant ensuite été adopté à l'unanimité, on adopta une constitution, puis les officiers suivants furent élus:

Président, l'échevin Larivière, de Montréal; 1er vice-président, le maire L. P. Normand, des Trois-Rivières; 2ème vice président, le maire Drouin, de Québec; 3ème vice-président, le maire Cinq-Mars, de Longueuil; secrétaire, M. Papineau.

Au nombre des délégués présents étaient: MM. L. P. Normand, maire des Trois-Rivières; J. Ryan, échevin des Trois-Rivières; W. Lighthall, de Westmount; A. J. Belle, de Westmount; P. C. Nault, maire de Grand-Mère; J. Frigon, maire de Shawinigan; Dr J. A. Dubé, maire de Ville-Marie, Co. Témiscouata; B. Lalonde, maire de Ste-Anne de Bellevue; T. J. Morrisset, maire de Thetford Mines; H. Gendron, maire de Drummondville; R. Lafontaine, de Pointe Gatineau; P. V. Du Tremblay, maire de Ste Anne de la Pérade; T. Coulombe, échevin de Montmagny; E. Fontaine, C.R., de St-Hyacinthe; G. Dansereau, maire de Grenville; H. W. Albro, maire de Mégantic; MM. Cinq Mars, Gorman, E. Favreau, V. Pigeon, E. Dubuc, et O. Daigneault, de la ville de Longueuil; Jos. Bouchard, maire de Chambly; Jos. Paré, de St-Hubert, etc. Montréal était représenté par les échevins Larivière, Poissant, Clément, Boyd, Létourneau, etc.

Ni Maisonneuve ni Québec n'étaient représentés à la convention qui s'est ajournée à cet après-midi pour la nomination des comités.

LE ROI DE GRECE EST ASSASSINE

LONDRES, 18 — Une dépêche reçue à midi, annonce que le roi Georges de Grèce, a été assassiné, ce matin, à Salonique.

POUR LA ROUTE MONTREAL-QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 18.—Les quelque quarante soumissions qui ont été reçues vendredi dernier, par l'hon. M. J.-E. Caron, pour la route Montréal-Québec, ont été soumises, à midi, au conseil des ministres.

Aucune décision n'a été encore prise à ce sujet et il s'écoulera encore plusieurs jours avant qu'on accepte celle qui sera considérée la plus favorable.

UNE ARRESTATION SENSATIONNELLE

(Service spécial de la Patrie)

REGINA, 18—Une arrestation très sensationnelle a eu lieu ici hier, quand James D. Scott, un des agents d'immeubles les plus en vue de la ville, a été conduit en prison pour tentative de meurtre sur la personne de son associé, Herbert-B. Lewis.

On se souvient qu'une explosion détruisit, il y a deux semaines, les bureaux Lewis-Scott, et que Lewis fut blessé. Depuis, des recherches ont été faites, et on a découvert que l'explosion était due à une bombe apportée dans le bureau dans un but criminel. Les plus graves soupçons pèsent sur Scott, dont on a refusé d'accepter le cautionnement.

POURSUITE CONTRE LA VILLE

Par le ministère de MM. Têtreau et Jacobs, avocats, M. Morris Wortman poursuit la cité de Montréal, pour $3,000. Le demandeur allègue que le 7 janvier dernier, rue Saint-Laurent, près de la rue Sherbrooke, il s'est fracturé la jambe droite en tombant sur un trottoir en mauvais état, et il en rend la ville responsable.

ATTAQUE PAR UN NEGRE

Etant en devoir sur la rue Clarke un peu avant minuit, hier soir, le constable Maheu, du poste No 4 vit deux hommes aux prises et courut les séparer. Tous deux le suivirent au poste. Pierre Parizeau, 70 St-Timothée, dit qu'il parlait à une femme de sa connaissance lorsque, sans provocation aucune, un nègre, armé d'un rasoir, sauta sur lui. Le nègre Litfield Woodruff, 24 ans, 35 rue Clarke, fut alors mis dans les cellules et accusé de voies de faits graves.

Il a comparu ce matin devant le recorder Geoffrion et a plaidé non coupable. Procès le 26.

ARRESTATION IMPORTANTE EN VUE

M. Lacasse, détective de Québec, est à Montréal, à la recherche d'un homme bien connu qui aurait commis des vols considérables, dans lesquels seraient impliqués plusieurs gros personnages.

Celui que l'on soupçonne va être arrêté d'une minute à l'autre. Cette histoire fera sensation.

JUSTICE EXPEDITIVE

Le magistrat Lanctôt a vite disposé de ceux qui ont comparu devant lui, ce matin: John Davies, 243 Dalhousie, accusé d'avoir voulu pénétrer avec effraction dans une maison vacante, a plaidé coupable; enquête le 25.

Joseph Sauvé, 135 Parc Cartier, a plaidé non coupable à l'accusation de s'être approprié un chèque de paye de $107. Mais il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir eu en sa possession, un revolver. Les deux causes seront entendues le 25.

COURS DE LA DERNIERE HEURE

Fournis par la Maison Rodolphe Forget.

Canners—10 à 73.
Scotia—15 à 79 1-2.
Cement—25 à 27 3-8.
Québec—10 à 18, 12 à 18.
Mexican Power—25 à 73.
Iron—25 à 50.
C. P. R.—75 à 223 1-4.
Brazil—75 à 88 3-4.
Textile—50 à 81 1-4, 15 à 81.
Converters—25 à 45, 25 à 45 1-4.
Penman 10 à 55 1-2.

Un gain important pour les catholiques du Maine

(Service spécial de la PATRIE)

AUGUSTA, Maine, 18 — Une nouvelle clause vient d'être ajoutée à l'acte dit des catholiques romains du Maine, donnant le droit à l'évêque, au vicaire-général et au curé de la paroisse, d'élire deux laïques comme syndics. Elle permet également aux paroissiens de s'incorporer quand ils le voudront moyennant certaines conditions.

La femme doit faire de la culture physique

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 18 — Le docteur Manjou, de Nice, lors d'une séance du congrès d'éducation physique tenue ici, vient de signaler les causes de l'affaiblissement de la race, qui caractérise la société moderne actuelle. Il prétend que les jeunes filles et les femmes ne prennent pas assez d'exercice d'une façon générale; et qu'elles négligent trop la culture physique et les bains d'air et de soleil. Il propose que l'on accorde beaucoup d'importance au développement physique de la femme dans les couvents et dans les lycés de filles. D'après lui, c'est le seul moyen d'en faire de bonnes mères de famille plus tard, et d'assurer la naissance d'une génération plus forte et plus vigoureuse.

La Chine deviendrait notre principal consommateur de blé

(Service spécial de la PATRIE)

SAN FRANCISCO, 18 — M. George Bury, vice-président du C.P.R., qui arrive d'un voyage en Orient, déclare que la Chine sera bientôt le plus grand marché du monde pour le blé canadien. Il dit que depuis la révolution chinoise, la dépense de farine a augmenté avec une proportion extraordinaire. Les Chinois délaissent le riz pour la farine. L'année dernière, ils ont acheté beaucoup de blé au Canada, et la demande pour cette année est encore grandissante.

LA DEBACLE SUR LA RIVIERE NICOLET

LE PONT DE SAINT-LEONARD, qui a été emporté par la débâcle, comme la PATRIE l'a annoncé hier. Ce pont se trouve, sur la photographie que nous publions, à côté de celui du chemin de fer. — (Photo. PH. COULOMBE, photographe, Nicolet).

MOYEN CERTAIN DE SE PLACER

Nous faisons un appel aux patrons qui désirent de bons employés de s'adresser au BUREAU de PLACEMENT et de se servir des PETITES ANNONCES de la PATRIE —

Aux personnes à la recherche de bonnes positions — venez directement à notre BUREAU de PLACEMENT et nous ferons tout notre possible pour trouver la position désirée.

M. Alfred Lagarde, 549 Notre-Dame Ouest, nous remercie mille fois du commis-épicier que nous lui avons trouvé par l'intermédiaire heureux du Bureau de Placement de la PATRIE et des Petites Annonces de la PATRIE.

Ce que nous avons fait pour ce monsieur, nous pouvons le faire pour vous —

LA PAROLE AU BUREAU DE CONTROLE

C'est aux controleurs qu'appartient le droit de décider s'il est opportun ou non de réduire le nombre des arrêts des tramways.

Suggestion de la Commission

Au Bureau de Contrôle appartient le droit de décider s'il est opportun ou non d'ordonner la réduction du nombre des arrêts des tramways, ainsi que le suggère la commission spéciale du conseil, chargée d'étudier cette question. Les contrôleurs avaient consulté le bureau légal à ce sujet, et les avocats de la ville ont répondu, ce matin, que la compagnie des tramways n'était pas tenue par son contrat à arrêter ses voitures à chaque rue, mais que c'est devenue l'habitude. Or, comme la compagnie demande elle-même de réduire le nombre des arrêts, cela prouve que l'habitude est devenue loi. Cette demande de la compagnie constitue donc une modification des privilèges octroyés à la compagnie et par conséquent le Bureau de Contrôle a juridiction en la matière.

Les contrôleurs de la ville ont immédiatement mis la question à l'étude et ils ont requis des informations qui leur permettront de décider du principe sans plus de délai.

LA CAUSE DE L'INONDATION

D'après l'ingénieur de la ville, la crue soudaine des eaux de la petite rivière St-Pierre, n'est pas dûe au barrage de la rivière par suite des travaux que la ville veut y faire pour convertir la rivière en un égoût collecteur. M. Barlow dit que la cause de l'inondation tient au brusque dégel de ces jours derniers.

L'inondation est terminée et les choses ont repris aujourd'hui leur état normal. On nous prie de dire que la présence de l'eau n'a pas empêché la célébration de la messe dimanche à l'église Ste-Clotilde.

LE VENT CAUSE DE GRANDS DEGATS

(Spécial à la PATRIE)

ST-EDOUARD DE NAPIERVILLE 18. — Samedi dernier, dans l'après-midi, une terrible bourrasque avec pluie, éclairs et tonnerre, s'est abattue sur notre paroisse, causant des dégâts un peu partout. Plusieurs granges furent démolies et des clôtures emportées chez MM. Alphonse Lussier et Salmona Délisle; chez M. Ernest Lussier, une grange fut reculée de quinze pieds sans être brisée.

—Vendredi dernier on pouvait voir dans la rue principale et devant l'église, M. Patrick Poissant se promener en chaloupe.

La crue des eaux est maintenant finie ici, et l'on n'a eu aucun dommage à enrégistrer.

ELLE VOIT LA MORT DE PRES

Ce matin, vers 8.40, un accident qui aurait pu causer la mort d'une jeune fille, est arrivé sur la rue Amherst, au coin de la rue Ontario. Cette jeune fille qui s'en allait à son ouvrage, s'avançait pour prendre son tramway, lorsqu'elle fut frappée à la tête par l'avant du char; elle roula sous les roues du lourd véhicule, et allait avoir les deux jambes coupées, sans la prompte intervention d'un homme, qui voyant le danger, se précipita et la retira de cette position dangereuse, juste au moment où le char allait l'écraser. N'étant pas gravement blessée, la jeune fille a pu regagner son domicile.

ON LE TROUVE MORT A BORD D'UNE BARGE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 18.— James Murphy, qui avait la garde de la barge du gouvernement "R. J. Rutherford," a été trouvé mort hier, à bord de cette embarcation. Il avait quitté son domicile hier matin pour aller faire sa garde, et il paraissait en bonne santé.

Le défunt avait représenté pendant quelques années, au conseil de ville, le quartier Champlain.

LE MAIRE DROUIN CONTRE L'OBSTRUCTION

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 18.— Interrogé au sujet de l'obstruction que les libéraux font à Ottawa, le maire Drouin, qui est un libéral ardent, a déclaré qu'il trouvait le mouvement fort malheureux, et il se dit contre toute tentative de nature à retarder les grands travaux que le gouvernement a décidé d'exécuter à Québec au cours de l'été prochain.

POUR LES IMMIGRANTS

(Dépêche spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 18.— Comme le nouvel hôtel des immigrés ne sera pas prêt à recevoir les immigrants à l'ouverture de la navigation, l'agence du département de l'immigraton a fait des arrangements pour se servir, à cette fin, du hangar No 27 de la commission du Havre, qui a été récemment construit à l'ouest du brise-lame.

LE BANQUET DE LA ST-PATRICE A L'HOTEL WINDSOR A ETE TRES ENTHOUSIASTE

Malgré l'absence de ministres et députés retenus à Ottawa, la fête irlandaise fut des plus enthousiastes, et MM. Bourassa et Thomas Gauthier furent accueillis par de vifs applaudissements.—La leçon de l'histoire.

LA SAINT-PATRICE CELEBREE UN PEU PARTOUT HIER SOIR

Il n'y a rien de plus caractéristique et de plus enthousiaste que l'accueil irlandais, lors des fêtes données en l'honneur du grand saint ou des héros de l'Erin. L'impression que les convives conservent du dîner d'hier soir, au Windsor, c'est que les invités extraordinaires ont en effet été reçus avec enthousiasme. Les orateurs les plus écoutés et les plus applaudis ont été assurément les représentants de la race française: MM. Henri Bourassa et Thomas Gauthier.

La grande salle du Windsor était décorée avec originalité aux couleurs irlandaises. Le trèfle décorait toutes les boutonnières.

Après le dessert, M. J.-C. Walsh, président de la Saint-Patrice, ouvrit la série des discours, en remerciant les convives de s'être rendus en si grand nombre, mais il exprima le regret que la situation actuelle de la politique retienne à Ottawa tant de parlementaires qui avaient promis d'assister au banquet.

Ayant bu à la santé du Roi, le président invite M. Henri Bourassa à proposer la santé de l'Irlande.

M. Henri Bourassa remercie la Société Saint-Patrice de l'avoir invité à proposer la santé la plus importante de la soirée. Puis, il fait un plaidoyer en faveur de la grande cause irlandaise. Le peuple de l'Irlande a toujours été assuré de la sympathie des Français et l'histoire est là pour le démontrer. La cause de l'Irlande est celle de toute nation, qui lutte et peine, traverse toutes les vicissitudes pour conserver sa liberté de religion et de langue. L'Irlande, fidèle à son idéal national, a donné à l'univers entier un tel exemple de persévérance et de courage soutenu pendant des siècles, et a prouvé au monde que quand une nation veut se garder intacte, et qu'elle est forte de son droit, elle peut y réussir malgré les efforts d'une nation de beaucoup supérieure et plus puissante qui cherche à l'écraser.

Si l'Irlande n'est pas dans une meilleure position aujourd'hui, c'est dû à ce que les Irlandais n'ont pas voulu sacrifier leur honneur pour ne gagner en retour que de simples avantages matériels. Ils ont combattu pour un principe, et ont réussi à le maintenir; ils ont remporté là une grande victoire, et c'est tout à leur honneur.

Il est à espérer que quand les jours de liberté de gouvernement luiront pour la Verte Erin, celle-ci ne restera pas moins fidèle à ce bon principe qu'aux jours de persécution.

Et abordant la question du "Home Rule", M. Bourassa ajoute qu'ils luiront ces jours de liberté. Les Irlandais aussi bien que les Canadiens, méritent un gouvernement responsable, et sont capables d'en prendre la responsabilité. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur le Canada et les Etats-Unis. Nous y voyons que les Irlandais savent faire leur chemin et en majorité occupent de hautes positions. Et il est aussi une chose que nous remarquons chez les Irlandais de ces pays, et qui est toute à leur honneur, c'est que, se rappelant des luttes héroïques qu'ils ont eu à soutenir pendant si longtemps contre un ennemi plus fort qu'eux, quelle que soit la nationalité des personnes qui se disputent, ils se rangeront toujours du côté du plus faible, et l'aideront autant qu'il leur sera possible.

Les premiers immigrés irlandais du pays, ont reçu un très bon accueil des Français, et maintenant les Canadiens-français ont en quelque sorte droit à leur aide et à leur encouragement pour défendre eux aussi leurs droits. Les Canadiens-français n'ont jamais cessé d'être loyaux à l'Angleterre, et il est certain qu'il en sera de même pour l'Irlande si jamais elle vient à obtenir son gouvernement responsable.

M. Martin Conroy est l'orateur suivant. Il félicite M. Henri Bourassa de son enthousiaste leçon, tirée de l'histoire irlandaise et parle de l'effet du Home Rule sur le monde britannique, ce caractère etchnique de la race, ses aspirations, sa religion et sa foi, lui permettront de poursuivre sa destinée brillante à travers le monde. Les Irlandais ont fait leur marque partout aux Etats-Unis et au Canada; ce sont eux qui occupent les premières places.

M. M. J. Gorman déclare que l'Irlande traverse en ce moment l'âge d'or. L'âme irlandaise s'est reprise; la littérature celtique est plus connue et partant plus appréciée... Pendant des siècles, la muse irlandaise s'est tue, mais maintenant le nuage de l'oppression se dissipe et le pays de Saint-Patrice se ressaisit au point de vue économique, politique et littéraire.

M. Walter Kennedy, vice-président de la Saint-Patrice, propose la santé des associations sœurs, à laquelle répondent: M. J. A. Matthewson, président de la Irish Protestant Benevolent Association, qui déclara au milieu des applaudissements que la célébration de la St-Patrice devait être commune à tous.

M. Thomas Gauthier, président de la St-Jean-Baptiste, qui se déclara fier du discours de son compatriote Bourassa.

M. David Davies, président de la St-David Welsh Society, qui souhaite que non seulement les Irlandais puissent célébrer la Saint-Patrice, mais aussi le Home Rule, le 17 prochain.

Les autres orateurs ont été MM. F. Robertson, vice-président de la St-Andrew Society, W. B. McAllister, de la Société Calédonienne, F. W. Richards, de la Société St-Georges, le lieut.-col. Renouf, de la Newfoundland Society.

La fête se termina tard dans la nuit au milieu des chants nationaux.

LES FETES IRLANDAISES

Hier soir, des milliers de fils de la verte Irlande ont assisté aux représentations spéciales données dans différents théâtres à l'occasion de la fête Saint-Patrice. Au Princess, l'Association de Bienfaisance des jeunes irlandais a obtenu un brillant succès; à la salle Stanley, l'après-midi comme le soir, tous les sièges étaient occupés; et enfin, au Monument National, les membres de la Société de Ste-Anne n'ont pas eu moins de succès. Dans toutes les paroisses, en différentes salles, des représentations spéciales ont été données et le succès a été le même. Le programme musical comprenait, dans chaque salle, les morceaux en vogue en Irlande et la fête a été on ne peut plus joyeusement clôturée.

AUTRE VICTIME D'UN FAUSSAIRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 18.— M. P. Bowen, bijoutier, de la rue Saint-Paul, a été victime, hier, d'un autre faussaire. Ayant accepté un chèque accepté de la Banque Nationale de Saint-Charles de Bellechasse et signé "Joseph Thibault," il apprit, quelques heures plus tard, qu'il n'y avait personne de ce nom à Saint Charles et, à la banque, que personne n'avait de dépôt sous ce nom. Le chèque était de $50.

UN SANATORIUM PUBLIC

Le projet d'établir un sanatorium public, à Montréal, est de nouveau mis à l'ordre du jour à l'hôtel de ville et les contrôleurs étudient en ce moment une proposition soumise à ce sujet, par le Dr J.-E. Laberge.

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-Jno.

AVIS DE DECES.

JASMIN—A Lachine, le 18 courant, à l'âge de 8 mois, Augustin Yvan, enfant de Aquila Jasmin, avocat. Funérailles demain le 19 courant, à 4 heures p.m., dans l'église de Lachine.

LATOURELLE—A l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 17 courant, est décédé T. J. Latourelle, médecin, pratiquant à Grand'Mère.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant à St-Barthélémy à 11 heures a. m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS—En cette ville le 16 courant, à l'âge de 32 ans 8 mois, est décédée Eva Thomas, fille de feu Alphonse Thomas, épouse de J. A. Trudeau.

Les funérailles auront lieu mercredi de ces 19 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

La défunte était Dame de Ste-Anne.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17-2

TRUDEL—A Ste-Geneviève de Batiscan, le 17 mars 1913, Alexandre Trudel, Député-Registrateur du Comté de Champlain, à l'âge de 32 ans. Funérailles mercredi matin le 19 courant.

VEZINA—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 57 ans, 9 mois, est décédé François-Xavier Vézina, époux de Delphis Phoin.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1411 rue Franchère à 7.45 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Le défunt était membre du Tiers-Ordre.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 18-2

DECES A MONTREAL

BERTHELET, Jeanne, 6 ans, enfant de Georges Berthelet, journalier, rue Lévis, 79.

BLONDEAU, Emilie Lauzon, 64 ans, veuve d'Adolphe Blondeau, pilote, rue Beaudry, 646.

BOUCHARD, Simone, 2 ans, enfant de Hermel Bouchard, journalier, rue Cuvillier, 406.

DAIGNEAULT, Jeanne, 6 ans, enfant d'Amédée Daignault, hôtelier, Les Cèdres.

DESJARDINS, Madeleine, 11 mois, enfant d'Alphonse Desjardins, commis, rue St-Jacques, 1570.

DESPAROIS, Magloire, 64 ans, machiniste, rue Eadie, 23.

DUNDIN, Lilian Whelan, 27 ans, femme de William Dundin, voyageur de commerce, rue Mance, 2532.

FERLAND, Alexis, 82 ans, rentier, rue Marquette, 145.

HARKINS, Daniel, 1 mois, enfant de John Harkins, ingénieur, rue Buller, 80.

HUOT, Madeleine, 3 mois, enfant de Chs Henri Huot, comptable, rue St-Urbain, 2125.

ISABELLE, Salomon, 29 ans, journalier, rue Lasalle, 835.

LAFERRIERE, Léonce, 2 mois, enfant d'Omer Laferrière, épicier, rue Barré, 207.

LAJEUNESSE, Delphée, 27 ans, charpentier, rue Dufresne, 349.

LAUZON, Come, 35 ans, tailleur, rue Dorchester, 471 Est.

McCARTHY, Francis, 72 ans, journalier, rue Duke, 74.

MOISAN, Madeleine Desaureaux, 80 ans, veuve de Magloire Moisan, menuisier, rue Desjardins, 62.

ST-PIERRE, Tancrède, 45 ans, journalier, rue Chatham, 130.

TREPANIER, Yvonne Goulette, 34 ans, femme de Treffié Trépanier, comptable, rue Marquette, 170a.

THUDEAU, Eva Thomas, 32 ans, femme de Joseph Trudeau, menuisier, Blvd St-Joseph, 133 Est.

LES VENDEUSES

aiment la gélatine Charlotte, Elle est si bonne.